

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED KHIDER -BISKRA
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



Thèse élaborée en vue de l'obtention du diplôme de
Doctorat
Option : Sciences du langage

L'INFLUENCE DE LA LANGUE MATERNELLE SUR LES EMPLOIS
PREPOSITIONNELS EN FLE CHEZ LES LOCUTEURS NON NATIFS.

Sous la direction de :

Dr. FAID Salah

Présenté par :

BENDAOUZ Mohamed Lamine

Membres du jury :

Président	DAKHIA Abdelouahab	Professeur	Université Mohamed Khider - Biskra
Rapporteur	FAID Salah	M.C.A	Université Mohamed Boudiaf -M'Sila
Examineur	MANAA Gaouaou	Professeur	Centre universitaire de Barika
Examineur	BENAZOUZ Nadjiba	M.C.A	Université Mohamed Khider - Biskra
Examineur	DAKHIA Mounir	M.C.A	Université Mohamed Khider - Biskra
Examineur	BOUDJIR Ilhem	M.C.A	Université Batna2 - Batna

Année Universitaire 2018-2019

Remerciements

Je tiens à remercier vivement mon directeur de thèse en la personne du Dr. Faid Saleh(université de M'sila) qui a bien voulu accepter de diriger ce travail. Je tiens à remercier également Madame Pr. Mireille Piot (université de Grenoble 3) pour l'apport inestimable qu'elle m'avait fourni et ce sans oublier bien évidemment tous mes professeurs de l'université de Biskra et d'ailleurs auxquels je ne peux être que reconnaissant.

Je remercie enfin tous ceux qui ont pu, de loin ou de près, participer à la réalisation de ce modeste travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail à l'âme de ma fille Souâd, à mes deux filles Farah et Naya, à mes parents qui m'ont été d'un grand soutien, ma femme qui a toujours su être à mes côtés, à ma grand-mère Yemma et à toute ma famille.

Table des matières

TABLE DES MATIERES	7
INTRODUCTION GENERALE	16
PREMIERE PARTIE: CADRAGE THEORIQUE ET NOTIONS DE BASE SUR LE SYSTEME PREPOSITIONNEL FRANÇAIS	21
CHAPITRE I : LES EMPLOIS PREPOSITIONNELS EN FRANÇAIS	22
INTRODUCTION	23
I) LA PREPOSITION ET SON COMPLEMENT	24
1. <i>Propriétés combinatoires des prépositions</i>	27
2. <i>Le complément de la préposition est-il obligatoire ?</i>	28
3. <i>La cohésion du groupe prépositionnel</i>	29
4. <i>La préposition comme tête du groupe prépositionnel</i>	30
II) LE GROUPE PREPOSITIONNEL DANS SA RELATION AVEC LE VERBE.....	31
1. <i>Les trois modes de sélection de la préposition</i> :.....	31
1.1. Le mode de sélection syntactico-sémantique	32
1.2. Le mode de sélection lexical	32
1.3. Le mode de sélection structurel	33
2. <i>Complément obligatoire du verbe ou complément facultatif?</i>	34
2.1. La phrase élémentaire	34
2.2. Complément essentiel ou adverbial ?	35
2.3. Difficultés de classement et ambiguïté entre les compléments.....	37
III) LES DOMAINES D'EMPLOI DE LA PREPOSITION.....	39
1. <i>Les prépositions en emplois locatifs</i>	40
1.1. Le site, la cible et la relation de localisation	41
1.1.1. Le site :	41
1.1.2. La cible :	41
1.1.3. La relation de localisation entre le lieu et son corrélat (<i>le site et la cible</i>).....	43
1.2. Flexibilité des emplois locatifs	44
1.3 Emplois locatifs statiques et emplois dynamiques de la préposition	44
2. <i>Les emplois prépositionnels non locatifs</i>	45
2.1. La préposition en emploi temporel	45
2.2. La préposition en emploi abstrait ou notionnel	46
IV) PREPOSITION ET CHARGE SEMANTIQUE :.....	46
V) LES PREPOSITIONS DITES VIDES OU INCOLORES :.....	47
CONCLUSION	48

CHAPITRE II: LE LEXIQUE-GRAMMAIRE DU LADL ET LA DESCRIPTION SYNTAXIQUE DES LANGUES NATURELLES	49
INTRODUCTION	50
I) LA LANGUE CONÇUE COMME UN LEXIQUE-GRAMMAIRE	51
1. <i>Le lexique-grammaire : une nouvelle conception de « la langue-système »</i>	52
2. <i>Une approche basée foncièrement sur la description syntaxique</i>	53
II) LE LEXIQUE-GRAMMAIRE ET LA GRAMMAIRE DE L'ARABE	55
1. <i>La grammaire de l'arabe entre la logique et la sémantique</i>	55
2. <i>Pour une description de la grammaire de l'arabe selon le modèle du lexique grammaire</i>	56
III) DESCRIPTION DU LEXIQUE-GRAMMAIRE DU LADL	57
1. <i>Organisation des lexiques-grammaires</i>	57
2. <i>Le lexique-grammaire des verbes</i>	58
IV) LES TABLES DU LADL	59
1. <i>Les entrées des tables</i>	59
2. <i>Les propriétés retenues pour la classification des tables du LADL</i>	60
2.1. <i>Les propriétés structurelles des tables</i>	60
2.2. <i>Les propriétés distributionnelles des tables</i>	62
2.3. <i>Les propriétés sémantiques des tables</i>	64
VI) TABLEAUX RECAPITULATIFS ILLUSTRANT LA REPARTITION DES EMPLOIS VERBAUX (VERBES) DANS LES TABLES	65
CONCLUSION	73
CHAPITRE III: DESCRIPTION DES TABLES VERBALES DU LEXIQUE-GRAMMAIRE	76
INTRODUCTION	77
I) CONSTRUCTIONS AYANT TRAIT AUX TABLES DES VERBES INTRANSITIFS NON LOCATIFS	77
1. <i>Constructions des tables 31</i>	78
1.1. <i>Table 31I (sujet II)</i>	78
1.2. <i>Table 31H (sujet humain)</i>	79
1.3. <i>Table 31R (Résiduel)</i>	80
2. <i>Constructions de la table 33</i>	80
II) CONSTRUCTIONS AYANT TRAIT AUX TABLES DES VERBES INTRANSITIFS LOCATIFS	81
1. <i>Constructions de la table 34L0 (Locatif en position N₀)</i>	81
2. <i>Constructions des tables 35</i>	82
2.1. <i>La table 35L (locatif)</i>	82
2.2. <i>La table 35ST (Statique)</i>	82
2.3. <i>La table 35S (Symétrique)</i>	83
2.4. <i>La table 35R (Résiduel)</i>	84
2.5. <i>La table 35RR (Résiduel double)</i>	85
III) CONSTRUCTIONS AYANT TRAIT AUX TABLES DES VERBES TRANSITIFS NON LOCATIFS	85

1. Constructions des tables 32	86
1.1. La table 32A (<i>Apparition</i>)	87
1.2. La table 32H (<i>Humain</i>)	87
1.3. La table 32PL (<i>Pluriel</i>)	88
1.4. La table 32CV (<i>Conversion</i>)	89
1.5. La table 32RA (<i>Rendre adjectif</i>)	89
1.6. La table 32C (<i>Concret</i>)	90
1.7. La table 32CL (<i>Corps Locatif</i>)	90
1.8. La table 32NM (<i>Numérique</i>)	91
1.9. La table 32R1 (<i>Résiduels à restructuration</i>)	92
1.10. La table 32R2 (<i>Résiduels</i>)	92
1.11. La table 32R3 (<i>Résiduels semi-figés</i>)	93
2. Constructions des tables 36	93
2.1 La table 36DT (<i>Datif</i>)	94
2.2 La table 36S (<i>Symétrique</i>)	94
2.3 La table 36SL (<i>Symétrique locatif</i>)	95
2.4 La table 36R (<i>Résiduel</i>)	95
3. Constructions des tables 37	96
3.1 La table 37E (<i>Enlever</i>)	97
3.2 La table 37M1 (<i>Mettre1</i>)	97
3.3. La table 37M2 (<i>Mettre2</i>)	98
3.4. La table 37M3 (<i>Mettre3</i>)	98
3.5 La table 37M4 (<i>Mettre4</i>)	99
3.6. La table 37M5 (<i>Mettre5</i>)	99
3.7 La table 37M6 (<i>Mettre6</i>)	99
IV) CONSTRUCTIONS AYANT TRAIT AUX TABLES DES VERBES TRANSITIFS LOCATIFS (CONSTRUCTIONS DES TABLES 38)	100
1. La table 38LS (<i>Locatif source</i>)	102
2. La table 38LD (<i>Locatif destination</i>)	102
3. La table 38L (<i>Locatif double</i>)	103
4. La table 38LH (<i>Locatif à corrélat humain</i>)	103
5. La table 38LR (<i>Locatif Résiduel</i>)	103
6. La table 38L0 (<i>Locatif en position N₀</i>)	104
7. La table 38L1 (<i>Locatif en position N₁</i>)	105
8. La table 38PL (<i>N₂ pluriel</i>)	105
9. La table 38R (<i>Résiduel</i>)	105
10. La table 38RR (<i>Double complément prépositionnel</i>)	106
V) CONSTRUCTIONS AYANT TRAIT AUX TABLES DES VERBES TRANSITIFS NON PREPOSITIONNELS	106
CONCLUSION	108
DEUXIEME PARTIE : FONCTIONNEMENT DU SYSTEME DES PREPOSITIONS ARABES	110

CHAPITRE I : L'EMPLOI PREPOSITIONNEL EN ARABE.....	111
INTRODUCTION.....	113
I) HOROUF EL-DJAR (SOUVENT CONSIDEREES COMME LEGITIMEMENT PREPOSITIONS DE L'ARABE)	115
II) CONJONCTIONS DE COORDINATION (<i>HOROUF EL- ATEF</i>)	127
III) NOMS DE VALEUR ADVERBIALE ET PREPOSITIONNELLE (<i>DHARF</i>)	127
IV) DES ELEMENTS DIACRITIQUES (<i>EL- HARAKA</i>)	128
1. <i>El-rafeâ [u]</i>	129
2. <i>El-djar [i]</i>	129
3. <i>El-nasb [a]</i> :	129
V) DES ELEMENTS CLITIQUES (PREPOSITION ASSIMILEE A UN PRONOM)	130
VI) LES COMPLEMENTEURS <i>AN/ BI/ FI/ AN</i>	130
VII) LA PREPOSITION EN ARABE ET SA CHARGE SEMANTIQUE	131
CONCLUSION.....	135
CHAPITRE II: ECARTS DANS L'EMPLOI DES PREPOSITIONS ENTRE L'ARABE ET LE FRANCAIS	137
INTRODUCTION.....	139
I) RECOURS A L'EMPLOI D'UNE PREPOSITION.....	142
1. <i>Différences liés à la transitivité</i>	142
2. <i>Différences liées au placement du complément du verbe</i>	143
3. <i>Fluidité de l'arabe en ce qui concerne l'introduction du complément du verbe</i>	144
3.1. Fluidité du choix de la préposition.....	144
3.2. Possibilité de supprimer la préposition en arabe (<i>Prép= :E</i>).....	146
4. <i>Différences liées au sémantismes (polysémie) des verbes français /et ou le verbe arabe</i>	147
5. <i>Différences liées au sémantisme du complément prépositionnel</i>	148
6. <i>Différences liés au complément du nom (le génitif)</i>	148
II. DIVERGENCES AVEC LE FRANÇAIS CONCERNANT LES NOTIONS DE VERBE, INFINITIF ET V-N.....	150
1. <i>Confusion infinitif vs verbe conjugué en arabe</i>	151
2. <i>Confusion infinitif vs Vn (masdar el-fiêl)</i>	152
III.DIVERGENCES LIEES A LA NOTION DE VERBE SUPPORT.....	154
1. <i>Le recours aux verbes supports</i>	154
2. <i>Quand le verbe arabe ne peut être rendu en français que par un verbe support</i>	156
3. <i>Quand le verbe support en français ne peut être rendu en arabe que par un verbe distributionnel</i>	157
IV.DIVERGENCES EN MATIERE DE CONCURRENCE ENTRE LES PREPOSITIONS	158
1. <i>Concurrences liées à la question de style</i>	158
2. <i>Concurrence liées au sémantisme du complément régime de la préposition</i>	159
CONCLUSION.....	161

CHAPITRE III: LA PREPOSITION ARABE EN EMPLOIS LOCATIFS ET ABSTRAITS: CONVERGENCES ET DIVERGENCES PAR RAPPORT A LA PREPOSITION EN FRANÇAIS.....	163
INTRODUCTION.....	165
I. LES EMPLOIS LOCATIFS DES PREPOSITIONS ARABES.....	167
1. La préposition <i>fī</i> en emploi locatif.....	167
1.1. Emplois locatifs de la préposition <i>fī</i> selon la table 35L (locatif).....	167
1.2. Emplois locatifs de la préposition <i>fī</i> selon la table 35ST (locatif statique).....	168
1.3. Emplois locatifs de la préposition <i>fī</i> selon la table 38LD (<i>locatif destination</i>).	170
1.4. Emplois locatifs de la préposition <i>fī</i> selon la table 38 LH (<i>Locatif à corrélat Humain</i>).....	171
2. La préposition <i>āla</i> en emploi locatif.....	172
2.1. Emplois locatifs de la préposition <i>āla</i> selon la table 35L (locatif).....	172
2.2. Emplois locatifs de la préposition <i>āla</i> selon la table 35ST (<i>locatif statique</i>).	173
2.3. Emplois locatifs de <i>āla</i> selon la table 38LD (locatif destination).....	174
2.4. Emplois locatifs de la préposition <i>āla</i> selon la table 38 LH (<i>Locatif à corrélat Humain</i>)	175
3. La préposition <i>īla</i> en emploi locatif.....	176
3.1. Emplois locatifs de la préposition <i>īla</i> selon la table 35L (locatif).....	176
3.2. Emplois locatifs de la préposition <i>īla</i> selon la table 38LD (<i>locatif destination</i>).....	180
3.3. Emplois locatifs de la préposition <i>īla</i> selon la table 38L (<i>locatif double</i>)	181
3.4. Emplois locatifs de la préposition <i>īla</i> selon la table 38H (locatif à corrélat humain)	182
4. La préposition <i>mīn</i> en emploi locatif.....	183
4.1. Emplois locatifs de la préposition <i>mīn</i> selon la table 35L (<i>locatif</i>)	183
4.2. Emplois locatifs de la préposition <i>mīn</i> selon la table 35ST (<i>locatif statique</i>).....	184
4.3. Emplois locatifs de la préposition <i>mīn</i> selon la table 38ST (<i>locatif source</i>).	185
4.4. Emplois locatifs de la préposition <i>mīn</i> selon la table 38H (<i>locatif à corrélat humain</i>)	186
II. EMPLOIS ABSTRAITS DES PREPOSITIONS ARABES PAR RAPPORT A CELLES DU FRANÇAIS.....	187
1. La préposition <i>fī</i>	189
2. La préposition <i>āla</i>	192
3. La préposition <i>īla</i>	194
4. La préposition <i>li</i>	196
5. La préposition <i>mīn</i>	197
6. La préposition <i>an</i>	199
7. La préposition <i>bi</i>	199
CONCLUSION.....	201

TROISIEME PARTIE: CADRE METHODOLOGIQUE, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS	203
CHAPITRE I : CADRE METHODOLOGIQUE	204
INTRODUCTION	205
I. METHODOLOGIE ET OUTILS DE TRAVAIL.....	206
1. <i>Etude quantitative ou qualitative ?</i>	206
2. <i>Une analyse basée sur les deux méthodes descriptive et analytique</i>	207
3. <i>L'analyse des erreurs comme outil de travail</i>	208
II. ECLAIRCISSEMENT DES CONCEPTS DE BASE	209
1. <i>La norme</i>	210
2. <i>Grammaticalité et acceptabilité</i>	210
2.1 Formes exclues	211
2.2 Formes possibles	211
2.3 Formes douteuses	212
2.4 Erreurs inexplicables.....	212
3. <i>La faute et l'erreur</i>	213
4. <i>Nature, type et forme des erreurs d'emplois prépositionnels</i>	214
4.1. Nature de l'erreur.....	214
4.2. Le type de l'erreur	215
4.3. La forme syntaxique de l'erreur	216
III. CARACTERISATION DES ERREURS DES APPRENANTS EN MATIERE D'EMPLOIS PREPOSITIONNELS.....	217
1. <i>Similitudes sémantiques entre verbes arabes et verbes français</i>	218
2. <i>Similitudes sémantiques entre les verbes dans une même langue</i>	218
3. <i>Distinction V-n et Infinitif</i>	220
4. <i>Distinction verbe distributionnel et verbe support</i>	220
5. <i>Flexibilité syntaxique des verbes</i>	221
6. <i>Similitudes morphologiques et lexico-sémantiques entre verbes du français</i>	222
7. <i>Le paradigme des prépositions pour un même verbe</i>	223
VI. DESCRIPTION DU PUBLIC	225
V. DESCRIPTION DU CORPUS.....	227
CONCLUSION	246
CHAPITRE II: ANALYSE DES DONNEES	248
INTRODUCTION	250
I. ERREURS EN RELATION AVEC LA LANGUE MATERNELLE (LM).....	250
1. <i>Emploi superflu de la préposition</i>	250
2. <i>Erreurs d'omission de la préposition</i> :.....	262

3. Erreurs de confusion entre prépositions	267
II. ERREURS EN RELATION AVEC LA LANGUE CIBLE LC (ERREURS D'ANALOGIES AVEC DES STRUCTURES DE LC).....	288
1. Erreurs d'emploi superflu de la préposition	289
2. Erreurs d'omission de la préposition.....	292
3. Erreurs de confusion entre prépositions	294
III. CAS RESTES INEXPLICABLES	297
CONCLUSION	298
CHAPITRE III: DISCUSSION ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....	300
INTRODUCTION.....	302
I. ERREURS D'INTERFERENCES OU D'ANALOGIE ?.....	303
II. ERREURS D'EMPLOIS PREPOSITIONNELS LOCATIFS OU ABSTRAITS ?	304
III. CLASSIFICATION DES ERREURS SELON LEUR FORME SYNTAXIQUE	306
1. Erreurs d'emplois superflus de prépositions	308
1.1. Emplois superflus favorisés par les similitudes sémantiques entre verbes arabes et verbes français	309
1.2. Emplois superflus accentués par les similitudes lexico-sémantiques entre les verbes	309
1.3. Emplois superflus accentués par la confusion entre <i>V-n</i> et <i>Infinitif</i>	310
1.4. Emplois superflus accentués par la confusion entre <i>verbe distributionnel</i> et <i>verbe support</i>	311
2. Erreurs d'omission de prépositions	311
2.1. Erreurs d'omission dues aux similitudes sémantiques entre verbe arabe et verbe français.....	312
2.2. Erreurs d'omission dues à la flexibilité syntaxique de certains verbes (<i>transitif direct/indirect vs intransitif</i>)	312
2.3. Erreurs d'omission accentuées par la confusion entre <i>Vn</i> et <i>Infinitif</i>	312
3. Erreurs de confusion entre prépositions	313
3.1. Erreurs de confusion de prépositions dues aux similitudes sémantiques entre le verbe arabe et le verbe français	313
3.2. Erreurs de confusion accentuées par les similitudes morphologiques et lexico-sémantiques entre verbes du français	313
3.3. Erreurs de confusion accentuées par l'amalgame entre <i>verbe distributionnel</i> et <i>verbe support</i>	315
3.4. Erreurs de confusion de prépositions accentuées par la largeur du paradigme des prépositions pour un même verbe français	315
IV. CLASSIFICATION DES ERREURS SUIVANT LES STRUCTURES SYNTAXIQUES VERBALES DES TABLES DU LADL.....	315
1. Constructions ayant trait aux tables des verbes à complément phrastique.....	318
2. Constructions ayant trait aux tables des verbes transitifs.....	319
2.1 Erreurs liées aux tables 32	322
2.1.1 La table 32A.....	323
2.1.2 La table 32H.....	323
2.1.3 La table 32PL	324
2.1.4 La table 32NM	324
2.1.5 La table 32R2.....	324
2.1.6 La table 32R3.....	325

2.2 Erreurs liées aux tables 36	326
2.2.1 Erreurs liées à la table 36DT (<i>datif</i>)	328
2.2.2 Erreurs liées à la table 36S (<i>symétrique</i>)	329
2.2.3 Erreurs liées à la table 36R (<i>Résiduel</i>).....	330
2.3 Erreurs liées aux tables 37	331
2.3.1 Erreurs liées à la table 37M1 (<i>Mettre1</i>).....	332
2.3.2 Erreurs liées à la table 37 M2(<i>Mettre2</i>).....	333
2.4. Erreurs liées aux tables 38.....	334
2.4.1 Erreurs liées à la table 38LR (<i>Locatifs Résiduels</i>)	336
2.4.2 Erreurs liées à la table 38L0 (<i>Locatif en position N₀</i>)	337
2.4.3 Erreurs liées à la table 38L1.....	338
2.4.4 Erreurs liées à la table 38R (<i>Résiduel</i>).....	339
3. <i>Constructions ayant trait aux tables des verbes intransitifs</i>	340
3.1 Constructions ayant trait aux tables 33	343
3.2 Constructions ayant trait aux tables 35	343
3.2.1 Constructions ayant trait aux tables 35L	344
3.2.2 Constructions ayant trait aux tables 35S.....	345
3.2.3 Constructions ayant trait aux tables 35R (<i>Résiduel</i>)	345
V. CONSTRUCTIONS ERRONEES ET VERBE SUPPORT	349
VI. PROPORTIONS DES ERREURS SELON LES PREPOSITIONS MISES EN JEU	349
CONCLUSION	352
CONCLUSION GENERALE	354
ANNEXES	359
BIBLIOGRAPHIE	365

INTRODUCTION GENERALE

Les prépositions sont des outils langagiers à la fois discrets et omniprésents. Tout énoncé ou presque en contient. Le fait qu'elles soient au nombre limité et peu visibles dans la phrase, ne les empêche pas pour autant de revêtir une grande importance dans la syntaxe étant donné qu'elles servent comme soutien à l'expression de toutes sortes de relations. Ainsi, leur absence ou leur emploi impropre, risque de remettre en cause l'intelligibilité même du discours. Dans certains cas, il le rendrait complètement incompréhensible.

Etant donné cela, nous avons considéré qu'il serait très judicieux d'y mettre de la lumière vu les difficultés qu'elles peuvent engendrer et ce même pour des locuteurs francophones (voir Albane L. et St Louis J.M. 1996)¹, alors là s'il s'agissait d'apprenants arabophones qui n'ont pas encore une maîtrise optimale de la syntaxe et du lexique du français ?

En fait, nous sommes partis du constat que beaucoup d'apprenants algériens éprouvent de sérieuses difficultés quant à l'emploi des prépositions du français. Le phénomène devient encore plus important quand il s'agit des prépositions dites vides ou incolores. Si cela pourrait être considéré comme étant attendu, voire, normal dans une certaine mesure, il n'en est pas de même quand on saura qu'il s'agit là d'étudiants de langue française à l'université, tous niveaux confondus. Ainsi, l'ampleur du phénomène nous a poussés à se poser de sérieuses questions là-dessus : De quelles natures ses erreurs sont-elles ? Quelle méthode pour les décrire et les classer afin de bien les comprendre ? Comment pouvons-nous les expliquer en vue d'y remédier plus tard ? Autant de questions qui vont constituer le fil conducteur de notre raisonnement tout au long de cette étude.

Pour ce faire, nous avons choisi comme cadre théorique de référence pour la description de la syntaxe du français ainsi que celle de l'arabe (par élargissement), les *lexiques-grammaires* issues de la mouvance linguistique de M. Gross et de son laboratoire le LADL². Notre choix est motivé par le fait que, à l'heure actuelle des choses, le *lexique-grammaire* réalisé dans le cadre du LADL s'avère être le modèle le plus fiable en matière de description syntaxique

¹ALBANE L. & St LOUIS J.M (1996). Concurrence dans l'emploi de certaines prépositions en français.

<http://www.er.uqam.ca/nobel/scilang/cesla02/Albanemj.doc>

² Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique fondé par M. Gross vers la fin de 1967. Il avait pour tâche de départ de concevoir des dictionnaires syntaxiques pouvant servir au traitement automatique des langues naturelles (M. Gross étant lui-même informaticien de formation). Et par là, avoir des applications en matière de traduction, des applications didactiques, etc.

étant donné son exhaustivité, son caractère systématique et la rigueur dont il témoigne³. Nicolas Ruwet (1969), en parlant de l'ouvrage de M. Gross *grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*, disait que « [...]Ce livre constitue la première application d'envergure, à un large fragment de la grammaire française, des théories transformationnelles de Harris et de Chomsky. C'est sans doute, à la fois, la meilleure étude scientifique qui ait été faite du français, et en même temps une des meilleures et des plus fouillées descriptions concrètes d'une langue dans le cadre transformationnel (l'étude récentede Rosenbaum (1967, cité par Ruwet N. 1969), qui couvre le même domaine pour l'anglais, est beaucoup moins détaillée) »⁴.

C'est une approche de la grammaire qui nous permettra, non seulement de comprendre le comportement syntaxique des différentes unités lexicales du français (ou d'une langue donnée) - et la relation que puisse avoir la structure syntaxique d'une construction avec le sens qu'elle génère -, mais, à un autre égard, elle servira également d'outil d'analyse précieux dans notre tentative d'amorcer une description foncièrement linguistique, systématique et, du fait, objective de la syntaxe de l'arabe et de son système prépositionnel.

De par la taxonomie classificatoire rigoureuse que ce modèle adopte - se démarquant ainsi des approches à caractère inductif - et la pertinence des critères retenus pour la description, ce modèle nous permet de décrire de manière aussi bien formelle qu'exhaustive les différentes structures syntaxiques (par le biais des *propriétés définitives* des tables, Boons Guillet et Leclère⁵ 1976 a,b) possibles en français⁶ et ce pour l'intégralité des parties du discours.

Dans une deuxième étape, viendront les questions les plus cruciales à nos yeux où nous aurons à voir et à distinguer quelles étaient les structures syntaxiques qui étaient le plus touchées par les erreurs de nos apprenants. Quelles tables du LADL ont le plus été affectées ? Quelles prépositions y étaient le plus impliquées ? Avec quels verbes et de quelles manières ?

³ Cela s'applique également à ses disciples et collaborateurs au sein de LADL étant donné l'exhaustivité, la systématisme et la rigueur que M. Gross exigeait dans l'analyse.

⁴ Ruwet N. (1969). « M. Gross, Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe ». In *Langue française. N°1*, pp. 115-119.

⁵ Boons Jean-Paul, Guillet Alain, Leclère Christian (1976a). *La Structure des phrases simples en français. I : Constructions intransitives*. Droz, Genève.

Boons Jean-Paul, Guillet Alain, Leclère Christian (1976b). *La Structure des phrases simples en français. II : classe des constructions transitives, rapport de recherches du LADL*. Université Paris 7, Paris.

⁶ Cela s'appliquera bien évidemment à toutes les langues naturelles dont l'arabe.

Ce sont, en fait ces questions-là, qui vont constituer l'ossature de notre raisonnement dans la partie expérimentale et auxquelles nous tenterons de répondre dans le cadre du présent travail.

En guise de réponses préliminaires aux questions que nous nous sommes posées, nous supposons que :

- Les erreurs des apprenants arabophones en la matière seraient en grande partie dues à l'interférence des structures syntaxiques de leur langue maternelle.

- a) Beaucoup d'erreurs trouveraient leur explication dans la différence des règles syntaxiques dans les deux langues, en particulier en matière de transitivité des verbes ; polysémie des verbes dans les deux langues ; flexibilité de certaines prépositions ; l'infinitif et le nom déverbal (*V-n*) dans les deux langues, etc.

- b) La tradition grammaticale scolaire focalisée surtout sur le sens et non pas sur la description des structures syntaxiques attestées rendrait les choses encore plus délicates pour un apprenant en FLE, en particulier quand cette langue ne présente pas de liens de parenté avec le français.

- c) La traduction littérale (du mot à mot de LM vers LC) est un phénomène très facilement repérable. Du coup, les problèmes d'interférence ne pourraient en être que la résultante logique et inévitable.

- d) Bien évidemment, les structures comportant des compléments prépositionnels obligatoires seraient les plus touchées par les erreurs, reste à voir quelles structures et dans quelles tables.

- e) Les erreurs liées aux emplois prépositionnels ne seraient pas toutes dues à la langue maternelle, mais des analogies avec des structures syntaxiques de la langue d'apprentissage LC sont également très envisageables.

Cela dit, nous devons préciser en amont, que notre étude se penchera uniquement sur les compléments prépositionnels dits essentiels selon M. Gross⁷ (1990). En fait, Nous avons érudé de parler des compléments de phrase qui n'entrent d'ailleurs pas dans la constitution de la phrase élémentaire selon M. Gross étant donné qu'ils ne sont que des adjonctions, et du fait, ils ne sont pas essentiels à la description de la phrase élémentaire⁸. A cela, il faut rajouter leur caractère imprévisible, leur hétérogénéité et l'étendue du corpus qu'une telle entreprise nécessitera.

Toutefois, il faudrait noter que M. Gross retient malgré tout parmi les compléments essentiels certains cas problématiques qui, même s'ils désignent des circonstances, ils restent tout de même obligatoires pour le sens de la phrase. Des cas tels que :

- 1) *Luc va dans sa chambre*⁹
- 1') **Luc va*

- 2) *Max a mis la réunion à dix heures*
- 2') **Max a mis*

Il retient même certains cas de compléments facultatifs tels:

- 3) *Max monte dans sa chambre*
- 3') *Max monte*

A un autre égard, et concernant le choix et la répartition des chapitres, nous consacrerons une première partie à la description des emplois prépositionnels en français ainsi que du système syntaxique du français en la matière et ce en se référant- comme susmentionné- au modèle syntaxique du *lexique-grammaire* de M. Gross et du LADL. Dans la deuxième partie, nous abordons les emplois prépositionnels en arabe par rapport au français, cela nous permettra de bien comprendre les mécanismes qui entrent en jeu, en particulier en termes d'interférences des structures de la langue maternelle des apprenants. Enfin, une troisième partie a été consacrée à l'expérimentation où nous procédons à l'analyse des constructions erronées des apprenants ainsi qu'à leur interprétation.

⁷ Gross M. (1990). La caractérisation des adverbes dans un lexique-grammaire. In: Langue française, n°86, 1990. Sur les compléments circonstanciels. pp. 90-102; doi : 10.3406/lfr.1990.5796

http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_86_1_5796

⁸ Idem. p. 90.

⁹ Exemples de M. Gross (1990, p 91)

Cela dit, et avant de conclure, nous avons l'obligeance de préciser que nous n'avons pas consacré de chapitres à la définition de l'interférence des structures de LM (un phénomène repris intensivement dans des études de ce genre) car ce n'est pas là notre objet principal d'étude mais plutôt la manifestation de l'interférence et les formes syntaxiques qu'elle prend dans les constructions erronées des apprenants.

Enfin, et comme finalité de notre étude, nous aspirons à ce que ce travail puisse servir en quelque chose les spécialistes de l'enseignement et de la didactique des langues dans l'option de promouvoir et d'améliorer la qualité de l'enseignement de la syntaxe du français à des apprenants non-natifs en général et aux apprenants arabophones en particulier.

PREMIERE PARTIE

Cadrage théorique et notions de base sur le système prépositionnel français

CHAPITRE I

Les emplois prépositionnels en français

Introduction

Le fait que les prépositions soient au nombre limité par rapport aux parties du discours, ne les empêchent pas pour autant d'être les plus conséquentes en termes d'occurrences et ce en tout type de discours. Elles sont ainsi, indispensables à la cohésion et à la cohérence des énoncés qu'une langue puisse produire.

Toutefois, le débat sur leur nature grammaticale, leurs contraintes combinatoires ainsi que les sémantismes qu'elles puissent véhiculer, est loin d'être clos étant donné la diversité des questions qu'une telle entreprise puisse soulever.

En nous inspirant essentiellement des travaux de Melis¹⁰ (2003), qui semble avoir fait le tour de la question en ce qui concerne l'emploi des prépositions en français, et sans négliger l'apport inestimable d'autres auteurs tel que A. Borillo¹¹, Riégel et al.¹², Vandeloise Cl.¹³ et autres, nous essayerons dans ce premier chapitre, de fournir un panorama des problèmes fondamentaux qui se posent dans ce domaine tout en tenant compte de la double nature des prépositions, outils grammaticaux servant à établir un rapport entre unités, tant sur le plan de la forme que sur le plan du contenu, et unités lexicales ayant chacune ses caractéristiques propres.

Pour ce faire, il nous est paru indispensable de faire un survol, ne serait-ce que rapide, des principales propriétés des prépositions et des groupes prépositionnels en français ainsi que des différentes questions qui s'y rapportent. La complexité du système prépositionnel français et sa différence avec celui de l'arabe étant considérée parmi les grands obstacles que peuvent rencontrer les apprenants Algériens en F.L.E, il serait aberrant de ne pas en faire la description.

Connaître les caractéristiques du système prépositionnel français, nous permettra non seulement de mieux comprendre les erreurs des apprenants, mais également de définir les écarts et les similitudes que ce dernier présente avec le système prépositionnel de l'arabe,

¹⁰ MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

¹¹ BORILLO A. (1997). « Aide à l'identification des prépositions composées de temps et de lieu ». In *Faits de langue*, 1997,10.

BORILLO A. (1998). *L'espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.

¹² RIEGEL M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

¹³ VANDELOISE Cl. (1986). *L'espace en français*, Paris, le seuil.

langue maternelle des apprenants et partant, prévoir en amont, les erreurs potentielles d'interférence des structures syntaxiques de LM.

I) La préposition et son complément

Beaucoup de questions et d'interrogations peuvent être posées à propos des propriétés caractérisant le rapport entre la préposition et son complément. Nous essayerons dans ce paragraphe d'aborder les principaux aspects de cette relation.

Les grammairiens s'accordent à caractériser la préposition comme un outil de relation. Ainsi le dictionnaire de linguistique (J. Dubois et al. 1994)¹⁴ la définit comme un mot invariable qui a pour rôle de relier un constituant de la phrase (le complément de la préposition) à un autre constituant ou à la phrase toute entière. Toutefois, une définition plus formelle a été donnée par Denis Paillard¹⁵ (2002) – avec laquelle nous adhérons entièrement¹⁶ – qui présente la préposition comme un terme relateur *R* mettant en relation deux autres termes *X* et *Y*. *Y* étant le nom (ou son équivalent) introduit par la préposition tandis que *X* correspond souvent, selon la majorité des auteurs, au verbe recteur. Selon lui, la caractéristique de la préposition comme relateur est neutre pour ce qui est des différentes valeurs : spatiales, temporelles ou figurées, et cela d'autant plus qu'il n'existe pas des critères opératoires permettant de les distinguer (voir D. Paillard, 2002).

Tout compte fait, ce qui reste certain, c'est que la majorité des linguistes s'accordent sur le fait que la préposition et son complément forment une unité dont les éléments entretiennent des rapports plus étroits qu'avec le reste de la phrase ; c'est-à-dire un groupe prépositionnel GP. Ce dernier entretient avec le reste de la phrase ou l'un de ses constituants une relation de dépendance (Denis D. & A. Sancier-Château, 1994)¹⁷ ou d'intégration (Riegel et al. 1994)¹⁸.

¹⁴ DUBOIS J. et al. (1994). Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse.

¹⁵ PAILLARD D. (2002). « Prépositions et rection verbale », TL 44, pp. 51-67.

¹⁶ Cette définition de la préposition vient corroborer la description formelle qui a été donnée par le LADL aux prépositions de français.

¹⁷ DENIS D. & A. SANCIER-CHATEAU (1994). Grammaire du français, Paris, Le livre de poche.

¹⁸ RIEGEL M. et al. (1994). Grammaire méthodique du français, Paris, PUF.

Cela dit, une vision de prés nous a été donnée par Melis (2003)¹⁹ sur les propriétés qu'on peut attribuer à la préposition en français. Il parle à cet effet de deux ensembles de propriétés. Le premier ensemble concerne la relation de celle-ci avec son complément :

- A. le complément de la préposition est un groupe nominal (ou son équivalent).
- B. Ce complément est obligatoire, unique et postposé.
- C. Il est sélectionné par la préposition qui en détermine certaines propriétés syntaxiques et qui exerce des contraintes sémantiques.
- D. La préposition assure la cohérence du groupe et fonctionne comme une barrière protégeant le complément de certaines opérations syntaxiques.
- E. La préposition fonctionne comme tête du groupe qu'elle forme avec son complément et peut dès lors recevoir un spécificateur de degré.

Il y a un second ensemble de propriétés qui concerne la relation du groupe prépositionnel avec les autres constituants de la phrase et plus en particulier avec l'élément dont il dépend et qui sera appelé tête externe. Dans notre cas, ça va être le verbe étant donné que dans la présente étude, nous n'avons retenu que les compléments prépositionnels compléments de verbes, et ou le cas échéant, des compléments pouvant être essentiels à la structure verbale tels que les verbes de la table 2 du LADL (ex : Pierre monte *dans sa chambre* ranger ses affaires) :

- F. la tête externe sélectionne la préposition et, par son intermédiaire, l'ensemble du groupe.
- G. La préposition et le groupe prépositionnel apparaissent nécessairement dans la dépendance d'une tête externe.
- H. La préposition assure dès lors l'intégration du groupe et est indispensable à la formation de l'ensemble.

¹⁹ MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

A ces propriétés il convient d'ajouter une dernière propriété, relative non aux rapports syntagmatiques que la préposition entretient avec le reste de la phrase, mais aux rapports paradigmatiques :

En tant que tête du groupe prépositionnel, la préposition détermine la catégorie du groupe dans ses rapports paradigmatiques. Cette propriété réfère à l'équivalence ou à la proportionnalité du groupe avec une forme type : dans certains cas, il peut être caractérisé comme équivalent à un adverbe comme il ressort de la commutation avec *où* ? Ou avec *quand* ? Dans d'autres cas, une équivalence avec un adjectif est généralement admise comme il ressort de l'exemple suivant :

- 1) La résidence du président
- 2) La résidence présidentielle.

La définition classique (J. Dubois et al. 1994), présentée plus haut et les propriétés qui la concrétisent, semblent avoir le statut d'évidences. Toutefois, (Melis L. 2003) voit qu'un examen plus attentif s'impose et ce pour trois raisons :

D'abord, il s'agit de vérifier leur adéquation empirique et de mieux situer les emplois déviants ou atypiques.

Ensuite, il faudra trancher entre deux interprétations concurrentes : la préposition est-elle un simple instrument grammatical qui garantit l'intégration de son complément dans la structure phrastique, auquel cas la préposition est une catégorie auxiliaire ou mineure, ou est-elle une catégorie lexicale majeure et occupe-t-elle dès lors dans le système grammatical une place analogue au verbe, au nom et à l'adjectif ?

Enfin, il importe de vérifier si les propriétés avancées sont distinctives, c'est-à-dire si elles permettent de différencier la préposition des autres classes de mots en particulier de l'adverbe et de la conjonction.

Nous allons dans le cadre de notre étude - dont l'objectif, rappelons-le, n'est pas d'effectuer une étude détaillée des propriétés des prépositions, mais d'étudier certains emplois prépositionnels déviants chez des apprenants en F.L.E - retenir ce qui nous semble le plus utile pour notre recherche.

Nous allons d'abord considérer la préposition et son complément et ensuite le groupe prépositionnel et la phrase. Les propos avancés par les différents linguistes à ce sujet (en particulier L. Melis²⁰ 2003 et A. Borillo²¹ 1998) reflètent toute la complexité du système prépositionnel en français.

1. Propriétés combinatoires des prépositions

Toutes les prépositions n'ont pas les mêmes propriétés combinatoire ; il suffit d'opposer la large gamme de compléments qu'admet la préposition *pour* à la combinatoire de *chez* restreinte aux groupes nominaux directs (déterminant, noms communs, noms propres et pronoms) pour s'en rendre compte.

En plus, il ne suffit pas d'enregistrer les combinaisons des catégories observées pour une préposition. Il faudra préciser le mode de construction. Ainsi, il s'agira de préciser pour les prépositions qui admettent comme complément une sous-phrase, quelle est la distribution de *ce que* (à *ce que*, de *ce que*, en *ce que*, sur *ce que*, etc.) et de *que* (*après que*, *avant que*, *depuis que*, *dès que*, etc.) ou de signaler l'apparition de *de* devant l'infinitif complément d'*avant* et l'exclusion de cet élément dans les autres cas. Il en va de même pour les noms ; il convient en particulier de détailler la distribution des noms dépourvus de déterminant, en contraste avec celle des groupes nominaux déterminés, comme il ressort des exemples²² suivants :

- 3) Elle a retrouvé le texte *par* hasard
- 4) Elle a retrouvé le texte *par* un hasard extraordinaire
- 5) Elle a retrouvé le texte *par* le hasard le plus étonnant.

De plus, comme le montrent les exemples ci-dessus, il ne peut être établi de combinatoire ni pour la classe des prépositions, ni pour chaque préposition particulière, mais elle doit être décrite séparément pour les divers emplois. Sur ce point, les prépositions se comportent comme les membres d'autres classes majeures, car, pour les verbes, prototypes des lexèmes

²⁰ MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

²¹ BORILLO A. (1998). *L'espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.

²² Exemples de L. Melis (2003)

constructeurs, la valence ne se détermine ni au niveau de la classe, ni au niveau des lexèmes, mais en relation avec les emplois (voir Melis²³ 2003 : 18, et Riéger²⁴ et al. 1994 : 216-217).

Deux autres remarques doivent être rappelées. Il importe en premier lieu de souligner que dans le couple formé de la préposition et du complément, c'est bien la préposition qui sélectionne, et en second lieu, d'attirer l'attention sur certains items lexicaux, habituellement considérés comme des prépositions, mais dépourvus de ce pouvoir de construction ; c'est ce que Melis L²⁵. (2003) appelle prépositions a-sélectives. Ceci est le cas de *sauf*, d'*excepté* et de quelques autres termes analogues.

2. Le complément de la préposition est-il obligatoire ?

La logique fait qu'une préposition sert, en principe, à introduire un complément dans la phrase ; toutefois, les grammairiens signalent que de nombreuses prépositions peuvent apparaître, dans certaines circonstances, sans leur complément.

Si on écarte les cas particuliers, nous pouvons dire, comme le mentionne Mélis²⁶ (2003), que pour cette absence du complément, il y a lieu de signaler trois cas selon que le complément peut être reconstitué à partir du contexte ; à partir des informations que la préposition livre quant à ses compléments potentiels ou à partir des informations lexicales fournies par la préposition et les termes dont elle dépend.

D'abord, le complément peut être récupérable dans le contexte, dans ce cas la préposition introduit une anaphore ou un déictique zéro comme c'est illustré dans les exemples suivants :

- 6) Es-tu en faveur de cette proposition ou *contre* ?
- 7) la balle roule et il court *après*
- 8) Lance-là juste *après*
- 9) Montez devant et descendez *derrière* (panneau dans un bus).

Là, nous devons rappeler que le *lexique grammaire* du LADL considère les prépositions dans les constructions ci-dessus comme étant en emploi adverbial.

²³ MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

²⁴ RIEGEL M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

²⁵ MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

²⁶ Ibid.

Le complément absent peut également recevoir une valeur générale. Tout terme qui pourrait convenir peut être envisagé, comme dans la formule « c'est selon ». Ce type d'emploi est très rare vu que les prépositions ne fournissent qu'exceptionnellement des indications précises quant à la classe des compléments.

Enfin, l'absence du complément peut être le signe d'une interprétation spécifique comme c'est le cas en (e), qui appartient au français régional du Nord :

10) Il a laissé la porte *contre*.

L'absence de complément laisse entendre que la porte n'est ni ouverte, ni fermée, mais qu'elle touche le cadre sans qu'elle soit entièrement close. L'interprétation est conditionnée par la présence du verbe et du nom *porte*.

3. La cohésion du groupe prépositionnel

En syntaxe du français, la cohésion de la préposition et de son complément est forte. Elle est telle qu'aucun élément extérieur ne peut être mis en relation avec le complément au-delà de la barrière que constitue la préposition et qui lui confère le statut d'une île. Pour illustrer cette thèse, Melis²⁷ (2003) nous donne l'exemple des pronoms *dont* et *en* qui ne peuvent être rattachés aux compléments des prépositions *de* et *à* dans les phrases inacceptables suivantes :

11) Cet homme, je m'en souviens de la couleur des cheveux

12) Ta chambre dont j'ai donné un coup de fer aux rideaux.

Cela dit, il existe toutefois quelques cas où cette cohésion semble être affectée, mais qui restent très loin de remettre en cause cette idée de cohésion du groupe, car isolés et peu probants. En voici un exemple:

13) le livre dont je me souviens de la couleur.

Le français moins soutenu admet certaines structures de ce genre où *dont* est mis en relation avec le complément d'une préposition.

²⁷ MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

Il convient aussi de mentionner des structures coordonnées qui contiennent un adjectif unique à relier au complément de chaque préposition :

14) on a trouvé des traces sous l'armoire et dans les placards du salon.

Ou encore les exemples de Kayne (1977, cité Melis 2003) : il s'agit d'adjectifs liés aux compléments de la préposition dative :

15) Ces femmes à qui j'ai parlé à toutes.

4. La préposition comme tête du groupe prépositionnel

Comme déjà mentionné dans les propriétés principales habituellement attribuées à la préposition (voir §1), la préposition sélectionne bel et bien un complément dont elle détermine la construction et avec lequel elle forme un groupe à cohésion forte. Ce qui confirme que la préposition est bien la tête du GP. Cette constatation peut se confirmer par un autre argument qui fait que la préposition peut recevoir un spécificateur de degré, qui comme tout marqueur de degré, vient s'insérer à gauche :

16) Il pénètre presque/ loin/ à peine dans la maison

17) Elle est arrivée juste avant/ après moi

Le complément n'est toutefois pas nécessairement un GN tel que mentionné par Le Goffic²⁸ (1993) et Grevisse-Goosse, (1993, cité Melis 2003). Selon Melis L.²⁹, toute catégorie majeure à l'exception des structures dont la tête est un verbe fini, peut servir de complément à la préposition. Et cela contrairement à ce que pensent d'autres auteurs tels que Riegel et al.³⁰ (1994) qui maintiennent la primauté des compléments nominaux et traitent les autres cas comme des équivalents du groupe nominal. Cette variation s'observe également pour la complémentation du nom, du verbe et de la phrase. En plus, le complément connaît une réalisation zéro sous des conditions qui sont parallèles à celles que l'on observe dans le cas du verbe.

²⁸ LE GOFFIC P. (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

²⁹ MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

³⁰ RIEGEL M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Enfin, certaines prépositions peuvent connaître d'autres usages. Un usage a-sélectif³¹ de certaines prépositions a, d'une part été mis en évidence et, d'autre part, un emploi à double complément a été défini.

II) Le groupe prépositionnel dans sa relation avec le verbe

Il est communément admis que les grammairiens se sont mis d'accord sur le fait que c'est la tête externe qui sélectionne la préposition et que son complément n'est pas soumis à une sélection directe, mais tout au plus à une sélection indirecte par l'intermédiaire de la tête prépositionnelle. Dès lors, il importe de préciser certains mécanismes qui assurent la mise en relation de la préposition avec la tête externe à laquelle elle se rattache, en particulier les mécanismes de sélection.

1. Les trois modes de sélection de la préposition :

Si la préposition est la tête d'un groupe prépositionnelle, il en reste que c'est elle qui est sélectionnée lors de l'intégration du groupe dans la structure globale. Selon Melis (2003)³², cette sélection se fait selon trois modes distincts qui peuvent être illustrés par les exemples³³ suivants :

18) *Selon* la météo, des averses violentes perturberont la circulation *pendant* plusieurs jours *dans* la région de Toulouse

19) Pierre compte *sur* ses amis

20) L'église *de* Quévilly a été classée monument historique

Dans l'exemple (18), les prépositions semblent s'intégrer dans la phrase en vertu de leurs propriétés sémantiques et syntaxiques intrinsèques et des facteurs situés au niveau de la structure matrice. Ces facteurs témoignent d'un processus de sélection sur des bases

³¹ Usage a-sélectif.

³² MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

³³ Exemples de L. Melis (2003).

syntactico-sémantiques. L'exemple (19) illustre un processus de sélection différent. La préposition *sur* est tributaire de la présence du verbe *compter*; il s'agit d'un mode de sélection lexical. En (20) enfin, la sélection de la préposition *de* est plutôt liée à des contraintes d'ordre structurel ; un complément du nom doit, sous certaines conditions, être introduit par *de*.

1.1. Le mode de sélection syntactico-sémantique

Ce mode de sélection peut être remarqué dans les emplois dits libres des prépositions, c'est-à-dire comme tête d'un complément accessoire, dit circonstanciel (adverbial selon Gross M.), ou d'un adjectif du nom. Dans le cas des compléments qui viennent s'intégrer à la phrase, le facteur sélectionnant est une caractéristique générale de son architecture comme l'aspect, le temps ou la modalité. Ainsi pour qu'une préposition puisse intégrer le GP dont elle est la tête dans la matrice, il faut qu'elle soit compatible avec les contraintes que celle-ci impose et qui font référence à sa structure et à ses propriétés sémantiques. Cette compatibilité se calcule non par référence à la préposition, mais par référence à la valeur du GP obtenu de manière compositionnelle à partir de la préposition et de son complément (Pour plus de détails, voir Melis 2003, p 27)³⁴.

1.2. Le mode de sélection lexical

Ce mode de sélection est à associer au phénomène des prépositions dites fixes accompagnant certains verbes, noms et adjectifs (Melis L. 2003³⁵, Gardes Tamine³⁶, 1990, A. Desnoyers³⁷, 1996) ou certaines combinaisons d'un verbe support et d'une séquence non verbale. Le choix de la préposition est spécifique :

- a. Compter *sur*, emprunter *à*, parler *de*, penser *à*, etc.
- b. Attitude *envers* ; haine *pour* ; modification *par*, etc.
- c. Avoir confiance *en* ; faire confiance *à*, etc.

³⁴ MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

³⁵ *ibid.*

³⁶ GARDES-TAMINE J. (1990). *Lagammaire, 2/Syntaxe*, Paris, Armand Colin.

³⁷ DESNOYERS A. (1996). « Le *à-de-par* de la préposition », *Correspondance*, volume 2, Numéro 1.

Dans les exemples ci-dessus, la fixation de la préposition rend sa composante sémantique moins saillante sans pour cela signifier qu'elle est totalement absente. D'ailleurs, certaines têtes lexicales admettent plus d'une préposition et cette variation est significative. Pour ce cas précis, trois éventualités se présentent :

- les prépositions admises sont des contraires : voter *pour* ou *contre*.
- Les prépositions introduisent une différence mineure : le verbe *parler*, quand il se combine avec *à* donne l'impression que la communication est unilatérale, c'est à dire à sens unique, par exemple : « je vais parler *au* directeur » (c'est-à-dire je vais lui dire quelque chose). Tandis que lorsqu'il se combine avec la préposition *avec*, il donnera l'impression que la communication est partagée, par exemple : « j'ai parlé *avec* le directeur » (c'est-à-dire : j'ai eu un entretien avec lui).
- Les prépositions sont différenciées en fonction du sens global de la préposition : croire *à*/ croire *en* ; compter *sur*/ compter *avec*, etc.

Cela dit, il est à noter également que l'auteur (Melis L. 2003)³⁸ affirme l'existence de cas intermédiaires entre la sélection lexicale et la sélection sur des bases syntactico-sémantiques et donc entre les cas où la préposition est attirée par le verbe recteur et ceux où elle forme un bloc avec son complément.

1.3. Le mode de sélection structurel

Ce mode de sélection est connu surtout dans le domaine de la complémentation nominale. Divers linguistes avancent l'hypothèse qu'un nom ne peut recevoir de complément que par l'intermédiaire d'une préposition, en particulier *de*. Cette préposition n'est pas spécifique, elle n'est pas non plus significative, sa seule raison d'être est apparemment d'ordre structurel ; elle est là juste pour combler un vide syntaxique et indiquer qu'il existe une relation qui va du complément à la tête nominale, de telle sorte que le complément spécifie ou particularise la tête (Bartning 1993, cité Melis L. 2003).

Une telle analyse ne convient certes pas à l'ensemble des compléments du nom, mais elle peut néanmoins convenir à certains types de CN tels que ceux qui commutent avec les

³⁸ MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

déterminants possessifs et aux séquences du type *N de N_i*, proches des noms composés comme *salle de bains, sac de toilettes, etc.*

Nous mentionnons, entre autres, qu'il existe aussi le mode de sélection des prépositions a-sélectives tel que *sauf, à l'exception de*, que nous considérons comme des cas très limités qui intéressent peu notre étude qui se focalise essentiellement sur les propriétés typiques des prépositions usuelles et leurs emplois par des apprenants en F.L.E.

2. Complément obligatoire du verbe ou complément facultatif?

Dans son article de 1990, Gross M. (1990)³⁹, fait très bien la distinction entre le complément du verbe au sens propre du terme et ce qu'il appelle les compléments adverbiaux (traditionnellement circonstanciels). Et étant donné que l'élaboration de notre corpus ainsi que son analyse et sa description sont étroitement liés à ces notions, il était impératif de les mettre au clair.

2.1. La phrase élémentaire

Par phrase élémentaire, nous entendons dire la phrase constituée d'éléments de base indispensables à la construction d'une structure syntaxique cohérente et ayant un sens. C'est la phrase qui se construit autour du verbe noyau de toute structure syntaxique élémentaire. Les phrases qui peuvent en découler ne seraient en fait que des transformations que cette dernière aurait à subir. Le verbe bien évidemment appelle des arguments dont les compléments spécifiques. Et ce sont, justement, ces compléments spécifiques qui nous intéressent dans le cadre de notre étude.

Gross M.⁴⁰ (1990, P.90) dira à ce propos : « *Lors de la construction du lexique-grammaire du français, la notion de phrase élémentaire a dû être précisée : il a fallu séparer les compléments que l'on retenait comme spécifiques du verbe de ceux que l'on considérait comme des adjonctions introduites pour des opérations générales* ».

³⁹ Gross M. (1990). La caractérisation des adverbes dans un lexique-grammaire. In: Langue française, n°86, 1990. Sur les compléments circonstanciels. pp. 90-102; doi : 10.3406/lfr.1990.5796

http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_86_1_5796

⁴⁰ Ibid.

2.2. Complément essentiel ou adverbial ?

Maurice Gross qualifie les compléments spécifiques du verbe de compléments essentiels. Pour ce qui est de ce cas de figure, il parle de compléments directs ou à préposition « zéro », et de compléments indirects prépositionnels. En fait, deux propriétés ont motivé son choix :

- Ces types de compléments entrent dans des transformations de type élémentaire (Z.S. Harris, 1964, 1968 cités Gross M. 1990) : ils sont en général sources de pronoms préverbaux (Ppv), et sont impliqués dans des opérations comme le passif, la réflexivation, la symétrie, des conversions, des inversions, le causatif, etc.

- Ils acceptent également des complétives (*Qu P, ce QU P*).

De plus, ces compléments devraient répondre aux interrogatifs *qui, que* ou *quoi* sans répondre aux adverbes interrogatifs *comment, où*, etc.

Selon Gross M., il existe d'autres compléments prépositionnels qui ont des caractéristiques voisines. On observe des objets indirects en *sur*⁴¹:

21) Max table *sur* la venue de Luc

*Max table

Sur quoi Max table-t-il ?

*(où + Comment) Max table-t-il ?

Avec *insister* ce complément n'est pas obligatoire :

22) Max insiste *sur* la venue de Luc

Max insiste

Sur quoi Max insiste-t-il ?

Insister sera néanmoins classé avec *tabler*, car on a considéré qu'il prenait le même complément en *sur*.

⁴¹ Exemples de Gross M. (1990).

Il classera également comme complément essentiel certains compléments en *par* comme celui du verbe *remplacer* :

23) Max a remplacé le lit *par* un banc

Par quoi Max a-t-il remplacé le lit ?

*(où + Comment) Max a-t-il remplacé le lit ?

Les compléments symétriques en *avec*, souvent obligatoires (A. Borillo, 1971, cité Gross M. 1990⁴²) sont également considérés comme tels⁴³ :

24) Max a comparé le lit *avec* le banc

= Max a comparé le lit et le banc

Avec quoi Max a-t-il comparé le lit ?

* (Où + Comment) Max a-t-il comparé le lit ?

Toutefois, l'ensemble de compléments ainsi défini ne suffit pas à couvrir la notion de complément essentiel.

Il existe en effet des compléments répondant aux adverbes interrogatifs et qui sont obligatoires⁴⁴ :

25) Luc va *dans* sa chambre

*Luc va

Où va Luc ?

26) Le montage se comporte bien

*Le montage se comporte

⁴² Gross M. (1990). La caractérisation des adverbes dans un lexique-grammaire. In: Langue française, n°86, 1990. Sur les compléments circonstanciels. pp. 90-102; doi : 10.3406/lfr.1990.5796
http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_86_1_5796

⁴³ Exemples de Gross M. (1990).

⁴⁴ Ibid.

Comment se comporte le montage ?

27) Max a mis la réunion à dix heures

* Max a mis la réunion

Quand Max a-t-il mis la réunion ?

Certains compléments de lieu ont également été retenus comme compléments obligatoires par le LADL, et ce bien qu'ils partagent beaucoup de propriétés avec les compléments facultatifs. Par exemple, le complément de lieu obligatoire du verbe *aller* est associé à une proposition infinitive locative :

28) Max va travailler *dans* sa chambre

Où va Max ?

Travailler *dans* sa chambre

Cette propriété s'observe avec d'autres verbes tels que *monter*, mais dont le complément de lieu est facultatif :

29) Max monte *dans* chambre

Max monte

Où Max monte-t-il ?

Dans sa chambre

Travailler *dans* sa chambre.

2.3. Difficultés de classement et ambiguïté entre les compléments

Maurice Gross (1990)⁴⁵ quand il discute certains exemples de phrases simples comportant des compléments prépositionnels, affirme qu'il est souvent difficile de décider s'ils sont essentiels (c'est-à-dire : ils sont partie intégrante d'une phrase élémentaire) ou circonstanciels.

⁴⁵ Gross M. (1990). La caractérisation des adverbes dans un lexique-grammaire. In: Langue Française, n°86, 1990. Sur les compléments circonstanciels. pp. 90-102; doi : 10.3406/lfr.1990.5796 http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_86_1_5796

Pour cela, il nous invite à considérer les phrases suivantes qui ont la structure *NO V NI Prép N2* :

30) Max mange son steak *avec* une fourchette

31) Max mange sa soupe *dans* une tasse.

Les compléments prépositionnels de ces phrases sont facultatifs et peuvent, de ce fait, être qualifiés de circonstanciels :

- on pourrait les appeler respectivement compléments d'instruments (ou instrumentaux), ou de moyen, au moins dans l'exemple (30),
- ils répondent au pronom (adverbe) interrogatif comment :

Comment Max mange-t-il son steak ?

Avec une fourchette

Comment Max mange-t-il sa soupe ?

Dans une tasse.

Toutefois, ces mêmes compléments ont un lien avec le complément direct du verbe. Dans (30) on a une contrainte distributionnelle entre *NI* et *N2* qui apparaît bien quand on commute les substantifs comme dans :

32) ?Max mange son steak (*avec* une cuillère + *dans* une tasse)

33) ?Max mange sa soupe *avec* une fourchette.

Dans (31), on a la relation entre *NI* et *N2* :

Sa soupe est *dans* une tasse

Identique à la relation observée avec *mettre* :

34) Max a mis sa soupe *dans* une tasse.

Or, dans cette dernière phrase, le deuxième complément est obligatoire, donc il est considéré comme faisant partie intégrante de la phrase élémentaire. Dans la phrase parallèle (30), le

complément *dans une tasse* pourrait donc également être qualifié de complément essentiel (Guillet et, Leclère, 1990)⁴⁶.

Dans les phrases synonymes :

35) Luc a atteint la ville, Luc a quitté la ville

36) Luc est arrivé à la ville, Luc est parti *de* la ville

les compléments sont de natures grammaticales différentes : objets directs dans (35), circonstanciels dans (36) ; pourtant, ils sont sémantiquement identiques.

Autres exemples avec la structure *NO V NI prép N* :

37) Max a cuit les légumes à la vapeur, au gril, au four, à la poêle, à la cocotte, à l'huile, au beurre.

Le complément *Prép N.*, est figé où le nom ne peut pas être modifié :

38) *Max a cuit les légumes à la vapeur abondante.

Ce complément est facultatif. Il répond à la question en *comment* et doit donc être considéré comme circonstanciel de manière. Pourtant ce complément est essentiel dans le sens où, lorsqu'il est appliqué à la partie *NO V NI*, il rend spécifique l'opération de cuisson, au point que les phrases en (37) peuvent être considérées comme ayant toutes des sens distincts. Ce point de vue est supporté par les relations de fusion (M. Gross, 1975⁴⁷) :

39) Max a cuit les légumes *au* gril

= Max a grillé les légumes

40) Max a cuit les légumes à la poêle

Max a poêlé les légumes

où les *Prép NO* sont transformés en verbes principaux.

III) Les domaines d'emploi de la préposition

⁴⁶ GUILLET A. et LECLERE Ch. (1990). La structure des phrases simples en français. III Verbes à complément direct et complément locatif, Genève. Droz.

⁴⁷ Gross M. (1975). Méthodes en syntaxe. Paris, Hermann, 412 p.

La plupart des articles consacrés aux prépositions majeures dans les dictionnaires adoptent la tripartition *espace-temps-notion* avec la primauté du domaine spatial (qui s'illustre parfaitement dans les travaux d'A. Borillo, 1998⁴⁸). D'ailleurs, dans les dictionnaires, l'emploi spatial d'une préposition est généralement le premier sens à présenter, parfois c'est la seule explication qu'on donne d'une préposition. Ainsi, l'article *sur* est-il structuré dans le T.L.F⁴⁹. en quatre rubriques ; les deux premières sont intitulés *domaine spatial*, la troisième, *emploitemporel* et la quatrième, *domainenotionnel* ou figuré. Le détail de l'organisation peut toutefois varier d'un dictionnaire à l'autre.

Là-dessus, nous devons toutefois noter que, le lexique-grammaire du LADL, préfère pour ces domaines d'emplois de la préposition, les appellations d'emploi *locatif*, *locatif métaphorique*, *temporel*, et *abstrait*. Une appellation avec laquelle nous adhérons le plus étant donné son objectivité, sa systémativité et son caractère formel qui lève toute forme d'ambiguïté.

1. Les prépositions en emplois locatifs

La plupart des linguistes accordent aux emplois locatifs des prépositions une position imminente dans leurs études. Pour se rendre compte de cela, nous n'avons qu'à voir les travaux de A. Borillo (1998⁵⁰, 2001⁵¹) et ceux de P. Cadiot⁵² (2002) et bien d'autres auteurs. Il est communément admis que les prépositions les plus typiques et les plus fréquentes sont les prépositions de lieu. De nombreux auteurs posent en outre, que leurs autres emplois⁵³ sont d'une manière ou d'une autre liés à leurs emplois locatifs.

Notre objectif, à travers ce paragraphe, n'est pas de présenter en détail les prépositions en emploi spatial, il est en fait plus modeste : il s'agit de présenter les caractéristiques les plus typiques des emplois spatiaux de certaines prépositions.

⁴⁸BORILLO A. (1998). L'espace et son expression en français, Paris, Ophrys.

⁴⁹ Trésor de la Langue Française informatisé. Diffusé par l'ATILF (CNRS, Nancy) et Consultable sur le site <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

⁵⁰BORILLO A. (1998). L'espace et son expression en français, Paris, Ophrys.

⁵¹ BORILLO A. (2001). « Il y a préposition et préposition », TL 42-43, pp. 141-155.

⁵² CADIOT P. (2002). « Schémas et motifs en sémantique prépositionnelle : vers une description renouvelée des prépositions dites spatiales », TL 44, pp. 9-24.

⁵³ Les autres emplois prépositionnels dérivés des emplois locatifs sont souvent qualifiés d'emplois figurés. Le lexique-grammaire du LADL les qualifie d'emplois locatifs métaphoriques.

Sur ce sujet, nous partageons pleinement les propos de Melis⁵⁴ (2003) qui considère que la préposition intervient dans une opération de repérage spatial ou de localisation dont les termes seront décrits ci-dessous :

1.1. Le site, la cible et la relation de localisation

En linguistique française, c'est Vandeloise⁵⁵ (1986) qui parla la première des notions de *site* et de *cible*, après, cette appellation a été reprise par les différents linguistes travaillant sur les prépositions. L'auteur considère que l'opération de localisation à laquelle participe le GP implique deux entités : un localisateur et un localisé ; le premier, elle l'appellera *site* et le second *cible*. Ainsi, dans l'exemple (21) ci-dessous, « *l'école des beaux-arts* » est-il la cible, et le complément de la préposition « *Alger* » est le site. La cible est localisée par rapport au site :

41) L'école des beaux-arts est à Alger.

1.1.1. Le site :

Comme il apparaît dans l'exemple (21), le site doit être doté de propriétés spatiales qui facilitent son repérage et autorisent son exploitation dans la relation de localisation⁵⁶. On peut distinguer trois types de syntagmes pouvant servir de site : les GN comportant un nom doté de propriétés spatiales, les groupes qui renvoient à une activité se déroulant nécessairement dans un lieu, et les groupes indiquant des distances.

1.1.2. La cible :

Les structures simples de la forme retenue à l'exemple (21), révèle à première vue, des caractères semblables entre le site et la cible, ce qui n'est pas toujours le cas comme il ressort des exemples⁵⁷ suivants :

⁵⁴ MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

⁵⁵ VANDELOISE Cl. (1986). *L'espace en français*, Paris, le seuil.

⁵⁶ Nous verrons, plus haut, dans la partie pratique comment les propriétés spatiales du site sont-elles déterminantes quant au choix de la préposition appropriée.

⁵⁷ Exemples de Melis (2003).

42) La balle a touché la victime à l'épaule

43) Les enfants mangent à l'école

44) A Londres, la direction discutera du projet avec les banques

Dans les trois cas dessus-cités, la cible n'est pas un lieu directement associé à la référence d'un GN donné (*la balle, les enfants, la direction*), mais elle implique une portion plus vaste de l'énoncé. En (22), la cible est le lieu d'impact de la balle. En (23), le lieu où mangent les enfants ; en (24), le lieu de discussion future entre la direction et les banquiers. La détermination de la cible passe dès lors par la structure syntaxique. Elle est le lieu associé à la situation qu'évoque la structure sur laquelle porte, en termes syntaxiques, le site. En plus, les contraintes lexico grammaticales imposées par le verbe interviennent ; en remplaçant « manger » par « penser » en (23) par exemple, il ne sera plus question de localisation. L'asymétrie entre le site et la cible est cruciale car il ne s'agit pas simplement de décrire des rapports spatiaux entre deux lieux ou entre deux objets, mais de situer une partie de la scène globale qui prend forme dans une structure linguistique par rapport à un lieu, et cette scène comporte non seulement des lieux, mais également des procès et des rapports qui ne relèvent pas de la localisation telle que l'inscription dans le temps en (24).

Ces contraintes d'ordre linguistique rejoignent des contraintes d'ordre cognitif selon lesquelles le site est préférentiellement un lieu ou un objet accessible à la perception, doté d'une position stable alors que la cible est un objet qui n'est pas associé de manière typique à un lieu donné comme le signale, entre autres, Vandeloise⁵⁸ (1986) qui oppose énoncés naturels comme en (25) aux énoncés moins vraisemblables ou qui nécessitent un contexte très spécifique (26) :

⁵⁸ VANDELOISE Cl. (1986). *L'espace en français*, Paris, le seuil.

45) Le professeur est près du bureau.

46) Le bureau est près du professeur.

1.1.3. La relation de localisation entre le lieu et son corrélat (*le site et la cible*)

La relation de localisation rapporte la cible au site ; elle peut s'exprimer de manières diverses comme le montre A. Borillo⁵⁹ (1998), et où les prépositions jouent un rôle éminent.

Trois types de propriétés géométriques ont été avancés pour structurer la représentation de l'espace. Ainsi, la description du sens des prépositions dans leurs emplois locatifs se trouve-t-elle étroitement dépendante. Ces propriétés concernent la granularité, le système de coordonnées et la distance entre les objets dans ce système. Il reste que cette représentation n'est pas pour cela mathématique ou objective au sens du terme ; elle est beaucoup plus liée à l'expérience. Un rôle éminent est réservé au corps, à sa position verticale, à l'asymétrie face/dos et à la latéralisation.

La granularité concerne le nombre de dimensions mise en œuvre pour structurer l'espace : un espace à deux ou à trois dimensions serait déterminant quant au choix de la « bonne préposition »⁶⁰. Les coordonnées, elles, concernent plutôt le repérage des dimensions dans l'espace activé qui se fait en fonction d'un point de référence. Le dernier type de propriétés concerne la distance entre deux points dans le système de coordonnées.

A cet effet, Borillo A.⁶¹ (1998) nous parle de deux types de prépositions locatives : prépositions topologiques et prépositions projectives. Lorsque la position de la cible est définie indirectement par rapport à celle du site, la préposition est projective. Quand la localisation se fait de manière directe, la préposition est appelée topologique.

⁵⁹ BORILLO A. (1998). L'espace et son expression en français, Paris, Ophrys.

⁶⁰ Nous allons voir dans la partie pratique que beaucoup de cas de concurrence entre prépositions sont liés à cet aspect.

⁶¹ BORILLO A. (1998). L'espace et son expression en français, Paris, Ophrys.

1.2. Flexibilité des emplois locatifs

Par flexibilité nous voulons rendre compte des nuances qui affectent le sens des prépositions dans certains contextes. Ainsi, la propriété contact n'implique –t-elle pas nécessairement le contact effectif, comme il ressort des exemples de Melis⁶² (2003) :

47) Le fauve bondit *sur* sa proie

48) Il se penche *sur* le bureau.

Ici, le contact est potentiel, il n'est pas effectif.

Dans d'autres cas, comme dans les exemples (29 et 30)⁶³, les distinctions de granularité semblent être annulées alors que l'inclusion et le contact sont maintenus :

49) Il se promène *dans* la campagne.

50) Le givre *sur* la branche.

Ou encore l'exemple (31), où le contact est annulé, avec maintien de la configuration du site comme une surface :

51) Les rapaces planent *sur* la ville.

1.3 Emplois locatifs statiques et emplois dynamiques de la préposition

Nous ne pouvons terminer avec les emplois locatifs sans parler de l'opposition entre localisation statique et localisation dynamique évoqués par A. Borillo⁶⁴ (1998). A cet effet, elle parle de propriétés statiques et de propriétés dynamiques des prépositions en emploi spatial. Aussi, divise-t-elle les quelques 250 prépositions « spatiales » en deux catégories : la première renferme les prépositions qu'elle qualifie de positionnelles (ex : *dans, à, sur, chez, au fond de, devant, près de, etc.*) et les prépositions contextuellement dynamiques, tandis que la deuxième, renferme les prépositions intrinsèquement dynamiques (ex : *de, jusque, vers, en direction de, etc.*).

⁶²MELIS L. (2003). La préposition en français, Paris. Ophrys, 2003.

⁶³ Exemples de Borillo A. (1998).

⁶⁴ BORILLO A. (1998). L'espace et son expression en français, Paris, Ophrys.

Les prépositions positionnelles, elles, rendent compte de positions fixes entre des entités qui peuvent être des objets ou des lieux et sont à distinguer des prépositions dynamiques qui rendent compte des relations dynamiques du déplacement et par là même se définissent en termes de point de départ, de parcours, de destination, etc.

Quant aux prépositions contextuellement dynamiques, il s'agit en réalité de prépositions positionnelles, mais qui peuvent, sous la même forme, exprimer une relation dynamique lorsqu'elles sont utilisées avec un verbe de déplacement comme il ressort des exemples⁶⁵ suivants :

52) Il va à la campagne/ il séjourne à la campagne

53) Il était *chez* son ami/ il se précipita *chez* son ami.

2. Les emplois prépositionnels non locatifs

Outre le domaine d'emploi locatif des prépositions, il est communément admis que beaucoup d'auteurs et de dictionnaires parlent également de deux autres domaines d'emploi prépositionnels qui sont le domaine temporel et le domaine notionnel ou figuré. Ce dernier étant pour le LADL, divisé en domaine abstrait et domaine locatif métaphorique.

2.1. La préposition en emploi temporel

D'après Melis⁶⁶ (2003), en emploi temporel, le fonctionnement des prépositions partage un certain nombre de caractéristiques avec celui des prépositions en emploi spatial. La plus importante est que la préposition participe à l'établissement d'une relation de repérage ou de localisation temporelle et qu'il est donc possible de distinguer cible, site comme il ressort de l'exemple suivant :

54) Je l'ai rencontré *pendant* les vacances.

La préposition situe une cible « *larencontre* » par rapport à un site temporel, « *lesvacances* ». Cette opération de repérage se fait en fonction de plusieurs types d'informations. Dans un cas comme l'exemple (34), le repérage temporel est le produit de l'interaction de la cible, qui

⁶⁵ Exemples de Borillo A. (1998).

⁶⁶ MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

renvoie à une portion, non localisée de l'axe temporel, de l'interprétation temporelle du tiroir verbal- le passé composé situant tant le site que les autres composants dans le passé relativement au maintenant énonciatif- et de la préposition qui offre au moins deux indications : la coïncidence de la cible et du site et la configuration de celui-ci comme un intervalle clos dans lequel l'intervalle associé à la cible est inclus.

2.2. La préposition en emploi abstrait ou notionnel

Il est courant de distinguer, outre les domaines spatial et temporel, un troisième domaine communément appelé domaine abstrait ou notionnel. Sans vouloir entrer dans les détails – qui seront peut-être plus intéressants dans un ouvrage consacré à l'étude des propriétés sémantiques des prépositions –, nous devons dire que les contours et l'autonomie de ce domaine sont moins évidents que les deux précédents. Ainsi le T.L.F⁶⁷. considère-t-il que l'ensemble des emplois qualifiés d'abstrait est à rattacher par figure à des emplois plus basiques.

IV) Préposition et charge sémantique :

Selon Melis L. (2003)⁶⁸ et bien d'autres linguistes, il est très difficile, voire impossible, de cerner avec précision le sens des prépositions et cela pour trois raisons essentielles : il faut en premier lieu tenir compte de la distribution fort large caractérisant la plupart des prépositions ; les interprétations qui naissent dans cette grande variété de contextes d'apparition sont fort variées ce qui poserait le problème de l'unité de sens. Il convient, en second lieu, de tenir compte du caractère relationnel des prépositions, de ce fait, le contexte intervient de manière cruciale dans la construction de l'interprétation, au point qu'il est souvent difficile de déterminer l'apport propre de la préposition. Dès lors, une question se pose : la préposition a-t-elle une signification hors contexte ? Et si oui, comment celle-ci interagit-elle avec les données contextuelles ? Enfin, il reste la question de savoir comment interagit le rôle syntaxique joué par la préposition avec la signification.

Vu le rôle des prépositions en tant qu'éléments de relation, tant au niveau syntaxique que sémantique, leur haute fréquence et leur distribution fort large, la description sémantique des

⁶⁷Trésor de la Langue Française informatisé. Diffusé par l'ATILF (CNRS, Nancy) et consultable sur le site <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

⁶⁸MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

prépositions pose de nombreux problèmes. Pour mettre en évidence les diverses questions qui surgissent à ce sujet, nous allons prendre le cas de la préposition *sur* que Melis L.⁶⁹ a utilisée comme modèle dans le chapitre consacré à la sémantique des prépositions dans Melis (2003)⁷⁰. Il voit que l'analyse de la pratique lexicographique est le moyen le plus approprié pour rendre compte de ce genre de problèmes. A cet effet, il prend pour point de départ, l'article que consacre le T.L.F⁷¹ à la préposition *sur*. Cela nous permettra de soulever un ensemble de problèmes et de questions auxquels toute réflexion sur la description sémantique d'une préposition doit faire face.

V) Les prépositions dites vides ou incolores :

L'ensemble des linguistes qualifient de vides ou d'incolores certaines prépositions telles que *à*, *de* ou encore *en*. Dès lors, une question cruciale se pose : une préposition est-elle significative ? Là-dessus, il convient de faire deux observations : la première concerne le caractère absolu ou relatif de la distinction *prépositions vides/ prépositions pleines*. Les études révèlent que cette opposition est graduelle. *De* serait ainsi plus incolore que *à*, qui précéderait sur l'échelle *en*, suivie à son tour de prépositions semi vides telles que *pour* ou *sur*, alors que des prépositions comme *chez*, *malgré* ou *selon* occuperaient l'autre bout de l'échelle sur le continuum.

La seconde observation concerne l'interprétation du terme vide et partant la définition des conditions de reconnaissance. Selon Melis L.⁷² (2003), l'on peut retenir quatre types de définitions. Une préposition est vide si son apparition est conditionnée par la syntaxe et uniquement par celle-ci ; elle est vide si son interprétation peut être entièrement déduite des données contextuelles ; elle est enfin vide si son sens est très abstrait ou général.

⁶⁹Ibid.

⁷⁰ Ibid.

⁷¹*Trésor de la Langue Française informatisé*. Diffusé par l'ATILF (CNRS, Nancy) et consultable sur le site <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

⁷² MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

Conclusion

Quelque détaillé que puisse paraître ce chapitre, il ne représente en réalité qu'un rapide survol, à haute altitude, des principales propriétés accordées aux prépositions et aux groupes prépositionnels en français ainsi que les diverses questions qui s'y rapportent.

A travers les descriptions données dans les différents paragraphes, nous découvrons, tout de suite la complexité du système prépositionnel du français. Une complexité dont témoigne l'abondance des exceptions et des irrégularités et qui constitue souvent un obstacle difficile à franchir pour les apprenants en F.L.E, en particulier, quand il s'agit d'apprenants dont la langue maternelle ne présente pas de liens de parenté avec le français.

Notre étude, qui se fixe comme objectif l'étude des emplois prépositionnels erronés des apprenants Algériens en F.L.E., se trouve dans l'obligation d'inclure ces notions qui nous seront d'un grand apport pour l'explication des erreurs lors de la phase expérimentale.

CHAPITRE II

***Le lexique-grammaire* du LADL et la description syntaxique des langues naturelles**

Introduction

Dans toute étude linguistique, il est primordial de bien préciser le cadre théorique dans lequel cette dernière vient s'inscrire. Cela évitera au chercheur (ainsi qu'à l'ensemble de la communauté scientifique) de compromettre l'intelligibilité de son raisonnement et par là, la valeur scientifique même de son travail.

Etant donné cela, il était indispensable de commencer par préciser et justifier le bien fondé de nos choix théoriques. Donc, comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction, nous devons rappeler que nous avons choisi comme cadre théorique pour la description de la grammaire du français ainsi que celle de l'arabe (par élargissement), les *lexiques-grammaires* issues de la mouvance linguistique de M. Gross et de son laboratoire le LADL⁷³. Notre choix est motivé par le fait que, à l'heure actuelle des choses, le *lexique-grammaire* réalisé dans le cadre du LADL s'avère être le modèle le plus fiable en matière de description syntaxique étant donné son exhaustivité, son caractère systématique et la rigueur dont il témoigne. Nicolas Ruwet (1969)⁷⁴, en parlant de l'ouvrage de Gross *grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*, disait : « (...) *Ce livre constitue la première application d'envergure, à un large fragment de la grammaire française, des théories transformationnelles de Harris et de Chomsky. C'est sans doute, à la fois, la meilleure étude scientifique qui ait été faite du français, et en même temps une des meilleures et des plus fouillées descriptions concrètes d'une langue dans le cadre transformationnel (l'étude récente de Rosenbaum (1967, cité par Ruwet N. 1969), qui couvre le même domaine pour l'anglais, est beaucoup moins détaillée).* ».⁷⁵

C'est une approche de la grammaire qui nous permettra, non seulement de comprendre le comportement syntaxique des différentes unités lexicales du français (ou d'une langue donnée) - et la relation que puisse avoir la structure syntaxique d'une construction avec le sens qu'elle génère -, mais, à un autre égard, il servira également d'outil d'analyse précieux

⁷³ Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique fondé par M. Gross vers la fin de 1967. Il avait pour tâche de départ de concevoir des dictionnaires syntaxiques pouvant servir au traitement automatique des langues naturelles (M. Gross étant lui-même informaticien de formation). Et par là, avoir des applications en matière de traduction, des applications didactiques, etc.

⁷⁴ Ruwet N. (1969). « M. Gross, Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe ». In *Langue française. N°1*, pp. 115-119.

⁷⁵ Cela s'applique également à ses disciples et collaborateurs au sein de LADL étant donné l'exhaustivité, la systématisme et la rigueur que M. Gross exigeait dans l'analyse.

dans notre tentative d'amorcer une description foncièrement linguistique, systématique et, du fait, objective de la grammaire de l'arabe et de son système prépositionnel.

Les études qui ont été menées par M. Gross, ses disciples et ses collaborateurs dans le cadre du LADL qui visaient une description exhaustive, systématique et purement linguistique de toute la grammaire du français, ont marqué, en fait, l'avènement d'une nouvelle ère en linguistique. De par la taxonomie classificatoire rigoureuse qu'elles adoptent – se démarquant ainsi des approches à caractère inductif – et la pertinence des critères retenus pour la description, elles nous permettent de décrire de manière formelle et exhaustive les différentes structures syntaxiques (par le biais des *propriétés définitoires* des tables, Boons Guillet et Leclère ⁷⁶1976 a,b) possibles en français⁷⁷ et ce pour l'intégralité des unités lexicales de la langue. On y tient compte des classes distributionnelles, les transformations acceptées par les constructions à décrire ainsi que les traits lexico-sémantiques des unités lexicales qu'elles mettent en interaction. Théoriquement, on y travaille sur une *compétence/performance* maximales d'un locuteur natif du français. Parlant de ce caractère exhaustif, Tolone Elsa⁷⁸ (2012, p. 154) dira à ce propos que « *Actuellement, pour le français, nous disposons de 67 tables (et donc classes) de verbes distributionnels simples, la catégorie la mieux décrite, 81 tables de noms prédicatifs simples et composés, 69 tables d'expressions figées (principalement verbales et adjectivales) et 32 tables d'adverbes (adverbes en -ment et locutions adverbiales). Le nombre d'entrées est d'environ 13 800 pour les verbes distributionnels, 14 200 pour les noms prédicatifs, 39 600 pour les expressions figées et de 10 400 pour les adverbes.* ».

I) La langue conçue comme un lexique-grammaire

Ce que nous pouvons considérer comme révolutionnaire dans cette approche laborieuse⁷⁹ de M. Gross (et le LADL) est le fait qu'ils soient arrivés à nous démontrer que la

⁷⁶Boons Jean-Paul, Guillet Alain, Leclère Christian (1976a). La Structure des phrases simples en français. I : Constructions intransitives. Droz, Genève.

Boons Jean-Paul, Guillet Alain, Leclère Christian (1976b). La Structure des phrases simples en français. II : classe des constructions transitives, rapport de recherches du LADL. Université Paris 7, Paris.

⁷⁷Cela s'appliquera bien évidemment à toutes les langues naturelles dont l'arabe.

⁷⁸Talone E. (2012). Maintenance du Lexique-Grammaire ; Formules définitoires et arbre de classement. In TAL, volume 52- N°3/2012, PP. 153-190.

⁷⁹ La classification portait dans un premier temps sur la totalité des constructions que pourraient avoir les verbes (Gross 1968 et 1975, Boons et ali. 1976 a, b, Guillet et Leclère 1990) français qui avoisine les cinq mille verbes. Puis, elle a été élargie aux autres parties du discours, les noms prédicatifs (J. Labelle 1974, J. Giry-Schneider 1978, 1987 ; A. Meunier 1981 ; G. Gross 1989 ; R. Vivès 1983 ; D. De Négroni-Peyre 1978), les adjectif (L.

langue n'est pas simplement des unités lexicales dotés de sens qu'on met en relation syntaxiquement, mais qu'elle fonctionne plutôt comme étant un *lexique-grammaire*, où chaque unité lexicale (disons un verbe par exemple) trouve sa place dans des structures syntaxiques bien déterminés obéissant à des critères classificatoires pertinents et rigoureux (des critères qui vont déterminer par la suite les propriétés définitoires des tables).

1. Le lexique-grammaire : une nouvelle conception de « la langue-système »

A notre humble avis, cette approche proposée par Gross M et son laboratoire, est venue confirmer la conception saussurienne qui fait que la langue soit un système basé sur des oppositions qui génèrent du sens. Toutefois, elle a poussé le concept « oppositions » à l'extrême de sorte que même pour ce qui était communément admis comme entité se trouve à son tour nuancés en oppositions encore plus fines.

En fait, ce que nous considérons traditionnellement comme étant une même et une seule unité lexicale se trouve ainsi dédoublé, voire multipliée en plusieurs entrées dans les tables, selon les structures classificatoires dans lesquelles elle est acceptée. Cela fait que les unités qui traditionnellement - en se fiant à notre seule intuition (souvent par synonymie ou similitudes morphologiques) - étaient considérées comme ayant le même comportement linguistique (transitivité, les transformations possibles, etc.) se trouvent ainsi syntaxiquement réparties sur différentes tables selon les structures syntaxiques qui les accepteraient dans leurs matrices⁸⁰.

M. Piot⁸¹, dans son article de (2003, p. 152), a bien illustré cela quand elle affirmait que « (...) les «lexiques-grammaires» ou dictionnaires syntaxiques du français qui ont été construits pour les principales parties du discours (verbes, adjectifs, noms, adverbes, conjonctions, etc.) tentent de caractériser les items lexicaux (les mots) par l'ensemble des propriétés syntaxiques qui leur sont associées (tous les types de phrases dans

Picabia 1978, A. Meunier 1981, M. Meylan 1995), les adverbes (C. Molinier 1982 ; M. Gross 1986), et les conjonctions (M. Piot 1978, 1995).

⁸⁰ Ce terme emprunté aux mathématiques n'a rien de métaphorique, car les tables du LADL fonctionnent bel et bien comme étant des matrices binaires où les lignes représentent les unités lexicales retenues (dans une table donnée) et les colonnes représentent les différents traits (les différentes modifications secondaires que pourrait tolérer la construction définitoire de la table pour certaines de ses entrées) compatibles ou non avec l'item lexical en question dans la construction.

⁸¹PIOT M.(2003). « Le LADL de M. Gross et l'entreprise du 'lexique-grammaire' : la première lexicale en France et dans le monde ». In *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, N°113, 2003, fascicule 2, pp. 151-163.

lesquelles ils sont susceptibles de figurer). De ce fait, les unités de sens ne sont pas les mots mais les phrases élémentaires. ».

HELMY IBRAHIM A⁸². (2003, p. 102) verse dans le même sens en soutenant que « *la langue fonctionne comme un lexique-grammaire et c'est une triple erreur théorique, méthodologique et pratique d'avoir des niveaux d'analyse distincts, pour ne pas dire indépendants, du lexique, de la syntaxe et de la sémantique. [...] et il n'existe pas de règles grammaticales totalement indépendantes des particularités lexicales des unités auxquelles elles s'appliquent. Le lexique-grammaire recouvre donc à la fois une conception de la langue et un programme pour l'analyser* ».

Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette nouvelle approche de la grammaire, serait la parfaite illustration de la conception saussurienne qui fait que la langue soit un système où tout se tient⁸³. Une notion sur laquelle toutes les mouvances linguistiques peuvent être d'accord. Toutefois, le *lexique-grammaire*, qui est bâti sur les fondements instaurés par des théories linguistiques modernes (entre autres, grammaire générative/ transformationnelle et grammaire distributionnelle.), a poussé l'analyse de ce système à son extrême en vue de l'explorer dans ses moindres détails.

2. Une approche basée foncièrement sur la description syntaxique

A un autre égard, le fait que cette grammaire soit basée d'abord et surtout sur la syntaxe (de manière systématique et rigoureuse au point de la perfection) que peuvent avoir les différentes parties du discours lui a assuré des critères de classification formels et sûrs, et du coup, infaillibles. Si nous prenions, par exemple, les tables consacrées aux verbes, une simple lecture de ces dernières, nous met à l'évidence que ce n'est qu'en définissant les différentes structures syntaxiques dans lesquelles un verbe puisse apparaître que puissent être résolus des problèmes du genre polysémie ou ambiguïté. Ces différentes occurrences sont appelées les constructions définitoires des tables du LADL. Par exemple, prenons le cas du verbe *monter* :

⁸²HELMY IBRAHIM A. (2003). Le cadre du lexique-Grammaire. *Linx* [en ligne], 48 | 2003, mise en ligne le 01 octobre 2003. URL : <http://linx.revues.org/219>; DOI: 10.4000/linx.219.

⁸³DE SAUSSURE F. (1972, 2002). *Cours de linguistique générale*, Bejaïa, Editions Talantikit.

- 1) Max *monte* se reposer. Table 2
- 2) Luc *Monte* à la gare prendre un train. Table 3
- 3) Cet acteur *monte* en (notoriété +grade). Table 31H
- 4) La route *monte* fort. Table 31R
- 5) Max a *monté* un mur dans son jardin. Table 32A
- 6) L'étalon *monte* la jument. Table 32H
- 7) Max *monte* (un pur-sang +une monture rétive). Table 32R3
- 8) Max *monte* à (une échelle +un arbre +un mât). Table 33
- 9) Max *monte* dans le bateau. Table 35L
- 10) Max *monte* de 1000 Frs sur son concurrent. 35RR
- 11) Max est *monté* avec Ida. Table 35S
- 12) Les chaussettes montent au genou. Table 35ST
- 13) Max monte le tesson (et +avec +sur) la mortaise. Table 36SL
- 14) Max *monte* l'anneau d'un diamant. Table 37M4
- 15) Max *monte* l'anneau sur un diamant. Table 38L
- 16) Max *monte* (l'échelle +la côte). Table 38L1
- 17) Max *monte* (son ménage +ses cousins) en vaisselle. Table 38R

Les exemples ci-dessus (dont chacun appartient à une table verbale du *lexique grammair*e), nous permettent, il n'y a plus clair, de voir combien le verbe *monter* puisse avoir d'emplois. En d'autres termes ; combien de structures syntaxiques peuvent accepter le verbe *monter* dans leurs matrices. Ils nous font voir aussi les différents sémantismes que ce dernier puisse avoir. A vrai dire, les différents emplois du verbe *monter* ainsi que les sens qu'il peut potentiellement véhiculer, selon la structure, font que nous ayons en réalité plusieurs variétés du verbe *monter* ; en d'autres termes, nous avons plusieurs verbes bien distincts mais qui donnent l'apparence de n'en faire qu'un seul (des verbes homonymes selon M. Gross). Voilà ce qui est original dans cette manière d'aborder la grammaire.

Cela dit, nous devrions rappeler que dans cette grammaire, c'est la syntaxe qui est au service de la sémantique. En d'autres termes, c'est les contraintes combinatoires du verbe qui lui donnent du sens et non pas l'inverse, de manière à ce que, à chaque fois qu'on a des

contraintes combinatoires différentes –arguments différents pour le verbe (selon la nature du N_0 *sujet* par exemple, la nature du N_1 *complément du verbe*, etc.) -, on aura un sémantisme différent de ce dernier au sein du sens général de la phrase.

Donc, la particularité du *lexique-grammaire* c'est que, en plus de son exhaustivité (il comprend toutes les parties du discours : noms prédicatifs, verbes, adjectifs, adverbes, etc.), il adopte une approche globale de la description linguistique de la langue. En d'autres termes, il fait la description de toutes les structures syntaxiques possibles pourvu qu'elles aient un sens et qu'elles soient attestées par l'usage des locuteurs natifs du français.

II) Le lexique-grammaire et la grammaire de l'arabe

Ce que nous devrions savoir c'est que le *lexique-grammaire*, ce travail taxonomique audacieux du point de vue logistique et qui est toujours en cours d'enrichissement et de développement, sert aujourd'hui de feuille de route à tous les linguistes voulant travailler sur *les lexique-grammaires* de leurs propres langues maternelles.

1. La grammaire de l'arabe entre la logique et la sémantique

La grammaire de l'arabe qui, sous l'emprise de la tradition grammaticale arabophone classique, influencée beaucoup plus par la philosophie du langage que par la linguistique moderne, a souvent été analysée du point de vue du sens. Cela a créé une forte confusion entre ce qui relève du lexico-sémantique d'une part et ce qui relève du morphosyntaxique, d'autre part.

Cette description qui est basée beaucoup plus sur des conceptions logiques et se focalise principalement sur le sens des mots et de la phrase, confère ainsi à l'aspect syntaxique un rôle secondaire, voire même accessoire. Dès lors, nous avons jugé qu'il en va de notre devoir scientifique de contribuer à éclaircir certaines ambiguïtés dans l'analyse syntaxique de l'arabe et celle des prépositions en particulier. Cela nous permettra de mieux analyser le comportement linguistique des locuteurs arabophones en FLE.

A titre d'exemple, ce qui est linguistiquement admis en arabe comme *complément du verbe* a toujours été défini – dans la tradition grammaticale arabe - par rapport à la relation logique

qu'il entretient avec l'agent du procès⁸⁴ (*el-faa'il*, littéralement en français: *lefaiseur*). Ainsi un *complément objet du verbe* est qualifié *Mafôul-bih* (littéralement : *fait de lui*). Il dépendra plutôt du *sujet* que du *verbe* car il est considéré comme étant la cible de l'action (procès) réalisée par *el-faa'il* (sujet-agent du procès). Le complément indirect du verbe introduit par *à* (datif) quant à lui, est qualifié *Mafôul li ajlih* (littéralement : *fait pour lui*), c'est-à-dire, au profit de qui *el-faa'il* (sujet-agent) a réalisé son action. Le verbe lui-même n'est qu'un intermédiaire entre le *sujet* et "son" *complément*. Dans cette optique, le verbe ne fait que traduire *le faire* du *sujet-agent* (le faiseur). D'ailleurs, en arabe, le mot *verbe* (*fi'el*) par définition signifie « *le faire* ». Vraisemblablement, c'est ce qui a fait que la grammaire traditionnelle arabe (scolaire principalement) soit en quelque sorte centrée sur « *le faire* ». Ainsi, tous les verbes arabes seront considérés comme étant une certaine forme de « *faire* ».

2. Pour une description de la grammaire de l'arabe selon le modèle du lexique grammaire

Etant donné les avantages que nous assure le lexique-grammaire en matière de description syntaxique des langues, il nous est paru incontournable de le prendre comme cadre théorique de référence aussi bien pour l'analyse des emplois prépositionnels en français chez les locuteurs non-natifs que pour la description des emplois prépositionnels de l'arabe. Le *lexique-grammaire* représente également un moyen aussi fiable que clair sur lequel nous pouvons nous baser dans la description des formes acceptables ou attestées en matière d'emplois de prépositions en français. Dans une deuxième étape, et comme nous travaillons sur la question de l'interférence des structures de l'arabe sur les emplois prépositionnels en français chez des locuteurs arabophones, nous allons procéder d'une manière similaire pour décrire le comportement syntaxique des unités lexicales de l'arabe en vue de pouvoir les comparer par la suite et en tirer des explications sur la manière dont les structures de LM se trouvent projetées dans les productions (et verbalisations) des locuteurs non-natifs en LC, le FLE en l'occurrence.

De par les différentes manipulations (effacement, déplacement, insertion [modificateurs, adverbes, etc.]) / et ou transformations (passivation, pronominalisation, emploi de

⁸⁴ Le mot arabe « *Fi'el* » (verbe) veut dire « *le faire* ». Ainsi, tous les verbes arabes (*af'âl* au pluriel) sont considérés comme étant des « *faïres* » ; c'est-à-dire des actions qui peuvent bien évidemment être concrètes ou abstraites.

complétives, etc.) que nous allons effectuer sur des constructions de l'arabe, nous allons pouvoir mieux décrire le fonctionnement de sa grammaire.

III) Description du lexique-grammaire du LADL

Le lexique-grammaire est divisé en plusieurs sous-catégories dont chacune est consacrée à une classe lexicale majeure (parties du discours). Ainsi nous avons le lexique-grammaire des verbes ; des noms prédicatifs, des adverbes, des adjectifs, des conjonctions, etc. Toutefois, les verbes sont la classe qui s'est accaparé du plus grand intérêt étant donné que c'était le point de départ des descriptions syntaxiques du laboratoire LADL, de plus, leur statut d'élément central dans la phrase élémentaire en a fait un item qui est très récurrent dans les descriptions syntaxiques des constructions.

Selon LECLERE CH. (1990)⁸⁵, le *lexique-grammaire* peut être présenté comme étant un dictionnaire syntaxique⁸⁶ où les données sont classées de manière systématique avec le souci primordial de réduire au maximum la part de l'arbitraire souvent présente dans ce genre d'entreprises.

1. Organisation des lexiques-grammaires

Les lexiques-grammaires du LADL sont organisés en tables dont chacune regroupe les éléments du lexique qui ont un fonctionnement comparable (constructions types, distribution des actants, sémantique). Chaque table a une construction définitoire qui détermine quels verbes comprendre et aussi avec quels arguments (actants) ils peuvent se combiner. Par exemple : la table 35L (locatif) a pour construction définitoire de base : N_0V $LOC N_1$. Où N_1 est un lieu (non scénique) en relation avec N_0 son corrélat. LOC est la préposition qui exprime la relation de localisation. Comme illustration, nous avons la construction :

⁸⁵ LECLERE CH. (1990). Organisation du lexique-grammaire des verbes français. In: Langue française, n°87, 1990. Dictionnaires électroniques du français. pp. 112-122; doi : 10.3406/lfr.1990.6333
http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_87_1_6333

⁸⁶ En effet, le but ultime du LADL c'est de concevoir un dictionnaire syntaxique électronique qui contiendrait des entrées par toutes les unités lexicales de la langue. Il est baptisé le système DELA (Dictionnaires Electroniques du LADL).

4) *Paul aboutit à Dijon.*

2. Le lexique-grammaire des verbes

Après avoir vu l'organisation globale du lexique-grammaire, nous devrions préciser en amont que, dans le cadre de la présente étude, nous allons nous focaliser uniquement sur la description du *lexique-grammaire* des verbes étant donné que c'est là notre objet principal d'étude car, faut-il le rappeler, nous ne retenons pour les besoins de l'analyse que les compléments prépositionnels dits essentiels selon M. Gross⁸⁷ (1990). Ainsi, nous avons érudé de parler des compléments de phrase qui n'entrent d'ailleurs pas dans la constitution de la phrase élémentaire selon M. Gross étant donné qu'ils ne sont que des adjonctions, et du fait, ils ne sont pas essentiels à la description de la phrase élémentaire (M. Gross 1990, p 90). A cela, il faut rajouter leur caractère imprévisible, leur hétérogénéité et l'étendue du corpus qu'une telle entreprise nécessitera.

Toutefois, il faudrait noter que M. Gross retient malgré tout parmi les compléments essentiels certains cas problématiques qui, même s'ils désignent des circonstances, ils restent tout de même obligatoires pour le sens de la phrase. Des cas tels que :

2) *Luc va dans sa chambre*⁸⁸

1') **Luc va*

2) *Max a mis la réunion à dix heures*

2') **Max a mis*

Il retient même certains cas de compléments facultatifs tels:

3) *Max monte dans sa chambre*

3') *Max monte*

Pour mener à bien l'entreprise de décrire les tables verbales du lexique-grammaire, nous n'avons pas trouvé mieux que le travail de Leclère Ch⁸⁹. (1990), l'un des principaux

⁸⁷Gross Maurice (1990). La caractérisation des adverbes dans un lexique-grammaire. In: Langue française, n°86, 1990. Sur les compléments circonstanciels. pp. 90-102; doi : 10.3406/lfr.1990.5796

http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_86_1_5796

⁸⁸ Exemples de M. Gross (1990, p 91)

⁸⁹ LECLERE CH. (1990). Organisation du lexique-grammaire des verbes français. In: Langue française, n°87, 1990. Dictionnaires électroniques du français. pp. 112-122; doi : 10.3406/lfr.1990.6333

http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_87_1_6333

collaborateurs au sein du LADL qui a su, d'une manière aussi claire que synthétique, présenter l'organisation du *lexique-grammaire* des verbes du français.

IV) Les tables du LADL

Comme nous l'avons vu plus haut, les lexiques-grammaires propres à chaque partie du discours sont organisées sous formes de tables. Chaque table a sa propre construction définitoire de base et renferme un certain nombre d'items lexicaux qu'elle accepte dans sa matrice. Pour chacun des items, chaque emploi est considéré comme entrée dans la table. Nous disons cela parce qu'un même item (par exemple un verbe) peut avoir plusieurs entrées dans différentes tables en fonction des différentes structures qui l'acceptent.

1. Les entrées des tables

Pour Leclère Ch⁹⁰. et l'ensemble des chercheurs au sein du LADL, chaque entrée de table doit foncièrement comprendre :

- l'élément vedette (l'élément dont il est question).
- Une construction type considérée de cet élément.
- Des constructions associées à cette construction type (sous-structures, métaphores, etc.).

L'élément vedette n'est pas toujours un élément simple. Par exemple, pour les verbes, le LADL distingue :

- Verbe simple : où tous les éléments qui l'entourent ont des distributions variables. C'est le cas de *mettre* dans les emplois de la table (38LD) :

⁹⁰ Ibid.

- 5) *Luc met le livre sur la table*
- 6) *Paul met le stylo dans le cartable*⁹¹

- Verbe composé : il se trouve que dans de nombreux cas, on considère que le prédicat verbal est composé de plusieurs mots indissociables (verbe composé). Dans l'exemple qui suit, il n'y aurait pas de sens à étudier séparément *mettre* et *voile* pour décrire :

- 6) *Flo met les voiles.*

Ainsi, cette dernière expression entre dans une table d'expressions figées sous la forme *mettre les voiles*.

2. Les propriétés retenues pour la classification des tables du LADL

En vue de décrire de manière systématique et rigoureuse les tables, le LADL a adopté la méthode transformationnelle pour mettre à l'épreuve l'élément vedette à classer. Il s'agit de transformations que l'on opère sur la construction définitoire afin de déterminer quelles autres constructions sont-elles possibles pour l'item en question. De là, on a pu dégager des propriétés selon lesquelles les constructions seront répertoriées dans les tables.

Chaque table comprend un ensemble de propriétés (en colonne), et un codage en « + » et « - » précisant si l'élément a ou non cette propriété. Parlant de ces propriétés, l'auteur les divise en propriétés structurelles, propriétés de distribution, propriétés sémantiques et propriétés de constructions associées⁹².

2.1. Les propriétés structurelles des tables

Après avoir éliminé les compléments considérés comme non pertinents (nous avons déjà parlé plus haut de cette question de compléments essentiels et additionnels), les verbes seront classés selon les structures de leurs constructions les plus significatives. Ces constructions doivent être les plus complètes possibles (en d'autres termes : elles doivent contenir le plus de

⁹¹ Exemple personnel rajouté qui ne figure pas dans l'ouvrage de Leclère Ch. (1990).

⁹² Par souci de concision, et afin de ne pas trop embrouiller le lecteur de données théoriques trop poussées, nous avons décidé de faire l'impasse sur cette quatrième propriété.

compléments possible). Une construction plus simple sera considérée comme dérivée⁹³ et sera notée comme telle dans la même table. Si la construction dérivée est plutôt autonome, donc indépendante de la construction de base, elle sera classée dans une table à part entière et aura une entrée qui lui est propre. Pour illustrer cela, l'auteur nous propose les exemples⁹⁴ suivants :

- 7) *on a recouvert la table d'une nappe (No V N_i Prép N₂)*
- 8) *une nappe recouvre la table (No V N_i)*

La structure de (7) sert comme construction définitoire de la table (table 37), la construction (8) n'est que dérivée de la première, donc elle lui est accessoire et sera noté comme propriété (*No V N_i*) dans les tables (37).

Parmi les propriétés fondamentales qui ont été retenus par LADL pour la classification des tables, il y a la propriété de présence d'une complétive (*Qu P*). Les exemples avec le verbe *confier* illustrent très bien cela :

- 09) *Paul confie un secret à Marie*
- 10) *Paul confie à Marie que Max est parti*

Etant donné que le verbe *confier* en (10) accepte une complétive (*Qu P*), il sera classé dans la table à complétives (table 9). La construction (09) sera considérée comme dérivée de (10) et sera notée comme telle. Par contre, la phrase :

- 11) *Luc confie un paquet à Max*

Ne peut être dérivée d'une phrase à complétive et sera de ce fait classée dans une table à construction nominale (table 36 DT).

Dans le tableau qui suit (fig.1), on nous présente les structures types qui régissent la classification des tableaux:

⁹³ A condition que soient connues et décrites les opérations de dérivation en question.

⁹⁴ Exemples de Leclère Ch. (1990)

Structures	Tables ⁹⁵
<i>N0 V</i>	CADV, 31x
<i>N0 V N1</i>	C1x, CAN, CDN, 4, 6, 32x
<i>N0 V Prép N1</i>	CP1, CPN, C5, CV, 1, 2, 5, 7, 8, 34L0, 35x (sauf 35RR)
<i>N0 V N1 Prép N2</i>	C7, C8, C1PNx, CNP2, C1P2, C6, CPQ, 3, 9, 10, 11, 12, 13,16, 36x, 37x, 38x (sauf 38L et 38RR), 39
<i>N0 V Prép N1 Prép N2</i>	C0, C0Q, CPP, 14, 15, 17, 18, 35RR
<i>N0 V N1 Prép N2 Prép N3</i>	CPPN, CPPQ, 38L, 38RR

(fig.1)

Dans chacune de ces structures, *N* peut être occupé par :

- Un substantif libre (tables de 31 à 39),
- Une complétive (table de 1 à 18),
- Le substantif contraint d'une expression figée (tables C).

Cela dit, concernant notre étude, et par souci de clarté étant donné l'ampleur du corpus, vu que l'objectif du présent travail n'est pas la description de toutes les tables du LADL (mais plutôt une présentation), nous allons nous focaliser beaucoup plus sur les tables des constructions nominales à verbe simple.

2.2. Les propriétés distributionnelles des tables

Étant donné qu'au sein du LADL, on considère que la structure seule reste insuffisante comme seul critère de classification (les classes seraient trop volumineuses et trop hétérogènes), on a ajouté des spécifications sur la nature des actants dans chacune des positions de la structure. En premier lieu, comme déjà dit, on distingue les verbes qui acceptent une complétive (*Qu P*) dans leur construction type. A cela, il fallait ajouter la

⁹⁵ Le signe *x* qui suit certains codes de tables indique qu'il existe plusieurs sous-tables qui en sont dérivées.

proposition infinitive dont on peut préciser le sujet : $V^1-inf W$ pour l'infinitive dont le sujet est N_1 de la phrase principale (W désigne une suite quelconque de compléments).

En plus de cela, il y a un deuxième critère : celui de spécifier la préposition à employer- les items qui nous intéressent le plus -. On distingue particulièrement (fig.2):

Préposition	Tables
<i>Prép = : à</i>	C7, 7, 9, 11, 14, 15, 33, 36DT, 36R
<i>Prép = : de</i>	C8, 8, 12, 13, 37E, 37Mx
<i>Prép = : Loc (locative)</i>	2, 3, 34L0, 35L, 35ST, 36SL, 38LH, 38LS, 38LD, 38L0, 38LR, 38L
<i>Prép = : avec (symétrique)</i>	35S, 36S
<i>Prép diverses</i>	CP1, CPN, C5, CV, C1PNx, CNP2, C1P2, C6, CPQ, C0, C0Q, CPP, CPPN, CPPQ, 1, 5, 10, 16, 17, 18, 35R, 38PL, 38R, 39, 35RR, 38RR.

(fig.2)

En guise d'illustration la combinaison de ces deux critères permet à titre d'exemple de distinguer les verbes *crier*, *employer* et *tendre* dans les emplois suivants :

12) Paul crie que tout va bien à Léa : $N_0 V Qu P à N_1$ (table 9)

13) Paul emploie Max à laver le sol : $N_0 V N_1$ (à ce que $P + V^1-inf W$) (table 11)

14) Paul tend un stylo à Marie : $N_0 V N_1 à N_2$ (table 36DT)

Outre les deux critères dessus-cités, il y a également un troisième critère distributionnel qui a été employé par le LADL. Il s'agit de la caractérisation des substantifs. Ces propriétés sont essentiellement les suivantes (fig.3):

$N = : N_{hum}$	Substantif humain ou animé (opposé à N_{-hum}) : tables 4, 31H, 32H, 36DT, 38LH.
$N = : N_{plur}$	Substantif pluriel (morphologiquement mais aussi sémantiquement tels que : la <i>foule</i>) : tables 32PL, 38PL.
$N = : N_{pc}$	Substantif partie du corps (tête, main, etc.) : tables 32CL, 38L0.
$N = : N_{concret}$	Comme son nom l'indique : table 32C.
$N = : V-n$	Substantif morphologiquement lié au verbe. Il peut être suffixé (<i>couvrir/couverture</i>) ou même interne (<i>gainer/gaine</i>) : tables 32CV,
$N = : N_{loc}$	Substantif locatif : tables 32L, 34L0, 38L0, 37E, 37Mx.
$N = : N_{contraint}$	Substantif contraint appartenant à une petite classe bien déterminée. Un représentant de la classe est mentionné dans la table 32R3.
$N = : C$	Substantif unique constituant un verbe composé avec des verbes primitifs (exemple : <i>mettre les voiles</i>) : toutes les tables de C.

(fig.3)

2.3. Les propriétés sémantiques des tables

Les propriétés sémantiques concernent explicitement l'interprétation sémantique du procès. Le tableau qui suit (fig.4) en synthétise l'essentiel:

$V = : V_{mvt}$	Verbes de mouvement : tables 2, 3.
<i>Actif/ Statique</i>	Précise l'interprétation de constructions locatives : tables 35L, 35ST.
$V = transformer en V-n$	Le verbe est paraphrasable par transformation en $V-n$: table 32CV.
$V = rendre Adj$	Le verbe peut être paraphrasé par Rendre Adjectif (<i>éclaircir =</i>

	<i>rendre clair</i>) ; table 32RA.
<i>NI = apparition</i>	Où l'objet direct apparaît au cours du procès : table 32A.
<i>V = mettre/enlever</i>	Le verbe peut être paraphrasé par <i>mettre</i> (ou <i>enlever</i>) dans des constructions où le locatif est en objet direct, ce qui place ce dernier en position prépositionnelle (<i>munir la porte d'un verrou = mettre un verrou à la porte.</i>) : tables 37E, 37M.
<i>Procès duel</i>	Elle sert à distinguer, dans des constructions en <i>avec</i> , celles qui sont symétriques (<i>Max mange avec Marie = Max et Marie mangent</i>) : tables 35S, 36S, 36SL.
<i>Datif</i>	Cette propriété caractérise les vrais verbes datifs (qui impliquent un échange entre deux humains : <i>offrir qqch à qqn</i>) : table 36DT.

(fig.4)

En guise de conclusion, l'auteur synthétise en affirmant que chaque entrée d'un verbe dans une table suppose :

- le verbe entre dans la ou les construction(s) définitionnelle(s) de la table ;
- il n'entre pas, avec le même sens, dans une construction plus complexe définitionnelle d'une autre table, prioritaire sur la première ;
- la construction considérée n'est pas une phrase dérivée. Si c'est le cas, c'est la phrase source qui est à considérer.

VI) Tableaux récapitulatifs illustrant la répartition des emplois verbaux (verbes) dans les tables

Après avoir examiné quelque six mille verbes (graphiquement différents), et après avoir séparé leurs emplois, le LADL a pu aboutir sur trente et une mille entrées différentes réparties sur quatre-vingt et une tables comme suit :

- 20000 phrases figées (à verbe composé) réparties dans 20 tables.
- 3000 verbes simples à constructions complétives répartis dans 18 tables.
- 8000 verbes simples à constructions nominales réparties dans 43 tables.

Afin de bien visualiser cela, Leclère Ch⁹⁶ (1990, pp. 118-121), a eu recours à des tableaux récapitulatifs aussi clairs que pratiques qui nous permettent très rapidement de se familiariser avec la conception du lexique-grammaire au sein du LADL. En ce qui nous concerne, c'est les constructions à compléments prépositionnels qui nous importent le plus, ainsi, il serait tout à fait compréhensible que nous fassions l'impasse sur les autres tables.⁹⁷

⁹⁶ LECLERE CH. (1990). Organisation du lexique-grammaire des verbes français. In: Langue française, n°87, 1990. Dictionnaires électroniques du français. pp. 112-122; doi : 10.3406/lfr.1990.6333
http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_87_1_6333

⁹⁷ Pour des raisons d'honnêteté et de fidélité au discours de l'auteur et afin de ne pas en compromettre l'intelligibilité, nous avons repris les tableaux récapitulatifs tels qu'ils avaient été cités par Leclère Ch (1990, pp. 118-121).

TABLES DE CONSTRUCTIONS INTRANSITIVES
 À UN COMPLÉMENT PRÉPOSITIONNEL

TABLE

(Effectif)

EXEMPLE

$N_0 V \text{ Prép } N_1$

$V = : U \text{ (modal)}$	$N_1 = : V^0 \text{-inf } W$	$N_0 U \text{ (Prép) } V \text{-inf } W$	1	(100):	<i>Paul commence à parler</i>	
$\text{Prép} = : \grave{a}$	$N_1 = : Qu P$	$N_0 V \grave{a} ce Qu P$	7	(150):	<i>Paul tient à ce que Max vienne</i>	
	$N_1 = : N_{hum} + N \text{-hum}$	$N_0 V \grave{a} N$	33	(130):	<i>Luc obéit à Léa</i>	
$\text{Prép} = : de$	$N_1 = : Qu P$	$N_0 V de ce Qu P$	8	(190):	<i>Paul profite de ce que Jean est parti</i>	
$\text{Prép} = : Loc$	$Loc N V \text{-inf } W$	$N_0 V \text{ (Loc } N) V^0 \text{-inf } W$	2	(190):	<i>Paul court (à l'épicerie) acheter du sel</i>	
	Stand./Croisé	$N_0 V Loc N_1 =$	$N_1 V de N_0$	34L0	(100):	<i>Cette ville grouille d'espions</i>
	Dynamique		$N_0 V Loc N_1$	35L	(200):	<i>Luc entre dans la salle</i>
	Statique		$N_0 V Loc N_1$	35ST	(120):	<i>Luc habite dans cette ville</i>
$\text{Prép} = : avec$	Symétrique	$N_0 \text{ et } N_1 V =$	$N_0 V avec N_1$	35S	(100):	<i>Luc flirte avec Léa</i>
Prép diverses	$N_1 = : C$	$N_0 V \text{ Prép } C_1$	CP1	(2 000):	<i>Flo charrie dans les bégonias</i>	
	$N_1 = : C de N$	$N_0 V \text{ Prép } (C de N)_1$	CPN	(350):	<i>Flo abonde dans le sens de Max</i>	
	$N_0 = : Qu P, N_1 = : C$	$Qu P V \text{ Prép } C_1$	C5	(200):	<i>Que Flo reste milite en sa faveur</i>	
	$V = : V \text{ Prép } V$	$N_0 V \text{ Prép } V W$	CV	(500):	<i>Flo est partie sans laisser d'adresse</i>	
	$N_0 = Il - Qu P V \text{ Prép } N_1 =$	$Il V \text{ Prép } N_1 Qu P$	5	(190):	<i>Il déplaît à Luc que Paul vienne</i>	
	Résiduel		$N_0 V \text{ Prép } N_1$	35R	(350):	<i>Luc proteste contre cette mesure</i>

(fig.5)

$V_0 V N_1 \text{ Prép } N_2$

Prép = : à	$N_1 = : C, N_2 = : Qu P$	$N_0 V C_1 \text{ à ce } Qu P$	C7	(150) : Paul a dit non à ce que Max reste
	$N_1 = : Qu P$	$N_0 V Qu P \text{ à } N_2$	9	(400) : Paul crie à Léa que tout est fini
	$N_2 = : Qu P$	$N_0 V N_1 \text{ à ce } Qu P$	11	(210) : Paul dresse Léa à tout ranger
	$N_2 = : Nhum$	$N_0 V N_1 \text{ à } N_2$	36DT	(210) : Luc offre des fleurs à Léa
	Résiduel	$N_0 V N_1 \text{ à } N_2$	36R	(70) : Luc conjugue le verbe au futur
Prép = : de	$N_1 = : C_1, N_2 = : Qu P$	$N_0 V C_1 \text{ de ce } Qu P$	C8	(320) : Flo se mord les doigts (de ce qu'elle est + d'être) restée
	$N_2 = : V^1 \cdot inf W$	$N_0 V N_1 \text{ de } V^1 \cdot inf W$	12	(70) : Paul apprécie (que Léa l'ait aidé + Léa de l'avoir aidé)
	$N_2 = : Qu P$	$N_0 V N_1 \text{ de ce } Qu P$	13	(160) : Paul informe Luc de ce que Léa arrive
	$V = \text{enlever}$	$N_0 V N_1 \text{ de } N_2$	37E	(230) : Luc débarrasse le salon de tous les meubles
	Procès non locatif	$N_0 V N_1 \text{ de } N_2$	37M1	(160) : On a taxé ces commerçants d'impôts trop lourds
	$N_2 = \text{trace}$	$N_0 V N_1 \text{ de } N_2$	37M2	(120) : Luc a hachuré la feuille de traits rouges
	$V = \text{mettre}$ Déformation	$N_0 V N_1 \text{ de } N_2$	37M3	(110) : Luc a labouré le terrain de profonds sillons
	$N_2 \text{ quelconque}$	$N_0 V N_1 \text{ de } N_2$	37M4	(120) : Luc a jonché le sol de papiers gras
	$N_2 = : N \text{ de } V\text{-}n$	$N_0 V N_1 \text{ de } N \text{ de } V\text{-}n$	37M5	(150) : On a goudronné la route d'une épaisse couche de goudron
	$N_2 = : V\text{-}n \text{ de } N$	$N_0 V N_1 \text{ de } V\text{-}n \text{ de } N$	37M6	(230) : Luc a gainé le fil d'une gaine de plastique rouge
Prép = : avec		$N_0 V N_1 (\text{à} + \text{avec} + \text{et}) N_2$	36S	(110) : Luc compare Max (à + avec + et) Louis

(fig.6)

$V_0 V N_1 \text{ Prép } N_2$

Prép = : Loc	Loc $N V\text{-inf } W$ —————	$N_0 V N_1 (Loc N) V\text{-inf } W$ —————	3	(50) : Paul envoie Luc (au village) faire le marché
	Prép = : avec —————	$N_0 V N_1 (Loc + avec + et) N_2$ —	36SL	(100) : Luc colle la fiche bleue (sur + avec + et) la fiche jaune
	$N_1 = : N_{hum}$ —————	$N_0 V N_1 Loc N_2$ —————	38LH	(190) : On a rapatrié Luc (de Goa + dans son pays)
	$N_2 = : N_{loc \text{ source}}$ ———	$N_0 V N_1 Loc N_2$ —————	38LS	(90) : Luc a ôté le livre du lit
	$N_2 = : N_{loc \text{ destin.}}$ ———	$N_0 V N_1 Loc N_2$ —————	38LD	(220) : Luc a déposé le paquet sur le divan
	$N_0 = : N_{loc}$ —————	$N_0 V N_1 (Loc N^0 pc)$ —————	38L0	(140) : Luc a inhalé le gaz (dans ses poumons)
Prép diverses	Résiduel —————	$N_0 V N_1 Loc N_2$ —————	38LR	(180) : Léa conserve son vin dans le grenier
	$N_1 = : C$ —————	$N_0 V C_1 \text{ Prép } N_2$ —————	C1PN	(2 200) : Flo a déchargé sa bile sur Max
	$N_2 = : C$ —————	$N_0 V N_1 \text{ Prép } C_2$ —————	CNP2	(1 800) : On a passé Franck par les armes
	$N_1 = : C, N_2 = : C$ ———	$N_0 V C_1 \text{ Prép } C_2$ —————	C1P2	(1 100) : Flo a mis de l'eau dans son vin
	$N_1 = : Qu P, N_2 = : C$ —	$N_0 V Qu P \text{ Prép } C_2$ —————	C6	(350) : Flo a pris du bon côté que Max reste
	$N_1 = : C, N_2 = : Qu P$ —	$N_0 V C_1 \text{ Prép } ce Qu P$ —————	CPQ	(370) : Flo fait mine de partir
	$N_1 = : Qu P$ —————	$N_0 V Qu P \text{ Prép } N_2$ —————	10	(210) : Ceci comporte pour Flo qu'elle doit partir tôt
	$N_1 \text{ et } N_2 = : Qu P$ ———	$N_0 V Qu P \text{ Prép } ce Qu P$ —————	16	(20) : Flo déduit de ce qu'il y a du désordre que Max est arrivé
	Prép $N_2 = : en N_{plur}$ —	$N_0 V N_1 en N_2$ —————	38PL	(90) : Luc a coupé le gâteau en trois parts
	Résiduel —————	$N_0 V N_1 \text{ Prép } N_2$ —————	38R	(250) : Luc a prévenu Max contre ces types
Prép = : E —————	$N_0 V N_1 N_2$ —————	39	(70) : On a élu Max président	

(fig.7)

N_0 V Prép N_1 Prép N_2

{	$N_0 = : C, N_1 \text{ et } N_2 \neq \text{Qu P}$ ———	N_0 V ((Prép) N_1) (Prép N_2) ———	C0	(1 500) : Ça barde. La moutarde monte au nez de Flo.
	$N_0 = : C, N_1 \text{ ou } N_2 = \text{Qu P}$ ———	N_0 V (Prép) Qu P (Prép N_2) ———	C0Q	(350) : Peu importe à Flo que Max parte
	$N_1 = : C, N_2 = : C$ ———	N_0 V Prép C_1 Prép C_2 ———	CPP	(250) : Flo tape du poing sur la table
	Prép $N_1 = : \text{à ce Qu P}$ ———	N_0 V à ce Qu P Prép N_2 ———	14	(80) : Cette règle équivaut pour Paul à ce que Léa soit élue
	Prép $N_1 = : \text{de ce Qu P}$ ———	N_0 V de ce Qu P Prép N_2 ———	15	(20) : Paul répond devant le juge de ce que Léa a fait
	$N_0 = : \text{Il}, N_1 = : \text{Qu P}$ ———	Il V Prép ce Qu P Prép N_2 ———	17	(20) : Il s'agit pour Paul que tout soit fini tôt
Résiduel ———	N_0 V Prép N_1 Prép N_2 ———	35RR	(30) : Léa change de voiture avec Luc	

N_0 V (Prép) N_1 Prép N_2 (pour) Qu P

18 (40) : Paul prétexte auprès de Luc que Léa est partie pour ne pas venir

N_0 V N_1 Prép N_2 Prép N_3

{	$N_1 = : C, N_2 = : C, N_3 = : C$ ———	N_0 V C_1 Prép C_2 Prép C_3 ———	CPPN	(400) : Flo se met le doigt dans l'œil jusqu'au coude
	$N_1 = : C, N_2 = : C, N_3 = : \text{Qu P}$ —	N_0 V C_1 Prép C_2 Prép ce Qu P ———	CPPQ	(230) : Flo rend grâce au Ciel de ce qu'elle a réussi
	$N_2 = \text{source}, N_3 = \text{destin.}$ ———	N_0 V N_1 Loc N_2 Loc N_3 ———	38L	(80) : Luc transvase le vin de la cuve dans le tonneau
	Résiduel ———	N_0 V N_1 Prép N_2 Prép N_3 ———	38RR	(20) : Luc protège le livre d'un carton contre la pluie

(fig.8)

Cela dit, nous devrions impérativement préciser en amont que pour ce qui est de la partie consacrée à la description de la syntaxe des emplois prépositionnels en français (voir chapitre III), et en vue de décrire – ne serait-ce que de manière sommaire – les tables ayant trait aux emplois prépositionnels, nous avons fait l’impasse sur les tables ayant trait aux expressions figées (les tables contenant C dans leur code) ainsi que les tables portant sur les structures ayant une complétive (*Qu P*) dans leur construction définitoire de base. Cela est justifié par le fait que ces structures-là auraient de faibles chances d’apparaître dans le discours des apprenants Algériens arabophone en FLE à un stade d’apprentissage qui n’est pas encore optimal⁹⁸.

Etant donné cela, nous allons nous focaliser sur les structures qui seraient le plus en relation avec notre objet d’étude. D’ailleurs, ce sont ces structures-là qui sont les plus récurrentes dans le discours et du coup, elles auraient plus de chance d’être produites par les locuteurs avec lesquels nous travaillons (à rappeler que nous travaillons sur les erreurs d’emplois prépositionnels chez les locuteurs arabophones Algériens).

Tout compte fait, il nous restera tout de même pas moins de trente-huit tables à décrire. Cela représente un peu plus de la moitié des tables consacrées aux verbes distributionnels (des verbes non-composés ou qui ne sont pas des verbes supports selon M. Gross).

Les tables que nous allons décrire seront réparties comme suit :

a) Constructions intransitives à complément prépositionnel :

- Constructions ayant la structure générique commune : $N_0 V (Prép +Loc) N_1$; tables⁹⁹ 33, 34L0, 35L, 35ST, 35S, 35R.
- Constructions ayant la structure : $N_0 V Prép N_1 Prép N_2$; table 35RR.

b) Constructions transitives à complément prépositionnel :

- Constructions ayant la structure : $N_0 V N_1 Prép N_2$; tables 32CV, 36DT, 37E, 37Mx(x06), 36S, 36L, 38LH, 38LS, 38LD, 38L0, 38LR, 38PL, 38R.

⁹⁸ La description de notre corpus d’étude viendrait confirmer cela plus haut.

⁹⁹ Les tables ne sont pas présentées dans l’ordre hiérarchique des chiffres qu’elles portent, mais plutôt suivant leurs spécificités structurelles, distributionnelles et sémantiques. D’ailleurs ces codes et numéros de tables ont souvent été modifiés selon les nouveautés qui apparaissent au sein du laboratoire LADL.

- Constructions ayant la structure : $N_0 V N_1 \text{ Prép } N_2 \text{ Prép } N_3$; tables 38L, 38RR.

c) Constructions transitives sans compléments prépositionnels : les tables 32 (excepté la table 32CV) et la table 39 (Prép = : E).

Conclusion

Cela dit, nous devrions impérativement préciser en amont que pour ce qui est du chapitre consacré à la description de la syntaxe des emplois prépositionnels en français, et en vue de décrire – ne serait-ce que de manière sommaire – les tables ayant trait aux emplois prépositionnels, nous avons fait l’impasse sur les tables ayant trait aux expressions figés (les tables contenant C dans leur code) ainsi que les tables portant sur les structures ayant une complétive (*Qu P*) dans leur construction définitoire de base. Cela est justifié par le fait que ces structures-là auraient de faibles chances d’apparaître dans le discours des apprenants Algériens arabophone en FLE à un stade d’apprentissage qui n’est pas encore optimal¹⁰⁰.

Etant donné cela, nous allons nous focaliser sur les structures qui seraient le plus en relation avec notre objet d’étude. D’ailleurs, ce sont ces structures-là qui sont les plus récurrentes dans le discours et du coup, elles auraient plus de chance d’être produites par les locuteurs avec lesquels nous travaillons (à rappeler que nous travaillons sur les erreurs d’emplois prépositionnels chez les locuteurs arabophones Algériens).

Tout compte fait, il nous restera tout de même pas moins de trente-huit tables à décrire. Cela représente un peu plus de la moitié des tables consacrées aux verbes distributionnels (des verbes non-composés ou qui ne sont pas des verbes supports selon M. Gross).

Les tables que nous allons décrire seront réparties comme suit :

a) Constructions intransitives à complément prépositionnel :

- Constructions ayant la structure générique commune : $N_0 V (Prép +Loc) N_1$; tables¹⁰¹ 33, 34L0, 35L, 35ST, 35S, 35R.
- Constructions ayant la structure : $N_0 V Prép N_1 Prép N_2$; table 35RR.

b) Constructions transitives à complément prépositionnel :

¹⁰⁰ La description de notre corpus d’étude viendrait confirmer cela plus haut.

¹⁰¹ Les tables ne sont pas présentées dans l’ordre hiérarchique des chiffres qu’elles portent, mais plutôt suivant leurs spécificités structurelles, distributionnelles et sémantiques. D’ailleurs ces codes et numéros de tables ont souvent été modifiés selon les nouveautés qui apparaissent au sein du laboratoire LADL.

- Constructions ayant la structure : $N_0 V N_1 \text{ Prép } N_2$; tables 32CV, 36DT, 37E, 37Mx(x06), 36S, 36L, 38LH, 38LS, 38LD, 38L0, 38LR, 38PL, 38R.
 - Constructions ayant la structure : $N_0 V N_1 \text{ Prép } N_2 \text{ Prép } N_3$; tables 38L, 38RR.
- c) Constructions transitives sans compléments prépositionnels : les tables 32 (excepté la table 32CV) et la table 39 (Prép = : E).

CHAPITRE III

Description des tables verbales du lexique-grammaire

Introduction

Selon Gross M. et Leclère Ch¹⁰²., les constructions définitives des emplois verbaux ont été classées - comme déjà mentionné - selon le type de complément que le verbe pourrait avoir. Du fait, nous avons eu trois grandes catégories fondamentales de tables : les tables ayant trait aux verbes acceptant un complément phrastique (de 01 à 19) - sur lesquelles nous allons faire l'impasse pour les raisons dessus-citées (voir Chapitre II, page précédente) - ; les tables des verbes intransitifs (tables 31, 33, 34 et 35) et enfin, les tables des verbes transitifs (tables 32, 36, 37, 38 et 39)¹⁰³.

I) Constructions ayant trait aux tables des verbes intransitifs non locatifs

L'appellation de *verbes intransitifs* a été donnée par Gross M. Et Leclère Ch¹⁰⁴ aux verbes dont l'emploi n'est pas défini par une construction à objet direct. Mais, Il peut, toutefois, s'agir de constructions à complément prépositionnel tels que:

- 14) *Paul obéit à son père*
- 15) *Paul opte pour la brandade de morue*

Ou de verbes sans complément définitionnel:

- 16) *Le blé pousse*
- 17) *Paul roupille*

La notion de "transitif indirect", largement utilisée dans les grammaires, n'a pas été retenue ici. Les auteurs jugent qu'elle était difficile à définir formellement de sorte qu'elle leur est apparue trop peu opératoire.

Nombre d'emplois verbaux intransitifs sont liés à des constructions transitives par des relations connues. C'est le cas par exemple des emplois pronominaux ou des emplois "neutres" (l'objet direct de l'emploi transitif peut être sujet d'un emploi intransitif) :

¹⁰²M. Gross et Ch. Leclère (2001). *Grolec.doc* (5 nov. 1995 + 15 nov.19 98 + 10 mars 2001).

¹⁰³ Idem.

¹⁰⁴ Idem.

18) *L'explosion désintègre la roche*
La roche se désintègre

19) *Paul tourne la roue*
La roue tourne

Ces emplois intransitifs sont considérés comme des sous-structures de transitifs (et notés comme tels dans les tables de transitifs). Ils ne figurent pas dans les tables d'intransitifs, sauf si le sous-emploi intransitif peut être considéré comme "autonome", c'est-à-dire qu'il présente des particularités syntaxiques et sémantiques qui en font un verbe singulier, qu'on ne peut lier à son homonyme transitif. Ainsi:

20) *Le parquet glisse* (31R)
21) *Luc a glissé de sa chaise* (35L)

Seront considérées comme les constructions définitionnelles de deux verbes *glisser* intransitifs, indépendantes du *glisser* transitif de:

22) *Paul a glissé la lettre dans la boîte* (38LD)

Lequel, a lui-même, une construction intransitive (*La lettre a glissé dans la boîte*) qui ne fait pas l'objet d'une entrée propre mais est codée en colonne dans la table transitive **38LD**.

De toutes façons, et pour plus de détails, les constructions intransitives sont minutieusement décrites dans *Boons-Guillet-Leclère* (1976a)¹⁰⁵.

1. Constructions des tables 31

Les verbes de cette table ont tous la construction générique de base : $N_0 V$; les différences seront plutôt au niveau de la nature lexico-sémantique de N_0 sujet du verbe.

1.1. Table 31I (*sujet II*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V$, avec $N_0 = il+ ça$.

Ils ne sont définis par aucun complément. Leur sujet très contraint (*il* ou *ça*) les rattache plutôt à la table des expressions verbales figés **C0**, dans laquelle ils figurent désormais.

¹⁰⁵BOONS Jean-Paul, GUILLET Alain, LECLERE Christian (1976a). La Structure des phrases simples en français. I : Constructions intransitives. Droz, Genève.

En somme, il s'agit essentiellement de verbes "météorologiques" tels que:

- 23) *Il pleut*
- 24) *Il tonne*

Auxquels ils rajoutent une petite classe d'expressions comme:

- 25) *Ça barde*
- 26) *Ça n'a pas raté*

Certaines constructions plus complexes (ou métaphoriques), liées à la forme de base des verbes météorologiques, y ont également été répertoriées:

- 27) *Le gel a gelé l'eau*
- 28) *Il pleut de grosses gouttes*
- 29) *Les critiques pleuvent sur Paul*

1.2. Table 31H (sujet humain)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V$, avec $N_0 = : N \text{ hum}$ obligatoire.

Ils sont définis par leur particularité d'avoir un sujet humain mais sans qu'ils aient un complément spécifique. Ils décrivent surtout des activités "humaines", abstraites ou concrètes. Certains compléments non essentiels, mais caractéristiques de petites sous-classes intéressantes, y ont été toutefois notés:

- 30) *Paul (boite + titube) (E + vers la porte) (locatif "directionnel")*
- 31) *Paul (bêtifie + se gourre) (E + sur ce point) ("domaine")*

Ainsi que certaines distributions particulières qui donnent lieu à des emplois métaphoriques.

1.3. Table 31R (*Résiduel*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V$

Selon Gross M. et Leclère Ch.¹⁰⁶, cette table regroupe tous les verbes intransitifs qui ne nécessitent pas un complément essentiel, et dont le sujet n'est ni obligatoirement humain (*voir* table 31H), ni impersonnel (*voir* table 31I).

Cette table, qui a été qualifiée de Résiduelle par excellence, ne présente aucune homogénéité sémantique. Elle contient des emplois aussi variés que:

- 32) *L'affaire périclité*
- 33) *L'appareil fonctionne*
- 34) *Le pantalon de Paul tirebouchonne*
- 35) *Le blé pousse*
- 36) *La bière mousse*

Il y est souvent question d'emplois intransitifs "autonomes" de verbes répertoriés par ailleurs dans d'autres tables:

- 37) *Ce disque gratte*
- 38) *Cette couleur gueule*

2. Constructions de la table33

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V$ à N_1 .

Ils sont caractérisés par un complément à N non locatif (*voir* table 35L pour les locatifs).

Les compléments que les verbes de cette table puissent avoir ne définissent pas une classe sémantiquement homogène, comme en témoignent les entrées multiples de verbes comme *jouer* ou *obéir* :

- 39) *Paul joue au bridge*
- 40) *Paul joue à la roulette*
- 41) *Paul joue au petit chef*

¹⁰⁶M. Gross et Ch. Leclère (2001). *Grolec.doc* (5 nov. 1995 + 15 nov.19 98 + 10 mars 2001).

- 42) *Paul obéit à Marie*
 43) *Ce phénomène obéit à des lois compliquées*

A noter que la table 7 réunit les verbes de même construction avec $\dot{a} N =: \dot{a} ce\ que\ P$.

II) Constructions ayant trait aux tables des verbes intransitifs locatifs

Cette classe de verbes comprend des verbes dont l'emploi est jugé intransitif. Elle comprend des verbes sémantiquement qualifiés de locatifs (arriver, se diriger, etc.) et où l'emploi prépositionnel est assuré par une préposition locative *loc*.

1. Constructions de la table 34L0 (*Locatif en position N₀*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base :

$N_0\ V\ Loc\ N_1$ (standard)

Et

$N_0\ V\ de\ N_1$ (croisée)

Outre certains petit groupes de verbes tels que : *abonder, fourmiller, grouiller, pulluler*:

- 44) *Les espions grouillent dans cette ville*
 45) *Cette ville grouille d'espions*

Les auteurs distinguent également deux grandes classes sémantiques dans cette table caractérisée par la possibilité d'avoir un lieu en position sujet: il s'agit des verbes d'émission de bruit d'une part, et d'émission de lumière d'autre part:

- 46) *Le bruit des motos (vibre + retentit + pétarade) dans la rue*
 47) *La rue (vibre + retentit + pétarade) du bruit des motos*
- 48) *Mille néons (brillent + scintillent + fulgurent) dans la rue*
 49) *La rue (brille + scintille + fulgure) de mille néons*

2. Constructions des tables 35

Excepté la table 35RR (double complément prépositionnel), toutes les autres tables de cette classe ont la structure générique définitoire : $N_0 V (Loc + Prép) N_1$. Les différences se font sentir juste au niveau de la nature de N_1 et des prépositions mises en œuvre.

2.1. La table 35L (*locatif*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V Loc N_1$.

Ils mettent en relation de localisation un N_0 avec un N_1 *qui* est un lieu (répondant à la question *où?*) différent du lieu *scénique*. Ce dernier, que l'on trouve par exemple dans:

- 50) *Paul réfléchit dans le train*
- 51) *Paul joue dans la cour*

Est un circonstanciel (ou adverbial selon M. Gross) qui ne caractérise pas une classe de verbe.

Contrairement à cela, dans les exemples qui suivent (52 et 53), le procès décrit implique, dans son déroulement, une variation du rapport locatif entre le lieu N_1 et son corrélat N_0 :

- 52) *Paul aboutit à Dijon*
- 53) *Le fuel gicle du bidon*

Le rapport locatif en question peut être exprimé par la phrase en *être* : $N_0 être Loc N_1$. On aura affaire à un locatif *source* ou *destination* selon que cette phrase décrit la situation avant ou après le procès. Contrairement à la répartition faites pour les locatifs transitifs (tables **38LS**, **38LD**), ces deux classes n'ont pas été séparées (sauf bien sûr par les propriétés figurant dans la table).

2.2. La table 35ST (*Statique*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V Loc N_1$. Avec une interprétation statique de la relation de localisation.

Tout comme pour la table **35L**, il y a relation locative qui peut être paraphrasée en : ($N_0 être Loc N_1$) entre un lieu N_1 et son corrélat N_0 . Toutefois, cette relation est plutôt statique comme il ressort des exemples suivants:

- 54) *Paul loge dans un taudis*
 55) *Le pieu dépasse de la pelouse*

Cela dit, il faudrait tout de même noter que certains des verbes de la table **35L** ont les deux sens à la fois (statique et dynamique). Comme en témoigne l'ambiguïté de la phrase suivante:

- 56) *Le bâton sort de l'eau*

Dans cette phrase, *le bâton* peut être en mouvement ou immobile. Dans le premier cas, il s'agit d'une sous-structure (neutre) de la phrase transitive *on sort le bâton de l'eau* (table **38LS**); dans le second, d'un emploi intransitif statique original de type **35ST**).

2.3. La table **35S** (*Symétrique*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base double :

$N_0 V Loc N_1$
 $N_0 et N_1 V$
 (En relation de paraphrase).

La particularité de cette table c'est que la relation de paraphrase qui lie les deux constructions définitoires définit une classe de verbes intransitifs symétriques lorsque $N_0 et N_1$ appartiennent à la même classe sémantique:

- 57) *Paul (joue avec + divorce d'avec) Marie*
Paul et Marie (jouent + divorcent)

- 58) *Ce vert jure avec ce rouge*
Ce vert et ce rouge jurent

Dans des cas contraires, on aura des emplois non symétriques:

- 59) *Paul flirte avec le socialisme*
 **Paul et le socialisme flirtent*

Toutefois, la préposition *avec* symétrique, qui implique une relation de *dualité*, est à distinguer de *avec* exprimant *l'accompagnement* dans:

- 60) *Paul mange avec Marie*
Paul et Marie mangent (ensemble)

D'ailleurs, sémantiquement, les verbes symétriques décrivent une activité qu'il n'est pas possible d'accomplir seul.

Cela dit, il se peut que d'autres prépositions peuvent bien entendu alterner avec *avec*:

- 61) *Paul (se bat + lutte) (avec + contre) Luc*
Paul et Luc (se battent + luttent)

2.4. La table 35R (Résiduel)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V Prép N_1$, Avec *Prép ≠ à, Loc, avec* (symétrique), *de* (croisé de 34L0).

Selon le LADL, les verbes de cette table ne constituent pas une classe homogène. Les compléments prépositionnels pouvant les caractériser sont variés, exemples:

- 62) *Paul en appelle de ce jugement*
63) *Paul cavale après Marie*
64) *Paul compte avec le retard du train*
65) *Paul compte sans la présence de Marie*
66) *Le repas consiste en cinq plats exotiques*
67) *Paul ne crache pas sur l'alcool*
Etc.

On peut toutefois distinguer quelques petites classes naturelles se construisant avec la même préposition:

Déjeuner, dîner, souper, gueuletonner, etc. de trois poulets

Déblatérer, en avoir, s'emballer, se gendарmer, etc. contre les élus locaux

S'incliner, parader, plier, s'écraser, etc. devant le chef

Les auteurs mentionnent que beaucoup de ces constructions constituent des emplois particuliers de verbes répertoriés ailleurs, mais qu'une distribution particulière (créant un sens autonome) oblige à distinguer. Par exemple:

- 68) *Cracher, baver sur les institutions (35R)*
Cracher, baver sur la table (38L0)

- 69) *Descendre de Louis XIV (35R)*
Descendre du deuxième étage (35L)

2.5 La table 35RR (*Résiduel double*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V Prép N_1 Prép N_2$.

Quoiqu'il existe très peu de verbes intransitifs caractérisés par deux compléments prépositionnels (si l'on excepte les locatifs doubles (source et destination) de la table **35L**), les auteurs avaient tout de même répertorié ceux qui leur paraissaient intéressants de décrire. D'ailleurs, ils les qualifient de cas marginaux comme:

- 70) *Paul rivalise d'astuce avec Jean*
71) *Paul s'en rapporte à Max pour ce travail*
72) *Paul se décharge de cette corvée sur Jean*
73) *Paul supplée à cette carence par plus de travail*

III) Constructions ayant trait aux tables des verbes transitifs non locatifs

Selon M. Gross et Ch. Leclère¹⁰⁷, sont considérés comme transitifs tous les verbes acceptant un *objet direct*. Cette définition formelle entraîne que seront décrits comme transitifs des verbes à sujets factitifs tels que *tourner* dans:

¹⁰⁷ Gross M. Et Leclère Ch. (2001). *Grolec.doc*, (5 nov. 1995 + 15 nov. 1998 + 10 mars 2001).

74) *Paul tourne la roue*

(Qui équivaut à *Paul fait tourner la roue*). Intuitivement, l'emploi intransitif:

La roue tourne

qui peut paraître "premier", ou plus fondamental pour le verbe. Mais, étant donné que ce genre d'intuition est souvent difficile à formaliser, ils avaient préféré, pour un classement systématique, un critère plus fiable (et reproductible).

Par exemple, les tables **32**, sont caractérisées à partir de la description de l'objet direct seul. La table **32H**, par exemple, regroupe des verbes à complément direct exclusivement humain comme:

75) *Paul courtise Marie*

Les tables **36** à **39** présentent, en plus de l'objet direct, des compléments prépositionnels définitionnels. C'est le cas, par exemple, de la table **38LH**: l'objet direct est, comme en **32H**, exclusivement humain, mais en compte en plus un complément locatif:

76) *On a exproprié Paul de sa villa*

Cela ne leur a pas empêché d'indiquer, dans les tables **32**, la possibilité de construire le verbe avec un complément prépositionnel, quand celui-ci mérite d'être retenu. Ainsi, dans la table **32A**, définie sémantiquement par le fait que l'objet direct "apparaît" au cours du procès:

77) *Paul construit une maison*

Ils ont noté également la possibilité d'un complément locatif de type "destination" :

78) *Paul construit une maison sur la colline*

Les verbes concernés sont alors très proches de ceux de la table **38LD**. Ils estiment que quoi qu'il en soit, une étude complète des verbes locatifs devra en tenir compte. On trouvera de même des compléments *de N* en **32RA** ou des compléments *en N* en **32CV**.

1. Constructions des tables 32

Les tables **32** ont toutes la structure générique commune : $N_0 V N_I$. Les différences porteront seulement sur les caractéristiques sémantiques de N_I complément d'objet, les caractéristiques

mêmes du verbe *V* (exemple table **32RA** où *V* est interprété comme ayant le sens de « rendre adjectif » ou, plus souvent « rendre plus adjectif »).

Mais aussi sur le fait que certains tables acceptent ou n'acceptent pas certaines opérations de transformations telles que le passif pour les tables **32CL** et **32NM**.

1.1. La table **32A** (*Apparition*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1$, avec $N_1 =$: *apparition* (l'objet direct dénote un objet qui apparait au cours du procès).

Exemples :

- 79) *Paul a bâclé son article*
- 80) *Paul a construit une maison*
- 81) *Paul a percé un trou*
- 82) *Paul a sculpté une statue*

Pour le premier cas, il n'est défini que par l'objet direct. Pour les trois autres, des compléments prépositionnels peuvent être rajoutés et permettent ainsi de distinguer plusieurs sous-classes. Il s'agit en particulier de compléments locatifs (qui indiquent le lieu d'apparition de l'objet ou le matériau dont il est question):

- (80') *Paul a construit sa maison sur un terrain vague*
- (81') *Paul a percé un trou dans la porte*
- (82') *Paul a sculpté la statue dans un bloc de marbre*

1.2. La table **32H** (*Humain*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1$, avec $N_1 =$: *N hum obligatoire*.

Exemples :

- 83) *Paul a invectivé Luc (sur cette question)*
- 84) *Le bourreau a guillotiné le condamné*
- 85) *Le patron a remercié ce collaborateur*

Il faut noter toutefois, que certains des verbes de cette table, sont à rapprocher des verbes "psychologiques" de la table 4, dont ils constituent la version "concrète":

- 86) *Paul a terrassé son adversaire* (T 4: *La douleur a terrassé Luc*)
87) *Paul a torturé l'accusé* (T 4: *La jalousie torture Luc*)

La possibilité d'une présence éventuelle d'un objet non humain, abstrait ou concret, témoigne d'une possibilité de métaphore:

- 88) *Paul a démasqué cette manœuvre*
89) *Paul invective son ordinateur*

Concernant les noms de parties du corps (*Npc*) en objet direct, et qui sont sémantiquement un cas intermédiaire entre humain et non humain, les auteurs mentionnent toutefois qu'ils posent le problème délicat de la métonymie (voir 32CL).

1.3. La table 32PL (*Pluriel*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1$, avec $N_1 = :N$ *pluriel obligatoire*.

Pour ce qui est de cette notion de pluriel obligatoire, qui entre dans la définition de cette table et dans celle de la table 38PL, les auteurs mentionnent qu'elle est beaucoup plus sémantique. Elle couvre aussi bien les substantifs dénotant des objets dénombrables, pour lesquels le pluriel est marqué morphologiquement tels que:

- 90) *Paul collectionne* (les timbres + * un timbre)

que des collectifs tels que:

- 91) *Paul feuillette un livre* (= les pages d'un livre)
92) *Max rassemble sa bande* (= les membres de sa bande)

La majorité des verbes de cette table ont une sémantique de 'regroupement' de plusieurs éléments en une seule unité, exemples:

- 93) *Paul enlisse les feuillets en un fascicule épais*
94) *Paul entasse les boîtes en une pile instable*

1.4. La table 32CV (Conversion)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1$ en $V-n$.

Ils sont formés morphologiquement sur un substantif qui dénote le résultat du procès (lequel est de type *transformer en* ou *mettre en*). Exemples:

Caraméliser du sucre (= le transformer en caramel)

Torsader des fils (= les mettre en torsade)

Ainsi, la phrase en *en V-n* :

95) *Paul a caramélisé le sucre en caramel*

permet de décrire le processus (productif) de formation de ces verbes. Mais son statut reste théorique, à moins que le $V-n$ ne serve de support à des modificateurs :

96) *Paul a caramélisé ce sucre en un caramel d'excellente qualité*

1.5. La table 32RA (Rendre adjectif)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1$, avec V interprété comme « rendre adjectif » ou, plus souvent « rendre plus adjectif », l'adjectif étant morphologiquement lié au verbe. Exemples :

97) *Paul a courbé la tringle*
= *Paul a rendu la tringle courbe*

98) *Paul a agrandi l'ouverture*
= *Paul a rendu l'ouverture plus grande*

Cette définition morphologique et sémantique de la table recouvre en fait des régularités syntaxiques. Plusieurs de ces verbes acceptent en particulier une construction $N_0 VN_1$ de N_2 analogue aux constructions de type **37M** (Mettre) et **37E** (Enlever):

99) *Paul a alourdi son sac de deux dictionnaires*

100) *Paul a allégé son sac de toutes les bouteilles*

Les auteurs mentionnent, outre cela, que certaines préfixations (comme le *a-* de *amincir*, *alourdir*) et suffixations (comme *-iser*, *-ifier* dans *européaniser*, *fluidifier*) qui président à la formation de ces verbes sont très productives. La liste n'en est donc pas fermée.

1.6. La table 32C (Concret)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1$, avec $N_1 = : N$ concret.

Outre le fait que l'objet soit concret, les auteurs parlent, à propos de cette table, de procès concret et d'objet affecté. Contrairement aux constructions de **32CL**, qui lui sont très proches, les constructions de la table **32C** acceptent le passif résultatif. Exemples:

101) *Paul a démolí la grange (la grange est démolíe)*

102) *Paul a astiqué la table (la table est astiquée)*

Ainsi, les constructions avec Npc passivables se trouvent donc dans cette table, et non en **32CL**:

103) *Le médecin a cautérisé la plaie (la plaie est cautérisée)*

104) *L'effort a enkilosé mon bras (mon bras est enkilosé)*

1.7. La table 32CL (Corps Locatif)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1$, avec $N_1 = : Npc$ et reformulation en phrase NI être Vpp interdite avec l'interprétation « résultatif statique ». Exemples :

105) *Paul a tripoté (les cheveux de Léa + Léa + le fil électrique)*

* *(Les cheveux de Léa + Léa + le fil électrique) est (désormais) tripoté*

106) *Paul a cravaché (les flancs du cheval + le cheval + le fauteuil)*

* *(Les flancs du cheval + le cheval + le fauteuil) est (désormais) cravaché*

D'après Gross M. et Leclère Ch¹⁰⁸, les critères définissant cette table sont complexes car ils font intervenir des facteurs aspectuels. Il s'agit ici d'une tentative de délimiter une classe homogène parmi les emplois transitifs concrets. Ces verbes représentent une classe intermédiaire entre d'une part les **32H** à objet purement humain, et d'autre part les **32C** purement concrets.

Ces verbes concernent généralement une mise en contact du sujet (ou d'un instrument utilisé par le sujet) et de l'objet direct. En ce sens, ils sont également à rapprocher des verbes de la

¹⁰⁸ Gross M. Et Leclère Ch. (2001). *Grolec.doc*, (5 nov. 1995 + 15 nov. 1998 + 10 mars 2001).

table **38L1** (objet locatif). Ils soutiennent, par ailleurs, que la répartition entre les trois tables **32CL**, **32C** et **38L1** pourrait être remise en question par une meilleure définition des critères respectifs de ces tables.

Cela dit, les auteurs rajoutent qu'une caractéristique intéressante des verbes **32CL** concerne les constructions suivantes, liées à l'emploi des *Npc* :

- | | | |
|------|----------------------------|---------------------------------|
| 107) | <i>N0 V N1pc de N1c</i> | <i>Paul mord le bras de Léa</i> |
| | = <i>N0 lui V N1pc</i> | <i>Paul lui mord le bras</i> |
| | = <i>N0 V N1c Loc N1pc</i> | <i>Paul mord Léa au bras</i> |

1.8. La table **32NM** (*Numérique*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : *N0 V N1*, avec *passif interdit* (* *N1 être Vpp par N0*).

L'interdiction du passif ici définit trois petites sous-classes de verbes:

a) Les *numériques*:

- | | |
|------|--|
| 108) | <i>Cette table mesure deux mètres</i> |
| | <i>*Deux mètres sont mesurés par cette table</i> |
| 109) | <i>Cette liste comporte dix noms</i> |
| | <i>*Dix noms sont comportés par cette liste</i> |

Une partie de ces verbes ont un emploi *actif* qui, lui, accepte le passif (*Paul mesure la table*). Cette possibilité figure en colonne dans la table.

b) Les *olfactifs*:

- | | |
|------|--|
| 110) | <i>Cette pièce (sent + pue) le tabac</i> |
| | <i>*Le tabac est (senti + pué) par cette pièce</i> |

c) Les verbes *d'état*:

- | | |
|------|--|
| 111) | <i>Paul (est + devient + reste) un grand poète</i> |
| | <i>*un grand poète est (été + devenu + resté) par Paul</i> |

Outre cela, les auteurs mentionnent que la table comporte également une série de verbes pour lesquels le passif n'est interdit qu'avec certaines distributions:

- 112) *Les juges ont subi des pressions*
Des pressions ont été subies par les juges

Et ils concluent qu'il n'existe pas de procédure de découverte de ces cas, dont la liste reste ouverte.

1.9. La table 32R1 (Résiduels à restructuration)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base double :

$N_0 V N_1 de N_1c$,

$N_0 V N_1c (E+ Prép N_1)$

Pour le LADL, cette table représente une tentative de caractériser des constructions verbales par la restructuration de l'objet direct complexe $N_1 de N_1c$ (dont le N_1 est un substantif approprié):

- 113) *Paul imite les attitudes de Luc*
Luc (E + dans ses attitudes)

- 114) *On a enrayé la progression du mal*
Le mal (E + dans sa progression)

1.10. La table 32R2 (Résiduels)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1$.

Cette table ne retient aucune caractérisation particulière du N_1 . Elle rassemble des constructions variées non répertoriées ailleurs comme :

- 115) *Paul a modifié le tracé*
 116) *Ceci concerne (Paul + les contribuables)*
 117) *Les travaux ont retardé (Paul + le train)*

Il se trouve que cette table renferme de nombreux verbes décrivant un procès "abstrait", mais sans qu'il y ait de construction complétive possible (ce qui est en général le cas des procès abstraits ayant été classés dans les tables 1-19).

A noter également que nombre des emplois rassemblés dans la première table **32R2**, assez spécialisés, ont été regroupés dans la table **32R3** créée ultérieurement.

1.11. La table **32R3** (*Résiduels semi-figés*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1$. avec $N_1 = :$
Ncontraint

Selon le LADL, cette table représente un cas intermédiaire entre les constructions figées et les constructions libres. Elle concerne un groupe de constructions dans lesquels le N_1 appartient à une petite classe limitée, que Gross M. et Leclère Ch¹⁰⁹. définissent par un représentant canonique de la classe plutôt que par des traits distributionnels, qui s'avèrent à leurs yeux trop généraux. Ainsi, les sens particuliers de *parler*, *briser*, *occuper* dans les emplois:

- 118) *Paul parle l'anglais, l'arabe, le breton, etc.*
- 119) *Marie a brisé ses escarpins, ses bottines, etc.*
- 120) *Luc occupe un poste, une charge, un emploi, etc.*

sont décrits en **32R3** sous les entrées *parler une langue*, *briser des chaussures* et *occuper une fonction*, où *langue*, *chaussures* et *fonction* sont les représentants (N "classifieurs") de la petite classe restreinte des noms qui peuvent occuper la position objet direct pour l'emploi concerné.

2. Constructions des tables **36**

Selon le LADL, les tables **36** regroupaient en principe des constructions transitives à complément prépositionnel en *à*, comme cela est le cas pour:

¹⁰⁹ Gross M. Et Leclère Ch. (2001). *Grolec.doc*, (5 nov. 1995 + 15 nov. 1998 + 10 mars 2001).

- 121) *Donner un objet à Paul (36DT)*
- 122) *Comparer Paul à un extra-terrestre (36S)*
- 123) *Agrafer le bon de commande à la facture (36SL)*
- 124) *Exposer la plaque aux rayons (36R)*

Toutefois, les classes ainsi définies au départ ont été complétées par d'autres entrées verbales syntaxiquement et sémantiquement liées (en particulier des symétriques) qui font appel à d'autres prépositions, comme *avec* ou *LOC*. Le numéro 36 n'est donc qu'à titre indicatif.

2.1 La table 36DT (*Datif*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1$ à N_2 , avec $N_2 = :N$ *hum* pronominalisable en *lui*.

Etant donné que le complément datif à N_2 connaît une grande extension, seuls figurent dans cette table les verbes que ce complément caractérise *datif* "lexical" tel que dans l'exemple:

- 125) *Paul (attribue + vole) un stylo à Luc*

et pas ceux qui acceptent un complément datif en plus de leur construction de base *datif* "étendu" comme:

- 126) *Paul a fabriqué un stylo à Luc*
- 127) *Paul a cassé son stylo à Luc*

Par la suite, quelques rares verbes dont la sémantique est identiques, mais qui se construisent avec la préposition *de*, ont été ajoutés:

- 128) *Paul a hérité cette pendule de son oncle*

2.2 La table 36S (*Symétrique*)

Les verbes de cette table ont une construction définitoire de base double :

- (1) $N_0 V N_1$ (*avec* + \hat{a}) N_2 , ou $N_0 V N_1$ (*d'avec* + *de*) N_2
 - (2) $N_0 V N_1$ et N_2
- (En relation de paraphrase).

Il s'agit là de verbes symétriques dont les compléments (direct et prépositionnel), lorsqu'ils appartiennent à la même classe sémantique, peuvent être coordonnés en position objet direct sans changement de sens fondamental. Exemples:

129) *Le maire a marié Paul (avec + à) Marie*

Le maire a marié Paul et Marie

130) *Paul a comparé sa solution (avec + à) celle de Luc*

Paul a comparé sa solution et celle de Luc

Toutefois, il est possible qu'un N_1 pluriel peut exprimer à lui seul les deux compléments (ou même davantage). Exemples:

131) *Le maire a marié ces gens*

132) *Paul a comparé les solutions*

A noter que la notion fondamentale de dualité, qui est à la base sémantique de cette classe de verbes, la distingue clairement de la classe **32PL**.

2.3 La table 36SL (Symétrique locatif)

Les verbes de cette table ont également une construction définitoire de base double :

(1) $N_0 V N_1$ (avec + *Loc*) N_2 , ou $N_0 V N_1$ (d'avec + *de*) N_2

(2) $N_0 V N_1$ et N_2

(En relation de paraphrase).

Très souvent, cette classe de verbes a deux types de constructions selon que le N_1 et le N_2 sont de tailles similaires ou non. La double construction symétrique (définitionnelle de la table) n'est possible que dans le premier cas. Exemple:

133) *Paul colle la fiche bleue (avec + sur) la fiche verte*

Paul colle la fiche bleue et la fiche verte

Dans le cas d'objets de tailles différentes, on aura des formes locatives non symétriques qui seront classées dans les tables 38.

2.4 La table 36R (Résiduel)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1$ à N_2

Les compléments retenus pour cette table sont "résiduels" en ce sens qu'ils ne correspondent pas à ceux qui permettent de définir de grandes classes d'emplois (comme les à *N* datifs, symétriques ou locatifs).

Il s'agit en fait de différents types de compléments qui ne caractérisent pas de classes d'emplois syntaxiquement et/ou sémantiquement homogènes. Exemples:

- 134) *Paul boit à la réussite de ce projet*
- 135) *Paul expose la plaque aux rayonnements*
- 136) *Ce revêtement étanchéifie la cloison à l'eau*
- 137) *Paul souscrit un abonnement à cette revue*

3. Constructions des tables 37

Les tables de cette classe ont toutes pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 de N_2$, avec *de N₂* différent d'un *génitif*.

Dans ce type de constructions, les positions syntaxiques habituelles du lieu et de son corrélat sont inversés (d'où l'appellation de *constructions croisées*). Le lieu est en position *objet direct* (donc pas introduit par une préposition de lieu), et c'est le corrélat qui est en position prépositionnelle. Comparés aux emplois des tables 38, nous aurons :

Type **38** : *Paul débarasse les caisses du grenier (du grenier = Loc source)*

Type **37** : *Paul débarasse le grenier des caisses*

Type **38** : *Paul charge des caisses sur le camion*

Type **37** : *Paul charge le camion de caisses*

Les verbes des tables **37** se divisent, comme les locatifs, en deux grandes catégories:

a) les **37E**, qui correspondent à des croisés de locatifs *source*, ce qui veut dire que le *N₁* est un lieu d'origine. La sémantique est alors de type "enlever" comme dans l'exemple:

- 138) *Paul a amputé son livre de 3 chapitres*
=Paul a enlevé 3 chapitres de son livre

b) les **37M**, qui correspondent à des croisés de locatifs *destination*, où *N₁* est un lieu de destination. La sémantique est alors de type "mettre" comme dans l'exemple:

- 139) *Paul a muni sa porte d'un gros verrou*
=*Paul a mis un gros verrou à sa porte*

Par la suite, la catégorie **37M**, très importante numériquement, a été divisée en six sous-classes (de **37M1** à **37M6**), essentiellement en fonction du type de procès et des caractéristiques morphologiques ou sémantiques du complément prépositionnel.

3.1 La table 37E (*Enlever*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 de N_2$, avec $N_1 =$ *locatif source*. Le corrélat du lieu, en position N_2 , est « enlevé » de ce lieu.

Exemples :

- 140) *Paul déblaye le grenier de toutes les caisses*
141) *Paul déherbe l'allée de tout le chiendent*

142) *Le chirurgien ampute Marie d'un bras*
143) *Le voleur a dépouillé Paul de tous ses trésors*

Il faudrait toutefois noter que dans les cas de type (144) et (145) (avec $N_1 = N hum$), la construction non croisée est un datif et non un locatif:

- (142') *Le chirurgien a amputé un bras à Marie*
(143') ? *Le voleur a dépouillé tous ses trésors à Paul*

Dans les cas où N_2 est un déverbal ($V-n$), la phrase de base aura plutôt un statut théorique. Ainsi, dans :

- 144) *Paul équeute les artichauts de leurs queues*

Le complément *de leurs queues* est considéré comme redondant s'il ne sert pas de support à un modifieur.

3.2 La table 37M1 (*Mettre1*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 de N_2$ (résiduelle).

Les verbes de cette table, et contrairement aux autres tables **37M**, sont des verbes impliquant un procès dans lequel la relation locative entre N_1 et N_2 n'est pas tout à fait claire. On y trouve en effet :

a) Des verbes dont la construction croisée met en jeu un corrélat *humain*. La relation entre N_1 et N_2 est alors le plus souvent de type *avoir* et le procès plutôt de type "donner" que "mettre":

145) *Paul a armé Marie d'un fusil (Marie a un fusil)*

b) Des verbes dont la sémantique "mettre" est floue car le procès est abstrait:

146) *Paul a majoré le prix de 10 francs*

c) Des verbes pour lesquels le corrélat est de type "apparence de":

147) *Ce traitement a nacré la surface de reflets chatoyants*

En sommes, le LADL considère cette table comme résiduelle par rapport aux autres tables **37M** qu'ils estiment mieux définies sémantiquement et morphologiquement.

3.3. La table **37M2** (*Mettre2*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 de N_2$, où le corrélat N_2 du lieu N_1 est un substantif indiquant sémantiquement *des traces* ou *des marques*.

Contrairement aux autres tables **37M** à procès concret (sauf **M3**), le procès n'implique pas obligatoirement une adjonction de matériau:

148) *Paul a encerclé son champ (d'un fossé + d'une clôture)*

149) *Paul a paginé ses feuilles de numéros fantaisistes*

150) *Paul a zébré le mur d'entailles profondes*

3.4. La table **37M3** (*Mettre3*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 de N_2$.

Pour ce type de constructions, il y aura une *modification* du lieu N_1 . De plus, le N_2 ne dénote pas un objet concret adjoint à N_1 , mais plutôt le type de déformation subi par ce dernier:

- 151) *Paul a cabossé le plateau de grosses bosses*
- 152) *Le choc a fendillé le mur de fissures profondes*
- 153) *Luc a frisé les cheveux de Marie de jolies frisettes*

En d'autres termes, l'argument N_2 , dans les constructions ci-dessus, est "créé" au cours du procès. Sémantiquement parlant, il s'agit le plus souvent de "trous", de "bosses" ou de "lésions" affectant le N_1 .

3.5 La table 37M4 (*Mettre4*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 de N_2$, où le N_1 est clairement *un lieu*. Et où N_2 corrélat de ce lieu, représente un objet concret non relié au verbe morphologiquement :

- 154) *Paul parsème la table de miettes*
- 155) *On a bombardé la ville d'obus de 75*

3.6. La table 37M5 (*Mettre5*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 de N_2$, où le N_2 corrélat du lieu N_1 prend la forme $N de V-n$:

- 156) *On a empierré la route de (E + une couche de) pierres*
- 157) *Paul a épicé son plat de (E + un pincée de) épices*

Le N du complément prépositionnel $N de V-n$ est un modifieur ou un prédéterminant du complément $V-n$. Ce $V-n$ lui-même, auquel le verbe est relié morphologiquement, n'est pas, bien entendu, le seul complément possible: il est le représentant canonique de la classe des substantifs apparaissant dans cette position. Dans:

- 158) *Paul a drogué le thé d'une pincée de (LSD, hachisch, etc.)*

3.7 La table 37M6 (*Mettre6*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 de N_2$, où le N_2 corrélat du lieu N_1 prend la forme $V-n de N$:

Dans ce type de constructions, le N_2 , lié morphologiquement au verbe, représente la forme (ou l'aspect) que prend le matériau utilisé dans le procès:

- 159) *Paul assaisonne son plat de (E + un assaisonnement de) épices exotiques*
 160) *Paul blinde sa porte de (E + un blindage de) acier*
 161) *Paul habille Ida de (E + un habit de) cuir*

Tout comme les constructions en **37M5**, le *V-n* est le représentant canonique d'une classe et serait redondant s'il apparaissait seul:

- 162) ? *Paul a carrelé sa cuisine de carreaux*

IV) Constructions ayant trait aux tables des verbes transitifs locatifs (Constructions des tables 38)

Toutes les tables répertoriées dans **38** mettent en jeu un *lieu* et son *corrélat* qui est situé par rapport à ce lieu. La relation de localisation entre ce *lieu* et son *corrélat* est modifiée au cours du procès décrit. Elle peut être exprimée, à un instant donné de ce procès, par une phrase :

(1) *Ncorrélat est Loc N lieu*

Pour ce qui est des cas "standard", le *lieu* est en position prépositionnelle et le *corrélat* en position d'objet direct. C'est le cas des tables **38LS**, **38LD**, **38L**, **38LH** et **38LR**. La construction de base serait alors *N0 V n1 Loc N2* (le LADL y rajoutera par la suite un complément *Loc N* supplémentaire en **38L**). Lorsque l'instant où la relation (1) est vraie se situe au début du procès, on parle de locatif *source*:

Le sac est dans le coffre (avant)

- 163) *Paul sort le sac du coffre (38LS)*

Lorsqu'au contraire, il correspond à la fin du procès, il s'agira dans ce cas d'un locatif *destination*:

- 164) *Paul met le sac dans le coffre (38LD)*

Le sac est dans le coffre (après)

A un autre égard, les locatifs *doubles (source/destination)* mettent en jeu ces deux types de lieux:

Les sacs sont sur le steamer (avant)

165) *Paul transborde les sacs du steamer sur la goélette (38L)*

Les sacs sont sur la goélette (après)

Les auteurs parlent également de lieu *médian* dans le cas où la relation est vraie à la fois avant et après, mais il y a variation du rapport de localisation au cours du procès:

166) *Paul traîne le sac sur le sol (38L)*

Le sac est sur le sol (avant, pendant et après, mais pas au même endroit)

Tous ces cas sont bien évidemment à distinguer de ceux des locatifs circonstanciels, comme

167) *Paul a écrit sa thèse dans sa cuisine*

où ce n'est pas le N_I qui est situé par rapport au lieu, mais le procès tout entier.

Pour ce qui est des prépositions de ces constructions locatives, elles sont variables: *dans, sur, contre, à, autour de, etc.* pour les *destinations*, *de* en général pour les sources (mais on peut avoir des sources en *dans* ou *sur*).

Les tables **38L0** et **38L1** se distinguent par le fait que le *lieu* n'est pas dans sa position standard (complément prépositionnel). En **38L0**, le *lieu* est sujet (et le *corrélat* objet direct):

168) *Paul avale sa soupe (N_0 destination)*

169) *Le volcan vomit de la lave (N_0 source)*

En **38L1**, au contraire, le *lieu* est objet direct et le *corrélat* sujet:

170) *Paul atteint le sommet (N_1 destination)*

171) *Paul quitte la pièce (N_1 source)*

Outre cela, on observe également plusieurs cas où la construction "standard" à locatif prépositionnel est liée à une construction "croisée" où le locatif est en position objet direct (N_I) et son corrélat en position prépositionnelle (*de* N_2). Cette construction "croisée" correspond à la définition des tables **37**: les croisés des locatifs *source* donnent des **37E** et ceux des locatifs *destination* des **37M**:

- 172) *Paul élague les branches mortes de l'arbre (38LS)*
Paul élague l'arbre des branches mortes (37E)

- 173) *Paul asperge de l'eau sur la plante (38LD)*
Paul asperge la plante d'eau (37M4)

1. La table 38LS (*Locatif source*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Loc N_2$, avec $N_1 =$ lieu source.

La paraphrase $N_1 est Loc N_2$ décrira la situation *avant* le procès. Il se trouve que pour cette table, le complément prépositionnel *source* est le plus souvent le seul possible:

- 174) *Paul retire la bille du trou*
175) *Paul extrait l'épine du doigt de Paul*

Toutefois, un complément *destination* peut également prendre place dans la structure (cette possibilité est notée par le LADL en colonne dans la table). Ainsi à côté du locatif *source*:

Paul a escamoté le billet du comptoir

on peut avoir:

- 176) *Paul a escamoté le billet dans sa poche*

Les compléments *source* sont généralement introduits par la préposition *de*, mais d'autres prépositions ont également été observées:

- 177) *Paul a cueilli les fruits sur l'arbre*
178) *Paul a découpé la photo dans le journal*

2. La table 38LD (*Locatif destination*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Loc N_2$, avec $N_1 =$ lieu destination.

La paraphrase $N_1 est Loc N_2$ décrira la situation *avant* le procès. Exemples :

- 179) *Paul pose le sac sur le lit*
 180) *Paul vaporise de l'eau sur la plante*

3. La table 38L (*Locatif double*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Loc N_{2s} Loc N_{2d}$, où N_{2s} est un locatif *source* et N_{2d} est un locatif *destination*.

Dans ce type de constructions, les procès décrits par les verbes impliquent deux localisations, l'une *initiale*, l'autre *finale*. Exemple :

- Les caisses sont sur la chaloupe (avant)*
 181) *Paul transborde les caisses de la chaloupe sur la goélette*
Les caisses sont sur la goélette (après)

4. La table 38LH (*Locatif à corrélat humain*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Loc N_2$, avec $N_1 = N_{hum}$ obligatoire.

Ce qui particulier à cette table c'est que le corrélat n'est pas un objet, mais uniquement un humain (les N_1 non humains éventuels correspondent à des métaphores). Cette caractéristique délimite une classe sémantique homogène que le LADL n'a pas subdivisée en plusieurs tables. On y trouve donc aussi bien des *sources* que des *destinations*:

- 182) *Le chef a évincé Luc du conseil*
 183) *Paul a embauché Luc dans cet atelier*
 184) *On a rapatrié Paul d'Italie en France*

5. La table 38LR (*Locatif Résiduel*)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Loc N_2$, avec un type de procès différent de ceux répertoriés dans les autres tables locatives.

On y trouve toute des verbes pour lesquels il n'y a pas seulement changement de la relation locative, mais modification de *l'objet* (corrélat) lui-même. Exemple:

185) *Paul écrase la tomate sur la table*

La paraphrase descriptive de l'état final est plutôt : *la tomate est écrasée sur la table* que *la tomate est sur la table*.

On y trouve également des verbes décrivant le non changement du rapport locatif entre l'état initial et l'état final (les *statiques*):

186) *Paul (conserve + garde + maintient) les bouteilles dans sa cave*

187) *Paul (bloque + coince) la porte contre le mur*

On y trouve en outre dans quelques cas de verbes locatifs atypiques qui demandent selon le LADL une description particulière:

188) *Paul situe Paris dans le sud*

189) *Paul a perdu sa pipe dans le jardin*

190) *Paul a (trouvé + dégoté) un téléphone aux Puces*

6. La table 38L0 (Locatif en position N_0)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 (Loc N_2)$, avec $N_0 = N$ lieu obligatoire.

Cette table réunit les verbes impliquant une localisation du N_1 par rapport à un *lieu* qui n'est pas en position prépositionnelle, mais en position *sujet*:

191) *Paul expire de l'air (Paul est le lieu source)*

192) *Paul inspire de l'air (Paul est le lieu destination)*

Les locatifs *source* et *destination* ne sont pas séparés dans cette table (sauf par les colonnes $N_0 = source$ et $N_0 = destination$).

Cela dit, la localisation peut être précisée par un complément prépositionnel qui doit être une *partie de N_0* (partie du corps d'un sujet humain le plus souvent) :

193) *Paul inspire de l'air dans ses poumons*

194) *Paul expire de l'air de ses poumons*

7. La table 38L1 (Locatif en position N_1)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1$, avec $N_1 = N$ lieu et $N_0 =$ corrélat de ce lieu.

Dans la structure de cette table, le *lieu* est objet direct et le *corrélat* sujet. Le lieu peut être de type *source* ou *destination*:

- 195) *Les rats ont envahi Marseille*
- 196) *Paul quitte la ville*

Mais aussi, lieu du procès:

- 197) *Paul sillonne la campagne*

8. La table 38PL (N_2 pluriel)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1$ en N_2 , avec $N_2 = N$ pluriel.

La définition de cette table fait appel à la notion de pluriel, qui est partiellement sémantique (un mot morphologiquement singulier comme *foule* (pour prendre un exemple simple), doit souvent être considéré comme un pluriel. Le N_1 , ici, est une unité ou un ensemble (éventuellement pluriel) qui est divisé en unités plus petites au cours du procès:

- 198) *émietter le crouton en petites miettes*
- 199) *fendre la buche en quatre morceaux*
- 200) *répartir les verbes dans les tables*

9. La table 38R (Résiduel)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Prép N_2$.

Cette table est résiduelle avec la préposition qui est variable. De plus, elle ne constitue pas un ensemble homogène. On y trouve des emplois variés comme:

- 201) *Luc compense sa laideur par l'humour*
- 202) *Paul considère Léa comme une allumeuse*

On peut toutefois en dégager quelques petites classes de verbes:

- de début et fin de procès, en *par*: *commencer, débiter, ouvrir, clôturer, conclure, finir...*;
- d'"échange", avec alternance *par/contre*: *échanger, troquer, etc.*
- de "protection", en *contre*: *immuniser, prémunir, vacciner, etc.*
- d'"engagement financier", avec N_1 = "somme d'argent" et préposition *sur*: *miser, gagner, perdre*

10. La table 38RR (Double complément prépositionnel)

Les verbes de cette table ont pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Prép N_2 Prép N_3$.

Cette table réunit les quelques rares verbes transitifs définis par deux compléments prépositionnels. Ils n'existaient, à l'heure où l'article a été publié par Gross M. et Leclère Ch¹¹⁰, que sous forme de liste :

- 203) *Paul parie 100 frs **avec** Luc **sur** le résultat des élections*
- 204) *Paul offre de l'argent **à** Luc **pour** ce travail*
- 205) *Paul isole le bac **du** froid **d'**une couverture*
- 206) *Paul hérite **d'**une grande maison **de** son père*

V) Constructions ayant trait aux tables des verbes transitifs non prépositionnels

Il s'agit là de la table 39 qui a pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 N_2$.

Cette structure pourrait nous faire penser à une construction à double objet direct. En fait, le N_2 de cette construction est traditionnellement analysé comme un attribut:

¹¹⁰ Gross M. Et Leclère Ch. (2001). *Grolec.doc*, (5 nov. 1995 + 15 nov. 1998 + 10 mars 2001).

- 207) *On a nommé Paul président*
208) *Max a appelé son fils Sagamore*

Toutefois, cette table ne réunit pas tous les verbes concernés par cette description de surface. La plupart des phrases correspondant à ce schéma sont en effet des phrases dérivées, en particulier, de phrases à complétives (par exemple de la table 6):

- 209) *Je suppose que Paul est un excellent tireur*
210) *Je suppose Paul un excellent tireur*

ou de phrases à complément prépositionnel réduites:

- 211) *Je n'imagine pas Igor en danseur étoile*
212) *Je n'imagine pas Igor danseur étoile*

Le LADL n'a gardé dans cette table que ceux qui ne relèvent pas clairement de telles dérivations, sauf en ce qui concerne le cas des compléments prépositionnels en *comme*, qui concerne une classe homogène de verbes non classés ailleurs.

Conclusion

Après avoir survolé l'ensemble des propriétés des tables du lexique-grammaire consacrées aux verbes, nous constatons très clairement la rigueur dans la description. Une rigueur qui a permis une classification formelle des structures verbales possibles en français. Une classification basée non sur l'intuition et des exemples inductifs, mais sur des critères formels ne laissant aucune place aux approximations et à la subjectivité intuitive du chercheur. Cette entreprise peut être comparée à une fouille minutieuse des moindres recoins du système syntaxique du français en termes d'emplois verbaux.

Cela dit, il en va de soi qu'un modèle descriptif de cette envergure doit être adopté dans les études syntaxiques qui se veulent sérieuses et concluantes. A notre humble avis, Gross M. et ses disciples au sein du LADL, de par le travail colossal de recueil de données et de classification qu'ils ont effectué pendant presque la moitié d'un siècle, ont placé la barre très haut. Ainsi, les systèmes syntaxiques des autres langues qui n'ont pas encore entrepris une description intégrale, formelle et minutieuses de leurs structures syntaxiques, se trouvent dans l'obligation de s'y conformer au péril de continuer à patauger dans les descriptions sommaires, typiques et inductives bien établies dans les milieux linguistiques.

A l'heure actuelle des choses, et parallèlement au perfectionnement qui continue à se faire au sein du LADL pour ce qui est du français, beaucoup d'autres chantiers sont lancés pour la description syntaxique d'autres langues (l'anglais, certaines langues slaves, etc.).

La syntaxe de l'arabe, qui est beaucoup plus basée sur la sémantique et la logique, se trouve elle aussi, à l'instar des autres langues, dans la nécessité de se lancer dans cette voie et de faire ce périple, certes laborieux, mais combien même judicieux et ce à tous les niveaux aussi bien linguistique que didactique.

DEUXIEME PARTIE

Fonctionnement du système des prépositions arabes

CHAPITRE I
l'emploi prépositionnel en arabe

Introduction

La préposition en arabe, et contrairement au système grammatical du français, reste une entité très polémique quant à sa classification. A vrai dire, il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de réunir de manière formelle et catégorique, sous un même ensemble homogène toutes les unités linguistiques qui peuvent correspondre (ou rendre) aux prépositions du français. Du coup - et étant donné que notre préoccupation majeure n'est pas les prépositions arabes pour elles-mêmes mais plutôt les problèmes d'interférences syntaxiques qu'elles peuvent générer en matière d'apprentissage en FLE -, ce que nous allons faire dans le cadre du présent travail afin de mettre en relief le phénomène d'interférences syntaxiques en matière d'emplois prépositionnels, n'est pas tant de dresser un inventaire par toutes les prépositions de l'arabe que de tenter de réunir ensemble les items lexicaux et grammaticaux usuels pouvant remplir le même rôle qu'une préposition en français.

En fait, la difficulté de classification des prépositions arabes réside dans le fait que, ces unités-là, se trouvent réparties sur plusieurs catégories grammaticales (*Horouf el djar*¹¹¹, *horouf el-âtef*, certains noms à valeur adverbiale ou prépositionnelle, éléments clitiques et diacritiques, etc.). Le paradigme des prépositions se trouve ainsi à cheval entre plusieurs catégories¹¹².

Cette difficulté de faire correspondre à la catégorie des prépositions françaises une catégorie plus ou moins homogène et solidaire en arabe, et même si elle ne justifierait pas toutes les erreurs des apprenants arabophones en matière d'emplois prépositionnels, pourrait, néanmoins, nous expliquer, ne serait-ce qu'en partie, une bonne partie de ces écarts. Sachant que les structures de la langue maternelle (l'arabe) sur lesquelles, nos apprenants ont tendance à calquer, sont la raison majeure des erreurs qu'ils font¹¹³.

En se référant à la tradition linguistique française- imprégnée à son tour des traditions linguistiques liées aux langues indoeuropéennes-, nous pouvons dire que nous avons, en

¹¹¹ Dans la tradition des études contrastives, *horouf el djar* ont toujours été considérés, à tort et sans justification aucune, comme les légitimes vis-à-vis des prépositions en français. Ce qui est en partie vrai, sauf qu'il se trouve, comme nous allons le mentionner, qu'il y a bien des items (en arabe) qui peuvent remplir le même rôle syntaxique que la préposition en français - pouvant de ce fait les rendre - et qui n'appartiennent pas à cette catégorie.

¹¹² Selon la tradition grammaticale arabe.

¹¹³ C'est en connaissance de cause que nous avançons cela. Sachant que nous avons pu constater cela dans une étude antérieure où nous avons étudié ce même phénomène (voir mémoire de magistère) et où il s'était avéré que la langue maternelle des apprenants était derrière plus de soixante-quinze pour cent de leurs erreurs. Cela a également été confirmé par une étude faite par G. Fève (1985) à une époque antérieure.

arabe, non pas une classe des prépositions, mais plutôt un ensemble d'items qui est susceptible d'être considéré comme tel (par rapport aux langues européennes).

Vu toutes les irrégularités et les disparités que cela présente par rapport au système des prépositions du français, tenter une étude contrastive entre les deux systèmes prépositionnels ne serait pas une tâche de tout repos. Encore faudra-t-il reconnaître qu'établir une classe propre aux prépositions arabes serait une entreprise périlleuse d'autant plus qu'elles n'ont pas un statut particulier qui leur est propre (voir Ghalyani¹¹⁴ M. 1993, 3ème partie p 253). En fait, elles appartiennent dans leur majorité à une classe plus grande appelée « *hourouf al maâni* » (littéralement *lettres de sens*) qui englobe des unités linguistiques pouvant être rendus en français aussi bien par des prépositions que par d'autres items tels que des conjonctions, des pronoms, des adverbes, voire même, des verbes à part entière. Ces *lettres de sens* sont classées non pas selon leurs propriétés syntaxiques, mais plutôt en fonction des différents sens qu'ils peuvent apporter dans le discours, donc c'est plutôt la donne sémantique qui prime. Ainsi, les éléments d'une même sous-catégorie de *hourouf el-maâni* ne remplissent pas forcément les mêmes rôles syntaxiques. Par Exemple :

1) Farid *fi* el-daari¹¹⁵.
Lit. Farid [est] *à* la maison.

Ici, le *fi* est un *haref djar* qui équivaut bien à une préposition en français.

Mais :

2) *Wa* Allahi inni akoulu el-hakiikata.
Lit. Je jure que [moi] je dis la vérité.

Le *wa* dans l'exemple ci-dessus est un *haref djar* mais qui ne remplit pas le rôle de préposition. (Il s'agit plutôt d'un outil de serment)

Par ailleurs, un même item peut également être à cheval entre plusieurs sous-catégories à la fois. Exemple :

3) Farid *wa* Khadidja yalâb#aani (*plur. double*).
Lit. Farid et Kadidja jouent.

¹¹⁴Ghalyani M. (1993). *Djamiâ AL Dourous : Recueil de leçons d'arabe*, Beyrouth, Al Maktaba Al Âsrya.

¹¹⁵Dans les exemples où nous avons opéré des traductions littérales, nous avons eu le soin (afin de faciliter la tâche au lecteur et aussi pour ne pas mettre trop de mentions qui risquent de détourner son attention de notre objet d'étude) de mettre en symétrie les termes et les expressions correspondantes dans les deux langues.

Où le *wa* est un *haref âtef* (conjonction de coordination).

Ou encore :

4) Ali jaalissun *amaama* el-baabi.
Lit. Ali est assis **devant** la porte.

Dans l'exemple ci-dessus, *amaama* qui remplit bien le rôle de préposition est en réalité un *dharef makaan* en arabe (adverbe de lieu) et il est toujours considéré ainsi.

Un autre exemple :

5) Yumkinu la#hu *an*_(sœurs de inna¹¹⁶) yaati maâ#na.
lit. Possible à lui **de** venir avec nous.
 Il lui est possible **de** venir avec nous.

Dans cet exemple *an* appartient à la sous-classe *inna et ses sœurs* et remplit le rôle de complémentateur tout comme *de* ; comportement similaire à une préposition.

Donc, comme nous pouvons bien le constater, le rôle syntaxique rempli par la préposition française est susceptible d'être assuré par différents items en arabe, parfois même, de natures grammaticales différentes.

En se basant essentiellement sur les travaux de R. Blachère et al. (1952, PP. 329-362)¹¹⁷ et de certains grammairiens arabes de renommée tels que Abass H. (1975)¹¹⁸, Ghalyaani M. (1993)¹¹⁹ et bien d'autres, nous avons pu établir ce que l'on peut considérer comme les catégories grammaticales susceptibles de rendre une préposition en français. En voici, par ordre de pertinence, les plus importantes :

I) Horouf el-djar (souvent considérées comme légitimement prépositions de l'arabe)

Une lecture quelque peu nuancée des *lettres de sens* nous a permis de constater qu'il y a une bonne vingtaine d'entre elles, classés cette fois-ci suivant leurs fonctions syntaxiques sous le nom de *horouf al djar*¹²⁰, ont un comportement syntaxique plutôt similaire à celui des

¹¹⁶ En arabe, certains morphèmes grammaticaux sont classés dans des ensembles fermés qu'on appelle *familles* telles que « *kaana* et ses sœurs, *inna* et ses sœurs, etc. ».

¹¹⁷Blachère,R., M. Gaudefroy-Demombines (1952) : *Grammaire de l'Arabe Classique*, Edition Maisonneuve, Paris.

¹¹⁸Abbass Hassen (1975). *El-nahow el-waafi* (syntaxe exhaustive), 4 tomes, Daar el-maâarif, Egypte.

¹¹⁹ Ghalyani Mostefa. (1993). *Djamiâ AL Dourous : Recueil de leçons d'arabe*, Beyrouth, Al Maktaba Al Âsrya.

prépositions en français. D'ailleurs, ce sont ceux-là¹²¹ qui vont constituer l'ossature de ce que nous allons appeler dès lors *le système des prépositions en arabe*.

Dans le tableau (Fig.1) qui suit, nous allons en présenter les plus récurrentes (*horouf el-djar*) avec les éventuelles prépositions pouvant les rendre en français.

Nous l'avons présenté ainsi en partant du principe que ce sont les différentes manières dont on peut les rendre en français qui nous importent le plus car cela nous permet, en plus de comprendre les erreurs d'interférence, de les prévoir également en vue d'y remédier en amont plus tard dans une situation d'enseignement-apprentissage en FLE.

Afin de faciliter la visualisation du tableau en (Fig.1) (correspondances entre prépositions), nous avons veillé à ce qu'il soit le plus simple possible. Ainsi, nous avons évité d'illustrer par des exemples d'emplois prépositionnels ; lesquels seront donnés en détail plus haut. Les prépositions françaises sont présentées dans un ordre hiérarchisé selon la fréquence de leur occurrence dans les situations discursives. Ainsi, la préposition qui vient en premier est celle qui a de plus fortes chances d'apparaître dans le discours et ainsi de suite jusqu'aux cas rares, voire rarissimes. Plus tard, nous verrons plus haut avec quels verbes (compte tenu de l'homonymie¹²² selon l'acception de M. Gross) et dans quelles constructions syntaxiques ces prépositions puissent apparaître. Là-dessus, il y a une idée cruciale de M. Gross qui fait que ce n'est pas uniquement le verbe qui exerce des contraintes syntaxiques sur ses arguments, mais aussi ce sont ces arguments qui l'appellent (voir Helmy Ibrahim A. 2003, p. 119)¹²³.

Cela dit, nous devons rappeler que la correspondance que nous avons établie entre les prépositions arabe/français ainsi que l'ensemble des constructions qui constituent notre corpus théorique sont considérées du point de vue de notre jugement

¹²⁰ Toutefois, ce n'est pas toutes les unités classées dans *horouf el djar* qui peuvent être considérées comme préposition. Nous trouverons, entre autres, les morphèmes [ka] et [wa] (respectivement correspondant à *comme* et *et* en français) qui sont loin d'être des prépositions (ce sont en fait des conjonctions).

¹²¹ Pas tous comme déjà mentionné.

¹²² En faisant allusion aux différentes entrées que pourrait avoir chaque verbe dans les tables, M. Gross disait que « chaque verbe est unique ». En fait, les arguments (actants selon Boons Guillet et Leclère, 1976 a,b) du verbe changeront en fonction de la classe syntaxique où il sera casé, et vice-versa, il changera de classe selon les spécificités lexico-sémantiques des arguments qu'il aura à régir.

¹²³ Helmy Ibrahim A. (2003). Le cadre du lexique-Grammaire. *Linx* [en ligne], 48 | 2003, mise en ligne le 01 octobre 2003. URL : [http://linx.revues.org/219;DOI: 10.4000/linx.219](http://linx.revues.org/219;DOI:10.4000/linx.219)

d'acceptabilité dicté par notre propre intuition de locuteur natif de l'arabe (Pour plus de détail sur le jugement d'acceptabilité d'une construction ou d'une séquence de mots, voir B.G.L, 1976b , p. 39)¹²⁴. En étant locuteur natif de l'arabe, cela nous a énormément aidés à porter sur les séquences retenues des jugements qui ne risquent pas - à notre sens- d'être controversés par des locuteurs arabophones natifs.

¹²⁴Boons Jean-Paul, Guillet Alain, Leclère Christian (1976b). *La Structure des phrases simples en français. II : classe des constructions transitives, rapport de recherches du LADL*. Université Paris 7, Paris.

Correspondances potentielles entre prépositions arabe/français

Principales prépositions arabes	Emploi	Prépositions pouvant les rendre en français
<i>ila</i>	<i>locatif</i>	à, vers, dans
	<i>temporel</i>	à.
	<i>abstrait</i>	à, vers, en, pour.
<i>âla</i>	<i>locatif</i>	sur, contre, à.
	<i>temporel</i>	à
	<i>abstrait</i>	de, sur, contre
<i>fî</i>	<i>locatif</i>	dans, à, en.
	<i>temporel</i>	à, en, pendant, dans. (<i>par et de</i>)
	<i>abstrait</i>	dans, à,
<i>min</i>	<i>locatif</i>	de
	<i>temporel</i>	de, depuis.
	<i>abstrait</i>	de, parmi.
<i>li</i>	<i>locatif</i>	à, vers.
	<i>temporel</i>	Nous n'avons pas trouvé d'emploi temporel à la préposition <i>li</i> .
	<i>abstrait</i>	pour, à, afin de, en vue de.
<i>maâ</i>	<i>locatif</i>	Nous ne voyons aucun emploi locatif pour la préposition <i>maâ</i> .
	<i>temporel</i>	à, avec.
	<i>abstrait</i>	avec.
<i>bi</i>	<i>locatif</i>	dans, par.
	<i>temporel</i>	Les emplois temporels de <i>bi</i> sont tellement rarissimes que nous les avons jugés non concluants ¹²⁵ .
	<i>abstrait</i>	par, de.

Fig.1

¹²⁵ Toujours est-il de rappeler que notre étude porte essentiellement sur des locuteurs non-natifs à un stade intermédiaire de l'apprentissage en FLE.

Nous remarquons de prime abord, que toute tentative de faire une concordance, ou même une soit disant correspondance, entre les deux systèmes prépositionnels s'avère être une manœuvre périlleuse étant donné l'étendue des possibilités que nous avons en français de rendre une même préposition en arabe (selon les contextes bien évidemment). D'autant plus que, les prépositions françaises pouvant rendre une même préposition arabe ne se trouvent que très rarement, pour ne dire jamais, sur le même paradigme de choix (locatives, temporelles, datif, allatif, ablatif, génitif, appartenance, etc.).

Afin de mettre au clair ce que nous venons d'avancer, nous allons citer quelques exemples en guise d'illustration de cette ambivalence et de cette complexité dans la relation *préposition arabe vs préposition du français*.

Prenons l'exemple de la préposition **à** :

- 6) Pierre a donné une pomme **à** son ami
 Lit. Pierre aâta touffaha **li** saahibi#hi_(poss)
- 7) Christian a envoyé des invitations **à** ses chers
 Lit. Christian baâtha daâwaat **ila** ahbaabi#hi_(poss)
- 8) Marie va **à** l'école
 Lit. Marie tadhehabou **ila** el-madrassa.
- 9) Dupont a commencé **à** chanter (*complémenteur du verbe à l'aspect inchoatif*)
 Lit. Dupont badaa **fi** el ghinaa [le chant_(v_n)].

Avec pour alternative aussi :

- 9') Dupont badaa **bi** el ghinaa.
- 10) Le professeur arrive toujours **à** 8 heures
 Lit. El-oustaadhrou yaati daiman **âla** el-thaamina (8h)
- 11) Le directeur habite **à** 5 km d'ici
 Lit. El-mudiiru yaskun **âla** [boêd] 5 Km min huna.
- 12) **A** dix contre onze, ils ont gagné
 Lit. **Bi**âchra dhidda ihdaaâchar, rabih#u_(3^e pers. Plur.)

Nous pouvons très bien constater que rien que pour la préposition **à**, nous avons eu sept différents choix à faire, sans pour cela que la liste ne soit exhaustive.

Il en est de même pour les prépositions dites « pleines ». En voici quelques exemples avec la préposition *pour* :

- 13) Vu les échéances, nous allons opter **pour** le travail de nuit
 Nadharan [li] el-aajal, sawfa natawjahu **li** el-âmal ellayli_(adj)
- 14) Il a acheté un cadeau **pour** l'anniversaire de Marie.
 Ichtar#a hadyatan **min ajli** îidi miilaadi Marie.
- 15) Le directeur a reporté l'examen **pour** le 18 de ce mois
 El moudiir ajjala el imtihaan **ila** el 18 min haadha el-chahr_(art. déf.)
- 16) Je suis là **pour** apprendre
 inn#i houna **kay**¹²⁶ ataâlam_(v.conj)

Maintenant, pour mettre au clair les choses, voici maintenant, un autre tableau (Fig.2) récapitulatif par les principales prépositions¹²⁷ françaises d'usage chez les apprenants arabophones en FLE avec les différentes manières de les rendre en arabe. Dans la colonne de droite, nous y mettrons les prépositions arabes pouvant les rendre en fonction de la valeur qu'elles ont dans le contexte phrastique.

Tableau récapitulatif par les principales prépositions françaises avec les différentes manières de les rendre en arabe

Emploi Prépositionnel	Préposition de français	Préposition Arabe
<i>Locatif</i>	à	<i>ila</i> : « yadhehabu <i>ila</i> el-madrassati / il va à l'école ». <i>bi</i> : « inahou <i>bi</i> el-mustachefaa/ il est à l'hôpital ». <i>âla</i> : « innahu <i>âla</i> âchri km min huna / il est à dix km d'ici ». <i>fî</i> : « inna#hu <i>fî</i> el-âmalii/ il est <i>au</i> boulot »
	<i>dans</i>	<i>fî</i> «inna#hu <i>fî</i> ghrafatihi / il est <i>dans</i> sa chambre ».

¹²⁶ La classification grammaticale de *kay* n'est pas *haref djaret* ce bien qu'elle puisse remplir le rôle d'une préposition.

¹²⁷ A ce stade de l'apprentissage, nos apprenants n'ont toujours pas un répertoire très riche en matière de prépositions de français et de lexique de manière générale. Et ce même s'ils étaient censés être d'un niveau plus avancé après tant d'années d'apprentissage en FLE.

	<i>de</i>	<i>min</i> :« jaa'a <i>min</i> Baariss machyan/ il est venu <i>de</i> Paris à pied.». <i>ân</i> : « sakata <i>ân</i> jawaadihi/ il tomba <i>de</i> son cheval ».
	<i>vers</i>	<i>nahwa</i> : « yatawajahu <i>nahwa</i> el-haawiyati / il se dirige <i>vers</i> la dérive ».
	<i>sur</i>	<i>âla</i> :« el-kitaabu <i>âla</i> el-taawilati / le livre est <i>sur</i> la table ».
	<i>sous</i>	<i>tahta</i> : « <i>tahta</i> el-sariiri toujadu koratun/ <i>sous</i> le lit il y a un ballon ».
	<i>près de</i>	<i>bi el-korbi min</i> : «uhhib »u an aïcha <i>bi el-korbi min</i> el-bahri / j'aime vivre <i>près de</i> la mer ».
	<i>loin de</i>	<i>baïidan ân</i> :«uriid »u makanan <i>baïidan ân</i> dhawdhaa'i el-madiinati / je veux un endroit <i>loin de</i> la ville ».
	<i>au-dessus de</i>	<i>fawqa</i> :« chakkatu Omar <i>fawka</i> chakkati Ali / l'appartement d'Omar est <i>au-dessus de</i> l'appartement de Ali ».
	<i>au-dessous de</i>	<i>tahta</i> :« wajadt#u el-miftaaha <i>tahta</i> haatihi el-kawmati min el-khourda / j'ai trouvé la clé <i>au-dessous de</i> ce fatras de ferraille »
	<i>en</i>	<i>fi</i> : « nimt#u <i>fi</i> el hawaa'i el talki/ j'ai dormi <i>en</i> plein air ». <i>bi</i> :« ana mawloud <i>bi</i> Faransa / je suis né <i>en</i> France ».
	<i>devant</i> (emploi prépositionnel)	<i>amaama</i> : « kaana jaalissan <i>amaama</i> el-baabi / il était assis <i>devant</i> la porte ».
	<i>derrière</i> (emploi prépositionnel)	<i>waraa'a</i> : « <i>waraa'a</i> el-djidaari youjadu chajaratun / <i>derrière</i> le mur, il y a un arbre ».

Temporels	à	<p><i>âla</i> : « <i>âla</i> 8h / à 8h ».</p> <p><i>fi</i> : « <i>fi</i> el-qarn el-âachir/ au Xème siècle ».</p> <p><i>înda</i> : « <i>înda</i> el-âachira ranna el-haatif/ à dix heure (quand dix heure est venue) le téléphone sonna ».</p> <p><i>ila</i> : « el imtihaan oujjila <i>ila</i> el thaanya/ l'examen est reporté à deux heures ».</p> <p><i>bi</i> : « <i>bi</i> haadhihi el mounaasaba ouâlin lakoum khabar saïd lakoum /à cette occasion, je vous annonce une bonne nouvelle».</p>
	dans	<p><i>Fi</i> : « <i>fi</i> elmaadhi/ dans le passé ».</p> <p><i>khilaala</i> : « <i>khilaala</i> saaâ/ dans une heure ».</p>
	à travers	<i>Khilaala</i> : « <i>kjilaala</i> ezzamen/ àtravers le temps ».
	pendant (emploi prépositionnel)	<i>athnaa'</i> : « <i>athnaa</i> el-thawrati el-faransyati, wakaât mouchaadatun damawyatun /pendant la révolution française, il y a eu des affrontements sanglants ».
	après	<i>baâda</i> : « <i>baâda</i> el-harbi el-âalamyati taghayarati el-syaasatu el-dawlyatu/ après la guerre mondiale, la politique internationale a changé ».
	en	<i>fi</i> : « <i>fi</i> 1962, akhadhati El-Djazaairu istiklaalaha/ en 1962, l'Algérie a eu son indépendance».
de l'attributif : cas datif.	à	<p><i>Li</i> : « Omar aâta toufahan <i>li</i> Farid/ Omar a donné une pomme à Farid ».</p> <p><i>Ila</i> : « Ali baâtha rissalatan <i>ila</i> Amina/ Ali a envoyé une lettre à Amina »</p>
	pour	<p><i>li</i> « Omar ichtara hadya <i>li</i> Khadidja./ Omar a acheté un cadeau pour Khadidja ».</p> <p><i>ân</i> : « laa tajzi nafsun <u>ân</u> nafsini/ nulle âme ne payera pour une autre (Coran) ».</p>
Prépositions introduisant un complément essentiel	à	<p>Ø : « amara sadiikahu /il a ordonné à son ami ».</p> <p><i>min</i> : « talaba 100 dollars <i>min</i> sadiikihi/ il a demandé 100 dollars à son ami ».</p>

	<i>avec</i>	<i>Maâ</i> : « Omar yaâmalu <i>maâ</i> el-siinyine / Omar travaille <i>avec</i> les Chinois ».
	<i>chez</i>	<i>înda</i> (Amina taâmalu <i>înda</i> el-siinyine / Amina travaille <i>chez</i> les Chinois.
	<i>dans</i>	<i>fi</i> « ana aâmalufi el-tijaarati/ je travaille <i>dans</i> le commerce ».
	<i>de</i>	<i>ân</i> : « yatahadathu <i>ân</i> macherouîhi / il parle <i>de</i> son projet ». <i>min</i> « innahu yakhaafu <i>min</i> el-ikhfaaqi/ il a peur <i>de</i> l'échec (d'échouer) ». <i>fi</i> : « el-naassu takoulu khayran <i>fi</i> Farid / les gens disent beaucoup de bien <i>de</i> Farid. » <i>Ø</i> : « Omar laa youriidu#hu / Omar ne veut pas <i>de</i> lui ».
	<i>pour</i>	<i>li</i> : « jaa'a <i>li</i> tasliihi el-haatifi/ il est venu <i>pour</i> réparer [la réparation] le téléphone ». <i>maâ</i> : « inahu <i>maâ</i> el-musaalahati / il est <i>pour</i> la réconciliation ».
	<i>sur</i>	<i>âla</i> : « ana aâmalu <i>âla</i> hadhaa el-machrouâ / je travaille <i>sur</i> ce projet ».
<i>Circonstanciel de moyen</i>	<i>avec</i>	<i>bi</i> : « fatah#a el-baab <i>bi</i> miftaah sihri / il a ouvert la porte <i>avec</i> une clef magique ».
	<i>à</i>	<i>bi</i> : « aghlaka el-baab <i>bi</i> el-miftaah / il a fermé la porte <i>à</i> clés ».
	<i>par</i>	<i>bi</i> : «innahu yadheghat âla el-ness <i>bi</i> el-maal/ il fait pression sur les gens <i>par</i> l'argent ».
	<i>de</i>	<i>bi</i> : « istaâan#a <i>bi</i> mitraka/ il s'est servi <i>d'</i> un marteau ».
<i>Circonstanciel de manière</i>	<i>avec</i>	<i>bi</i> : « Ahmed yalâbu <i>bi</i> kathiir min el tassaruâ/ Ahmed joue <i>avec</i> beaucoup de précipitation ».
	<i>de</i>	<i>bi</i> : «sajal#a hadafan <i>bi</i> arikatin âjjiiba / il a inscrit un but <i>d'</i> une manière incroyable ».
	<i>par</i>	<i>bi</i> : « el-houraass naamou <i>bi</i> el-tanaawub/ les gardiens ont dormi <i>par</i> intermittence ».
<i>Accompagnement et Réciprocité</i>	<i>avec</i> (accompagnement)	<i>maâ</i> : « Farid yajlissou <i>maâ</i> Khadidja./ Farid est assis <i>avec</i> Khadidja (dans le même wagon par exemple) ».

<i>Symétrie</i>	<i>avec</i> (relation duelle/dualité)	<i>maâ</i> : « Farid yatahaadath <i>mâa</i> akhiih/ Farid discute <i>avec</i> son frère ».
	<i>contre</i>	<i>Dhidda</i> : « Farid yathouru <i>dhidda</i> akhihi/ Farid s'emporte <i>contre</i> son frère ». <i>Bi</i> : « qaayadha silâtan <i>bi</i> aklin/ il a troqué une marchandise <i>contre</i> de la nourriture ».
	<i>entre</i>	<i>fima bayna</i> : « el qabaail tataharab <i>fima bayna#ha</i> / les tribus se guerroient <i>entre</i> elles ».
<i>Passif</i>	<i>par</i>	<i>Min taraf</i> : « el-darsu churiha <i>min taraf</i> el-oustaadh/ la leçon est expliquée <i>par</i> le professeur ». <i>bi</i> : « Ahmed masnoud <i>bi</i> nass mohimiine/ Ahmed est épaulé <i>par</i> des gens importants »
	<i>de</i>	<i>Min</i> : « Omar mahboubun <i>min</i> el-djamiîâ/ Omar est aimé <i>de</i> tous ».

<p>du <i>Génitif</i>. Ou le Complément du Nom</p>	<p>outre la préposition <i>de</i>, presque la plupart des autres prépositions du français peuvent remplir ce rôle. Riegel et al¹²⁸, (1994, réédité en 2005)</p>	<p>En arabe, on construit souvent le complément du nom sans avoir recours à une préposition. Exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un homme <i>de</i> confiance ≈ Rajoulu Ø thiqa. <p>car, en arabe, pour ce qui est du complément du nom génitif (<i>Mudhaaf-mudhaaf ilayh</i>), on n' a pas besoin de préposition aucune. Le rôle de la préposition est assumé par un élément clitique- diacritique el rafeâ [u] ou, dans d'autres cas spécifiques, el-djar [i].</p> <p>mais quand c'est le cas. Nous aurons un complément en <i>djaar wa madjrour</i> (≈ syntagme prépositionnel) que nous pouvons construire avec différentes prépositions :</p> <p><i>Min, âla, ila, fi</i>, etc. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - baytun <i>min</i> el-khachabi ≈ une maison <i>en</i> bois. - « el-qalaqu <i>âla</i> moustaqbali#hi ≈ de l'inquiétude <i>pour</i> son avenir. - el-haajatu <i>ila</i> elmaal ≈ le manque <i>d'</i>argent. - el-najahu <i>fi</i> el-hayaati ≈ la réussite <i>dans</i> la vie.
<p><i>Emplois divers occasionnels, voire inattendus en Compléments de phrases (adverbiaux)</i></p>	<p><i>par</i></p>	<p><i>fi</i> « <i>fi</i> yawmin chadiidi el-harri/ <i>par</i> une journée caniculaire ».</p>
	<p><i>à</i></p>	<p><i>ân</i> : « maata <i>ân</i> tisîna sanatin/ il mourut <i>à</i> quatre-vingt-dix ans ». <i>fi</i> : « maata <i>fi</i> el-tiseîini / il mourut <i>à</i> quatre-vingt-dix ans ».</p>
	<p><i>sous</i></p>	<p><i>fi</i> : « <i>fi</i> hymayati el-chortati/ <i>sous</i> la protection de la police ».</p>
	<p><i>sur</i></p>	<p><i>An</i> : « faâla haadha <i>ân</i> amri el-maliki/ il fit cela <i>sur</i> ordre du roi ».</p>

¹²⁸RIEGEL M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

	<i>parmi/ entre</i>	<i>fi</i> : « uhiisu anii ghariibun <i>fi</i> ahlii /je me sens étranger <i>parmi</i> [<i>entre</i>] les-miens
	<i>par</i>	<i>ân</i> : « illa an takuna tjaratun <i>ân</i> taraadhi. /à moins qu'elle ne soit un commerce <i>par</i> accord mutuel ».
	<i>jusqu'à</i>	<i>ân</i> : « akalahum <i>ân</i> aakhirihim / il les mangea jusqu'au dernier ».
Complémenteurs de l'infinitif	<i>à</i>	<i>li</i> : « innahu mustaâdun <i>li</i> el-majii' / il est prêt à venir ». <i>ila</i> ; « daâahu <i>ila</i> el-majii' / il l'a invité à venir » <i>an</i> : «daâahu <i>an</i> yaltazim el-samet / il l'a invité à observer le silence ».
	<i>de</i>	<i>an</i> ¹²⁹ « Omar tarrajaa Ahmed <i>an</i> ya'tii / Omar a prié Ahmed <i>de</i> venir ». <i>ân</i> : « tawaqqafa <i>ân</i> bayeî el-sajaair/ il a arrêté <i>de</i> vendre (la vente) des cigarettes ».

Fig.2

Cela dit, et même si les *hourouf el-djar* s'avèrent être bel et bien les légitimes correspondantes des prépositions du français, toujours est-il qu'ils n'en détiennent pas l'exclusivité. Ce que nous allons voir par la suite confirme encore une fois que les choses restent tout de même quelque peu compliquées et que la question de correspondances entre prépositions est loin d'être résolue.

¹²⁹ La préposition *an* est généralement employée quand le verbe introduit une proposition infinitive qui correspond en arabe à *el-moudhaariâ*, l'aspect inaccompli du verbe. Ainsi, son rôle correspond souvent en français au rôle de *de* complémenteur de l'infinitif.

II) Conjonctions de coordination (*Horouf el- âtef*)

Dans cette catégorie, nous trouverons, entre autres, les items (*lettres* en arabe) [ka] et [wa] (généralement correspondant à *comme* et *et* en français). Nous remarquons que [ka] et [wa] sont loin d'être des prépositions selon la conception française (elles correspondent en fait à des conjonctions de coordination) mais elles peuvent néanmoins remplir le rôle d'une préposition (ou être employées comme telles). Exemple :

17) Aamal#ou#na **ka** abtaal hakikyine
Ils nous ont pris **pour** de vrais héros (*inversion*).

18) **Wa** el-ladhi nafsi bi yadihi
Lit ***par** celui qui détient mon âme
Je jure par Dieu

Dans ces exemples, *ka*, *wa*, et bien qu'ils remplissent le rôle de prépositions en français, ont toujours été considérées comme *horouf âtef* – en plus d'être *horouf djar*¹³⁰ ailleurs- en arabe (conjonctions de coordinations).

III) Noms de valeur adverbiale et prépositionnelle (*dharf*¹³¹)

Plusieurs *dharf* peuvent être considérés comme de vraies prépositions (au sens français du terme) étant donné qu'ils en remplissent le rôle et se comportent syntaxiquement de manière très similaire. Blachère¹³² (1952, P 207-209) disait à ce propos que : « (...) *D'autres, et plusieurs parmi les précédentes, se construisent avec un substantif au cas indirect en rapport d'annexion, donc sans tanwîn, et ce sont de véritables prépositions* ». Cela est nettement observé en matière de complément de phrase. Exemples :

¹³⁰ Cette double appartenance nous montre combien le syntaxique, le morphologique et le sémantique se disputent les catégories grammaticales en arabe. Cela compliquerait davantage la tâche à un chercheur -comme nous l'avons mentionné plus haut- pour déterminer des traits pertinents de classifications des particules grammaticales.

Wa et *ka* sont des *horouf âtef* d'un point de vue syntaxique, et en même temps des *horouf djar* pour ce qui est des modifications qu'ils apportent sur la morphologie (le mouvement flexionnel) du terme qu'ils introduisent.

¹³¹ Mais dont la syntaxe n'est pas tout à fait identique à celle des adverbes en français.. Bien que *înda*, *waraa'a*, *amaama*, etc. se comportent telles des prépositions ; en arabe, ils ne sont pas considérés comme tels et ils sont classés *dharf* (adverbe).

¹³²Blachère,R., M. Gaudefroy-Demombines (1952) : *Grammaire de l'Arabe Classique*, EditionMaisonneuve, Paris.

19) *Inda* jaddati uhissu bi jamaali el-hayaati.
Chez ma grand-mère je ressens la beauté [de] la vie.

20) *Inda* el-sabaahi, dhahabna ila el-quaryati_(art.déf.)
 Lit. ***Chez** le matin, nous sommes allés au village.
 Le matin, nous sommes allés au village.

Qui peut être paraphrasé comme suit :

à l'arrivée du matin, nous sommes allés au village.

Bien que *inda*, *waraa'a*, *amaama*, etc. se comportent telles des prépositions ; en arabe, ils ne sont pas considérés ainsi et ils sont classés toujours comme *dharf* (adverbe). Même dans les cas de complément de verbe (à valeur locative, etc.). Exemples :

21) Iltakay#naa *inda* el-hallaaki.
 Nous nous sommes rencontrés **chez** le coiffeur.

22) Kaana jaalissan *amaam* el-baabi.
 Il était assis **devant** la porte.

IV) Des éléments diacritiques (*el-haraka*)

Contrairement à la langue française, l'arabe¹³³ a cette particularité de pouvoir se passer de certains morphèmes grammaticaux en employant des flexions que l'on appelle communément *el-haraka* (littéralement *le mouvement*). Ce sont des phonèmes qui viennent en prolongement à la dernière syllabe d'un mot pour lui donner comme une sorte de rime en poésie, toutefois son rôle n'est pas esthétique mais plutôt syntaxique. Cette *haraka*¹³⁴ peut être ou bien *el-rafeâ* [u], *el-djar* [i] ou encore *el-nasb* [a]. Pour ce qui est de notre sujet, ce ne sont que les deux premiers qui nous intéressent.

¹³³ Qui est une langue flexionnelle par excellence.

¹³⁴ El-haraka correspond généralement à la dernière voyelle d'un mot et qui détermine ou bien le cas (nominatif, etc.) ou bien elle se substitue à des particules telle qu'une préposition. Attention ! el-haraka ne fait pas partie du mot lexicalement parlant et elle n'est mentionnée qu'à travers un signe diacritique (*el-rafeâ* « ° » [u], *el-djar* « ¨ » [i], *el-nasb* « ¯ » [a], *el-soukoun* « ° » [Ø]).

1. El-rafeâ [u]

el-rafeâ [u] nous permet de se passer de l'emploi de la préposition dans bien des cas. Essentiellement dans la construction du *Mudhaaf-mudhaaf ilayh* (le complément du nom au sens propre en français « cas génitif »). Exemples :

23) sayaaratu Farid jamiilatun.
La voiture **de** Farid [est] belle.

Ou encore avec un substantif déverbal (*V-n*¹³⁵) :

24) Binaa'u el-mabna istaghraka khamsu siniinin.
La construction **du** bâtiment a duré cinq ans.

En arabe, dans le cas du génitif, le syntagme nominal qui occupe la fonction du complément du nom génitif (où l'on emploie la préposition *de*) ne prend jamais de préposition. Cela pourrait nous amener à anticiper un peu sur le fait que les apprenants arabophones en FLE auraient tendance à faire des erreurs d'omission de la préposition en matière de complément du nom.

2. El-djar [i]

el-djar [i] se présente dans le cas où le syntagme *el-mudhaf_mudhaf ilayh* est *majrour* (c'est-à-dire : le syntagme « nom + complément du nom » lui-même est introduit par une préposition (*haref djar*)). Cela donnera en français un complément du nom bien évidemment introduit par une préposition. En voici des exemples :

25) Yajibu el-tafkiiru (*Vn*) fi tanwii' \emptyset el-saadiraati.
Il faut penser à la diversification **de** [les] exportations.

26) Ana mouttayamun bi jamaali' \emptyset el-tabiiâti.
Je suis charmé par la beauté **de** la nature.

3. El-nasb [a] :

¹³⁵ Selon la terminologie adoptée par LADL, le *V-n* est un substantif de nature verbale (morphologiquement lié au verbe).

Dans certains autres contextes ; tels que quand le génétif occupe la position de complément d'objet direct (le cas accusatif), la dernière syllabe du nom du *mudhaf ilayh* prend une *fateha* (nasb) = : [a].

27) Kara'a el-oustaadhu kitaaba Omar
 Lit. A lu le professeur le livre de Omar
 Le professeur a lu le livre de Omar

Donc, nous voyons bien que par le simple fait de changer la prononciation de la dernière lettre (en y ajoutant une voyelle de cas), nous avons pu suppléer à une préposition à part entière.

V) Des éléments clitiques (Préposition assimilée à un pronom)

Un pronom ou un nom auquel est assimilée (dissimulée sous forme clitique) une préposition donne l'impression que celle-ci a été effacée. Exemples :

28) Ichtara#a#ha Omar *la*#haa
 Lit. acheté#lui#lā Omar **à**#elle(*prép+pron*)
 C'est Omar qui la lui a achetée

29) sakana *fi*#ha khamisa siniina
 Lit. Il habita **dans**#elle cinq ans
 Il y habita pendant cinq ans

Dans les exemples ci-dessus où la préposition est assimilée au pronom pers de 3^{ème} pers. *Sing.Fém.*, nous voyons bien qu'elle a changé de forme ce qui donne l'impression qu'elle a été effacée, car à l'origine les prépositions employées ici sont respectivement la préposition *li* (\approx *pour*) et la préposition *fi* (\approx *dans*).

VI) Les compléments *an/ bi / fi/ ân*

Bien qu'il soit généralement employé pour rendre le *que* (complémenteur du français), le mot *an* (qui appartient à la classe *inna et ses soeurs*) est souvent employé également pour rendre le *de*¹³⁶ (complémenteur de l'infinitif). Exemples :

30) Omar samaha li Farid **an** ya'tti.
Omar a permis à Farid **de** venir.

Maintenant, pour ce qui est des *Hourouf el-djarbi*, *fi* et *ân* ; outre le fait qu'ils soient des prépositions à part entière, ils jouent également le rôle de complémenteur (*à* et *de*). Toutefois, et contrairement au français, ces complémenteurs sont obligatoires et ne sont pas effaçables.

Exemples :

31) Farid bada'a **bi** el-boukaa'i (vn)
Farid commençait **à** pleurer.

32) Ali charaâ **fi** el-âmali. (vn)
Ali a commencé **à** travailler (a entamé le travail).

33) tawaqqafa **ân** bayei (vn) el-sajaair
Il a arrêté **de** vendre (la vente) des (les) cigarettes.

VII) La préposition en arabe et sa charge sémantique

¹³⁶ Pour un apprenant arabophone, il n'est pas toujours évident de faire la différence entre *de* préposition et *de* complémenteur.

En arabe, le paradigme de prépositions pour un verbe ne dépend pas toujours du seul facteur des contraintes lexicales et syntaxiques que celui-ci exerce, encore moins de la nature du complément à introduire (dans le cas de localisations spatiales et temporelles par exemple), mais souvent, la substitution d'une préposition par une autre entraîne un changement de sens pour le verbe et le sens de la phrase en général ; parfois même, radical. Exemple :

- | | | | | | |
|------|------------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|--------------------------------|
| 34) | Omaru | raghiba | fi | el-akli. | (Omar a envie de manger) |
| | <small>N₀</small> | <small>V</small> | <small>Prép</small> | <small>N₁</small> | |
| 33') | Omaru | raghiba | ân | el-akli. | (Omar n'a pas envie de manger) |
| | <small>N₀</small> | <small>V</small> | <small>Prép</small> | <small>N₁</small> | |

Nous constatons bien que la préposition *ân* (substituée à *fi*) a radicalement changé le sens de la phrase pour enfin désigner tout à fait le contraire. Et pourtant le verbe et ses arguments sont les mêmes.

De même que pour la préposition *âla* dans l'exemple ci-dessous :

- | | | | | | |
|------|-------|--------|------------|-------------|---|
| 35) | Laqad | âjjala | bi | el-rajouli. | (il a pris en charge l'homme [avec célérité]) |
| 34') | Laqad | âjjala | âla | el-rajouli. | (il a aggravé l'état de l'homme) |

En arabe dialectal, nous constatons le même phénomène. Exemples :

- | | | | | |
|------|---------|------------|--------|-----------------------------|
| 36) | Yodhrob | âla | khauh. | (Il se bat pour son frère). |
| 35') | Yodhrob | fi | khauh. | (Il bâta son frère). |

Ce phénomène de sémantisation est remarqué de manière beaucoup plus importante dans certains contextes où la préposition, non seulement elle remplit son rôle syntaxique de liaison, mais pourrait même se substituer à un verbe à part entière, voire même, à toute une expression.

Les prépositions en arabe peuvent avoir le sens d'un verbe. Parfois même, elles véhiculent le sens d'une action même. Exemples :

- | | | | | |
|------|---------|---------|------------|----------------|
| 37) | Kaana | Khalidu | âla | el-hisni. |
| Lit. | *Khaled | était | sur | la forteresse. |

Qui a pour sens :

Khaled était aux commandes de la forteresse à la tête d'une (patrouille + une armée)

Bien que le fait que « Khaled soit aux commandes d'un certain nombre de soldats » puisse paraître évident pour certains, il en reste que l'emploi de la préposition *âla* inclut obligatoirement ce sens.

Autre exemple :

38) *Îla#yka* *ân#ni*.
Lit. ***à** toi **de** moi.

Dans cet exemple, le syntagme ne contient aucune partie du discours majeure. Il est question uniquement de deux contractions (*Préposition + Pronom Personnel*) qui forment un énoncé à part entière et qui a le sens exact et obligatoire de :

(*Eloigne-toi de moi car j'en peux plus* [pour une raison ou une autre]).

Dans une situation normale, on dira ;

« *ibtaïd âmi*. / *éloigne-toi de moi*. ».

Ou encore :

39) *Ala#yka* *bi#him*.
Lit. ***sur** toi **d'**eux.

Ce dernier qui a le sens de (*Tu dois aller les chercher et les malmener*)

Il ne s'agit pas là d'expressions idiomatiques figées. Loin de là, elles sont syntaxiquement productives où chaque unité a une distribution fort large lui permettant de se combiner différemment.

Dans certains autres cas même, la préposition arabe pourrait aller jusqu'à remplir le rôle d'un verbe à part entière. Exemple :

40) *âla* el-jamiii el-dhahaabu.
 Prép. *N_o* *N_i*
Lit. ***Sur** l'ensemble le départ. (Tout le monde doit partir)

où la préposition *âla* équivaut au verbe *devoir* ; elle comprend en même temps le sémantisme du devoir et de l'obligation, voire l'injonction.

Nous avons aussi un autre exemple où la correspondance *préposition arabe/ verbe* est plus claire :

41) Kaana <i>la#Au</i> (<i>1pers.sing</i>)	khamsatu	awlaadin (<i>plur.</i>)
Lit. *était#avoir#lui	cinq	enfants
Il avait	cinq	enfants

Dans cet exemple, et dans bien d'autres, la préposition [*lî*] remplit le rôle du verbe *avoir* quand il désigne l'*avoir* et la possession.

Conclusion

D'après ce que nous venons de voir, il est devenu tout à fait clair que la correspondance entre les deux systèmes prépositionnels français et arabe est loin d'être parfaite ; bien au contraire, les divergences sont telles qu'il est parfois difficile de dire, pour certains emplois prépositionnel arabes, s'il s'agit d'une préposition au sens propre du terme ou juste d'un emploi que l'on peut comparer à un emploi prépositionnel en français.

Si nous disons cela, c'est pour mettre l'accent encore une fois sur les difficultés qu'un apprenant arabophone en FLE puisse rencontrer lors de l'emploi des prépositions du français. Cela nous permettra également de prévoir, en amont, certaines erreurs d'interférences que nos apprenants puissent produire. Enfin, il nous permettra de comprendre et d'expliquer l'origine de ces erreurs et la forme syntaxique qu'elles peuvent prendre.

DEUXIEME CHAPITRE

Ecart dans l'emploi des prepositions entre l'arabe et le français

Introduction

Dans cette description contrastive, nous allons nous focaliser principalement sur les différences qui existent entre les deux systèmes prépositionnels. Donc, nous retiendrons pour les besoins de l'analyse contrastive les structures syntaxiques qui impliquent les compléments prépositionnels du verbe (notre principal objet de description) ainsi que les concaténations du syntagme nominal impliquant un emploi prépositionnel pouvant figurer dans la phrase comme arguments essentiels au verbe.

Ces divergences - bien évidemment, au même titre que les similitudes - sont, vraisemblablement, le principal motif des erreurs¹³⁷ d'interférence que les locuteurs non-natifs auraient tendance à faire en matière d'emplois prépositionnels.

Cela dit, et pour des raisons pratiques, nous n'allons pas – du moins dans la présent travail- faire la description du comportement syntaxique de toutes les prépositions arabes. Chose qui nécessite un investissement *temps/lectures* beaucoup plus conséquent (ce que nous projetons de réaliser dans un avenir proche au sein d'un laboratoire qui nous permettrait de faire partie de la communauté linguistique LADL à travers le monde). Nous considérons qu'une étude d'une telle envergure dépasserait le cadre d'une étude aussi modeste que la-nôtre. Pour pallier à cela, nous allons retenir pour les besoins de l'analyse les prépositions arabes les plus récurrentes (*horouf el-djar*) dans les discours arabophones à savoir *ila, âla, fi, min, li, maâ*¹³⁸ et *bi*.

Nous sommes tous unanimes sur le fait qu'il existe d'importantes différences (mais aussi, bien des similitudes sur lesquelles nous reviendrons plus haut) entre les deux systèmes grammaticaux français et arabe. Toutefois, il se trouve que ces divergences, et même si elles existent à tous les niveaux : sémantique, phonétique, morphosyntaxique, lexicologique, etc., elles deviennent beaucoup plus problématiques en matière de syntaxe étant donné que, en cas d'interférences entre les deux systèmes, l'acceptabilité même de la phrase se trouve être remise en cause avec toutes les incidences que cela pourrait avoir sur le plan sémantique et, par là, sur l'intercompréhension de manière générale. Le fait que les deux langues aient des

¹³⁷ Nous étudierons les erreurs d'apprenants arabophones dans une approche purement descriptive. Notre objectif étant de décrire la manière dont ces locuteurs non-natifs du français (et dont la *compétence/performance* n'est pas optimale) se comportent vis-à-vis de la syntaxe de la phrase française.

¹³⁸ A signaler que, pour des raisons morphologiques, l'item *maâ* n'est pas classé comme *harf-djar* à part entière, cependant, il faudrait rappeler que le mouvement syntaxique (*el-haraka*) qu'elle entraîne est toujours *el-djar* [i].

origines différentes¹³⁹, très éloignées dans le temps et dans l'espace, accentuera davantage ces divergences et par conséquent, les difficultés que les apprenants de l'une ou de l'autre langue pourraient rencontrer.

Dans cette section, nous allons nous focaliser principalement sur ces différences qui pourraient nous être d'une grande utilité en vue d'expliquer certaines déviations liées à l'interférence de la LM des apprenants en matière d'emplois prépositionnels.

Cela dit, et afin de ne pas trop nous éloigner de notre objet d'étude qui est, rappelons-le, les emplois prépositionnels chez les apprenants arabophone en FLE, nous allons nous préoccuper essentiellement des différences qui sont en rapport direct avec ces emplois prépositionnels¹⁴⁰.

Par conséquent, nous ne retiendrons pour les besoins de la description que les structures syntaxiques qui impliquent des compléments prépositionnels non adverbiaux (non circonstanciels) ; à savoir, les compléments du verbe, les compléments prépositionnels essentiels¹⁴¹ et les concaténations du syntagme nominal impliquant un emploi prépositionnel (complément du nom essentiellement)¹⁴². Toutefois, il faut mentionner que la part du lion sera réservée aux compléments du verbe sur lesquels nous allons mettre le plus de lumière étant donné que c'est sur ce que porte notre corpus d'étude. (Pour savoir plus sur les « compléments essentiels », voir Gross M. 1990¹⁴³).

A un autre égard, il ne faut pas s'attendre, non plus, à ce que l'on fasse une étude exhaustive de toutes les différences qui puissent exister entre les deux systèmes. Cela n'est pas notre objectif ; il n'est pas non plus dans notre possibilité étant donné l'ampleur et l'importance d'une telle entreprise.

¹³⁹ L'arabe est une langue chamito-sémitique très ancrée dans le temps et qui a connu peu de changements à travers l'histoire (la langue religieuse y est pour quelque chose), plus particulièrement, en matière de syntaxe. En fait, c'est presque la même syntaxe depuis au moins quinze siècles (langue conservée par le Coran) contrairement au français qui est une langue indo-européenne ayant connu une évolution beaucoup plus importante en autant de temps. Ainsi, il se trouve que les deux systèmes linguistiques aient connu deux itinéraires d'évolution très différents.

¹⁴⁰ Du fait, nous allons par exemple éviter de parler de l'auxiliaire tant que nous ne voyons pas d'impact direct sur les emplois prépositionnels.

¹⁴¹ Pour savoir plus sur la notion de compléments essentiels, voir M. Gross (1990).

¹⁴² Nous avons évité de parler des compléments de phrase étant donné qu'ils ne sont pas essentiels à la description de la phrase élémentaire mais aussi à cause de leur caractère imprévisible, leur hétérogénéité et l'étendue du corpus que cela impliquerait. (Voir Gross M. 1990, P. 90).

¹⁴³ Gross Maurice (1990). La caractérisation des adverbes dans un lexique-grammaire. In: Langue française, n°86, 1990. Sur les compléments circonstanciels. pp. 90-102; doi : 10.3406/lfr.1990.5796
http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_86_1_5796

Après tout, ce qui nous a amenés à nous étaler sur ces divergences que nous avons pu constater - bien évidemment, au même titre que les similitudes¹⁴⁴ - c'est qu'ils seraient, à nos yeux, le principal motif des erreurs¹⁴⁵ d'interférence que les locuteurs non-natifs ont tendance à faire en matière d'emplois prépositionnels.

¹⁴⁴ Nous considérons que c'est parce qu'il existe des similitudes entre les deux systèmes qu'il y a eu des transferts négatifs par généralisations de certaines règles syntaxiques de la langue maternelle.

¹⁴⁵ Nous devons rappeler que nous étudions les erreurs des apprenants arabophones dans une approche purement descriptive. Notre objectif étant de décrire la manière dont ces locuteurs non-natifs du français (et dont la *compétence/performance* n'est pas optimale) se comportent vis-à-vis de la syntaxe de la phrase française en matière d'emplois prépositionnels.

I) Recours à l'emploi d'une préposition

Parmi les plus grandes différences que nous pouvons constater entre les deux systèmes prépositionnel est le fait que la préposition du français peut ne pas avoir son vis-à-vis dans la construction correspondante en arabe et vice-versa. Cela est dû bien évidemment aux caractéristiques syntactico-sémantiques des verbes français qui sont souvent différentes de celles des verbes correspondants en arabe, mais également et surtout aux particularités de la phrase en arabe qui peut parfois aller à l'encontre de ce que l'on a l'habitude de voir en français.

1. Différences liés à la transitivité

Le problème de la transitivité est parmi les obstacles les plus fréquents et des plus imprévisibles qu'un apprenant arabophone du français puisse rencontrer. A vrai dire ; un verbe arabe susceptible de rendre sémantiquement un verbe supposé correspondant en français n'aura pas forcément les mêmes propriétés syntaxiques, en particulier, en ce qui concerne l'introduction de son complément. Il arrive souvent que le complément indirect du verbe en français se trouve construit de manière directe dans la construction correspondante en arabe et vice versa. Parfois, c'est tout à fait le contraire. C'est pour dire que les verbes qui sont sémantiquement correspondants, peuvent avoir, dans les deux langues, des contraintes combinatoires différentes.

Beaucoup de cas d'interférences syntaxiques seraient en fait dus aux divergences syntaxiques entre verbes soi-disant sémantiquement correspondants dans les deux langues mais dont les propriétés syntaxiques sont différentes. Cela se répercute inéluctablement sur la structure du complément prépositionnel du verbe. Exemples :

- 1) Max a résisté à (la tentation + les envahisseurs)
Max Kawama Ø (el-raghba + el-ghuzaah)
- 2) Le chien obéit à son maître
El-kalb yotiû Ø sayida#hu_(poss)
- 3) Max se rappelle de son passé
Max yatadhakar Ø maadhy#ih_(poss)

Ce phénomène est également rencontré dans le sens inverse.

Exemples:

- 4) Amine sallama àla el-ra'iiss

Amine a salué Ø le président

- 5) Ali Yata'amalu fi el-tabiiâh
Ali contemple Ø la nature

L'arabe dialectal algérien vient corser davantage les choses d'autant plus que les verbes employés sont empruntés au français, exemples :

- 6) El-mécanicien ymonti fi moteur
Le mécanicien monte Ø un moteur

- 7) Baaba yrépari fi el-karossa
Papa répare Ø la voiture

Rien qu'à partir de ces quelques exemples, nous voyons déjà ce que cela pourrait avoir comme impact sur les constructions d'apprenants arabophones en FLE non encore confirmés et qui auraient, en plus, comme arrière base syntaxique les structures de leur langue maternelle. Etant donné cela, Il n'est pas à exclure qu'il y ait des erreurs potentielles du type :

4')*Amine a salué *sur* le président

5')* ?Ali contemple *dans* la nature

Même si parfois l'interférence peut sembler déboucher sur une construction plus ou moins acceptable syntaxiquement et sémantiquement comme c'est le cas pour (5'), il est toutefois à noter que c'est souvent avec une autre acception sémantique et syntaxique que cela puisse être. Si on revient à notre exemple (5'), nous allons tout de suite pouvoir remarquer que le syntagme « *dans la nature* » doit être considéré comme complément de lieu (complément adverbial selon Gross M.) et non pas comme complément objet du verbe. Or, dans la phrase de départ en arabe, il s'agissait bien d'un complément objet du verbe qui répond à la question *quoi* ? Et non pas à une circonstance *où* ?

2. Différences liées au placement du complément du verbe

En arabe, il y a possibilité du placement du complément indirect du verbe avant le complément direct avec omission de la préposition et cela sans recourir au procédé de la pronominalisation. Chose qui n'est pas admise en français. Exemples :

8) Omar aâta hadya li Amina
Lit. Omar a donné un cadeau à Amina

Qui devient avec la transformation (tout en gardant le même sens) :

8') Omar aâta Ø Amina hadya
N₀ V C att COD

Autre exemple :

9) Max a offert une fleur à sa maman.
Lit. Max ahda warda li/ila oumi#hi(poss).

Qui devient :

9') Max ahda Ø oum'ah#u warda¹⁴⁶

Cela n'est pas possible en français étant donné que les constructions correspondantes sont inacceptables :

8'') *Omar a donné Ø Amina un cadeau

9'') *Max a offert Ø sa maman une fleur

3. Fluidité de l'arabe en ce qui concerne l'introduction du complément du verbe

En français, les contraintes exercées par le verbe pour ce qui est de la sélection de la préposition sont très importantes. Pour ce qui est de l'arabe, nous avons constaté qu'il permet une plus grande fluidité en matière de choix de la préposition qui introduit son complément mais également pour ce qui est de l'emploi ou non d'une préposition.

3.1. Fluidité du choix de la préposition

Possibilité de choix de la préposition qui introduit le complément d'un même verbe de manière à ce qu'on ait un paradigme qui comprend plusieurs prépositions pour un même verbe et avec le même type de complément. C'est dire que le verbe n'impose pas forcément et

¹⁴⁶ Contrairement à ce que peuvent penser certains, là il ne s'agit pas d'une pronominalisation avec déplacement du complément car le syntagme nominal (nom+ possessif) est toujours là seulement il est en avance par rapport au COD.

de manière restrictive la préposition qu'il est censé régir. Et même si on admettait l'existence de contraintes pour certains cas de verbes envers la préposition, elles ne sont pas pour cela exhaustives au point de constituer une règle.

Par exemple, en français on dira :

10) L'expérience aide le chercheur à vérifier les résultats.

Ce qui peut se traduire en arabe comme suit :

10') El-tajriba tusaaid el-baahith (*li + ala + fi*) tamhiiss el-nataaij

Nous voyons bien que trois possibilités de choix de préposition s'offrent au locuteur arabophone pour construire sa phrase sans pour cela que le sens ne subisse un changement perceptible. En français, le verbe *aider* exige la sélection de la préposition *à* sans aucune autre alternative.

Prenons un autre exemple avec le verbe *Appeler* :

11) L'ONU appelle au calme

Qui peut être rendu en arabe comme suit :

11') L'ONU tadeou (*ila +li +min ajl*) el-houdou'

Nous observons le même phénomène avec le verbe *yadeou* qui offre lui aussi trois possibilités de choix (deux prépositions et une locution prépositive *min-ajl*). Tandis que le verbe correspondant en français *appeler* ne permet qu'un seul et unique choix, celui de la préposition *à*.

Cela nous amène à dire que le verbe en arabe, contrairement au français, et même s'il reste le noyau de la prédication, n'exerce pas forcément des contraintes restrictives rigides (en matière de sélection lexicale) pour ce qui est du choix de la préposition qui introduit son complément.

3.2. Possibilité de supprimer la préposition en arabe (*Prép= :E*)

En arabe, avec certains verbes, il y a possibilité de supprimer la préposition qui introduit le complément indirect du verbe sans que le sens de la phrase ne change (c'est plutôt une question de style).

Exemples :

12) Pierre a besoin *de* matériel

13) Max joue *de* la guitare

Qui peuvent être rendus en arabe de deux manières différentes, avec ou sans le recours à une préposition. Et cela sans que le sens de la phrase ne change :

12') Pierre yahtaaju *ila* adawa#at(*poss*)

13') Max yalâbu *bi* el-guitaar

Ou bien encore :

12'') Pierre yahtaaju \emptyset adawa#at(*poss*)

13'') Max yalâbu \emptyset el-guitaar

Cela n'est pas possible en français étant donné que les constructions qui en découlent ne sont pas acceptables :

*Pierre a besoin \emptyset matériel

*Max joue \emptyset la guitare

Voici un autre exemple dans le sens inverse, cette fois-ci, avec le verbe arabe *yabâthu* :

14) Malku el-ârab baâtha \emptyset rissala ila maliki el-fors

Le roi d' Arabie a envoyé \emptyset une lettre au roi de Perse

Qui peut être reformulé en arabe d'une autre manière en supprimant la préposition et cela sans que le sens ne change. Toutefois, si on faisait la traduction littérale ça conduit à une erreur en français :

14') Malku el-ârab baâtha *bi* rissala ila maliki el-Fors(*art.dét*)
Lit. *Le roi d'Arabie a envoyé *par* une lettre au roi de Perse

4. Différences liées au sémantisme (polysémie¹⁴⁷) des verbes français /et ou le verbe arabe

Il se trouve souvent que le verbe français puisse comprendre des sémantismes tellement élargis qu'on est obligé de le rendre par plus d'un verbe en arabe. Cela est également possible dans le sens inverse. Prenons l'exemple du verbe *monter* dans la construction :

15) Pierre monte *dans* la voiture

Qui peut être rendue en arabe de deux manières différentes en employant deux verbes différents, avec à chaque fois, une préposition différente :

15') Pierre yarkabu *fi* el-sayaara

Mais également :

15'') Pierre yasaâdu *ila* el-sayaara

En fait, le verbe *yasaâdu* comporte l'idée et le sémantisme d'*escalader* à la différence de *yarkabu* qui comporte beaucoup plus le sémantisme de *se mettre dans un endroit* ou encore *chevaucher*¹⁴⁸. En français, cette différence sémantique¹⁴⁹ n'est pas directement mise en valeur par les deux variétés homonymes du verbe *monter*. Prenons un autre exemple dans le sens inverse avec le verbe *yastadim* :

16) Ali yastadim *bi* el-haa'it

Qui peut être rendue en français de différentes manières dont :

¹⁴⁷ C'est là où il devient intéressant de voir les travaux de M. Gross concernant les verbes homonymes traditionnellement admis comme polysémiques.

¹⁴⁸ Si nous avons recours à la sémantique dans certains exemples, c'est uniquement dans le but de décrire la différence de construction de certains verbes en arabe. Le sémantisme qu'ils comportent pourrait justifier certaines confusions quant aux choix lexicaux et syntaxiques effectués par les locuteurs non natifs du français. Des choix impropres qui expliquent en grande partie le phénomène de l'interférence chez eux.

¹⁴⁹ La différence sémantique entre les deux variétés homonymes du verbe *monter* se fait par inférence en relation avec le contexte phrastique.

16') Ali butte *contre* le mur

Mais également :

16'') Ali se heurte *au* mur

Il est tout à fait clair que des différences pareilles peuvent être source de confusion, et du coup, d'interférences pour des apprenants arabophones non encore confirmés.

5. Différences liées au sémantisme du complément prépositionnel

Dans l'exemple qui va suivre nous pouvons constater qu'il y a risque de confusion du fait que le mot *El-kora* puisse avoir aussi bien le sémantisme de *ballon* (objet : *concret*) que celui de *football* (activité : *abstrait*):

17) Amine yalâbu *bi* el-kora(*art.déf.*)
Amine joue avec le ballon

18) Ali (yalâbu + yarmii) ∅ el-kora
Ali (joue + lance) ∅ le ballon

19) Omar yalâbu ∅ el-kora + el-football)
Omar joue *au* (ballon + football)

Cet amalgame de différences et de convergences sémantiques peut très facilement donner lieu à des erreurs syntaxiques telles que :

19') * Omar joue ∅ le football

6. Différences liés au complément du nom (*le génitif*)

L'absence de la préposition en arabe est également rencontrée dans les syntagmes occupant la fonction de complément du nom (le génitif) ; ce qui est communément appelé en arabe « *el-mudhaf wa el-mudhaf ilayh* » (littéralement en français : *l'ajouté et ce à quoi on rajoute*).

Comme nous l'avons bien mentionné plus haut (voir *catégorisation de la préposition en arabe*, §1), l'arabe a cette particularité de pouvoir remplacer certains items et morphèmes

grammaticaux (tels que les prépositions, désinences, etc.) par des éléments diacritiques qu'on appelle « *el-haraka* »¹⁵⁰ (littéralement : *le mouvement*). Ces mouvements ne sont autres que des syllabes finales accentuées qui permettent, entre autres, de désigner la fonction d'un élément dans la phrase : la personne, le temps du verbe, le nombre, etc. Mais, en ce qui nous concerne, elles permettent également, très souvent, de pouvoir se passer de l'usage d'une préposition. Les mouvements essentiels¹⁵¹ sont au nombre de trois : *el-rafeâ* [u], *el-nasb* [a] et *el-djar* [i]. Pour le cas du complément du nom nous rencontrons les trois cas de figure *el-rafeâ* [u] et *el-djar* [i] et *el-nasb* [a]. Exemples :

a) Avec *el-rafeâ* [u] :

20) Le chien *de* Max joue
Kalb **u** Max yaleâb

21) La révision *des* listes électorales a commencé
Muraajaât **u** Ø el-kawaa'im(*art. dét*) el-intikhaabya bada'at

b) Avec *el-djar* [i] :

En particulier quand le syntagme complément du nom en entier est introduit par une préposition (*haref djar*), mais pas uniquement:

22) Je suis surpris *de* la réaction *de* Marie
Ana mutafaaji' min tassarufi Ø Marie

23) Il faut revoir la constitution *du* groupe *de* travail
yajbu muraajaâtu takwinî Ø fariikî Ø el-âmali(*art. dét*)

c) Avec *el-nasb* [a] :

24) Pierre attend la voiture *de* police
Pierre yantadhir sayaarat **a** Ø el-chorta(*art. déf*)

Outre cela, il y a d'autres cas de figures qui se présentent également :

¹⁵⁰ Déjà expliqué dans la section consacrée à la catégorisation de la préposition en arabe.

¹⁵¹ Il y a d'autres mouvements (*haraka*) tels que *el-soukoun* [Ø], *el tanwin* (double accentuation de la syllabe finale) mais que nous allons éluder pour ne pas trop compliquer la compréhension aux lecteurs non arabophones.

d) Complément du nom ou adjectif ?

Pour les autres types de compléments de nom, l'arabe a plutôt tendance à employer des adjectifs et ce bien que l'emploi de compléments de noms prépositionnels soit également possible. Exemples :

25) Marie tient une bouteille en verre
Lit. Marie tahmil karoura Ø zoujajya(*adj*)

26) Pierre a ramené une table de bois
Lit. Pierre ahdhara tawila Ø khachabya(*adj*)

27) Max a acheté une presse à café
Lit. Max ichtara 'aalat Ø kahwa

Les exemples que nous venons de voir pourraient nous amener à anticiper un peu sur le fait que les apprenants arabophones en FLE auraient tendance à faire des erreurs d'omission de la préposition en matière de complément du nom.

e) Quand le syntagme (nom +complément du nom) est un nom en arabe :

28) Ali yamtahin *fi* el-joghraafya(*art. déf*)
Ali passe Ø [l'examen de] géographie

Cela pourrait donner lieu à des erreurs d'interférences telles que :

28') *Ali examine *dans* la géographie

II. Divergences avec le français concernant les notions de verbe, infinitif et V-n

En arabe, *el-masdar* (qui veut dire « la source » en français) est l'équivalent de l'infinitif du verbe en français mais également du substantif d'origine verbale (ce que M. Gross et le LADL appellent formellement *V-n*). La différence est d'abord conceptuelle car en français, c'est le verbe qui est censé engendrer des *V-n* (substantif par nominalisation du verbe). En arabe, c'est tout à fait le contraire (c'est le *V-n* « *el-masdar* » qui est à l'origine du verbe). De plus, l'ambiguïté même en français entre *V-n* et *infinitif* pourrait être à l'origine de beaucoup d'incompréhensions chez un apprenant arabophone non encore confirmé. L'apprenant aura

souvent tendance à éviter l'emploi de l'infinitif qu'il n'arrive pas très bien à maîtriser.

Exemple :

29) Max a besoin *de* patienter

29') Max a besoin *de* patience

Toutes les deux rendues en arabe par une même construction :

29") Lit. Max yahtaju *ila* el-sabr

Nous voyons bien que la construction arabe rend les deux constructions françaises à la fois.

C'est pour dire qu'*el-masdar* en arabe ne fait pas de distinction entre *infinitif* et *Vn*.

1. Confusion infinitif vs verbe conjugué en arabe

Le problème de l'infinitif se pose également à un autre égard. Il se trouve qu'en arabe le mode infinitif du verbe se présente morphologiquement comme étant un temps de conjugaison (*el-mudhariê*). De ce fait, nous nous attendons à ce que l'infinitif¹⁵² tel qu'il se présente en français (plus ou moins inerte par rapport à la conjugaison) se trouvera très souvent confondu avec *el-mudhariê* (temps de conjugaison en arabe qui équivaut aussi bien à l'infinitif qu'aux temps présents et aux temps futurs) en arabe. Exemple :

30) Max l'a appelé à se calmer
Max daâa#hu(*p.pv*) *an* yascout (*v.conj*)

31) Pierre a décidé *de* partir
Pierre karrara *an* yadhehab (*v.conj*)

Dans cet exemple, les prépositions *à* et *de* (dans un rôle de complément infinitif) sont toutes les deux rendues par la préposition arabe *an*. Cette dernière peut être considéré en

¹⁵²L'*infinitif*, inerte morphologiquement en français, pose de sérieux problèmes à un arabophone qui tentera de le comparer avec les structures équivalents en arabe. Il devra faire face au dilemme : *verbe conjugué* ou *V-n* ?

arabe, aussi bien comme équivalent à *de/ àcomplémenteurs* qu'à *que* de la *complétive*. C'est la raison qui expliquerait des erreurs d'interférences en emplois prépositionnels telles que :

30') *Max l'a appelé qu'il se calmera

31') *Pierre a décidé qu'il partira

D'autres exemples :

32) Max yurid *an* ya'kul
 Lit. *Max veut qu'il mangera
 Max veut \emptyset manger

33) Paul yahtaju *an* yasbir
 Lit. *Paul a besoin qu'il patientera
 Paul a besoin *de* patienter

2. Confusion infinitif vs Vn (*masdar el-fiêl*)

Etant donné que l'arabe ne fait pas de distinction entre *Vn (masdar el-fiêl)* et *infinitif* (qui n'existe en arabe que sous forme de verbe conjugué à *El-mudhaaraâ*), des erreurs de confusions s'y rattachant sont très prévisibles, exemples :

34) Ali karrara \emptyset zyaarata(*Vn*) el-akaarib
 Lit. *Ali a décidé \emptyset la visite(*Vn*) les proches
 Lit. *Ali a décidé \emptyset visiter(*inf*) les proches
 Ali a décidé *de* visiter(*inf*) les proches

	35) El-ryaadhi	bada'a	∅	taâmiik (Vn)	el-faarik
Lit.	*L'athlète	commence	∅	le creusement de(Vn)	l'écart
Lit.	*L'athlète	commence	∅	creuser (inf)	l'écart
	L'athlète	commence	à	creuser (inf)	l'écart

Cela dit, il faudrait toutefois signaler certaines exceptions où certaines correspondances entre les structures syntaxiques des deux langues en la matière sont plutôt productives. Cela est le cas pour des exemples de structures se rattachant à la table 2 du LADL, exemples :

36) Luc dhahaba	ila	ghorfati#hi _(poss)	li	yartaah (V. Conj)
Luc est allé	dans	sa chambre	(E+ pour)	se reposer.

Mais :

37) Max dhahaba	yartaahu (V. Conj)	fi	ghourfati#hi _(poss)
Max est allé	se reposer	dans	sa chambre

Paradoxalement avec les V-n (vs infinitif), On peut dire :

38) Marie dhahabat	∅	touâalij#u (V. Conj)	fi	el-mustashfaa
Marie est allée	∅	se faire soigner	à	l'hôpital

38') Marie dhahabat	ila	el-mustashfaa	li	el-îlaaj (Vn)
Marie est allée	à	l'hôpital	pour	les soins

Mais il n'est pas possible de dire en français :

39) Max dhahaba	li	(el-raaha + el-nawm)	fi	ghourfati#hi _(poss)
Lit. *Max est allé	pour	(le repos + le sommeil)	dans	sa chambre

40) Luc dhahaba	ila	maktabi#hi _(poss)	li	el-âmal
Lit. ?Luc est allé	dans	son bureau	pour	le travail

verbe est employé comme *verbe support*, il n'a plus ses propriétés prédicatives originelles qu'il passe d'ailleurs au substantif auquel il est associé comme c'est le cas dans les exemples¹⁵⁴ suivants :

Pierre *a de l'influence* sur Marie
Pierre *a fait de la peine* à Marie
Pierre *donne une gifle* à Marie
Pierre *est en admiration* devant Marie

M. Piot¹⁵⁵ (2003, pp. 154-155) dira à ce propos : «*La dénomination de “ support “ accolée à ces verbes dans les phrases en question provient du fait que les verbes qui figurent dans ces phrases n'ont aucun rôle prédicatif (ce rôle est tenu par les substantifs auxquels ils sont associés) mais fonctionnent comme simples supports des marques de temps et de personne de la phrase. En cela, ils se distinguent notablement des verbes ordinaires (ceux étudiés ci-dessus) qui ont le rôle de noyau prédicatif de la phrase et qui sélectionnent les arguments de la phrase. On donne aussi parfois à ces verbes supports le nom de light verbs ou verbes « transparents » ce qui met en valeur le fait que ces verbes n'ont plus une valeur sémantique « pleine » mais ont perdu cette valeur qu'ils ont dans un autre emploi (qui est non seulement sémantiquement mais également syntaxiquement tout à fait indépendant) comme verbes ordinaires ».*

Donc, comme nous venons de le constater, le recours aux verbes supports est une pratique très fréquente en français ; cela n'est pas toujours le cas en arabe où ce rôle est généralement rempli par les verbes dits distributionnels (ordinaires). En fait, même si, en arabe, on peut considérer certaines constructions comme étant des verbes support (selon le point de vue de M. Gross), ces unités-là, ont toutefois des emplois qui sont loin d'être les mêmes qu'en français. Exemples :

En français, il est possible d'avoir les deux constructions :

- 43) Paul se *doute* des intentions de Pierre
- 44) Paul *met en doute* les intentions de Pierre

¹⁵⁴ Exemples de M. Piot (2003).

¹⁵⁵ Piot M. (2003). Le LADL de M. Gross et l'entreprise du 'lexique-grammaire' : la première lexicale en France et dans le monde. In *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, N°113, 2003, fascicule 2, pp. 151-163.

En arabe, nous pouvons avoir les deux nuances sémantiques mais sans qu'il ne soit possible d'employer un verbe support :

43') Paul *yachuku* *fi* nawaaya Pierre

44') Paul *Yuchakikufi* nawaaya Pierre

La préposition *fi* est appelée obligatoirement par les verbes *yachuku* et *youchakiku* (*≈mettre en doute*). En fait, ce sont les contraintes combinatoires (voir Melis L. 2003)¹⁵⁶ de ces deux verbes qui exigent la préposition *fi*. Tout comme le verbe *se douter* qui sélectionne inéluctablement en français la préposition *de*.

2. Quand le verbe arabe ne peut être rendu en français que par un verbe support

Pour certains verbes arabes, il n'y a possibilité de les rendre en français que par des verbes supports. Ces derniers, peuvent introduire leurs compléments différemment, ce qui pourrait amener à la confusion. Exemple :

45) Omar *yamtahinu* *fi* el-ryaadhyat
Omar *passé l'épreuve de* mathématiques

Cela pourrait donner sur des erreurs telles que :

45') ?Omar examine *dans* les mathématiques

Ou encore, en voulant rendre des constructions telles que :

46) Ali *yuthbitu* hiss el-mass'oulya ladayh
Ali fait preuve *de* responsabilité

L'apprenant pourrait être amené à faire des erreurs d'usage impropre comme :

46') *Ali *démontre* le sens de responsabilité

¹⁵⁶MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

Etant donné que le verbe *démontrer* est celui qu'on attend le plus pour rendre le verbe arabe *yuthbitu*.

3. Quand le verbe support en français ne peut être rendu en arabe que par un verbe distributionnel

Il se trouve également que, dans certains cas, le verbe support français ne peut être rendu en arabe que par un verbe distributionnel (ordinaire). Ces cas de figure sont très prévisibles. Exemples :

47) Max prend contact avec son vieil ami
Lit. *Max ya'khodh itissaal maâ sadiiki#hi(*poss*) el-kadiim(*art. déf + adj*)

48) Pierre fait appel à son courage
Lit. *Pierre yuwajih ndaa' ila chajaaât#ih(*poss*)

Pour les exemples ci-dessus, nous voyons bien que la traduction littérale du français vers l'arabe n'est pas concluante. Cela est dû au fait qu'en arabe les verbes *prendre contact* et *faire appel* n'existent pas ou du moins pas sous cette forme-là (ils existent plutôt sous la forme de *yarbitu itissal* ≈ *nouer un lien* et *yawajih ndaa'* ≈ *lancer un appel*).

Si nous prenons la comparaison dans le sens inverse, nous aurons des constructions qui ressemblent à cela :

49) Omar yatawaassalu maâ sadiiki#hi(*poss*) el-kadiim(*Art. déf + Adj*)
Lit. *Omar contacte avec son vieil ami

Omar prend contact avec son vieil ami

Et :

50) Ali (yastadâi + yastajmiâ) ∅ chajaâta#hu(*poss*)
Lit. *Ali (convoque + rassemble) ∅ son courage

Ali fait appel à son courage

La traduction littérale inacceptable dans ces exemples ne serait autre que les erreurs d'interférence potentielles qu'un apprenant arabophone non confirmé est amené à faire dans ce genre de contextes.

IV. Divergences en matière de concurrence entre les prépositions

Outre les différences dessus évoquées, il y a un autre phénomène linguistique qu'il serait intéressant de mettre en valeur. Un phénomène propre aux systèmes prépositionnels de chacune des deux langues : français et arabe. Il s'agit du phénomène de la concurrence entre prépositions du même système prépositionnel. Pour ce qui est du français, cela poserait problèmes même à des locuteurs non-arabophones, voire natifs (voir Albane Lesauvage & Marie Josée St-Louis, 1996)¹⁵⁷.

Dans cette catégorie, on peut parler de deux types de concurrences entre les prépositions du français : d'une part, d'une concurrence liée à une simple question de style et, d'autre part, d'une concurrence liée au sémantisme du complément régime de la préposition.

1. Concurrences liées à la question de style

Abstraction faite du fait que les prépositions servent à exprimer différents type de rapports entre les éléments de la phrase, il arrive que, dans certains contextes, deux ou plusieurs prépositions puissent être en concurrence. Toutefois, l'emploi de l'une plutôt que de l'autre peut être considéré plus ou moins attesté par l'usage.

L'exemple (a)¹⁵⁸ représente une erreur de ce type. Le signe « ? » indique la forme peu attestée par opposition à la forme largement attestée que l'on peut voir juste en dessous :

- 51) ? C'est *avec* cette présentation que prend fin le colloque.
C'est *par* cette présentation que prend fin le colloque.

Dans certains autres cas (très récurrents), le problème de l'acceptabilité ne peut même pas être posé étant donné que la variation de préposition ne remet pas en cause l'acceptabilité de la phrase. Alors comment peut-on expliquer cette concurrence entre prépositions qui est bel et bien présente ? En-voici quelques exemples :

¹⁵⁷ ALBANE L. & St LOUIS J.M (1996). Concurrence dans l'emploi de certaines prépositions en français.

<http://www.er.uqam.ca/nobel/scilang/cesla02/Albanemj.doc>

¹⁵⁸ Exemple de Albane Lesauvage & Marie Josée St-Louis (1996).

52) Nous exhortons la population *de* venir nombreux à l'exposition
Nous exhortons la population *à* venir nombreux à l'exposition

53) Merci *de* m'avoir rendu ce service
Merci *pour* m'avoir rendu ce service

Plusieurs linguistes tentent d'expliquer les causes de ces erreurs dont Dagenais (1984, cité A. Lesauvage & J.M. St-Louis, 1996) qui, selon lui, le sens d'une préposition se restreint au fil des ans, c'est-à-dire, il se spécialise, et les erreurs commises seraient donc dues à une ignorance des valeurs actuelles des prépositions. Cette hypothèse est loin de nous intéresser dans le cadre de la présente étude car, pour nous, c'est en synchronie que nous voulons étudier la question. Ce qui nous importe le plus c'est bien l'existence du phénomène et non pas son explication. De plus, cela n'explique pas le fait que les deux variétés soient acceptables et attestés en synchronie comme c'est le cas des exemples (52 et 53).

2. Concurrence liées au sémantisme du complément régime de la préposition

Dans leurs emplois dits « libres », c'est-à-dire où la préposition est sélectionnée selon le mode de sélection syntactico-sémantique (voir Melis, 2003, p. 27¹⁵⁹), la valeur conceptuelle du complément de la préposition est souvent déterminante quant à la sélection même de la préposition. Pour nous, il s'est avéré que le sémantisme de certains compléments peut tolérer l'emploi de plus d'une préposition et cela même si le degré d'acceptabilité de la phrase alternative se voit être quelque peu altéré. Les exemples que nous donnent Albane Lesauvage & Marie Josée St-Louis (1996)¹⁶⁰ témoignent bien de cela :

54) ? Je marche *sur* la rue.
Je marche *dans* la rue.

55) ? La pomme est *sur* le plat.
La pomme est *dans* le plat.

¹⁵⁹MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

¹⁶⁰ALBANE L. & St LOUIS J.M (1996). *Concurrence dans l'emploi de certaines prépositions en français*.
<http://www.er.uqam.ca/nobel/scilang/cesla02/Albanemj.doc>

56)? La pomme est *dans* le plateau.
La pomme est *sur* le plateau.

57) ? Le capitaine regarde *dans* sa longue vue.
Le capitaine regarde *avec* sa longue vue.

La question que nous nous posons est la suivante : si cela était le cas avec des locuteurs Québécois, voire même, Belges, Suisses, etc. Qu'en est-il alors des apprenants arabophones ? Nous pensons qu'un tel phénomène serait encore plus accentué chez eux. Dans la partie pratique de notre travail, nous allons essayer, de notre côté, de vérifier l'ampleur de ce phénomène .

Il est à noter que ce phénomène est également observé en arabe ; chose qui ne peut qu'accentuer davantage les difficultés liées à l'embaras du choix de la préposition que les apprenants arabophone seraient amenés à faire lors de la production en FLE.

Conclusion

A la lumière de ce qu'on vient de constater comme différences syntaxiques en matière d'emplois prépositionnels dans les deux langues ; arabe et français, le moins que l'on puisse dire, c'est que l'existence de telles différences syntaxiques ne rendrait pas la tâche facile à un apprenant arabophone qui n'a pas encore comptabilisé une maîtrise optimale de la syntaxe / et ou du lexique du français.

Si nous ajoutons à ces divergences le fait que les apprenants ont souvent tendance à s'appuyer (voire calquer) sur les structures syntaxiques de leur LM lors de la production en FLE, il serait tout à fait attendu à ce que les erreurs d'interférences syntaxiques soient très récurrentes dans leur écrits, et partant, constituer un vrai handicap à leur apprentissage en matière de syntaxe du français. C'est là où apparaît l'intérêt du modèle linguistique lexique-grammaire de M. Gross, le seul à notre sens, à pouvoir expliquer de manière exhaustive tous les emplois qu'une préposition donnée puisse avoir. Avoir sous la main une syntaxe exhaustive du français permet, non seulement aux apprenants d'apprendre sur des bases scientifiques irréprochables, mais également aux chercheurs de bien comprendre le fonctionnement de la langue et ce à tous les niveaux.

TROISIEME CHAPITRE

La préposition arabe en emplois locatifs et abstraits : convergences et divergences par rapport à la préposition en français

Introduction

Tout d'abord, nous devons préciser qu'il est communément admis que les linguistes accordent aux prépositions en emplois locatifs une position éminente (Cl. Vandeloise 1986¹⁶¹, A. Borillo 1998¹⁶²). D'ailleurs, les prépositions les plus typiques sont avant tout des prépositions de lieu et de nombreux auteurs posent, en outre, que leurs autres emplois sont, d'une manière ou d'une autre, liés à leurs emplois locatifs.

En effet, parmi toutes les classes grammaticales (noms, adverbes, conjonctions, etc.), les prépositions s'avèrent être la classe la plus sollicitée en matière de localisation. Etant donné cela, nous lui avons consacré un chapitre en entier où nous allons exposer l'essentiel en la matière. Pour cela, nous avons jugé indispensable de faire le tour de la question dans une approche contrastive qui mettrait en relief les divergences et les convergences entre les deux systèmes prépositionnels en matière de localisation.

Pour ce faire, nous allons prendre à titre illustratif les principales prépositions de localisation spatiale en arabe (à savoir : *fī*, *āla*, *īla* et *min*) que nous allons ensuite comparer avec celles qui sont souvent considérées comme leurs équivalentes en français pour les locuteurs arabophones¹⁶³. Le but c'est d'en dégager des différences et des similitudes systématiques afin d'en mesurer (prévoir) le degré de responsabilité que cela puisse avoir dans les erreurs syntaxiques de nos apprenants en la matière.

Cela dit, nous devons mentionner que les emplois prépositionnels locatifs fondamentaux (certaines autres tables représentent des emplois très spécifiques : 34L0, 37x, etc.) sont représentés dans les tables 35 et 38 du LADL¹⁶⁴ (avec les différentes variantes qui en découlent : 35L, 35ST, 38LS, 38L, 38ST, 38LD, 38LH.)¹⁶⁵. Sachant que, par emploi locatif de la préposition nous entendons dire l'emploi où la préposition sert effectivement à localiser un N_0 par rapport à un N_1 , N_2 , etc. considérés comme des lieux effectifs ou parfois même, des

¹⁶¹ VANDELOISE Cl. (1986). *L'espace en français*, Paris, le seuil.

¹⁶² BORILLO A. (1998). *L'espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.

¹⁶³ Par *prépositions considérées comme équivalentes*, nous ne voulons pas émettre un jugement personnel mais c'est par rapport aux stéréotypes que les apprenants arabophones auraient en la matière.

¹⁶⁴ Dorénavant, à chaque fois que nous employons le mot « table » numérotée, il va s'agir des tables du LADL telles que définies dans les ouvrages spécialisés du LADL (voir Chapitre II).

¹⁶⁵ Documents du LADL (INT1.DOC 891001/920509).

lieux virtuels dans les cas particuliers de localisations métaphoriques. Dans ses emplois locatifs, la préposition est désignée par le LADL par le signe *Loc*.

Nous devons, en outre, rappeler que nous n'avons retenu dans ce chapitre que les constructions locatives qui impliquent un emploi prépositionnel. C'est la raison pour laquelle toutes les tables locatives du LADL ne seront pas évoquées dans ce chapitre. Aussi, les tables qui portent sur des emplois rares ou atypiques, ne seront pas non plus retenus dans cette description sommaire qui est faite plutôt pour présenter la localisation prépositionnelle en arabe que de la décrire dans son intégralité. Par exemple la table (34L0) qui ne concerne que quelques verbes à emploi croisé tels que *grouiller*, *fourmiller*, etc. ne sera pas évoquée :

- 1) *Les espions grouillent dans cette ville*
Cette ville grouille d'espions

Où encore la table 38LR (*locatif résiduel*) qui se limite à certains emplois très spécifiques tels que:

- 2) *Paul écrase la tomate sur la table*

Où la phrase descriptive de l'état final est plutôt : *la tomate est écrasée sur la table* que *la tomate est sur la table*.

La table 38PL (N₂ pluriel) elle aussi est très spécifique étant donné qu'elle n'accepte que la préposition en avec un emploi très particulier (il s'agit de diviser un nom pluriel en plusieurs parties réparties dans un endroit donné).

A un autre égard, des tables telles que 38L0 (locatif en position N₀) ou 38L1 (locatif en position N₁) sont également exclues de notre description étant donné que le nom Nlocatif n'est pas en position prépositionnelle. Exemples :

- 3) *Paul expire de l'air (38L0)*
- 4) *Luc quitte la salle (38L1)*

Enfin, il est primordial de rappeler également que l'ensemble des constructions que nous employons ici sont considérées du point de vue de notre jugement d'acceptabilité dicté par notre propre intuition de locuteur natif de l'arabe (pour plus de détail sur le jugement

d'acceptabilité d'une construction ou d'une séquence de mots, voir Boons Guillet et Leclère, 1976b, p. 39)¹⁶⁶.

I. Les emplois locatifs des prépositions arabes

Pour illustrer cela, nous allons nous suffire des prépositions locatifs le plus en vue et les plus employées dans ce domaine. Nous devons toujours rappeler que notre objet d'étude principal n'est pas l'étude exhaustive de toutes les prépositions arabes mais plutôt les plus en vue dans le discours, car c'est celles-là qui nous seraient les plus utiles pour ce qui est de l'explication des erreurs d'interférences de nos apprenants.

1. La préposition *fi* en emploi locatif

Nous devons en amont attirer l'attention sur le fait que la plupart des emplois locatifs de la préposition *fi* s'avèrent être des emplois locatifs statiques (voir table 35ST). De plus, même pour ce qui est des emplois locatifs non statiques (table 35L), il est très rare de lui trouver un emploi où N_I serait considéré comme lieu source (voir description des tables 35 CH II).

1.1. Emplois locatifs de la préposition *fi* selon la table 35L (locatif).

Construction définitoire de base : $N_0 V Loc N_I$. Où N_I est un lieu répondant à la question *où ?*

a) Avec N_I considéré comme un lieu destination

5) Farid rakiba *fi* el-sayaara
Farid est monté *dans* la voiture

Avec pour alternative :

6) Pierre saïda *ila* el-sayaara
Pierre est monté *dans* la voiture

¹⁶⁶ Boons Jean-Paul, Guillet Alain, Leclère Christian (1976b). La Structure des phrases simples en français. II : classe des constructions transitives, rapport de recherches du LADL. Université Paris 7, Paris.

En fait, le verbe *yasâdu* comporte l'idée et le sémantisme d'*escalader* à la différence de *yarkabu* qui comporte beaucoup plus le sémantisme de *se mettre dans un endroit* ou encore *chevaucher*¹⁶⁷

Mais, avec d'autres verbes tels que *yassilu* (\approx *arriver*), la préposition est susceptible de changer pour le français :

- 7) Paul wassala *ila* (Paris + el-kimma + makaan el-likaa')
- Paul est arrivé à (Paris + le sommet + lieu du rendez-vous)

b) Avec N_I considéré comme un lieu source :

Bien que très rares ces cas, nous pouvons toutefois en citer quelques exemples tels que :

- 8) Omar akal#a *fi* sahnin fidhy
- Lit. Omar a mangé *dans* une assiette argentée
- Omar a mangé *dans* une assiette en argent

1.2. Emplois locatifs de la préposition *fi* selon la table 35ST (locatif statique).

Construction définitoire de base : $N_0 V Loc N_I$, avec interprétation statique de la relation locative entre le lieu N_I et son corrélat N_0 .

Nous devons rappeler (*supra*) que la plupart des emplois locatifs de *fi* s'avèrent être des emplois locatifs statiques (voir table 35ST). C'est la raison pour laquelle, nous trouvons une certaine aisance à trouver des exemples pour illustrer ce cas de figure.

Exemples :

- 9) Omar yanaamu *fi* ghorfat#ih_(poss)
- Omar dort *dans* sa chambre

- 10) Amine Yantadhiru *fi* ghorfat#ih_(poss)
- Aline attend *dans* sa chambre

¹⁶⁷ Si nous avons recours à la sémantique dans certains exemples, c'est uniquement dans le but de décrire la différence de construction de certains verbes en arabe. Le sémantisme qu'ils comportent pourrait justifier certaines confusions quant aux choix lexicaux et syntaxiques effectués par les locuteurs non natifs du français. Des choix impropres qui expliquent en partie le phénomène de l'interférence chez eux.

11) Amina taskun *fī* studio
Amina loge *dans* un studio

12) El-sayaara tataâthar *fī* el-wahl
La voiture patine *dans* la boue

Toutefois, quand N_1 est un nom de ville ou de pays, la préposition qui rendra *fī* en français pourrait changer en fonction des règles d'euphonie et des règles d'usage :

13) Ali yaêmal *fī* Paris
Ali travaille à Paris

14) Omar yaïich *fī* Faransa
Omar vit en France

15) Hadha yahduth *fī* America el-laatinya (*art.déf.*)
Ceci se passe en Amérique latine

Nous pouvons également ajouter que lorsque N_1 est un lieu abstrait (psychique et non comme objet indéfini géométriquement si on peut le dire) et où $N_1 = : Art. défini + nom$, la préposition *fī* est souvent rendue en français par *à*. Exemples :

16) Ali yaêmal *fī* (el-jaamiâ + el-mustachfa)
Ali travaille à (l'université + l'hôpital)

17) Zidane yalâb *fī* (olympique Marsilya + Valencia)
Zidane joue à (l'olympique de Marseille + Valence)

Quoique lorsque $N_1 = : Dét. indéfini + Nom$, la préposition *fī* sera souvent rendue en français par *dans*. Exemples :

18) Ali yaêmal *fī* (jaamiâ + mustachfa)
Ali travaille dans (une université + un hôpital)

19) Marie taâiich *fī* (karya + îdat douwal)
Marie vit dans (un village + plusieurs pays)

A contrario, nous pouvons dire que, pour toute localisation spatiale statique du type (contenant/contenu ou d'appartenance) en français, nous avons presque toujours recours en arabe à la préposition *fi*. (Mis à part certains cas très limités où l'on peut également employer la préposition *daakhil* (*≈ à l'intérieur de*).

Exemples :

- 20) Luc joue *dans* la cour
 Luc Yaleâbu *fi* el-saaha
- 21) Pierre travaille *dans* (son bureau + un bureau)
 Pierre Yaêmalu *fi* (maktab#ih_(poss) + maktab)
- 22) Il est *à* la maison
 Inah#u_(1^{ère} Pers. Sing.) *fi* el-bayt
- 23) Il travaille *à* Marseille
 Yaêmal#u_(1^{ère} Pers. Sing.) *fi* Marsilya
- 24) Il habite *au* deuxième étage/ l'étranger
 Yaskun#u_(1^{ère} Pers. Sing.) *fi* el-taabik el-thaani/el-khaarij
- 25) Il est né *en* France
 Woulid#a_(1^{ère} Pers. Sing.) *fi* Faransa

1.3. Emplois locatifs de la préposition *fi* selon la table 38LD (*locatif destination*).

Construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Loc N_2$, avec $N_2 =$: lieu destination.

Les emplois où la préposition *fi* est employée pour exprimer la destination sont très rares en arabe, encore plus rares selon les tables 38 où il y aura un N_1 à situer par rapport à N_2 (et non pas un complément scénique qui situe tout le procès). Toutefois, nous avons pu en trouver quelques-uns :

- 26) Omar wadhaâ el-bayedh_(sing) *fi* el-salla_(fém)
 Omar a mis les œufs *dans* le panier
- 27) Omar wadhaâ maala#hu_(poss) *fi* bank
 Omar a mis son argent *dans* une banque

Mais, avec beaucoup d'exceptions qui restent difficiles à expliquer ou à justifier sinon par une question d'euphonie :

28) Omar sajjala rissalta#hu_(poss) *fi* el-djaamiâ el-amryikya
 Omar a inscrit sa thèse à l'université américaine

29) Omar a ouvert un compte *fi* bank suisri
 Omar a ouvert un compte *dans* une banque suisse

30) Ali ichtara bayt *fi* Espaaanya
 Ali a acheté une maison *en* Espagne

Toutefois, avec $N_2 =$: domicile de quelqu'un, la préposition qui rendra *fi* est toute autre en français :

31) Omar wadhaâ hisaana#hu_(poss) *fi* (bayti âmati#hi_(poss) + bayti#hi_(poss))
 Lit. ?Pierre a mis son cheval *dans* (la maison de sa tante + sa maison)
 Pierre a hébergé son cheval *chez* (sa tante + lui)

1.4. Emplois locatifs de la préposition *fi* selon la table 38 LH (*Locatif à corrélat Humain*)

Construction de base: $N_0 V N_1 Loc N_2$, avec $N_1 =: N_{hum}$ obligatoire.

Exemples :

32) El-kalb hassara Marie *fi* el-zaawya
 Le chien a coincé Marie *dans* le coin

33) El-motocycle ramat Paul *fi* el-waadi
 La moto a propulsé Paul *dans* le ravin

Avec les mêmes exceptions que pour la table 38LD :

34) Omar wadhaâ ibna#hu_(poss) *fi* el-djaamiâ
 Lit. *Omar a mis son fils *dans* l'université
 Omar a envoyé son fils à l'université

35) Amine wattana ibna#hu_(poss) *fi* Espaanya
 Amine a rapatrié son fils *en* Espagne

A noter que nous ne trouvons pas d'exemples pertinents pour *fi* selon la table (38LS) ni d'ailleurs selon la table (38L).

2. La préposition *âla* en emploi locatif

Mis à part les cas de localisation où N_I est considéré comme lieu source, la préposition *âla* en arabe se trouve être très sollicitée en matière de localisation spatiale.

2.1. Emplois locatifs de la préposition *âla* selon la table 35L (locatif)

Construction définitoire de base : $N_0 V Loc N_I$, avec N_I considéré comme un lieu destination (nous ne trouvons pas de cas pour *âla* où N_I serait considéré comme lieu source).

a) D'abord avec $N_{0=nr}$ [non restreint] et $N_I = -hum, concret$.

Avec des verbes exprimant le mouvement ou le déplacement tels que *yaskotu* (\approx *tomber*), *yakfizu* (\approx *sauter*) ou encore *yartami* (\approx *sejeter*)

Exemples :

36) Ali sakata *âla* el-sath
Ali tomba *sur* le toit

37) El-ôsfour kafaza *âla* el-maa'ida
L'oiseau sauta *sur* la table

38) El-batal irtama *âla* el-sayaara
Le héros se jeta *sur* la voiture

39) El-kocora irtatmat *âla* el-âaridha
Le ballon butte *sur* la transversale

Pour ce qui est de ce cas, nous pouvons dire que les similitudes sont très importantes. Nous pouvons même aller jusqu'à affirmer que la correspondance entre les deux prépositions *âla/sur* est très productive en termes de transfert positifs entre les deux langues. Les exceptions que nous avons pu trouver relèvent surtout de certains emplois figés tels que les expressions idiomatiques comme par exemple :

40) Max sakata *âla* el-aredh
Lit. *Max tomba *sur* le sol
Max tomba *par terre*

Ou encore

41) Omar kafaza *âla* sat'hi el-safiina
 Lit. *Omar sauta *sur* le bord du [le] navire
 Omar sauta *à* bord du navire

b) Avec, $N_0 = nr$ [non restreint] et $N_1 = N_{hum}$ ou N_{pc} [+humain, partie du corps]

Exemples :

42) Amina sakatat *âla* (rokbat#ayha_(poss) + hawdhi#ha_(poss))
 Amina est tombée *sur* (ses genoux + son bassin)

43) Luc irtama *âla* âdouw#ih_(poss)
 Luc se jeta *sur* son ennemi

44) El-jidaar inhaara *âla* (Paul + ra'si Paul)
 Le mur s'écroule *sur* (Paul + la tête de Paul)

Pour ce qui est de ce cas également, les divergences concernant la correspondance entre les deux prépositions ne semblent pas être importantes. On s'attend beaucoup plus à ce qu'il y ait des problèmes d'emploi des possessifs et de certains déterminants que des problèmes de choix de la préposition.

Cela dit, certaines irrégularités et exceptions sont toutefois à signaler. Les exemples qui suivent en sont la parfaite illustration :

45) Ali irtatama *âla* el-haa'it
 Ali butta *ontre* le mur

46) El-dam dhahara *âla* sathi el-maa'
 Le sang jaillit *à* la surface de l'eau

2.2. Emplois locatifs de la préposition *âla* selon la table 35ST (locatif statique).

Construction de base : $N_0 V Loc N_1$, avec interprétation statique de la relation locative entre le lieu N_1 et son corrélat N_0 .

Exemples :

47) El-kitaab *âla* el-maktab
Le livre [est] *sur* le bureau

48) El ka'ss mawjoud *âla* el-haafa
Le verre se trouve *sur* le bord

49) El-kit [kaana]¹⁶⁸ yakfiz *âla* el-canaba
Lit. *Le chat était sautiller *sur* le canapé
Le chat sautillait *sur* le canapé

Ce qui n'empêche pas d'avoir tout de même des irrégularités :

50) El-chadhaaya tاتفou *âla* sathi el-maa'
Les débris flottent à la surface de l'eau

51) Paul yanaamu *âla* el-aredh_(art.déf)
Paul dort *par* terre

Quoique « *par terre* », comme nous l'avons vu plus haut, nous paraît beaucoup plus comme expression idiomatique propre à la langue française et où la combinaison « *par et terre* » est plus ou moins figée.

2.3. Emplois locatifs de *âla* selon la table 38LD (locatif destination).

Qui a pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Loc N_2$, avec N_2 = lieu destination. Et avec N_0, N_1 et N_2 = : *non restreint*.

Exemples :

52) Max wadhaâ el-kitaab *âla* el-maktab
Max a déposé le livre *sur* le bureau

53) El-saa'ik ra'aba el-chaahina *âla* el-rassiif
Le chauffeur gare le camion *sur* le trottoir

54) Paul yadhaû marham *âla* jild#ih_(poss)
Paul met une pommade *sur* sa peau

¹⁶⁸ En arabe, le morphème « *kaana* », qui est d'ailleurs considéré comme verbe dans la tradition grammaticale arabe, est en fait une désinence de l'imparfait tel qu'il est. Si nous tentons de lui trouver un vis à vis ou un équivalent en français, nous dirons que c'est le verbe *être* à l'imparfait.

55) Luc ya'khodh dharba *âla* el-wajeh
 Luc prend un coup *sur* le visage

56) El-taa'ira tutlik sawaar#ikh_(plur.) *âla* el-dabaabaat el-mouâadya
 L'avion lance des missiles *sur* les chars ennemis

Pour ce type de constructions (38LD), nous pouvons remarquer aussitôt une certaine régularité pour ce qui est de la correspondance entre les prépositions *âla* et *sur*. Nous disons cela avec toutes les réserves requises, car même si nous ne trouvons pas d'autres cas où la préposition *âla* puisse être rendue par d'autres prépositions du français, nous restons tout de même ouverts à d'éventuels exceptions.

2.4. Emplois locatifs de la préposition *âla* selon la table 38 LH (*Locatif à corrélat Humain*)

Qui a pour construction de base: $N_0 V N_1 Loc N_2$, avec $N_1 =: N_{hum}$ obligatoire.

Exemples :

57) Omar taraha Ali *âla* el-bissat
 Omar a mis Ali *sur* le tapis

58) Omar sahaba Ali *âla* dhahr#ih_(poss)
 Omar a trainé Ali *sur* son dos

59) Ali dharaba Selma *âla* el-wajeh
 ?Ali a frappé Selma *sur* le visage

Mais avec des exceptions telles que :

60) Ali wadhaâ sadika#hu_(poss) *âla* dhahri el-taa'ira
 Lit. *Ali a mis son ami *sur* le dos de l'avion
 Ali a mis son ami *dans* l'avion

Ou encore (expression figée) :

61) Omar taraha khasma#hu_(poss) *âla* el-aredh_(art.déf)
 Omar a mis son adversaire *par* terre

Cela dit, nous devons mentionner enfin que pour ce qui est des tables **38L** (*locatif double*) et **38 LS** (*locatif source*), nous ne trouvons pas en arabe des exemples pertinents avec la préposition *âla*.

3. La préposition *ila* en emploi locatif

Tout d'abord, nous devons attirer l'attention sur le fait que la préposition *ila* en arabe, en emploi locatif est quasi-régulièrement employée pour situer un N_0 par rapport au corrélat N_1 lieu *destination*. C'est la raison pour laquelle il est hors de question qu'elle figure dans des tables telles que 35ST(*statique*) où la localisation est statique.

3.1. Emplois locatifs de la préposition *ila* selon la table 35L (locatif)

Qui a pour construction définitoire de base : $N_0 V Loc N_1$, avec $N_1 = :$ lieu répondant à la question *où ?*

a) Avec, $N_1 =$ - *hum, concret*.

- avec des verbes qualifiés sémantiquement comme verbes de déplacement *yadhehabu* (\approx *aller*), *yasâdu* (\approx *monter*), *yarjiû* (\approx *retourner*), etc.

62) Ali yadhehabu *ila* (el-madrassah + el-mustashfaa + el-maleâb)
 Ali va à (l'école + l'hôpital + le stade)

63) Omar saâda *ila* el-taabik
 Omar est monté à l'étage

64) Amina rajaât *ila* Marsilya
 Amina est retournée à Marseille

65) Selma dhahabat *ila* el-makaan el-muhaddad
 Selma s'est rendue à l'endroit désigné

66) Amine wassala *ila* (Paris + el-kimma)
 Amine est arrivé à (Paris + le sommet)

Donc, nous voyons bien que pour ce qui est de ce genre de verbes, nous pouvons avoir pour les deux langues¹⁶⁹, français et arabe, une même structure syntaxique : $N_0 V Loc N_1$ avec $N_1 =$: nom de lieu. Avec en plus, une correspondance entre les prépositions *ila/à* qui peut être considérée dans une certaine mesure comme productive en termes de transfert positif entre les deux langues.

Toutefois, et vu la non correspondance entre le lexique des deux langues, nous pouvons trouver pour une même expression en français plus d'une expression équivalente en arabe, qui tout en ayant la même structure, elle se construit avec des verbes différents. Par exemple, le cas des verbes *saïda* et *rakiba*, qui tous les deux sont rendus en français par *monter*. Nous allons voir que, même si la structure définitoire est la même ($N_0 V Loc N_1$) et que leurs sémantismes se trouvent être proches, la préposition sélectionnée en arabe par chacun des verbes correspondants à *monter*, est différente:

67) Omar est monté dans la voiture
 Omar Saida ila el-sayaara

Mais parallèlement nous avons également :

68) Ali est monté dans la voiture
 Ali rakiba fi el-sayara

Cela est dû aux contraintes de sélection lexicales (voir Melis, 2003)¹⁷⁰ imposées par le verbe *rakiba* qui sont différentes de celles du verbe *saïda*. Deux verbes qui sont tous les deux rendus en français par un même verbe, à savoir : *monter*.

En fait, le verbe *yasâdu* comporte l'idée et le sémantisme d'*escalader* à la différence de *yarkabu* qui comporte beaucoup plus le sémantisme de *se mettre dans* ou encore *chevaucher*¹⁷¹ comme dans :

¹⁶⁹ Avec une petite particularité pour l'arabe qui fait que l'on puisse déplacer le verbe *V* devant le nom N_0 (sujet du verbe).

¹⁷⁰ MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

¹⁷¹ Si nous avons recours à la sémantique dans certains exemples, c'est uniquement dans le but de décrire la différence de construction de certains verbes en arabe. Le sémantisme qu'ils comportent pourrait justifier nombre de confusions de choix lexicaux et syntaxiques effectués par les locuteurs non natifs du français. Des choix impropres qui expliquent en partie le phénomène de l'interférence chez eux.

69) Ali rakiba hissaan assiil
Ali a chevauché un pur-sang

70) Omar yarkabu el-bahr
Omar prend la mer

Cela pourrait expliquer ce que nous pouvons considérer comme les erreurs lexicales qui impliquent des erreurs syntaxiques et où un emploi impropre d'un verbe induit en erreur le locuteur en matière de sa syntaxe.

- la préposition *ila* employée avec des verbes d'orientation¹⁷² tels que *yatawajahu* (\approx se diriger), *yanhani* (\approx se pencher) ou *yastadiiru* (\approx se tourner), se trouve souvent rendue en français par *vers*. Exemples :

71) El-kaafila tatawajah *ila* el-gharb
La caravane se dirige vers l'ouest

72) Inha#na_(3pers.sing) *ila* el-amaam
Il s'est penché vers l'avant

73) Istadaar#a_(3pers.sing) *ila* sadiiki#hi_(poss) wa wabakha#hu
Lit. *Se tourna#lui vers ami#son et blâma#le
Il se tourna vers son ami et le blâma

Des exceptions restent toutefois à signaler telles que :

74) El-jaych tarajaâ *ila* el-khalf
L'armée a reculé en arrière

Toutefois, nous devons attirer l'attention qu'avec d'autres structures définitives telles que : $N_0 V (E+ Loc N_1) V-inf$, les mêmes verbes ne s'emploient pas toujours avec les mêmes prépositions préalablement citées. Par exemple, avec le verbe *yadhehabu* (\approx aller) :

Si la correspondance *ila/à* est productive pour :

¹⁷² Cette distinction sémantique entre *verbes de déplacement* et *verbes d'orientation* s'est avérée très pertinente. C'est dans ce sens-là que nous faisons appel à la sémantique.

75) Amine dhaba *ila* Paris yabhathu ân âmal
 Amine est allé à Paris chercher du travail

Il n'en est pas de même pour :

76) Ali dhahaba yabhathu ân âmal *fī* Paris¹⁷³
 Ali est allé chercher du travail *ā* Paris

b) Avec $N_I = : N_{hum}$, domicile de quelqu'un ou lieu prédéfini comme lieu d'activité, la préposition *ila* est foncièrement rendue en français par *chez* :

77) Ali dhahaba *ila* (âmatih + tabiib el-asnaan)
 Ali est allé *chez* (sa tante + le dentiste)

Cela dit, nous devrions noter, tout de même, que pour ce qui est des emplois de *ila* selon cette table **35L**, des exceptions non négligeables sont à signaler. Par exemple, le verbe *dakhala* (\approx entrer), qui se construit principalement avec *ila* en emploi locatif, peut se passer de cette dernière contrairement aux verbes correspondants en français. C'est-à-dire : outre un emploi prépositionnel, il accepte également la propriété (*Prép* = *E*). Cela fait que ce verbe arabe pourrait, au moins, avoir une entrée dans la classe syntaxique **38L1**: $N_0 V N_1$ (*locatif en position N_1*) en plus d'une autre entrée dans la table **35L** : $N_0 V Loc N_1$. Exemples :

78) Ali dakhala (*E* + *ila*) (el-kaaâh + el-maktab)
 Ali est entré (**E* + *dans*) (la salle + le bureau)

Mais qui peut également être rendue¹⁷⁴ (pour le même verbe *dakhala*) également par :

79) Ali a pénétré (**E* + *dans*) la salle

80) Ali s'est introduit (**E* + *dans*) la salle

¹⁷³ A savoir que le complément locatif « à Paris » ici n'est pas un complément scénique car il est appelé par le verbe pour exprimer le sens de : « *Il cherche du travail à Paris et nulle part ailleurs* ». Et cela même s'il est amovible c'est-à-dire déplaçable dans la phrase. D'ailleurs dans la phrase correspondante en arabe, ce même complément n'est pas déplaçable ni effaçable car indispensable pour le sens et la cohésion de la phrase.

¹⁷⁴ Nous ne devons pas omettre de vue que lors de l'interférence, le souci premier du locuteur non-natif (du FLE) est de rendre le sens de la construction arabe qu'il considère équivalente (du point de vue du sens).

En remplaçant *entrer* par *pénétrer* / et ou *s'introduire* (qui peuvent tous les deux, à des degrés différents, rendre le sens du verbe arabe *dakhala*), nous faisons intervenir la variante *lexicale (distributionnelle)* qui aura inévitablement des conséquences sur la structure syntaxiques de la phrase, et du fait, sur le classement syntaxique même de la construction.

Nous constatons de prime abord qu'aucun des verbes français, correspondants à *dakhala*, ne peut se passer de la préposition pour introduire son complément (*Prép= E*). Contrairement à cela, le verbe *dakhala* accepte les deux cas de figures sans pour cela que la phrase ne subisse un changement effectif de sens (bien évidemment sans tenir compte des nuances qui surviennent et qui affectent légèrement le sens) comme en témoigne l'exemple ci-dessous :

81)Ali dakhala	(E + <i>ila</i>)	el-ghorfa
Ali (est entré +s'est introduit + a pénétré)	(*E + <i>dans</i>)	la chambre

A un autre égard, et en vue d'enrichir davantage la comparaison, nous devons également préciser que dans le cas de l'adjonction d'une complétive infinitive¹⁷⁵ (comme c'est le cas des emplois verbaux de la table2), en arabe, l'emploi d'une deuxième préposition devient obligatoire. Cette obligation n'est pas contraignante en français. Exemple :

82)Omar	saâda	<i>ila</i>	el-ghorfah	(*E + li)	yastariih
<i>N₀</i>	<i>V</i>	<i>Prép</i>	<i>N₁</i>	<i>Prép</i>	<i>V-inf</i>
Omar	est monté	<i>dans</i>	la chambre	(E+ pour)	se reposer

3.2. Emplois locatifs de la préposition *ila* selon la table 38LD (*locatif destination*)

Construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Loc N_2$, avec $N_2 =$: *lieu destination*

Nous rappelons, encore une fois, qu'en emploi locatif, la préposition *ila* en arabe est presque toujours¹⁷⁶ employée avec un *N destination*, c'est la raison pour laquelle nous la trouvons introduire des compléments de verbes ayant le sémantisme d'*envoyer/expédier* d'un point A à un point B ou d'*orienter* (vers une destination).

¹⁷⁵ En arabe, ce qui peut correspondre au mode infinitif du verbe français c'est *el-mudhaariâ* (le présent et le futur) qui s'oppose à *el-maadhi* (le passé). A rappeler qu'en arabe, on ne fait pas de distinction entre mode et temps du verbe. D'ailleurs il n'y a que trois temps (on les appelle ainsi) qui sont *el-maadhi* (le passé), *el-mudhaariâ* (présent et futur) et *el-amr* (l'impératif).

¹⁷⁶ Nous disons cela avec toutes les réserves requises étant donné que nous ne pouvons pas confirmer avoir vérifié tous les emplois locatifs de la préposition *ila*.

Pour ce qui est de ce cas de figure, la manière de rendre la préposition *ila* en français est tout à fait imprévisible vu l'étendue des possibilités que nous pouvons avoir. Exemples :

83) Ali baâtha tard *ila* el-khaarij
 Ali a envoyé un colis à l'étranger

84) Amine baâtha el-maal *ila* Swisraa
 Amine a envoyé de l'argent en suisse

85) Selma baâthat aghraadha#ha_(poss) *ila* âmati#ha_(poss)
 Selma a envoyé ses affaires chez sa tante

86) Ali baâtha el kora *ila* el-samaa'
 Ali a envoyé le ballon vers le ciel

87) Omar baâtha el-kora *ila* khaarij el-malâb
 Lit. *Omar a envoyé le ballon à l'extérieur du terrain
 Omar a envoyé le ballon hors du terrain

Parfois même, c'est le complément prépositionnel locatif en entier qui se trouve rendu par un adverbe en français :

88) Amine kadhafa el-kora *ila* el-khaarij
 Amine a envoyé le ballon dehors

Donc, nous voyons bien que concernant cette table, prévoir une quelconque similitude ou correspondances entre la préposition *ila* et une autre préposition du français serait de la pure illusion, sinon un facteur d'erreur d'interférence en plus.

3.3. Emplois locatifs de la préposition *ila* selon la table 38L (*locatif double*)

Avec pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Loc N_2s Loc N_2d$ (où N_2s est un locatif source et N_2d une destination)

Pour ce qui est de ce cas, nous pouvons dire qu'il y a une certaine correspondance productive entre la préposition *ila* en arabe et la préposition *à* en français. Les exemples ci-dessous illustrent très bien cela :

89) Ali yakoud el-sayaara min Paris *ila* Marsilya
 Ali conduit la voiture de Paris à Marseille

90) Omar nakala aghraadha#hu_(poss) min El-saloun *ila* el-maktab
 Omar a déplacé ses affaires du salon *au* bureau

91) Amine yankoul el-kora min mintakat#ih_(poss) *ila* mintakat el-mounaafiss
 Amine déplace le ballon de sa zone *au* camp adverse

3.4. Emplois locatifs de la préposition *ila* selon la table 38H (locatif à corrélat humain)

Construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Loc N_2$, avec $N_2 = : lieu$ destination

Là également, la manière de rendre *ila* en français est complètement imprévisible. Les exemples suivants en témoignent :

92) Ali baâtha ibna#hu_(poss) *ila* el-khaarij
 Ali a envoyé son fils à l'étranger

93) Amine baâtha Selma *ila* Faransaa
 Amine a envoyé Selma *en* France

94) Ahmel baâtha âmmata#hu_(poss) *ila* bayti#ha_(poss)
 Lit. ? Ahmed a envoyé sa tante à sa maison
 Ahmed a envoyé sa tante *chez* elle

95) Omar Baâtha abaa#hu_(poss) *ila* daari chaykhokha
 Omar a envoyé son père *dans* une maison de vieillesse

Avec, pour la même construction en arabe, quand $N_2 = : dét_{ind} + N$, nous avons en français également :

96) Omar Baâtha abaa#hu_(poss) *ila* daar chaykhokha
 Omar a envoyé son père à la maison de vieillesse

Donc, là aussi, prévoir une quelconque correspondance plus ou moins productive entre *ila* et une préposition du français serait non concluant.

Enfin, nous rappelons que, pour les raisons dessus-citées, nous ne trouvons pas d'emplois locatifs pour *ila* selon les tables 35ST, 38LS.

4. La préposition *min* en emploi locatif

Pour cette préposition, de prime abord, nous devons mentionner qu'il est très rare (nous en citerons un cas plus haut) que la préposition *min* puisse introduire un $N_I = : lieu destination$. Quand elle est employée pour la localisation, elle introduit souvent et surtout un $N_I = : source$.

4.1. Emplois locatifs de la préposition *min* selon la table 35L (*locatif*)

Construction de base : $N_0 V Loc N_I$. Où N_I : est un lieu répondant à la question *d'où ?*

a) Avec N_I considéré comme un *lieu destination*

Comme nous l'avons déjà mentionné, ce cas de figure est très rare. Il n'est d'ailleurs possible qu'avec certains verbes exprimant le rapprochement et la proximité tels que *yaktaribu*, *yadnou* (≈s'approcher), etc. Exemples :

97) El-ratel yaktarib *min* el-madiina
Le convoi s'approche *de* la ville

b) Avec N_I considéré comme un lieu source, $N_I = : lieu source$.

C'est le cas où la préposition *min* est le plus souvent sollicitée. Dans de tels contextes elle est foncièrement rendue en français par *de*.

98) Pierre kharaja *min* (el-bayt + el-ghorfa + el-sayaara)
Pierre est sorti *de* (la maison + la chambre + la voiture)

99) El-kit yakfiz *min* el-ariika
Le chat saute *du* fauteuil

100) Luc raajiâ *min* Paris
Luc rentre *de* Paris

101) El-chadhaaya taskot *min* el-sakf
Les débris tombent *du* plafond

102) El-ghobaar ya'ti *min* el-djebel
La poussière vient *de* la montagne

Quoique pour ce cas la correspondance entre *min* et *de* semble être très productive, des exceptions (très rares) sont toutefois à signaler ;

- 103) Hadha el-nahr_(art.déf) yanbouê *min* el-chark
 Ce fleuve coule *dans* l'est

Quoiqu'il en soit, nous pouvons dire que pour ce qui est de ce cas, la préposition *min* est principalement rendue en français par *de*, et du coup, les proportions d'erreurs d'interférences s'y rapportant ne doivent pas être très importantes.

4.2. Emplois locatifs de la préposition *min* selon la table 35ST (*locatif statique*).

Construction de base : $N_0 V Loc N_1$, avec interprétation statique de la relation locative entre le lieu N_1 et son corrélat N_0 .

Comme pour le cas précédent, là aussi, nous avons pu déceler une certaine régularité pour ce qui est de la correspondance entre *min* et *de*. Car même si la relation locative – entre N_1 et son corrélat N_0 – est statique par rapport au procès du verbe, N_1 reste néanmoins un lieu source.

Exemples :

- 104) El-ôud yabrouz *min* el-aredh_(art.déf)
 Le pieu dépasse *du* sol¹⁷⁷
- 105) El-maa' yassiil *min* el-birmiil_(art.déf)
 L'eau fuit *du* tonneau
- 106) Marie tuttil *min* el-naafidha
 Marie regarde *de* la fenêtre

Mais, avec tout de même, des exceptions que nous ne pouvons pour le moment expliquer si ce n'est par le simple fait que ce soit des expressions idiomatiques propre au français :

- 107) El-chams tuchrik *min* el-chark
 Le soleil se lève *à* l'est
- 108) El-khatar ya'tii *min* el-khalef
 Le danger vient *par* derrière

¹⁷⁷ Exemple de Boons, Guillet et Leclère 1976b.

4.3. Emplois locatifs de la préposition *min* selon la table 38ST (*locatif source*).

Construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Loc N_2$, avec $N_2 = lieu$ source.

- Avec des verbes ayant le sémantisme d'*extraire* et de *retirer*, nous pouvons dire qu'il y a une certaine régularité quant à la manière de rendre *min* en français. La préposition *de* est celle qui est la plus attendue dans ces cas. Exemples :

- 109) Paul youkhrij el-chawka *min* isbaâ Pierre
Paul extrait l'épine *du* doigt [de] Pierre¹⁷⁸
- 110) Ali akhreja el-koraya *min* el-hofra_(art.déf)
Ali a retiré la bille *du* trou
- 111) Amina harrarat el-ôsfour *min* kafass#ih_(poss)
Amina a libéré l'oiseau *de* sa cage

Avec cependant, selon l'usage, certaines exceptions comme :

- 112) Paul katafa el-thimaar *min* el-chajara
Paul a cueilli les fruits *sur* l'arbre
- 113) Pierre kassa el-soura *min* jariida
Paul a découpé la photo *dans* un journal

- avec des verbes ayant le sémantisme de *ramener* et de *déplacer* à partir d'un endroit donné, la correspondance *min/ de* semble tenir le coup. Exemples :

- 114) Amine istawrada sayaarata#hu_(poss) min Faransaa
Amine a importé sa voiture *de* France
- 115) Ali jalaba thaâabiine *min* safar#ih_(poss) ila el-hind_(art.déf)
Ali a ramené des serpents *de* son voyage en Inde

¹⁷⁸:idem.

4.4 Emplois locatifs de la préposition *min* selon la table 38H (*locatif à corrélat humain*).

Qui a pour construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Loc N_2$, avec $N_2 =$: lieu destination

116) Amina tajdhib Paul min el-hofra (*art.déf*)
Amina retire Paul du fossé

117) Ali yajlib Omar min (baïid + Paris)
Ali ramène Omar de (très loin + Paris)

Enfin, pour ce qui est du cas de *min* en emploi locatif, nous pouvons dire qu'il y a, tout de même, une certaine régularité entre les constructions correspondantes dans les deux langues. Cela est dû au fait qu'en français la préposition la plus attendue dans ce cas est la préposition *de*. Par conséquent, nous pensons que les différences syntaxiques ne vont pas trop se faire sentir.

Enfin, en guise de conclusion pour cette section et à la lumière de ce que nous venons de voir, nous dirons que bien qu'il y ait beaucoup de similitudes entre les deux systèmes prépositionnels arabe et français, les différences et les exceptions ne sont pas non plus moins importantes.

Cela expliquerait un bon nombre d'erreurs que feraient nos apprenants à ce stade de l'apprentissage sachant qu'ils se basent souvent, dans leur productions, sur les correspondances qu'ils font entre les paires de prépositions *fi/ dans, âla/sur, ila/à, min/de, etc.* Une stratégie qui même s'il elle peut s'avérer judicieuse dans certains cas, elle reste tout de même très préjudiciable pour le reste. Cette soit disant correspondance entre prépositions dans les deux langues est – comme nous venons de le voir - très imprévisible et comporte beaucoup d'exceptions qui risqueraient inéluctablement d'induire en erreur des locuteurs arabophones en matière d'emplois prépositionnels en FLE. Des erreurs qui non seulement, rendent leurs constructions inacceptables syntaxiquement, mais elles remettent en cause l'intelligibilité même de leurs énoncés.

Cela dit, nous supposons également que l'existence de similitudes entre les deux systèmes favorise davantage le risque de l'erreur étant donné que c'est parce qu'il y a des similitudes que les apprenants arabophones auraient tendance à faire confiance aux correspondances qu'ils font oubliant ainsi que les exceptions sont aussi nombreuses que les similitudes. Donc,

nous considérons que les convergences qui existent entre les deux systèmes prépositionnels (en particulier en matière de localisation) sont également un facteur à prendre très au sérieux quant à une éventuelle explication des interférences syntaxiques en la matière.

A un autre égard, au cours de notre investigation, et à contrario, même si nous avons trouvé que certaines correspondances entre prépositions *arabe/français* se sont avérées très productives en termes de transfert positif entre les deux systèmes, nous avons tout de même pu constater que les prépositions du français ne sont pas toujours rendues en arabe par celles que les locuteurs arabophones généralement attendent ou croient être correspondantes. C'est le cas plus spécialement pour *sur et à* :

- 118) Luc revient *sur* les lieux du crime
Luc rajaâ *ila* makaan_(sing.)el-jarima_(art.déf)
- 119) Paul travaille *sur* un chantier
Paul yaâmal *fi* warcha
- 120) Luc travaille *au* bureau
Luc yaâmal *fi* el-maktab_(art.déf)
- 121) Marie habite *à* Paris
Marie taskun (*bi +fi*) Paris

Les prépositions française auxquelles nous ne trouvons pas de contre exemples d'irrégularités ou d'exception quant à la manière de les rendre en arabe (en emploi locatif) sont bien les prépositions *dans* et *de*. Elles sont respectivement rendues par *fi* et *min*.

Pour conclure, nous dirons que les différences ainsi que les ressemblances que nous avons pu constater entre les deux systèmes prépositionnels français et arabe, pourraient être un facteur potentiellement très présent et pesant quant à la confusion dans laquelle pourraient être mis des locuteurs arabophones qui n'ont pas encore une maîtrise optimale des règles syntaxiques du français.

II. Emplois abstraits des prépositions arabes par rapport à celles du français

Les tables que le LADL a consacrées aux emplois abstraits des prépositions sont de loin plus importantes en nombre par rapport à celles ayant trait aux emplois locatifs concrets et cela

sans compter les emplois dérivés qui en découlent. De ce fait, tenter de faire de même en arabe - dans le cadre de la présente étude - serait à nos yeux une entreprise aussi périlleuse que suicidaire. Cela ferait peut être le projet ambitieux de tout une équipe de linguistes qui conjugueraient leur efforts au sein d'un laboratoire bien structuré. Or, dans le cadre de ce chapitre, nous ne faisons qu'initier le lecteur aux questions relatives à ce segment de la syntaxe de l'arabe.

Comparés aux emplois locatifs, les emplois abstraits et temporels des prépositions en arabe devraient être plus problématiques ; chose à laquelle nous nous attendions de toutes manières.

A notre avis, la difficulté réside dans le fait que les emplois abstraits (comme son appellation l'indique) sont moins sous l'emprise de la sémantique et où les relations entre les actants est beaucoup moins évidentes par rapport aux emplois locatifs qui mettent en jeu (site, cible et relation de localisation [inclusion, contiguïté, etc.] (Voir Vandeloise CI¹⁷⁹, A. Borillo¹⁸⁰, etc.). De plus, dans les emplois prépositionnels abstraits, les prépositions se trouvent être dépourvues de sens¹⁸¹ : en d'autres termes, leur sens locatif originelle a tendance à disparaître au profit d'un rôle purement syntaxique où elles ne deviennent que de simples relayeurs.

Tout naturellement, dans le corpus d'étude nous nous attendons à ce que les erreurs d'interférences portant sur des emplois abstraits des prépositions soient très importantes (par rapport aux emplois locatifs).

Dans cette section, et par le biais de la comparaison, nous allons essayer d'apporter les explications nécessaires sur le fonctionnement du système prépositionnel arabe en matière d'emplois abstraits.

Pour ce faire, et pour les raisons dessus-citées, nous devons préciser que la présentation des exemples d'emplois prépositionnels abstraits en arabe ne se fera pas selon toutes les tables du LADL et ce parce que les emplois abstraits des prépositions en français – à la différence des

¹⁷⁹ VANDELOISE CI. (1986). *L'espace en français*, Paris, le seuil.

¹⁸⁰ BORILLO A. (1998). *L'espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.

¹⁸¹ Concernant les prépositions dites vides ou incolores (à, de, en), nous voyons que cette appellation n'est pas tout à fait objective et du fait, peu opératoire. En fait, nous voyons que c'est l'emploi et non pas la préposition qui doit recevoir cette appellation car – comme nous l'avons déjà vu - même les prépositions traditionnellement appelées ainsi ont des emplois locatifs où leur sémantisme est bien présent (appartenance, destination, source, etc.). Et à contrario, les prépositions traditionnellement appelées « pleines », peuvent à leur tour avoir des emplois où elles ne remplissent qu'un rôle de relayeur ne pouvant aucunement être justifié sémantiquement (exemple : je n'ai pas d'argent *sur moi/ dans* cinq minutes, je vous rejoins, etc.).

emplois locatifs concrets – concernent des dizaines de tables ce qui rendrait toute tentative de faire pareil une entreprise sans fin qui risque beaucoup plus de compliquer la tâche au lecteur que de lui donner une image illustrative de la question. En plus de cela, nous verrons que pour une même structure en arabe il y aura des structures correspondantes qui appartiendraient à plus d’une table en français. Cela ne pourrait que brouiller davantage la vision des choses.

Afin d’éviter cela, nous allons nous efforcer à donner le plus d’exemples possibles afin de survoler la question des emplois prépositionnels abstraits en arabe. Les exemples porteront sur les prépositions arabes que nous considérons comme les plus représentatives en la matière.

Enfin, nous devons préciser que pour des raisons pratiques et afin que les illustrations soient des plus claires possible, nous allons procéder par présenter les comparaisons par paires de prépositions correspondantes (arabe vs français). Cette correspondance qui n’est d’ailleurs pas tout à fait justifiée, nous l’avons basée sur le seul critère du taux d’occurrences important (voir G. Fève 1985¹⁸² et Bendaoud magistère 2008) où les deux prépositions se trouvent être correspondantes dans les deux langues. C’est uniquement cela qui justifie une telle présentation.

1. La préposition *fi*

Nous avons déjà vu que pour ce qui est des emplois locatifs, la préposition *fi* se trouve être souvent rendue en français par *dans*. En ce qui concerne les emplois abstraits, cette correspondance qui peut s’avérer productive dans bien des cas, ne l’est pas de manière exclusive car comme nous le verrons plus haut, les exceptions sont aussi bien nombreuses qu’imprévisibles. Considérons d’abord ces trois premiers exemples :

- | | | | | |
|------|--|-------------|-----------------|--------------------------------|
| 122) | N#uridu _(1^{pers.} Plur.) | ounaasan | <i>fi</i> | el-ikhtissaas |
| | Nous voulons | des gens | <i>dans</i> | la spécialité |
| 123) | Haadha tadakhul | <i>fi</i> | chou’ouni | el-bilaad _(art.dét) |
| | C’est une ingérence | <i>dans</i> | les affaires du | pays |
| 124) | Wouldid#naa _(1^{pers.} Plur.) | <i>fi</i> | el-fakr | |
| | Nous sommes nés | <i>dans</i> | la pauvreté | |

¹⁸² FEVE Guy (1985). *Le français scolaire en Algérie*, Alger, O.P.U.

Nous remarquons dans ces exemples que la préposition exprime une relation d'appartenance d'un élément A à un élément B (exprimé par le SN complément de préposition) ou bien d'inclusion d'un élément A dans un élément B. *les gens appartiennent à la spécialité*. De même ; *l'ingérence est une intrusion (à l'intérieur) dans les affaire du pays*. Ou encore ; *nous sommes nées au sein de la pauvreté* (dans un milieu pauvre). C'est comme si la préposition *fī* (et par conséquent : *dans* pour le français) avait gardé des traces de son sémantisme locatif ; nous pouvons même dire qu'il s'agit là d'une localisation métaphorique.

Ce que nous pouvons en déduire c'est que pour ce qui est de ce type de relations d'appartenance ou d'inclusion, la correspondance entre *fī* et *dans* est le plus souvent - à notre humble avis- productive et du fait, pourrait être mise à profit par un apprenant débutant dans ce genre de situations. Pour illustrer cela nous n'avons qu'à citer des exemples tels que :

- | | | | | | |
|------|------------------------------------|-------------|--|------------------------------|--------------|
| 125) | Pierre [huwa] | <i>fī</i> | wadhīyah | saââba | |
| | Pierre est | <i>dans</i> | une situation | difficile | |
| 126) | Jaques [huwa] | <i>fī</i> | el-sinéma | | |
| | Jaques est | <i>dans</i> | le cinéma (en tant que domaine d'activité) | | |
| 127) | Marie [hya] | saīida | <i>fī</i> | hayaati#ha _(poss) | |
| | Marie est | heureuse | <i>dans</i> | sa vie | |
| 128) | Max yaâmalu | <i>fī</i> | el-binaa' | | |
| | Max travaille | <i>dans</i> | le bâtiment (le secteur/domaine) | | |
| 129) | Pierre Istathmara | mabaaligh | kabiira | <i>fī</i> | el-tijaarah. |
| Lit. | *Pierre a investi | sommes | grosses | <i>dans</i> | le commerce |
| | Pierre a investi de grosses sommes | | | <i>dans</i> | le commerce |

Toutefois, et quoique ces interférences peuvent être considérées à un certain égard comme étant des transferts positifs (voir Besse et Porquier¹⁸³), les généralisations qui en découlent donnent généralement sur des emplois erronés tels que :

- | | | | | |
|------|----------------|---------|-------------|-------------|
| 130) | Omar | nadjaha | <i>fī</i> | el-imtihaan |
| Lit. | *Omar a réussi | | <i>dans</i> | l'examen |
| | Omar a réussi | | à | l'examen |

¹⁸³ BESSE H. & PORQUIER R. (1984, 2006). *Grammaire et didactique des langues*, Editions Hatier.

Ainsi, la fausse correspondance qu'on accorde à la paire *fī/ dans* pourrait être à l'origine de beaucoup d'autres emplois abstraits erronés tels que :

- | | | | | |
|------|--------|-------------|-------------|----------------------------------|
| 131) | Omar | Yufakiru | <i>fī</i> | mustakbali#hi _[poss] |
| Lit. | *Omar | pense | <i>dans</i> | son avenir |
| | Omar | pense | <i>à</i> | son avenir |
| | | | | |
| 132) | Amina | t#achuku | <i>fī</i> | nawaay#ah _(poss) |
| Lit. | *Amina | se doute | <i>dans</i> | ses intentions |
| | Amina | se doute | <i>de</i> | ses intentions |
| | | | | |
| 133) | Ali | chaaraka | <i>fī</i> | el-alâabi el-ulampya el-akhiira |
| Lit. | *?Ali | a participé | <i>dans</i> | les jeux olympiques les derniers |
| | Ali | a participé | <i>aux</i> | derniers jeux olympiques |
| | | | | |
| 134) | Amine | yamtaaz | <i>fī</i> | el-ryadhyaat |
| Lit. | *Amine | excelle | <i>dans</i> | les maths |
| | Amine | excelle | <i>en</i> | maths |
| | | | | |
| 135) | Omar | yubdiê | <i>fī</i> | el-rasm |
| Lit. | *?Omar | excelle | <i>dans</i> | la peinture |
| | Omar | excelle | <i>en</i> | peinture |

Blachère (1952, P. 299)¹⁸⁴ nous donne également beaucoup d'exemples qui confirment que la préposition *fī* est loin d'être la correspondante exclusive de *dans* en français :

- | | | | | |
|------|------------|-----------|------------|---------------------------|
| 136) | Sannafa | kitaaban | <i>fī</i> | el-nahw |
| | Il composa | un livre | <i>sur</i> | la grammaire |
| | | | | |
| 137) | Maa | yakoulu | el-ness | <i>fī</i> Âa'icha |
| | Ce que | disent | les gens | <i>d'</i> Âicha |
| | | | | |
| 138) | Kaana | bassiiran | <i>fī</i> | fann#ih _(poss) |
| | Il était | habile | <i>en</i> | son art |

Ou encore :

¹⁸⁴Blachère, R., M. Gaudefroy-Demombines (1952) : *Grammaire de l'Arabe Classique*, Edition Maisonneuve, Paris.

- 139) Saaha *fi* waj#hi_(poss)
 Lit. *Il cria à la face de moi
 Il me cria à la face
- 140) Uhissu nafsii ghariiban *fi* ahl#ii_(poss)
 Lit. *Je me sens moi-même étranger *parmi* les miens
 Je me sens étranger *parmi* les miens
- 141) Kuntu uffakiru *fi* haatihi el-kadhya_(art. dét)
 J'étais en train de penser à cette affaire

A noter également que la préposition *fi* peut introduire en arabe (dialectal algérien plus spécialement) ce qui correspondrait à l'objet direct du verbe en français (cas accusatif) où, tout naturellement, on n'a pas recours à une préposition. Exemples :

- 142) Ali yetaâlam *fi* el-franssawya
 Ali apprend Ø le français
- 143) El-mécanicien ymonti *fi* moteur
 Le mécanicien monte Ø un moteur
- 144) Amine Yuchakiku *fi* nawaaya Ali
 Amine met en doute Ø les intentions de Ali

Des situations comme cela peuvent bien évidemment, à des degrés différents, créer la confusion chez des apprenants non confirmés particulièrement quand ils se fient inconsciemment à leur raisonnement instinctif les amenant à calquer sur les structures de leur LM.

2. La préposition *âla*

En emploi abstrait, et contrairement aux emplois locatifs, la préposition *âla* peut être rendue par différentes prépositions en français et ce même si la préposition *sur* est très présente. Cela rendrait la tâche de l'apprenant arabophone beaucoup moins évidente surtout quand il n'a pas une maîtrise optimale de la grammaire du français (ce qui est notre cas). Les exemples que nous proposons ci-dessous témoignent bien de cela :

- 145) Farid yaâtamid *âla* abi#ih_(poss)
Farid compte sur son père
- 146) El-muhandis iâtamada *âla* el-diraasaat
L'ingénieur s'est basé sur les études

Si dans les exemples (145 et 146), la correspondance semble tenir un peu, il n'en est pas de même pour les exemples qui suivent :

- 147) Pierre yatakalamu *âla* Max bi tariika ghayr makboulah
Pierre parle de Max d'une manière inacceptable
- 148) Amine taghalaba *âla* khawf#ih_(poss)
Amine a triomphé de sa peur
- 149) Ali ajaaba *âla* el-souaal
Ali a répondu à la question
- 150) Omar haafadha *âla* houdou'#ih
Omar a gardé ∅ son calme

Ou encore :

- 151) Man kaana *âla* safarin kad âada el-aan
Celui qui était en voyage est revenu maintenant
- 152) Kaana Omar *âla* Misr
Lit. * Était Omar sur l'Égypte
Omar était roi d'Égypte (SN attribut)

Dans l'exemple (152), nous remarquons même que le syntagme prépositionnel « *âla* Misr » équivaut à un complément du nom en entier « roi d'Égypte ».

Les exemples que nous venons d'exposer nous montre bien à quel point il est très difficile de distinguer des régularités fiables quant à la manière de rendre *âla* en emploi abstrait. Cette difficulté si elle n'est pas mise en évidence lors de l'apprentissage des emplois prépositionnels, ne peut qu'accentuer davantage les risques d'erreurs d'interférences chez les apprenants arabophones en FLE.

3. La préposition *ila*¹⁸⁵

En emploi abstrait, la préposition *ila* semble avoir gardé les traces de son sémantisme locatif, à savoir cette idée de direction et d'orientation d'un point A vers un point B. Les exemples qui suivent ne peuvent qu'étayer les propos que nous avançons:

- 1) El-mudiir tahaddatha *ila* el-ra'iiss_(art.déf.)
Le directeur a parlé *au* président
- 2) El-walad rajaâ *ila* el-asl_(sing)
Le garçon est revenu *aux* origines
- 3) El-waziir yunaadi *ila* el-hudou'_(art.déf.)
Le ministre appelle *au* calme
- 4) Omar yuâridhu hayaata#hu *ila* el-khatar_(art.déf.)
Omar expose sa vie *au* danger
- 5) El-oustaadh nassaba haadha *ila* Socrate
Le professeur a attribué cela à Socrate

Dans tous ces exemples, nous avons cette idée d'orientation vers un point B à partir d'un point initial A même si cela est sous forme abstraite et non concrète comme nous l'avions vu pour les emplois locatifs.

Si nous revenons à nos exemples nous trouverons que « le directeur » oriente son action (la parole) vers « le président », « le garçon » s'oriente vers « les origines », « le ministre » veut qu'on se dirige vers « la paix », « Omar » s'oriente vers « le danger », et enfin, le professeur met le focus sur (vers) « Socrate » Donc, cette idée sous-jacente d'orientation et de direction est toujours présente. Dans de tels cas, nous pouvons dire que la préposition *ila* se trouve être foncièrement rendue en français par la préposition *à*.

¹⁸⁵*ila* peut être souvent remplacée par *li*. D'ailleurs, en arabe dialectal algérien, on n'en fait vraiment pas la distinction. C'est plutôt *li* qui est employée tantôt pour assumer le rôle de *ila* (*à*), tantôt son propre rôle de *li* (*pour*).

Pour ce qui est du cas datif (table 36DT pour le français) avec la structure de base : $N_0 V N_1 \grave{a} N_2$ et où $N_2 = : Nhum$, nous pouvons constater également une régularité pour ce qui de la manière de rendre cette préposition. En fait, elle est quasi régulièrement rendue par *à* :

6) Amine baâtha rissaala *ila* Omar
Amine a envoyé une lettre *à* Omar

7) Omar yuhdi warda *ila* Amina
Omar offre une fleur *à* Amina

Cela est également valable pour certains verbes résiduels (36R pour le français) avec la structure de base : $N_0 V N_1 \grave{a} N_2$. Exemples :

8) El-hirafi yuâridh el-jiraar *ila* el-chems
L'artisan expose les jarres *au* soleil

9) El-djumhour yadfaâ el-mudarib *ila* el-istikaala
Le public pousse l'entraîneur *à* la démission

10) Amina daât sadiikata#ha_(poss) *ila* el-hafla_(art.dét)
Amina a invité son amie *au* bal

Il est toutefois à noter que cela n'est pas valable pour tous les verbes ayant une entrée dans la table 36R. Des contre-exemples ne sont pas à exclure :

11) Pierre conjugue le verbe *au* présent
Pierre yussarif el-fiâl *fi* el-haadhir

12) Max prépare son frère *à* l'examen
Max yuhadhir akha#ah_(poss) *li* el-imtihan

Cela dit, il est important de noter que, dans certains autres cas, d'autres prépositions du français peuvent également rendre la préposition *ila* en emploi abstrait :

13) El-saahira hawala#t_(fém.sing.) Pierre *ila* wahch
La sorcière a transformé Pierre *en* un monstre

14) Inzaa#hu (^{3^{me}} pers. Plur.) *ila* el-harb
 Ils ont opté *pour* la guerre

4. La préposition *li*

De même que pour la préposition *ila*, la préposition *li* en emploi datif (36DT) présente le même comportement¹⁸⁶ que la première. En fait, elle est quasi régulièrement rendue en français par la préposition *à* :

15) Ali aâta tufaaha *li* Amina
 Ali a donné une pomme *à* Amina

16) Ahmed baâtha rissaala *li* sadiik#ih (^{poss})
 Ahmed a envoyé une lettre *à* son ami

17) El-oustaadh kadama iâtidhaaraat *li* el-tilmiidh
 Le professeur a présenté des excuses *à* l'élève

Outre ce cas, la préposition *li* peut être également rendue par *pour* comme c'est le cas de la table 35R (pour le français) :

18) Amine sawata *li* el-hizb el-libiraali
 Amine a voté *pour* le parti libéral

19) El-raaïss yunaadi *li* el-silm
 Le président plaide *pour* la paix

A un autre égard la préposition *li* est souvent utilisée pour exprimer sémantiquement l'idée du but. C'est la raison pour laquelle nous la trouverons surtout dans des compléments prépositionnels exprimant le but. Si tel est le cas, elle est foncièrement rendue par *pour* en français, sinon *afin de* ou même des locutions conjonctives telles que *afin que*, etc. exemples :

¹⁸⁶ La préposition *li* est souvent confondue avec la préposition *ila* par les arabophones de façon que même la permutation entre les deux n'est pas perceptible et n'engagerait en aucun cas le sens de la phrase. D'ailleurs en arabe dialectal algérien la préposition *ila* est complètement assimilée à *li* de façon qu'on n'emploie que cette dernière.

20) Ahmed yaâmal *li* yuîla âa'ilat#ah_(poss)
Ahmed travaille *pour* nourrir sa famille

21) El oustaadh yafarik el-talaamidh *li* tajanub el-ghich
Le professeur disperse les élèves *pour* éviter la fraude

22) El-oustaadh yusriâ *li* el-wossoul fi el-waket
Le professeur fait vite *pour* arriver à l'heure

5. La préposition *min*

En emploi abstrait, la préposition *min* peut être rendue en français principalement par *de*.

23) Haadha tassaruf ghariib *min* ka
Ceci est un comportement bizarre *de* ta part

24) El-mubaaraat taktaribu *min* el-nihaaya
?Le match s'approche *de* la fin [le match tire à sa fin]

25) El-tabiib manaâ Zidane *min* el-laïb_(v-n)
Le médecin a empêché Zidane *de* jouer

26) El-djaza'ir tahararat *min* tabaïyati#ha_(poss) li el-mahrouukaat
L'Algérie s'est libérée *de* sa dépendance des hydrocarbures

27) Amina muta'akkida *min* ijaabati#ha_(poss)
Amina est sûre *de* sa réponse

Cela est souvent le cas des structures de la table 38R :

28) Omar ankadha Amina *min* el-khatarr
Omar a sauvé Amina *du* danger

29) El-hakam harama fariika#na_(poss) *min* dharbat djazaa'
L'arbitre a privé notre équipe *d'* un penalty

C'est également le cas des structures de la table (37E) qui comprend des verbes ayant l'idée d'*enlever* quelque chose à autre chose:

30) Ahmed afragha el-nass *min* el-kalimaat el-miftaahya_(art.déf)
Ahmed a vidé le texte *des* mots clés

31) El-tabiib araaha Ali *min* koul aalaam#ih_(poss)
Le médecin a soulagé Ali *de* toutes ses douleurs

Mais, pour d'autres structures telles que celles des tables (37M) où il s'agit plutôt de *mettre* quelque chose, la correspondance *min/de* ne tient pas la route :

32) Marie a rempli le recipient *d'* eau
 Marie mala'at el-wiâa' *bi* el-maa' (art.déf)

33) Luc a couvert le sol *d'* une couche de béton
 Luc ghata el-ardh *bi* tabaka min el-ismant (art.déf)

La préposition *min* peut également dans certains cas être rendue par *de* pour certaines constructions entrant dans la table 35R (mais pas toutes) :

34) Amine yaskhar *min* el-moudiir (art.déf)
 Amine se moque *du* directeur

35) El-kaafila tughayr *min* wijhat#iha (poss)
 La caravane change *de* direction

Mais :

36) Ali a changé *de* (lit + poste)
 Ali ghayara \emptyset (el-sariir (art.déf) + el-mansab (art.déf))

37) L'amiral change *de* cap
 El-amiral yughayr \emptyset el-wijeha (art.déf)

Outre cela, la préposition *min* est souvent employée en arabe pour introduire des compléments du nom ou des compléments d'adjectifs et où elle est foncièrement rendue également par la préposition *de* en français :

38) El-banaa' wadhaâ tabaka *min* el-ismant (CN)
 Le maçon a mis une couche *de* béton

39) El-mudiir majnoun *min* el-ghadhab (C. Adj)
 Le directeur [est] fou *de* rage

Mais attention ! Avec toutefois des exceptions :

40) Ali tammakana *min* el-horoub (V-n)
 Ali a réussi à s'enfuir

6. La préposition *an*

Si nous avons à présenter la préposition *an* nous dirons qu'elle joue plutôt le rôle de complémenteur, la raison pour laquelle elle est généralement suivi d'un verbe à l'infinitif (ou plutôt ce qui correspondrait à l'infinitif en français) où elle sera principalement rendue en français par *de*.

- 41) El-assiir yarfudh *an* yatakalam_(V. conj)
Le prisonnier refuse *de* parler
- 42) Ali karrara *an* yatadakhil_(V. conj) el-mara el kaadima_(inv.)
Ali a décidé *d'* intervenir la prochaine fois
- 43) El-jiniraal amara el-assiir *an* yatakalam_(V. conj)
Le général a sommé le prisonnier *de* parler

7. La préposition *bi*

En dehors des emplois passifs ou circonstanciels, la préposition *bi* comme introducteur du complément du verbe est très difficile à situer par rapport au français et cela parce qu'il se trouve que le complément verbal qu'elle introduit se trouve généralement introduit en français directement, c'est-à-dire sans le recours à un emploi prépositionnel. En voici quelques exemples :

- 44) Ali baatha *bi* hadya ila oukht#ih_(poss)
Ali a envoyé \emptyset un cadeau à sa sœur
- 45) Omar ahasa *bi* el-alam
Omar a senti \emptyset la douleur

Toutefois, elle peut dans certains cas, jouer le rôle de complémenteur comme c'était le cas avec *an*. Et là, elle est rendue en français par *de* :

- 46) El-dhaabit taalaba el-djounoud *bi* el-takadum_(V-n)
L'officier demande [aux] soldats *d'* avancer
- 47) Ousiik#oum_(2ème pers. plur.) *bi* el-sabr_(V-n)
Je vous conseille *de* patienter

Outre cela, la préposition *bi* est souvent employée dans des compléments dit circonstanciels (adverbiaux selon M. Gross). Si tel est le cas, la préposition pouvant la rendre en français est imprévisible :

48) El-âamil Kataâ el-silk *bi* kullab
L'ouvrier a coupé le fil *par* une pince

El-taalib najaha *bi* takdiir
L'étudiant a réussi *avec* mention

49) El-walad kataâ el-tariik *bi* sourâa
L'enfant a traversé la route \emptyset rapidement

50) El-sayaara marat *bi* soûba
La voiture est passée \emptyset difficilement

Conclusion

Que ce soit pour les emplois locatifs ou pour les emplois abstraits des prépositions, les divergences sont très importantes. Ces divergences peuvent bien évidemment représenter une source d'incompréhension, de confusion et d'hésitation chez un apprenant arabophone en FLE qui a principalement tendance à se référer aux structures syntaxiques de sa langue maternelle.

A un autre égard, les similitudes importantes qui existent entre les deux systèmes prépositionnels, viennent compliquer davantage la confusion et deviennent ainsi, à leur tour, un facteur favorisant d'éventuelles interférences par le biais de transferts négatifs que l'apprenant tenterait inconsciemment d'opérer.

Nous dirons même que ces similitudes, tellement importantes dans certains cas, elles deviennent un facteur qui pourrait même légitimer certains transferts de l'arabe en français.

A cela, nous pouvons ajouter le fait que l'apprenant part surtout de la sémantique et de la logique pour construire en syntaxe. Cette pratique intuitive, qui a de plus été renforcée par les méthodes d'enseignement traditionnel, ne ferait que compliquer davantage la tâche à un apprenant qui n'a pas encore une maîtrise optimale de la syntaxe du français.

TROISIEME PARTIE

CADRE METHODOLOGIQUE, ANALYSE DES DONNEES ET INTERPRETATION DES RESULTATS

PREMIER CHAPITRE
CADRE METHODOLOGIQUE

Introduction

Dans le présent chapitre, nous allons présenter la méthodologie que nous avons adoptée. Il sera également question de justifier nos choix méthodologiques. Toutefois, la plus grande partie sera consacrée à la description du corpus ainsi que les outils et des procédés qui nous ont permis de le réunir. Les critères que nous avons retenus pour ce qui est du recueil des données à analyser constituent également un élément central sur lequel nous allons nous étaler. Outre cela, il sera question de définir certaines notions que nous avons employées pour caractériser les erreurs des apprenants en matière d'emplois prépositionnels en FLE.

Enfin, nous aurons également à expliquer l'organisation même du corpus et les raisons qui nous ont amenés à adopter une telle classification.

I. Méthodologie et outils de travail

Notre objectif premier est de décrire par l'intermédiaire de l'analyse des erreurs, la confusion dans l'usage des prépositions chez des apprenants en F.L.E.

Pour ce faire, nous devons en amont préciser un certain nombre de choix théoriques et pratiques pour lesquels nous avons opté. La description du corpus et la situation sociolinguistique des apprenants, nous semblent tout aussi très utiles tellement ils ont fortement influé sur notre démarche.

1. Etude quantitative ou qualitative ?

Epistémologiquement parlant, la méthodologie que nous avons adoptée aura tendance à être beaucoup plus quantitative. En vue de pouvoir obtenir des résultats probants et représentatifs du phénomène que nous étudions (description syntaxique des erreurs d'emplois prépositionnels en FLE), opter pour un corpus d'envergure nous est paru une nécessité de premier ordre, faute de quoi, les données et les explications que nous aurions obtenues manqueraient sensiblement de crédibilité. Chose qui ne peut d'ailleurs que remettre en cause le bien-fondé même de notre étude.

Afin d'éviter cela, et par là même, assurer une bonne représentativité en ce qui concerne la question étudiée, nous avons constitué un corpus de cent quatre-vingt-huit constructions (188) d'emplois verbaux prépositionnels erronées. Les taux et les proportions des phénomènes linguistiques étudiés sont également très présents tout au long de l'étude.

A un autre égard, les constructions erronées constituant notre corpus ont, de plus, été relevées sur les productions écrites de l'ensemble des étudiants des différents paliers du département de français de l'université de M'sila (tous paliers confondus, de la première à la quatrième année). Il s'agissait des copies d'examens officiels passés sous surveillance des professeurs.

Le choix des copies d'examens comme documents de référence, a été dicté par notre souci de voir les apprenants en œuvre sans qu'ils ne reçoivent aucune forme d'assistance (même pas le dictionnaire), du coup, nous aurons à analyser des constructions authentiques, voire même originales, qui témoignent réellement des performances linguistiques de nos apprenants. Ce dernier paramètre est, à nos yeux, d'une importance majeure étant donné qu'il aura une grande incidence, par la suite, sur l'explication des erreurs systématiques que les apprenants auraient à faire.

Cela dit, et étant donné qu'on ne se penchera que sur un cas particulier de locuteurs non-natifs, et vu que nous sommes ouverts à la possibilité qu'il y aurait d'autres sous-hypothèses secondaires qui pourraient surgir tout au long de l'analyse des données et qui vont prendre la forme d'explications rationnelles de certains emplois prépositionnels erronés inattendus (ou plus particulièrement ceux qui nous semblent quelque peu atypiques), nous dirons que la présente étude, peut prendre la forme d'étude qualitative à certaines étapes de sa progression.

2. Une analyse basée sur les deux méthodes descriptive et analytique

Etant donné que nous nous inspirons du modèle linguistique du lexique-grammaire du LADL, la méthode de travail que nous allons adopter ne peut être que foncièrement descriptive en ce sens où nous tenons à établir une catégorisation des structures syntaxiques des erreurs des apprenants avec qui nous travaillons.

Ainsi, il va s'agir dans un premier temps, de décrire les structures syntaxiques du français les plus affectées par les erreurs d'emplois prépositionnels. Dans une deuxième étape, et même si nous essayerons d'expliquer le pourquoi de ces erreurs, cela se fera uniquement dans le but ultime de les caractériser et de les classer, bien évidemment, selon leur nature, leur forme structurelle et leur type.

L'autre facteur qui fait que cette approche descriptive s'impose comme principale alternative dans notre cas, c'est la non-possibilité de maîtriser tous les paramètres en jeu. En d'autres termes, la manipulation expérimentale des variables n'est pas possible dans l'analyse d'erreurs telles que c'est le cas ici. Nous ne pouvons jamais pouvoir dicter à un apprenant de se référer, par exemple, aux structures du français en procédant par des analogies. Les paramètres qui y entrent en jeu sont plutôt inconscients et relèvent surtout de l'aspect cognitif. Les seules choses que nous avons sous notre contrôle c'est le choix de l'échantillon (la *population* ou le *public* pour certains) et la procédure de recueil de données que nous avons justifiés plus haut.

Cela dit, la méthode analytique n'est pas, du reste, tout à fait absente. Bien au contraire, nous nous en servons beaucoup dans l'explication du pourquoi et du comment des erreurs. En fait, la procédure consistait en l'analyse minutieuse et approfondie des structures erronées en vue d'en expliquer les mécanismes sous-jacents.

3. L'analyse des erreurs comme outil de travail

Comme l'objectif de notre étude était de décrire les erreurs de locuteurs arabophones en situation d'apprentissage en F.L.E., le recours à l'analyse des erreurs comme outil linguistique de référence nous parut le plus approprié.

Cet outil nous a permis non seulement de comprendre les procédés et les stratégies communicatives des apprenants mais également le système grammatical de la langue cible elle-même. Il nous permis de mettre la lumière sur des propriétés importantes de la langue qui étaient restées parfois insuffisamment décrites. Ainsi pourquoi un énoncé comme :

- 1) #* Il a frappé sur la porte d'un fellah¹⁸⁷

n'est-il pas accepté par un locuteur natif qui lui préférera :

Il a frappé à la porte d'un fellah

Ou encore :

- 2) # * Chacun a un téléviseur dans la maison.

Par rapport à :

Chacun a un téléviseur à la maison.

Les deux prépositions *sur* et *à* ainsi que *dans* et *à* ont toutes une fonction locative, mais n'est-ce pas cette même fonction locative qu'il s'agira de préciser ? C'est ce que nous essayerons de faire en examinant la préposition et son entourage.

Par ailleurs, une description attentive des erreurs des apprenants peut nous permettre de constater des régularités parmi ces erreurs. Ces régularités dans les erreurs nous amèneront à adopter une position moins classique vis-à-vis des productions erronées des apprenants ; une

¹⁸⁷ Exemple de G. Fève (1985).

position qui consiste à ne plus les considérer comme aberrantes, mais plutôt comme une tentative échouée de systématisation de l'interlangue propre à chaque apprenant.

Cela dit, et vu que, rendre compte de toutes les erreurs concernant les emplois prépositionnels, n'est pas notre objectif -- chose qui nous paraît impossible comme le témoigne les propos de Porquier (1977, cité G. Fève 1985) --, nous allons nous contenter des erreurs relevées sur les productions écrites des apprenants, après quoi, nous essayerons de dégager les erreurs systématiques selon leurs récurrences et leur homogénéité.

Il nous fallait dans cette perspective disposer d'un appareil théorique qui nous permettra de rendre compte des diverses contraintes de L.C. selon lesquelles un énoncé sera jugé acceptable ou non. Ces contraintes sont aussi les propriétés qui caractérisent les éléments de l'énoncé. Pour reprendre la définition de « propriétés » donnée par Boons, Guillet et Leclere (1976a)¹⁸⁸, nous dirons que c'est l'opération qui consiste à étudier les compatibilités d'un élément avec un maximum d'éléments différents. « *Les éléments susceptibles de varier sont de deux natures : les éléments lexicaux et les structures. On aura au moins deux types propriétés associées chacune à un type de variable les premières sont appelées propriétés distributionnelles, et les autres propriétés transformationnelles.*

Notre recherche se fixera donc comme objectif principal la détermination des propriétés qui n'auront pas été respectées par les erreurs des apprenants.

II. Eclaircissement des concepts de base

Avant d'entamer l'analyse, nous avons jugé utile de mettre le point sur certains concepts et certaines acceptions qui nous seront très utiles tout au long de notre étude. Toutes les erreurs n'étant pas homogènes, il fallait bien préciser les nuances qui puissent y exister. Pour ce faire, nous devons d'abord mettre au clair certaines notions liées à la grammaticalité des constructions afin de pouvoir par la suite expliquer leur classification.

¹⁸⁸ BOONS Jean-Paul, GUILLET Alain, LECLERE Christian (1976a). La Structure des phrases simples en français. I : Constructions intransitives. Droz, Genève.

1. La norme

Parler d'erreurs et de formes exclues ou fautives nous conduit inéluctablement dans le domaine de la norme. Un terme que nous utilisons dans un sens non valorisant et selon la définition donnée par Galisson et Coste (Dictionnaire de didactique des langues, 1976, Paris, cité G. Fève 1985)¹⁸⁹ « la norme équivaut à la normalité c'est-à-dire à l'usage courant observé dans une communauté linguistique donnée. Elle représente alors la langue la plus entendue et la plus attendue, donc la moins marquée, celle qui permet de prendre conscience de l'anormal, du non courant et de rendre compte de la notion d'écart ». Cette acception est également partagée par J. Dubois et al (1994)¹⁹⁰ qui considèrent la norme comme tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique donnée.

Comme nous nous plaçons dans un cadre d'apprentissage en F.L.E., la norme retenue sera celle qui correspond au « français standard ».

Toutefois, il est à noter que la non-conformité de certaines constructions à la norme ou aux formes attendues ne signifie pas pour nous formes inacceptables. L'écart entre une forme de l'interlangue de l'apprenant et les formes attendues en L.C. pourrait aller de l'agrammaticalité totale jusqu'aux formes plus ou moins attestées. Pour pouvoir préciser et décrire par la suite les écarts entre une forme en L.C. et l'interlangue de l'apprenant, il nous faut tenir compte du degré d'acceptabilité de cette forme.

2. Grammaticalité et acceptabilité

Il faut dire que la décision de considérer telle ou telle forme comme inacceptable ne l'est que par rapport au système de L.C., et que par contre, cette forme est à considérer comme acceptable dans le système de la langue de l'apprenant, c'est-à-dire son dialecte idiosyncrasique, car il ne faut pas oublier que l'apprenant est dans une situation d'apprentissage en F.L.E.

Cela dit, l'analyse des productions écrites des apprenants et des formes présentant un écart par rapport à la norme en L.C. nous permettra de distinguer deux catégories principales d'écarts, d'acceptabilité : « les formes exclues » en L.C. et les formes « possibles », bien qu'elles

¹⁸⁹ FEVE Guy (1985). Le français scolaire en Algérie, Alger, O.P.U.

¹⁹⁰ DUBOIS J. et al. (1994). Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Paris, Larousse.

soient peu attestées en L.C., mais à condition de préciser certains paramètres, l'acceptabilité étant finalement une notion très complexe. A cela nous pouvons rajouter une troisième catégorie que nous appellerons formes douteuses qui, sans être fortement attestées, elles ne sont pas complètement à exclure non plus. En d'autres termes, il serait difficile de les considérer comme carrément agrammaticales en français.

Il y aura également des erreurs que nous avons considérées comme inexplicables, ne serait-ce que pour le moment (à l'heure actuelle des choses).

2.1 Formes exclues

Dans cette catégorie, nous avons retenu les formes agrammaticales qui présentent une violation des règles de L.C. et seront de ce fait non appartenants à cette langue. Par exemple :

- 3) * Les enfants victimes Ø la violence.

Ce type de transgression est fortement présent dans le corpus retenu pour l'étude. L'astérisque (*) marquera ce type de transgression.

Parmi les formes exclues, nous pouvons aussi parler des formes ininterprétables ou douteuses. Par exemple :

?* Les enfants souffrent dans un monde qui ne demande pas les droits pour eux.

Ce type de constructions n'est pas très présent dans le corpus, mais nécessite tout de même de lui consacrer toute l'attention qu'il mérite.

2.2 Formes possibles

Certains énoncés produits par les apprenants ont été considérés comme inacceptables quoique possibles dans certaines circonstances particulières. En effet, ces énoncés auraient pu être acceptables si le contexte ou la situation leur avait été adéquats. Ainsi l'exemple :

- 4) #* Je lance un appel pour toute l'humanité pour aider ces enfants

Aurait pu être accepté si « *toute l'humanité* » était le bénéficiaire de cet appel, or cette dernière est le destinataire de l'appel, donc, nous avons un cas *datif*. Cela fait que le recours à la préposition *à* est plus que nécessaire dans ce contexte. Ainsi, l'exemple ci-dessus est en effet possible, mais dans bien d'autres contextes. Nous marquerons cette inacceptabilité par le signe (#) en plus de l'astérisque.

2.3 Formes douteuses

Certaines formes toutefois peuvent être considérées comme plutôt douteuse étant donné que leur chances d'apparaître dans le discours d'un locuteur natif du français sont minimales, voire inexistantes, mais qui peuvent être tolérées dans une certaine mesure dans un registre de langue moins relevé. Nous avons employé pour les désigner, en plus de l'astérisque, le signe (?) comme si on se posait la question de leur acceptabilité.

Exemple :

- 5) ?*Il y a plusieurs facteurs qui *ont aidé*pour l'apparition de cette littérature

2.4 Erreurs inexplicables

A côté des deux grandes catégories d'erreurs que nous avons qualifiées *d'erreurs d'interférence de LM* et *d'erreurs d'analogies avec des structures de LC*, nous avons pu toutefois constater que certaines autres erreurs ne peuvent être classées ni dans l'une ni dans l'autre des deux catégories citées. En fait, ce sont des erreurs dont il nous a été très difficile, voire impossible, d'en déterminer la nature. Étant donné cela, nous les avons qualifiées d'erreurs aléatoires qui seraient dues beaucoup plus au hasard qu'à une quelconque stratégie de la part des apprenants. Bien que leur proportion reste tout de même très réduite, nous avons eu l'obligation morale et scientifique de les citer et peut être même d'y revenir dans une étude ultérieure. En voici des exemples :

- 6) * c'est l'homme qui *accorde*sur les noms des choses

Ou encore :

- 7) *Les Algériens *ont utilisé* **de** la langue française pour combattre la France

3. La faute et l'erreur

Dans le cadre de notre recherche, nous avons eu le soin de bien distinguer la faute de l'erreur. Il fallait distinguer les erreurs dues au hasard de celles qui reflètent, à un moment donné, les compétences transitoires de l'apprenant (Corder, 1967, cité G. Fève 1985). Perdue (1980)¹⁹¹ dira, pour sa part, qu'il faut distinguer les « *fautes* » qui seront assimilées à des lapsus, des anomalies par rapport à l'interlangue de l'apprenant, des « *erreurs systématiques* » qui entrent dans la construction de la compétence transitoire des apprenants.

Cela dit, nous avons qualifié d'erreurs systématiques celles qui sont récurrentes dans le corpus et dont la forme syntaxique erronée présente une certaine stabilité. Ce sont souvent des erreurs liés aux verbes dont la représentation cognitive a été profondément ancrée dans une sorte de grammaire interne chez l'apprenant (voir BLANC N. & BROUILLET D. 2005)¹⁹². Ainsi, les systèmes cognitifs rigides des apprenants empêchent la superposition de représentations nouvelles qui viennent s'y ajouter. Cela est le cas de verbes tels que *parler* ou *écrire* :

- 8) *Ali *parle* sur son avenir
- 9) *Le professeur *parle* sur les examens
- 10) *Roland Barthes *a parlé* sur les signes fonctions

Ou encore, des constructions comprenant des verbes synonymes du verbe *parler* tels que :

¹⁹¹ PERDUE C. (1980). « L'analyse des erreurs : un bilan pratique », *Langages*, Volume 14, Numéro 57, pp.87-94. <http://www.persee.fr>

¹⁹² BLANC N & BROUILLET D (2005). *Comprendre un texte : L'évaluation des processus cognitifs*, Paris, Press Editions.

- 11) *Nous allons *discuter* surla diversité linguistique
- 12) *L'élève a *répondu* sur la question

Avec le verbe *écrire*, nous pouvons avoir des erreurs telles que :

- 13) *Cet homme *écrit* par la langue française
- 14) *Il faut *écrire* par une langue correcte
- 15) *Il peut *écrire* par l'anglais

Ce qui fait la systémacité de telles constructions, ce n'est pas l'erreur en soi, mais plutôt les proportions qu'elles prennent dans le corpus ainsi que la régularité de leur forme syntaxique.

4. Nature, type et forme des erreurs d'emplois prépositionnels

La caractérisation des erreurs d'emplois prépositionnels est également un point crucial dont il est indispensable d'en parler. Cela nous permettra de bien distinguer d'une part, la nature et le type de l'erreur, et d'autre part, la forme syntaxique que les erreurs prennent. À un autre égard, il se trouve que les trois paramètres en question se trouvent interdépendants. Ainsi, en identifiant le type de l'erreur et sa forme syntaxique que nous pourrions en déterminer la nature et vice versa.

4.1. Nature de l'erreur

Par nature de l'erreur, nous entendons les causes originelles qui l'ont favorisé. En d'autres termes, s'agit-il d'erreurs d'interférences des structures de la langue maternelle des apprenants ? Ou, plutôt, d'analogies que les apprenants puissent faire avec d'autres structures de LC ? Dans notre cas, il s'agit du français standard.

Pour ce qui est des erreurs d'interférence, Il s'agit d'erreurs que nous avons qualifiées d'interlinguales (voir G. fève 1985¹⁹³) étant donné qu'elles proviennent d'une langue autre que la langue d'apprentissage LC (FLE) ; il s'agit dans notre cas de la langue arabe standard

¹⁹³ FEVE Guy (1985). *Le français scolaire en Algérie*, Alger, O.P.U.

et l'arabe dialectal algérien. Afin de mettre en relief ce genre d'erreurs, nous avons veillé à ce qu'il y ait une traduction littérale (du mot à mot) juste en dessous de la construction exclue (erronée) afin que les lecteurs non arabophones puissent comprendre, et du fait, repérer l'endroit où l'erreur se produit.

A noter également que cette catégorie comprendra aussi bien les calques caractérisés que d'autres formes plus nuancées d'interférence des structures de LM. Exemples :

- 16) * David réalise son rêve et atteint à son but

David youhakkiku hulma#hu_(poss) wa yassilou ila hadafi#hi_(poss)

- 17) *Les humains sont tous capables de **contacter** avec les autres

El-bachar kuluhum kaadroun âla el-tawaassul_(V-n)maâ el-aakharine

Ou encore :

- 18) *La langue permet **pour** l'homme de communiquer

El-lugha tasmah li el-insaan bi el-tawaassul

Pour ce qui est des erreurs d'analogies, il s'agit de généralisations des règles grammaticales de LC que les apprenants appliquent à d'autres structures syntaxiques qui ne peuvent les accepter. Il s'agit là d'erreurs que nous qualifions d'intralinguales vu qu'elles sont inhérentes à la langue d'apprentissage elle-même LC.

Exemples :

- 19) Le nucléaire sert à fabriquer des armes puissantes
*Le nucléaire **permet à** produire de l'énergie électrique

- 20) La langue permet de connaître la culture d'un pays
*La langue **aide de** connaître la culture d'un pays

4.2. Le type de l'erreur

Par type de l'erreur, nous entendons la nature syntaxique de l'emploi prépositionnel : s'agit-il d'un emploi locatif ? Abstrait ? Ou autre ?

Comme notre corpus ne contient pas des compléments prépositionnels adverbiaux (circonstanciels), il sera uniquement question des deux types que nous venons de citer.

Exemples :

- 21) Ali a retiré la bille *du* trou (*locatif*)
- 22) Omar a tiré Amine *d'un* gros problème (*locatif métaphorique*)
- 23) Ahmed a tiré profit *de* cette affaire (*abstrait*)

4.3. La forme syntaxique de l'erreur

Par-là, nous voulons distinguer les différentes formes que prendraient les erreurs d'emplois prépositionnels. En fait, nous avons pu constater trois formes possibles :

a) Des erreurs d'emplois superflus de prépositions :

Certaines constructions erronées présentent un emploi prépositionnel qui n'a pas lieu d'être. Il s'agit souvent de structures de verbes transitifs qui n'ont pas besoin de préposition pour introduire leur complément. Toutefois, il arrive que leurs correspondants en langue arabe (standard ou bien dialectal algérien) soit un verbe qui sélectionne une préposition pour introduire son complément. Cela amènerait l'apprenant à produire des constructions erronées du type :

- 24) *Le questionnaire *contient*sur des dizaines de questions
- 25) *Les philosophes Grecs *défendent*sur cette thèse
- 26) *Napoléon a exigé de l'utilisation du français dans l'enseignement
- 27) *La communauté linguistique *désigne* à un groupe social

b) Des erreurs d'omission de prépositions :

Certaines autres constructions erronées présentent, au contraire, une omission de la préposition attendue. Cela est généralement dû aux mêmes facteurs dessus-cités. En fait, les propriétés combinatoires du verbe sur lequel l'apprenant avait calqué (souvent le verbe arabe correspondant) sont projetées sur le verbe français de la construction en question.

Exemples :

- 28) * j'ai besoin Ø cet outil
- 29) * L'emprunt c'est tous les mots qui sont entrés Ø une langue
- 30) * Le langage permet Ø les hommes de communiquer

c) Des erreurs de confusion entre prépositions :

Pour d'autre cas, les propriétés combinatoire du verbe sont bel et bien respectées, toutefois, la préposition employée s'avère être non appropriée au contexte et cela pour plusieurs raisons : contraintes de sélection inhérentes au verbe, contraintes lexico-sémantique du complément, contraintes contextuelles, etc.

Exemples :

- 31) * Il s'adresse aussi pour des étrangers
- 32) * L'expérience aide le chercheur pour vérifier les résultats
- 33) * j'aurai une chance d'aller à la France
- 34) *On applique la justice sur le peuple

III. Caractérisation des erreurs des apprenants en matière d'emplois prépositionnels

Dans la phase de l'explication des erreurs des apprenants en matière d'emplois prépositionnels, nous avons nuancé davantage les paramètres et les facteurs les favorisant. Par le biais de comparaison entre les constructions erronées et les constructions attestées (attendues), nous avons pu desceller certains paramètres qui expliquent le pourquoi des erreurs (que ce soit pour les erreurs d'interférences ou les erreurs d'analogies). En d'autres termes, quels facteurs avaient favorisé telles erreurs et non pas d'autres ?

1. Similitudes sémantiques entre verbes arabes et verbes français

Dans beaucoup de cas d'interférences, l'erreur vient du fait que l'apprenant fait une substitution du verbe arabe par le verbe qu'il considère comme correspondant en français et ce en se basant uniquement sur les liens sémantiques que ces derniers peuvent avoir, par exemple : les verbes *yahtawi* vs *contenir* ou encore *yatakalam* vs *parler*, etc. il attribue par la suite au verbe français les mêmes propriétés syntaxiques du verbe lui correspondant en arabe. Si cela pourrait passer inaperçu dans certains cas (sous forme de transferts positif d'une langue à une autre), il se trouve néanmoins que, très souvent, cette stratégie contribue à des erreurs d'interférences avérées tels que :

35) * Cette boîte *contient* sur beaucoup de choses

36) * Ali *parle* sur son avenir

37) * Les langues étrangères *aident* sur la compréhension des autres cultures

2. Similitudes sémantiques entre les verbes dans une même langue

Dans certains autres cas, les similitudes sémantiques ne peuvent pas expliquer à elles seules les raisons de l'erreur. La pauvreté du répertoire lexical de l'apprenant en français vient souvent lui compliquer davantage la tâche comme cela était le cas dans beaucoup d'exemples où l'apprenant confond entre deux verbes français plus ou moins synonymes, par exemple ; le cas des verbes *contacter* et *communiquer* :

38) * Les humains sont tous capables de *contacter* avec les autres

Pour ce cas, c'est bien le fait d'avoir opté pour le premier verbe qui a rendu l'emploi de la préposition *avec* impropre, autrement dit, si le verbe *communiquer* – approprié à la situation – avait été employé, l'erreur n'aurait pas lieu d'être et ce même si l'apprenant avait calqué sur les structures de sa langue maternelle. Cela est également le cas pour l'exemple avec les verbes *atteindre* et *arriver* :

39) David réalise son rêve et atteint à son but

Il arrive parfois également que la confusion se fait d'abord entre des verbes liés sémantiquement, lexicalement ou encore phonétiquement comme cela était le cas dans beaucoup d'exemples (voir exemples 23, 24, 25, 26 et 27) où l'apprenant confond *influencer* et *influer* et cela en plus du fait que les deux sont rendus en arabe par un seul item *yu'athiru* et qui se construit principalement avec *âla* (\approx *sur*) :

40) * L'histoire a *influencé* sur les auteurs

41) * La société *influence* sur l'œuvre

42) * Chacun *influence* sur l'autre

Dans certains autres cas, la confusion se fait d'abord entre des verbes arabes et ce n'est que lors de la translation que l'erreur prend forme. Cela est cas des verbes *yatlubu* et *yutaalibu* qui sont tous les deux rendues en français par le verbe *demande* :

43) * Napoléon a *demandé* de l'utilisation du français dans l'enseignement

où l'apprenant a tendance à confondre les deux verbes arabes lexicalement apparentés qui sont *yatlubu* et *yutaalibu*. Or, si l'apprenant avait calqué sur le premier verbe, l'erreur ne se fera même pas sentir étant donné qu'il s'agira dans ce cas d'un transfert positif de l'arabe en français.

A un autre égard, ce phénomène-là est très clairement perceptible également dans certains exemples ayant trait aux erreurs d'analogies. Et là nous citons les exemples de *faciliter* vs *aider* en (154), de *obliger* vs *imposer* en (155), ou encore de *surmonter* vs *monter* en (162) :

44) * Un système de signes qui *facilite* à la compréhension des textes

45) * Il *laisse* les ouvriers de parler d'une manière spontanée

46) * David a *surmonté* sur tous les obstacles

3. Distinction *V-n* et *Infinitif*

L'exemple (43) est également une bonne illustration d'un autre paramètre qui entre en jeu et qui vient étayer les facteurs favorisant l'erreur, il s'agit de la confusion entre le *V-n* (traditionnellement nom d'action) et la forme infinitive du verbe. Ici on voit bien qu'il s'agit d'une erreur de nominalisation sous l'influence de LM. A savoir qu'en arabe le *V-n* assume également le rôle joué par l'infinitif en français. Donc, la confusion est également entre *V-n* (utilisation) et la forme infinitive du verbe *utiliser*.

Cela est de même pour les exemples (47 et 48) où la confusion entre les *V-n* (*poursuite* et *compréhension*) et les formes infinitives (*poursuivre* et *comprendre*) viennent s'ajouter au calque effectué par l'apprenant et qui portait sur le choix même de la préposition :

47) * Il permet de la *poursuite* de la vie

48) * L'observation permet d'une *compréhension* des phénomènes

4. Distinction verbe distributionnel et verbe support

Dans sa définition des verbes supports, Maurice Gross (1998, P. 01)¹⁹⁴, les présentent ainsi : « on pourrait considérer que les verbes supports sont des mots grammaticaux comme les prépositions *à*, *de*, qui sont vides de sens. Donc, les *Vsup* ne porteraient pas de sens ». Il les distingue ainsi des verbes distributionnels (ordinaires) qui interfèrent avec leurs sujets et leurs compléments et dont les arguments sont, de plus prévisibles, contrairement aux verbes support dont le rôle se limite à la simple restructuration syntaxique de la phrase.

Pour ce qui est de ce cas de figure, l'exemple (49) en est la parfaite illustration. En fait, en plus de l'influence de la structure de la langue maternelle, nous pouvons ajouter les similitudes que l'apprenant pourrait faire entre le verbe *différencier* et le verbe composé *faire*

¹⁹⁴ Gross M. (1998). La fonction sémantique des verbes supports. Travaux de linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française, De Boeck Université, 1998, 37 (1), pp.25-46. <hal-00621387>

la différence ayant « *faire* » comme verbe support (voir Gross M. 1998)¹⁹⁵. Ces deux verbes qui sont sémantiquement et lexicalement très apparentés ont toutefois une syntaxe différente. Tandis que le premier introduit son complément directement sans avoir recours à une préposition, le deuxième, comme pour le verbe arabe correspondant, se construit obligatoirement avec la préposition *entre* :

- 49) * Les phonèmes nous permettent de *différencier* entre les mots de la langue

Cela est également le cas pour les exemples (50, 51 et 52) où l'amalgame peut très facilement se faire entre le verbe *influencer* d'une part et le verbe *avoir de l'influence* d'autre part. Si le premier ne peut être que transitif direct, le second au contraire - comme cela est également le cas pour le verbe arabe correspondant *yu'athiru* - se construit obligatoirement dans ce cas avec la préposition *sur* :

- 50) * Ali a *influencé* sur ses amis
- 51) * l'idéologie de l'auteur *influence* sur l'œuvre
- 52) * la culture française a *influencé* sur les cultures africaines

5. Flexibilité syntaxique des verbes

¹⁹⁵ Ibid.

Certains exemples erronés, et même s'ils sont dus à un calque avéré sur les structures de LM, il reste que d'autres paramètres extérieurs peuvent venir s'ajouter pour créer davantage de confusion chez l'apprenant. La flexibilité syntaxique de certains verbes en matière de transitivité en est une. Par exemple, les verbes *changer* et *croire* peuvent avoir la possibilité d'être transitif direct dans certains cas et indirect dans d'autres :

53) Il a *changé*∅ la forme de la pâte

54) Il a *changé de* forme

55) Il *croit* ∅ (ce qu'il dit + cela)

56) Il *croit en* (Dieu+ lui)

Bien évidemment, cela peut créer la confusion chez un apprenant de français non encore confirmé. Cela était le cas dans beaucoup d'exemple :

(Exemple 46) * il *change*∅ la forme et ∅ le sens avec le temps (*interférence*)

(Exemple 48) * il y a ceux qui ne *croient* pas ∅ sa force et ∅ son talent (*interférence*)

(Exemple 170) * chaque signe *renvoie*∅ un seul sens (*analogie*)

6. Similitudes morphologiques et lexico-sémantiques entre verbes du français

Dans certains autres cas d'interférences, en plus de l'influence des structures syntaxiques de la langue maternelle de l'apprenant, certaines caractéristiques propres aux verbes français viennent en rajouter davantage d'amalgame.

Le passif est également un cas que l'on peut rajouter aux deux premiers car, d'une part, il change la morphologie du verbe et, d'autre part, il exige un emploi prépositionnel approprié, exemple : [*s'intéresser*à l'informatique] vs [*être intéressé* par l'informatique (*passif*)]. Cela est le cas pour des exemples tels que :

57) * Ahmed *s'intéresse* par les problèmes d'Ali

58) * Ali *s'intéresse* par le sport

Dans les exemples d'analogie (59,60 et 61), l'amalgame se fait entre *s'intéresser à* quelque chose et *s'occuper de* quelque chose. Deux verbes sémantiquement très apparentés qui créent l'amalgame.

Cela est dû au fait que les deux verbes français *s'occuper* vs *s'intéresser* sont rendus en arabe par un même verbe *yahtamu* :

- 59) * La science *s'intéresse* des faits naturels
- 60) * La phonétique *s'intéresse* de la prononciation des mots
- 61) * La sémiologie *s'intéresse* de l'analyse de l'image

Cela est également le cas en (62) entre les verbes *se pencher* et *s'orienter* :

- 62) * Ali *s'est penché* vers le commerce

Cet amalgame est encore plus important si les deux verbes français ont des racines lexicales communes tels que les verbes *influer* vs *influencer* dans les structures: [N_0 *influencer* N_1] vs [N_0 *influer sur* N_1]. L'exemple (63) illustre bien ce cas :

- 63) * le niveau scolaire *influence* sur la manière de parler d'une personne

7. Le paradigme des prépositions pour un même verbe

Il est communément admis que tous les verbes du français (ou de l'arabe) n'ont pas forcément les mêmes caractéristiques combinatoires. Certains verbes sont très exigeants quant à la préposition qui introduit leurs compléments tels que le verbe *aider* qui se construit toujours avec la préposition *à* :

- 64) Ali m'a aidé à déplacer le lit
- 65) Les Algériens ont aidé la France à sortir de la crise
- 66) Cela nous aide à la compréhension du texte

Attention ! Il ne s'agit pas là de compléments adverbiaux (circonstanciels) tels que :

- 67) Omar aide son ami dans son travail
- 68) La France aide l'Allemagne pour la récupération de ses territoires

Pour d'autres verbes tels que le verbe *vivre*, le paradigme des prépositions pouvant les accompagner est un peu plus ouvert. Ce sont généralement des verbes intransitifs se construisant avec un complément prépositionnel ; exemples :

- 69) Je vis *avec* la famille
- 70) Je vis *dans* la famille
- 71) Je vis *en* famille
- 72) Amina vit *parmi* les siens
- 73) Je vis *pour* (la famille + manger)

Même si certains compléments puissent être considérés comme adverbiaux, ils sont toutefois nécessaires pour le verbe car appelés par ce dernier. Ils sont d'ailleurs non effaçables et très difficile à déplacer.

Cela est également le cas pour le verbe *appliquer* :

- 74) Il applique la méthode à ce problème
- 75) Il applique du vernis *sur* le bois

Pour certains autres verbes, la nature du complément qu'ils introduisent exige un changement de préposition. C'est un changement que nous considérons comme dicté par des contraintes beaucoup plus euphoniques que syntaxiques; exemples :

76) Je veux aller *en* France

77) Je veux aller *au* Brésil

Ou encore :

78) Il s'est exilé *en* France

79) Il s'est exilé *au* Maroc

Bien évidemment, cela ne peut que créer davantage de confusion dans l'esprit de l'apprenant comme cela était le cas dans bien des exemples du corpus.

VI. Description du public

Le fait que nous ayons choisi comme échantillon (population, public, etc.) pour notre étude les étudiants du département de français de l'université de M'sila n'est pas fortuit. Les avantages et les atouts dont nous disposerons sont, du fait très variés, et ce à plusieurs niveaux. D'abord, en tant que professeur de français au département depuis l'année 2005, nous avons un contact très étroit avec les apprenants. De plus, le fait que je sois natif de la région de M'sila -- comme tous les étudiants avec qui nous avons travaillé dans le cadre de cette étude -- représente un autre avantage qui fait que nous ayons une vue de près sur leur comportement linguistique même en dehors du cadre officiel¹⁹⁶. Cela rendrait la compréhension de certains phénomènes beaucoup moins compliquée. Enfin, l'autre avantage de taille qu'on peut en tirer c'est la facilité à l'accès aux données et à tous les documents dont nous aurons besoin.

Concernant le cursus scolaire suivi par ces apprenants, il s'étale sur douze ans réparties comme suit :

A l'école primaire, qui comprend six années d'étude, les trois premières années sont enseignées uniquement en arabe (classique bien évidemment). Ils ne prennent contact avec le

¹⁹⁶ Beaucoup de chercheurs dans ce domaine tels que G. Fève (1985) n'avaient pas cet avantage, ce qui leur aurait permis des conclusions beaucoup plus probantes.

français qu'en 4^{ème} année où ils passent, au bout de deux ans (6^{ème} année), de l'alphabet aux textes longs de la littérature française, et ce à raison de six heures par semaine, tout en gardant l'arabe comme langue principale d'enseignement. Pendant les six années à venir (trois ans au collège et trois ans au lycée), le français n'est qu'une matière parmi une dizaine d'autres ; il est enseigné à raison de trois à quatre heures par semaine selon les filières.

A noter aussi qu'au bout de la 8^{ème} année, ils commencent à apprendre l'anglais (toutes filières confondues) avec lequel ils se familiarisent apparemment plus facilement, à en croire les témoignages¹⁹⁷ de la majorité des apprenants. En effet, ils voient que la grammaire de l'anglais est moins compliquée que celle du français, et du fait, beaucoup plus facile à apprendre.

Nous devons souligner également que tous les apprenants avec qui nous avons travaillé dans le cadre de cette recherche ont l'arabe dialectal algérien pour langue maternelle. Ils ont tous grandi dans la wilaya (le département de M'sila) ou dans les régions avoisinantes. Un tel choix est motivé par notre souci d'éviter toute éventualité d'interférence d'autres langues maternelles telles que le kabyle, le Chaoui ou autres.

A un autre égard, Il est très important de mentionner que la majorité de nos apprenants, pour ne pas dire tous, évoluent dans un milieu linguistique essentiellement arabophone où l'arabe dialectal algérien¹⁹⁸ est prédominant dans les rapports sociaux et grégaires : Seulement une minorité des apprenant affirment avoir utilisé le français en dehors du cadre officiel de l'université ; la majorité d'entre eux préfèrent les programmes TV en arabe ; seulement un quart disent avoir lu un roman en français ; seulement la moitié d'entre eux affirment avoir tenté, ne serait-ce qu'une fois, de lire des articles de presse en français ; et enfin la majorité affirment qu'ils sont issues de familles essentiellement arabophones appartenant à la classe moyenne (fonctionnaires, enseignants, etc.).

Enfin, il est primordial de noter également que ces apprenants suivent essentiellement des programmes TV sur des chaînes satellitaires arabe s'exprimant essentiellement en arabe

¹⁹⁷ D'après nos observations et d'après les témoignages des élèves, ils sont plus motivés à apprendre l'anglais que le français, et cela pour des raisons stratégiques, sociopolitiques et cognitives (ils voient par exemple que la grammaire de l'anglais est moins compliquée que celle du français).

¹⁹⁸ Il se peut que l'*arabe dialectal de la région de M'sila* puisse présenter quelques différences avec les autres parlers régionaux, mais elles sont minimes et ne portent pas les structures syntaxiques des phrases mais plutôt sur certains items lexicaux, du coup, les répercussions que cela puisse avoir sur les productions des apprenants sont négligeables, voire inexistantes.

classique. Pour ce qui est de la lecture, ils ne lisent presque jamais des romans ou des magazines en français, ne serait-ce que quelques articles de journaux lus de manière hasardeuse et irrégulière souvent en utilisant des dictionnaires français/arabe¹⁹⁹.

V. Description du corpus

L'élaboration du corpus retenu dans le cadre de cette recherche s'est faite sur deux étapes. D'abord, dans une première étape, nous avons relevé plus de trois cent constructions erronées (*inacceptables*) qui mettent en jeu des prépositions. Dans une deuxième étape, nous avons procédé à l'épuration du corpus des constructions que nous avons jugées impertinentes. Nous avons commencé d'abord par mettre de côté les constructions ayant trait à des erreurs d'ordre morphologiques telles que : « *il a bourré le texte des fautes » vs « il a bourré le texte DE fautes ».

Ces erreurs morphologiques qui, mêmes si elles portaient sur des emplois prépositionnels, elles restent loin d'être des erreurs purement syntaxiques, or c'est ce qui représente notre objet d'étude fondamental. Elles témoignent beaucoup plus d'une difficulté de réécriture de la préposition que d'une erreur d'emplois prépositionnels au sens syntaxique du terme.

Ensuite, nous avons écarté les constructions qui témoignent d'erreurs de détermination telles que : « *La France a tué beaucoup des Algériens » vs « la France a tué beaucoup D'Algériens ». L'erreur ici porte beaucoup plus sur le déterminant *beaucoup de* que sur l'emploi prépositionnel en soi.

Les erreurs d'ordre orthographique ont également été exclues de notre corpus. Des déviances telles que dans les exemples où on emploie *dont* au lieu de *dans*, ou encore, *on* au lieu de *en* par exemple, sont à nos yeux et aux yeux des linguistes (le LADL principalement) beaucoup plus des erreurs de transcription que des erreurs de langue.

Tout compte fait, nous avons eu, à la fin, cent quatre-vingt-huit (188) constructions erronées (*inacceptables*) sur l'ensemble des productions écrites des étudiants. Mais, là aussi, nous avons constaté que certains cas (au nombre de cinq) ont plutôt tendance à être inexplicables –

¹⁹⁹Nous connaissons tous l'influence négative de ces dictionnaires français/arabe sur l'apprentissage : ils proposent non plus des explications mais plutôt des traductions littérales du type mot à mot en ayant recours au sens large du mot, souvent, sans aucune indication contextuelle.

ne serait-ce que pour le moment- alors nous les avons commenté ensemble vers la fin de l'analyse.

A un autre égard, il y avait également certaines constructions erronées qui mettaient en jeu des verbes *support* (ou des verbes composés) que nous avons mis ensemble dans une sous-catégorie qui leur a été spécialement consacrée. Cette sous-catégorie des verbes supports et composés est définie par rapport à la catégorie fondamentale des verbes distributionnels. En tout, nous avons (173) emplois prépositionnels liés aux verbes distributionnels et (10) autres liées aux verbes support/ et ou composés.

Maintenant, concernant la description du corpus final en soi, nous dirons que pour des raisons pratique et afin qu'il y ait plus de clarté et de concision dans notre description des erreurs, nous avons opté pour la présentation en tableau. Dans la colonne de gauche, nous aurons la construction exclue (inacceptable ou erronée), dans celle de droite, la construction attestée (attendue). Cette manière de présenter le corpus donnera au lecteur une idée globale sur les données traitées. Cela lui permettra, en amont, une compréhension nettement meilleure du phénomène étudié.

Dans la présentation, nous avons veillé également à ce que les erreurs soient présentées dans l'ordre alphabétique des verbes qu'elles mettent en jeu. Cela nous évitera tant de problèmes lorsque nous aurons à nous situer par la suite. Nous avons également eu le souci de séparer les erreurs liées à l'interférence de LM de celles liées à LC. Cela nous évitera bien des problèmes de confusion des données plus tard.

Cela dit, et après l'analyse du corpus, nous avons procédé, dans une troisième étape, à une reclassification des exemples. Chose qui n'est pas du tout aisée tellement les critères sont nombreux et interdépendants les uns des autres (nature du complément, type de l'erreur, forme syntaxique de l'erreur, nature de l'erreur, origine et motifs de l'erreur, préposition en question, etc.).

Pour des raisons pratiques, nous avons privilégié, dans un premier temps, le classement selon le critère « nature de l'erreur » où il est question des explications causales de l'erreur, à savoir, l'influence de la langue maternelle de l'apprenant LM ; l'analogie avec des structures de la langue cible LC, ou encore, pour certaines constructions, des cas douteux, voire

inexplicables ni par l'une, ni par l'autre²⁰⁰. Le deuxième critère que nous avons ensuite adopté c'est « la forme syntaxique de l'erreur » (*omission de préposition, emploi superflu de prépositions et erreurs de confusion entre prépositions.*). Cette hiérarchie des critères classificatoires permettra une meilleure présentation des erreurs et, du coup, une intelligibilité optimale de l'analyse fournie.

Pour ce qui est de la nature des erreurs, nous avons deux facteurs essentiels, voire deux sources d'erreur: Influence de la LM (interférence et calques) et Influence de la langue cible (analogies, hypercorrection, etc.). À ceux-là, nous pouvons ajouter certains cas où les deux langues se trouvent impliquées. Certains autres cas restent toutefois inexplicables, ne serait-ce que pour le moment²⁰¹.

Concernant les taux des erreurs selon la nature, nous avons pu trouver que dans près de 80 % des cas, les erreurs sont dues à l'influence de la langue maternelle de l'apprenant. Cette influence de LM peut se manifester aussi bien de manière directe qu'indirecte (calques caractérisés ou interférences nuancées) et cela pour tous les types et formes d'erreurs.

Les erreurs d'emplois prépositionnels en relation avec la langue cible LC (le FLE), quant à elles, représentent un taux de 17%. Ce qui est quand même très élevé par rapport à nos attentes et à nos estimations préalables.

A ces deux facteurs là, nous pouvons ajouter d'autres liés à l'apprentissage en FLE. Dans certains cas, il est question d'erreurs qui sont dues beaucoup plus à un apprentissage défectueux de la langue (par exemple : lexique restreint) qu'à autre chose.

Maintenant, concernant les formes syntaxiques (structurelles) des erreurs, nous avons pu établir trois types fondamentaux d'erreurs : 1) Emploi superflu de la préposition, 2) Omission de la préposition, 3) Erreurs de choix des prépositions.

Cela dit, nous devons toutefois rappeler que pour ce qui est de l'ordre et de la répartition des constructions du corpus, nous avons préféré mettre ensemble les exemples de même description (*verbe recteur/ régime de préposition*). Ensuite les erreurs de même nature (*interférence, analogie, etc.*), puis les erreurs de même forme syntaxiques, tout en ayant aussi

²⁰⁰ Vraisemblablement des erreurs dues à une compétence réduite en matière de lexique et de syntaxe du français

²⁰¹ Certains cas restent tout de même inexplicables -ne serait-ce que pour le moment- étant donné qu'il n'est pas possible de les classer dans l'une ou l'autre des deux catégories (à savoir influence de LM et influence de LC). Ces cas-là nécessiteraient peut être à eux seuls une étude à part entière.

le souci de ne pas trop disperser les constructions qui portent sur une même préposition. Cette organisation nous permet d'étudier les erreurs cas par cas et aussi, de mettre ensemble les constructions qui se prêtent à la même analyse et qui nécessitent, du fait, une explication similaire.

Nous devons, entre autres, souligner que nous avons retenu, pour les besoins de l'analyse, des compléments prépositionnels qui ne sont pas proprement dit des compléments de verbe (voir Ch.1) tels que (124 et 125). C'est parce qu'ils se comportent syntaxiquement comme tel que nous avons jugé intéressant de les retenir dans le cadre de cette étude.

Enfin, au-delà de tout cela, nous devrions attirer l'attention sur le fait que - pour l'honnêteté scientifique - nous n'avons pas voulu altérer les constructions des apprenants (mis à part les fautes d'orthographe) même si parfois elles peuvent sembler quelque peu mal construites. Donc, nous avons accepté toutes les constructions pourvu qu'elles soient lisibles et compréhensibles.

Voici maintenant le corpus dans l'ordre que nous avons mentionné :

Corpus de l'étude

a) Constructions liées à l'interférence des structures de la langue maternelle de l'apprenant

Constructions ayant trait à l'emploi superflu des prépositions

Forme exclue	Forme attestée (attendue)
1. Grace à son courage et à sa volonté, David réalise son rêve et <i>atteint <u>à</u></i> son but.	Grace à son courage et à sa volonté, David réalise son rêve et <i>atteint</i> ∅ son but.
2. Les humains sont tous capables de parler et de <i>contacter <u>avec</u></i> les autres.	Les humains sont tous capables de parler et de <i>contacter</i> ∅ les autres.
3. Le questionnaire <i>contient <u>sur</u></i> des dizaines de questions	Le questionnaire <i>contient</i> ∅ des dizaines de questions.
4. Les écrivains ont utilisé cette langue pour <i>défendre <u>sur</u></i> leur identité	les écrivains ont utilisé cette langue pour <i>défendre</i> ∅ leur identité.
5. Les philosophes Grecs <i>défendent <u>sur</u></i> cette thèse	les philosophes Grecs <i>défendent</i> ∅ cette thèse.
6. Ils <i>défendent <u>sur</u></i> cette thèse parce qu'elle est logique	Ils <i>défendent</i> ∅ cette thèse parce qu'elle est logique
7. Napoléon a <i>demandé <u>de</u></i> l'utilisation du français dans l'enseignement	Napoléon a <i>demandé</i> ∅ l'utilisation du français dans l'enseignement
8. Un manteau de fourrure <i>désigne <u>sur</u></i> la classe bourgeoise	Un manteau de fourrure <i>désigne</i> ∅ la classe bourgeoise
9. Les monèmes <i>désignent <u>sur</u></i> le premier niveau de la langue	Les monèmes <i>désignent</i> ∅ le premier niveau de la langue
10. Pour Labov, la communauté linguistique <i>désigne <u>à</u></i> un groupe social	Pour Labov, la communauté linguistique <i>désigne</i> ∅ un groupe social
11. le dessin d'un enfant qui <i>désigne <u>à</u></i> une école, c'est-à-dire, limiter la vitesse	le dessin d'un enfant qui <i>désigne</i> ∅ une école, c'est-à-dire, limiter la vitesse
12. de nouveaux mots apparaissent pour <i>désigner <u>à</u></i> de nouvelles réalités	de nouveaux mots apparaissent pour <i>désigner</i> ∅ de nouvelles réalités
13. Les termes des différentes langues <i>désignent <u>à</u></i> plusieurs objets	Les termes des différentes langues <i>désignent</i> ∅ plusieurs objets.
14. la linguistique <i>désigne <u>à</u></i> la science qui étudie les langues	la linguistique <i>désigne</i> ∅ la science qui étudie les langues
15. tous les signent <i>désignent <u>à</u></i> la même réalité « porte, door, bab »	tous les signent <i>désignent</i> ∅ la même réalité « porte, door, bab ».
16. la suite [afm] n'est pas un signifiant parce qu'elle ne <i>désigne <u>à</u></i> rien	la suite [afm] n'est pas un signifiant parce qu'elle ne <i>désigne</i> ∅ rien

17. Les phonèmes nous permettent de <i>différencier</i> <u>entre</u> les mots de la langue	Les phonèmes nous permettent de <i>différencier</i> Ø les mots de la langue
18. Il ne faut pas <i>dominer</i> <u>sur</u> le groupe	Il ne faut pas <i>dominer</i> Ø le groupe
19. Les jeunes d'aujourd'hui <i>écoutent</i> <u>à</u> la musique	Les jeunes d'aujourd'hui <i>écoutent</i> Ø de la musique
20. le prince a gagné et <i>épousa</i> <u>avec</u> la belle princesse	le prince a gagné et <i>épousa</i> Ø la belle princesse
21. Le prince David <i>épousa</i> <u>avec</u> la femme qu'il aimait	Le prince David <i>épousa</i> Ø la femme qu'il aimait
22. Par exemple : la fourchette et la cuillère <i>indiquent</i> <u>sur</u> un restaurant	Par exemple : la fourchette et la cuillère <i>indiquent</i> Ø un restaurant
23. H. Taine disait que l'histoire a <i>influencé</i> <u>sur</u> les auteurs	H. Taine disait que l'histoire a <i>influencé</i> Ø les auteurs
24. H. Taine déclarait que l'histoire a <i>influencé</i> <u>sur</u> les gens	H. Taine déclarait que l'histoire <i>ainfluencé</i> Ø les gens
25. Tout le monde sait que la société <i>influence</i> <u>sur</u> l'œuvre	Tout le monde sait que la société <i>influence</i> Ø l'œuvre
26. les règles de la société vont <i>influencer</i> <u>sur</u> les apprenants	les règles de la société vont <i>influencer</i> Ø les apprenants
27. Il y a une relation entre l'auteur et le texte : chacun <i>influence</i> <u>sur</u> l'autre	Il y a une relation entre l'auteur et le texte : chacun <i>influence</i> Ø l'autre
28. Le signal est un stimulus qui <i>nécessite</i> <u>à</u> une réponse immédiate	Le signal est un stimulus qui <i>nécessite</i> Ø une réponse immédiate
29. chaque peuple <i>parle</i> <u>par</u> une langue différente	chaque peuple <i>parle</i> Ø une langue différente.
30. Les Algériens <i>parlent</i> <u>par</u> plusieurs langues	Les Algériens <i>parlent</i> Ø plusieurs langues
31. Une communauté linguistique est un groupe d'individus qui <i>peuvent</i> <u>de</u> communiquer entre eux	Une communauté linguistique est un groupe d'individus qui <i>peuvent</i> Ø communiquer entre eux
32. Les êtres humains qui ne <i>peuvent</i> pas <u>de</u> parler ont un autre type de communication qui est la gestuelle	Les êtres humains qui ne <i>peuvent</i> pas Ø parler ont un autre type de communication qui est la gestuelle.
33. L'oubli guérit les effets du chagrin ; il <i>permet</i> <u>de</u> la poursuite de la vie	L'oubli guérit les effets du chagrin ; il <i>permet</i> Ø la poursuite de la vie [<i>de poursuivre la vie</i>].
34. L'observation <i>permet</i> <u>d'</u> une compréhension des phénomènes	L'observation <i>permet</i> Ø une compréhension des phénomènes [<i>DE comprendre des phénomènes</i>]
35. Les femmes <i>préfèrent</i> <u>de</u> dire « r » au lieu de « R »	Les femmes <i>préfèrent</i> Ø dire « r » au lieu de « R »

36. Le mot « littérature francophone » <i>rassemble</i> <u>entre</u> toutes les littératures écrites en français	Le mot « littérature francophone » <i>rassemble</i> ∅ toutes les littératures écrites en français
37. Le signe <i>met en relation</i> <u>entre</u> le Signifiant et le Signifié	Le signe <i>met en relation</i> ∅ le Signifiant et le Signifié
38. le prince <i>arencontré</i> <u>avec</u> l'homme et l'aïda à ramener la fleur	le prince <i>arencontré</i> ∅ l'homme et l'aïda à ramener la fleur
39. Selon Peirce, Le symbole est quelque chose qui <i>signifie</i> <u>à</u> une idée	Selon Peirce, Le symbole est quelque chose qui <i>signifie</i> ∅une idée
40. Par exemple, la balance qui <i>signifie</i> <u>à</u> la justice	Par exemple, la balance qui <i>signifie</i> ∅ la justice.
41. Selon Peirce, le signe c'est lorsqu'on utilise un signe concret pour <i>signifier</i> <u>à</u> un objet	Selon Peirce, le signe c'est lorsqu'on utilise un signe concret pour [<i>désigner</i>]∅ un objet
42. Avec le temps, la langue a <i>subi</i> <u>à</u> des changements linguistiques et diachroniques parce qu'elle a évolué	Avec le temps, la langue <i>a subi</i> ∅ des changements linguistiques et diachroniques parce qu'elle a évolué
43. Selon Aristote, les langues ont <i>subi</i> <u>à</u> des transformations avec le temps	Selon Aristote, les langues <i>ont subi</i> ∅ des transformations avec le temps
44. Les langues ont <i>subi</i> <u>à</u> différents changements <i>sur</i> différents plans, mais d'après les recherches, on a trouvé que certaines langues ont des racines communes	Les langues <i>ont subi</i> ∅ différents changements <i>à</i> différents plans, mais d'après les recherches, on a trouvé que certaines langues ont des racines communes.

Constructions ayant trait à l'omission des prépositions

Forme exclue	Forme attestée (attendue)
45. J'ai choisi cette langue pour faire des contacts et aussi <i>j'ai besoin</i> <u>Ø</u> cette langue	J'ai choisi cette langue pour faire des contacts et aussi <i>j'ai besoin</i> DE cette langue
46. Le signe linguistique est mutable c'est-à-dire il <i>change</i> <u>Ø</u> la forme et <u>Ø</u> le sens avec le temps.	Le signe linguistique est mutable c'est-à-dire il change DE forme et DE sens avec le temps.
47. En définitive, je <i>conseille</i> <u>Ø</u> les jeunes de ne pas regarder la TV parce que vous perdez du temps pour rien.	En définitive, je conseille AUX jeunes de ne pas regarder la TV parce que vous perdez du temps pour rien.
48. L'homme noir se bat depuis très longtemps pour sa liberté politique et culturelle ; malheureusement il y a ceux qui ne <i>croient</i> pas <u>Ø</u> sa force et <u>Ø</u> son talent.	L'homme noir se bat depuis très longtemps pour sa liberté politique et culturelle ; malheureusement il y a ceux qui ne croient pas EN sa force et EN son talent.
49. L'emprunt c'est tous les mots qui <i>sont entrés</i> <u>Ø</u> une langue à travers le contact direct.	L'emprunt c'est tous les mots qui <i>sont</i> entrés DANS une langue à travers le contact direct.
50. La fonction du manteau <i>est</i> <u>Ø</u> protéger contre la pluie. Cet usage est indissociable de l'atmosphère	La fonction du manteau est DE protéger contre la pluie. Cet usage est indissociable de l'atmosphère.
51. Un appareil téléphonique sert à communiquer. Sa fonction <i>est</i> <u>Ø</u> transmettre un message.	Un appareil téléphonique sert à communiquer. Sa fonction <i>est</i> DE transmettre un message.
52. La sémiologie de la communication <i>s'oppose</i> <u>Ø</u> la sémiologie de la signification	La sémiologie de la communication <i>s'oppose</i> A la sémiologie de la signification
53. Les Algériens ont utilisé le français pour <i>parler</i> <u>Ø</u> les Européens de la colonisation française	Les Algériens ont utilisé le français pour <i>parler</i> AUX Européens de la colonisation française
54. Le langage <i>permet</i> <u>Ø</u> les hommes de communiquer	le langage permet AUX hommes de communiquer.
55. Le symbole ne <i>ressemble</i> pas <u>Ø</u> l'objet naturel. Il y a la convention sociale.	Le symbole ne ressemble pas A l'objet naturel. Il y a la convention sociale.
56. Aristote dit que la structure des phrases <i>ressemble</i> <u>Ø</u> la réalité	Aristote dit que la structure des phrases <i>ressemble</i> A la réalité.
57. D'après Freud, l'oubli est une création, on ne se <i>souvient</i> que <u>Ø</u> les choses agréables	D'après Freud, l'oubli est une création, on ne <i>se souvient</i> [serappelle] que DES choses agréables

Constructions ayant trait à la confusion entre prépositions

Forme exclue	Forme attestée (attendue)
58. Dans son roman « Babouala », René Marron, <i>s'adresse <u>pour</u></i> des Africains	Dans son roman « Babouala », René Marron, <i>s'adresse A</i> des Africains
59. Il <i>s'adresse</i> aussi <u>pour</u> des étrangers	Il <i>s'adresse</i> aussi A des étrangers
60. L'expérience <i>aide</i> le chercheur <u>pour</u> vérifier les résultats	L'expérience <i>aide</i> le chercheur A vérifier les résultats
61. La langue de spécialité <i>aide</i> <u>pour</u> éviter l'ambiguïté	La langue de spécialité <i>aide</i> A éviter l'ambiguïté
62. Il ne faut pas lui apprendre les choses qui ne <i>l'aident</i> pas <u>pour</u> réussir	Il ne faut pas lui apprendre les choses qui ne <i>l'aident</i> pas A réussir
63. J'ai choisi l'étude de la langue française <i>pour</i> améliorer mon niveau et comme ça j'aurai une chance d' <i>aller</i> <u>à la</u> France	J'ai choisi l'étude de la langue française <i>pour</i> améliorer mon niveau et comme ça j'aurai une chance d' <i>aller</i> [partir] EN France.
64. La communauté linguistique c'est l'ensemble des locuteurs qui <i>appartiennent</i> <u>pour</u> un même groupe social	La communauté linguistique c'est l'ensemble des locuteurs qui <i>appartiennent</i> A un même groupe social
65. L'auteur « Montesquieu » dit que si on <i>applique</i> la justice <u>sur</u> les Noirs, ils deviennent libres et nous ne serons pas princes	L'auteur « Montesquieu » dit que si on <i>applique</i> la justice AUX Noirs, ils deviennent libres et nous ne serons pas princes
66. Le plus grand inconvénient de la méthode basée sur la motivation c'est la frustration ; c'est-à-dire : l'apprenant <i>n'est</i> pas <i>arrivé</i> <u>pour</u> la satisfaction de ses désirs	Le plus grand inconvénient de la méthode basée sur la motivation c'est la frustration ; c'est-à-dire : l'apprenant <i>n'est</i> pas <i>arrivé</i> A la satisfaction de ses désirs
67. On utilise une chaise <i>pour</i> <i>assister</i> <u>dans</u> le cours ; c'est un signe artificiel	On utilise une chaise <i>pour</i> <i>assister</i> AU cours ; c'est un signe artificiel
68. Par exemple, l'image d'une femme qui <i>s'assoit</i> <u>dans</u> un canapé et qui est entourée de plusieurs coussins	Par exemple, l'image d'une femme qui <i>s'assoit</i> SUR un canapé et qui est entourée de plusieurs coussins
69. Le signe linguistique est mutable, c'est-à-dire : il <i>s'attache</i> <u>avec</u> l'histoire	Le signe linguistique est mutable, c'est-à-dire : il <i>s'attache</i> [est lié] A l'histoire.
70. Pour obtenir les données de recherche, on <i>abesoin</i> <u>à</u> l'observation en situation qui est très importante	Pour obtenir les données de recherche, on <i>abesoin</i> DE l'observation en situation qui est très importante

71. Pour obtenir des résultats réels, le chercheur <i>aura besoin à</i> des techniques de recherche	Pour obtenir des résultats réels, le chercheur <i>aura besoin</i> DE techniques de recherche.
72. Pour concrétiser l'étude, chaque dimension <i>aura besoin à</i> des indicateurs	Pour concrétiser l'étude, chaque dimension <i>aura besoin</i> D'indicateurs
73. En sémiologie Eco <i>a classé</i> les signes <i>à</i> deux catégories : signes naturels et signes artificiels.	En sémiologie Eco <i>a classé [classifié]</i> les signes EN deux catégories : signes naturels et signes artificiels.
74. W. Jones <i>a comparé</i> cette langue <i>par</i> les autres langues et il a trouvé beaucoup de relations	W. Jones <i>a comparé</i> cette langue AUX/ AVEC autres langues et il a trouvé beaucoup de relations
75. L'homme <i>communique par</i> les autres par la parole. Il faut qu'il y <i>a</i> un code commun.	L'homme <i>communique</i> AVEC les autres par la parole. Il faut qu'il y <i>ait</i> un code commun.
76. D'une part, la TV est une perte de temps. D'autre part, elle <i>conduit pour</i> la paresse	D'une part, la TV est une perte de temps. D'autre part, elle <i>conduit</i> A la paresse
77. Au sein d'une même communauté linguistique, il se peut qu'il existe plusieurs variétés et ça <i>dépendra à</i> plusieurs facteurs	Au sein d'une même communauté linguistique, il se peut qu'il existe plusieurs variétés et ça <i>dépendra</i> DE plusieurs facteurs
78. Par exemple, « chat » en français et en arabe ce n'est pas la même chose La différence de signification <i>dépend aux</i> différences culturelles	Par exemple, « chat » en français et en arabe ce n'est pas la même chose. La différence de signification <i>dépend</i> DES différences culturelles
79. Nous <i>allons discuter sur</i> la diversité linguistique selon les types des communautés sociales.	Nous <i>allons discuter</i> DE la diversité linguistique selon les types des communautés sociales
80. Pour Hjelmslev, le signe <i>se divise à</i> deux parties : une expression et un contenu et chacun a sa forme et sa substance	Pour Hjelmslev, le signe <i>se divise</i> EN deux parties : une expression et un contenu et chacun a sa forme et sa substance
81. Cette opération <i>se divise à</i> deux parties : sélection et organisation	Cette opération <i>se divise</i> EN deux parties : sélection et organisation
82. on peut <i>diviser</i> le mot <i>à</i> une forme et une substance	on peut <i>diviser</i> le mot EN une forme et une substance
83. Le mot méthodologie <i>se divise à</i> deux parties : méthode/ manière et logie/ science.	Le mot méthodologie <i>se divise</i> EN deux parties : méthode/ manière et logie/ science.
84. Par exemple, un homme <i>donne</i> une fleur rouge <i>pour</i> sa femme ou bien sa mère ; il y a un signe culturel, c'est l'amour	Par exemple, un homme <i>donne</i> une fleur rouge A sa femme ou bien sa mère ; il y a un signe culturel, c'est l'amour
85. La langue change avec le temps. Chaque année elle <i>donne</i> de nouveaux mots <i>pour</i> les objets réels	La langue change avec le temps. Chaque année elle <i>donne</i> de nouveaux mots AUX objets réels.

86. Le rôle de l'enseignant c'est [de] <i>donner</i> des informations <u>pour</u> les élèves	Le rôle de l'enseignant c'est [de] <i>donner</i> des informations AUX élèves
87. Le signe linguistique est arbitraire, c'est pour ça qu'on peut <i>donner</i> plusieurs appellations <u>pour</u> une même chose (bien que cette phrase puisse être attestée dans d'autres contextes)	Le signe linguistique est arbitraire, c'est pour ça qu'on peut donner plusieurs appellations A une même chose.
88. Dieu a <i>doté</i> les humains <u>par</u> cette faculté extraordinaire	Dieu a <i>doté</i> les humains DE cette faculté extraordinaire
89. Il faut <i>écrire</i> <u>par</u> cette langue parce que c'est la langue dominante à cette époque.	faut écrire DANS cette langue parce que c'est la langue dominante à cette époque.
90. La littérature africaine par exemple n'est pas d'origine parce que les écrivains sont obligés <i>d'écrire</i> <u>par</u> une langue étrangère	La littérature africaine par exemple n'est pas d'origine parce que les écrivains sont obligés d'écrire DANS une langue étrangère
91. En Suisse, il y trois langues différentes et c'est normal que les écrivains ne peuvent pas <i>écrire</i> <u>par</u> ces trois langues différentes.	En Suisse, il y trois langues différentes et c'est normal que les écrivains ne peuvent pas écrire DANS ces trois langues différentes.
92. Alors le texte négro Africain <i>est écrit</i> <u>par</u> la langue française pour que le message passe	Alors le texte négro Africain est écrit EN langue française pour que le message passe.
93. Dans les pays maghrébins, la littérature française est développée parce qu'elle a trouvé des écrivains qui <i>écrivent</i> <u>par</u> la langue française comme M. DIB, M. Feraoun, etc.	Dans les pays maghrébins, la littérature française est développée parce qu'elle a trouvé des écrivains qui <i>écrivent</i> EN langue française comme M. DIB, M. Feraoun, etc.
94. Les écrivains qui <i>ont émigré</i> <u>à</u> la France ont écrit des romans en français pour leur dire que nous voulons être libres	Les écrivains qui ont <i>émigré</i> EN France ont écrit des romans en français pour leur dire que nous voulons être libres
95. Il faut <i>employer</i> la langue maternelle <u>dans</u> le service de l'enseignement des langues étrangères	Il faut <i>employer</i> la langue maternelle AU service de l'enseignement des langues étrangères
96. L'emprunt c'est ; une langue qui <i>emprunte</i> des mots <u>sur</u> une autre langue; par exemple « weekend »	L'emprunt c'est ; une langue qui <i>emprunte</i> des mots A une autre langue; par exemple « weekend »
97. Le locuteur est dans une société, donc il doit marcher selon les cas qui <i>s'imposent</i> <u>sur</u> lui	Le locuteur est dans une société, donc il doit marcher selon les cas qui <i>s'imposent</i> A lui (bien que cette phrase ait peu de chance d'être attestée)
98. Ces cinq facteurs <i>influent</i> <u>dans</u> la manière de parler d'une communauté linguistique	Ces cinq facteurs <i>influent</i> SUR la manière de parler d'une communauté linguistique

99. L'enseignement <i>s'intéresse</i> <u>par</u> les trois pôles (enseignant/enseigné/savoir) tandis que l'apprentissage <i>s'intéresse</i> seulement <u>par</u> l'apprenant.	L'enseignement <i>s'intéresse</i> AUX trois pôles (enseignant/enseigné/savoir) tandis que l'apprentissage <i>s'intéresse</i> seulement A l'apprenant.
100. La critique moderne <i>s'intéresse</i> <u>par</u> la vie de l'auteur	La critique moderne <i>s'intéresse</i> A la vie de l'auteur
101. En poésie, l'auteur <i>joue</i> <u>par</u> les mots, mais en prose, il doit être clair et précis	En poésie, l'auteur <i>joue</i> AVEC les mots, mais en prose, il doit être clair et précis
102. En Egypte, la langue française est une langue de prestige, il faut donc <i>obliger</i> les gens riches <u>pour</u> l'apprendre	En Egypte, la langue française est une langue de prestige, il faut donc <i>obliger</i> les gens riches DE/A l'apprendre [A ce qu'ils l'apprennent]
103. Cette femme <i>parle</i> <u>sur</u> la modernité et <u>sur</u> la mode	Cette femme <i>parle</i> DE la modernité et DE la mode
104. Dans cet exemple, on peut dire qu'il <i>parle</i> <u>sur</u> une fleur	Dans cet exemple, on peut dire qu'il parle D'une fleur.
105. R. Barthes <i>parle</i> <u>sur</u> signes-objets. On les trouve dans la vie quotidienne	R. Barthes parle DE/DES signes-objets. On les trouve dans la vie quotidienne.
106. En sémiologie, on <i>parle</i> <u>sur</u> le signe non linguistique	En sémiologie, on parle DU signe non linguistique
107. Il y a plusieurs auteurs qui <i>parlent</i> <u>sur</u> leur vie	Il y a plusieurs auteurs qui <i>parlent</i> DE leur vie
108. Lorsqu'il dit fleur ; comme un premier sens, on peut dire qu'il <i>parle</i> <u>sur</u> une plante. Le deuxième sens peut indiquer la femme	Lorsqu'il dit fleur ; comme un premier sens, on peut dire qu'il <i>parle</i> D'une plante. Le deuxième sens peut indiquer la femme.
109. Les jeunes d'aujourd'hui ne savent rien. Ils <i>parlent</i> toujours <u>sur</u> le football et <u>sur</u> la musique	Les jeunes d'aujourd'hui ne savent rien. Ils <i>parlent</i> toujours DU football et DE la musique
110. Il parle <u>sur</u> les pays développés	Il <i>parle</i> DES pays développés
111. Selon Bloomfield, la communauté linguistique est « l'ensemble des gens qui utilisent le même système linguistique » c'est-à-dire Bloomfield <i>parle</i> <u>sur</u> le côté linguistique uniquement	Selon Bloomfield, la communauté linguistique est « l'ensemble des gens qui utilisent le même système linguistique », c'est-à-dire : Bloomfield <i>parle</i> DU côté linguistique uniquement
112. De Saussure <i>parle</i> <u>sur</u> plusieurs choses : le signifiant, le signifié, diachronie, synchronie, etc.	De Saussure <i>parle</i> DE plusieurs choses, le signifiant, le signifié, diachronie, synchronie, etc.

113. Barthes définit le signe sans <i>parler <u>sur</u></i> les objets de la réalité	Barthes définit le signe sans <i>parler</i> DES objets de la réalité
114. Quand on <i>parle <u>sur</u></i> l'Afrique, on pense directement à la littérature négro Africaine.	Quand on <i>parle</i> DE l'Afrique, on pense directement à la littérature négro Africaine.
115. J'ai choisi des livres de psychologie qui <i>parlent <u>sur</u></i> les troubles du langage	J'ai choisi des livres de psychologie qui <i>parlent</i> DES troubles du langage
116. Alors on <i>parle</i> ici <i><u>sur</u></i> deux techniques de recherche importantes ; le questionnaire et l'observation en situation.	Alors on <i>parle</i> ici DE deux techniques de recherche importantes ; le questionnaire et l'observation en situation.
117. La langue de spécialité permet de <i>parler <u>sur</u></i> les phénomènes de manière très claire	La langue de spécialité permet de <i>parler</i> DES phénomènes de manière très claire
118. Par exemple : en médecine, on <i>parle <u>sur</u></i> l'allergie, etc. ce sont des termes précis et spécialisés	Par exemple : en médecine, on <i>parle</i> DE l'allergie, etc. ce sont des termes précis et spécialisés
119. Si on <i>parle <u>sur</u></i> l'Egypte, on va voir que la langue française est imposée par l'aristocratie de Napoléon.	Si on <i>parle</i> DE l'Egypte, on va voir que la langue française est imposée par l'aristocratie de Napoléon.
120. Quand on <i>parle <u>sur</u></i> la littérature francophone,	Quand on <i>parle</i> DE la littérature francophone,
121. on <i>parlera</i> obligatoirement <i><u>sur</u></i> la littérature maghrébine	on <i>parlera</i> obligatoirement DE la littérature maghrébine
122. lorsque nous <i>parlons <u>sur</u></i> l'héritage linguistique nous dirons que c'est la transformation régulière avec le temps	lorsque nous <i>parlons</i> DE l'héritage linguistique nous dirons que c'est la transformation régulière avec le temps
123. Les philosophes <i>parlent <u>sur</u></i> toutes les questions sociales	Les philosophes <i>parlent</i> DE toutes les questions sociales
124. Certains spécialistes <i>parlent <u>sur</u></i> les structures sociales dans le roman, La relation entre les deux est très étroite	Certains spécialistes <i>parlent</i> DES structures sociales dans le roman, La relation entre les deux est très étroite
125. Les Algériens ont utilisé la langue française pour <i>parler <u>sur</u></i> leurs problèmes pendant la colonisation française	Les Algériens ont utilisé la langue française pour <i>parler</i> DE leurs problèmes pendant la colonisation française
126. Quand on <i>parle <u>sur</u></i> la langue de française, on trouve qu'il y a des divergences	Quand on <i>parle</i> DE la langue de française, on trouve qu'il y a des divergences
127. Il faut <i>parler</i> aussi <i><u>sur</u></i> le signifiant, c'est-à-dire l'image acoustique et sonore	Il faut <i>parler</i> aussi DU signifiant, c'est-à-dire l'image acoustique et sonore

128. Dans plusieurs pays Africains les écrivains écrivent en français pour <i>parler</i> sur la liberté	Dans plusieurs pays Africains les écrivains écrivent en français pour <i>parler</i> DE liberté
129. Avant de commencer une recherche, il faut d'abord <i>parler</i> sur la méthodologie	Avant de commencer une recherche, il faut d'abord <i>parler</i> DE la méthodologie
130. Je veux apprendre la langue française pour la <i>passer</i> pour mes enfants	Je veux apprendre la langue française pour la <i>passer</i> A mes enfants
131. Les échanges linguistiques c'est comme un marché où les prix sont fixés par ceux qui sont socio culturellement bien placés. Ce qui leur <i>permet</i> pour imposer leur domination linguistique	Les échanges linguistiques c'est comme un marché où les prix sont fixés par ceux qui sont socio culturellement bien placés. Ce qui leur <i>permet</i> D'imposer leur domination linguistique.
132. La langue est un ensemble de signes oraux et écrits qui <i>permettent</i> à un groupe donné pour communiquer	La langue est un ensemble de signes oraux et écrits qui <i>permettent</i> à un groupe donné DE communiquer
133. La chose que connaît tout le monde c'est que le langage <i>permet</i> aux hommes pour communiquer	La chose que connaît tout le monde c'est que le langage <i>permet</i> aux hommes DE communiquer.
134. C'est la linguistique qui nous <i>permet</i> pour bien communiquer	C'est la linguistique qui nous <i>permet</i> DE bien communiquer
135. Il faut bien préparer les questions avant de les <i>poser</i> sur le public	Il faut bien préparer les questions avant de les <i>poser</i> AU public
136. Il faut lui laisser le temps pour <i>réfléchir</i> dans la question	Il faut lui laisser le temps pour <i>réfléchir</i> A la question.
137. Pour <i>répondre</i> sur cette question, il faut d'abord connaître les trois définitions des trois sociologues les plus connus	Pour <i>répondre</i> A cette question, il faut d'abord connaître les trois définitions des trois sociologues les plus connus
138. L'observation aide le chercheur à <i>répondre</i> sur les questions	L'observation aide le chercheur à <i>répondre</i> AUX questions
139. Par exemple : pour appeler sa maman, le bébé prononce [ma] et cette prononciation <i>ressemble</i> avec les autres	Par exemple : pour appeler sa maman, le bébé prononce [ma] et cette prononciation <i>ressemble</i> AUX autres
140. Il existe jusqu'à nos jours des maisons qui <i>témoignent</i> sur la présence coloniale	Il existe jusqu'à nos jours des maisons qui <i>témoignent</i> DE la présence coloniale
141. Il y a aussi une grande citadelle. D'en haut, nous apparaît la ville en ruine <i>témoignant</i> sur le passé historique de la civilisation des Hammadites.	Il y a aussi une grande citadelle. D'en haut, nous apparaît la ville en ruine <i>témoignant</i> DU passé historique de la civilisation des Hammadites

142. l'Internet <i>a transformé</i> le monde <u>à</u> un petit village	l'Internet a <i>transformé</i> le monde EN un petit village
143. Boileau dit qu'à travers la tragédie, on peut <i>transformer</i> l'objet affreux <u>à</u> un objet aimable	Boileau dit qu'à travers la tragédie, on peut <i>transformer</i> l'objet affreux EN un objet aimable
144. Les animaux n'ont pas la raison. Ils ne peuvent pas <i>transformer</i> leur pensée <u>à</u> la parole	Les animaux n'ont pas la raison pour <i>transformer</i> leur pensée EN parole
145. Les êtres humains <i>ont transformé</i> les idées <u>à</u> une parole	Les êtres humains ont <i>transformé</i> les idées EN paroles
146. La question c'est : comment <i>transformer</i> le savoir-faire <u>à</u> un savoir enseigné ?	La question c'est : comment <i>transformer</i> le savoir-faire EN un savoir enseigné ?
147. L'œuvre littéraire est le produit de l'homme et l'écrivain est d'abord un homme qui <i>vit avec</i> une société	L'œuvre littéraire est le produit de l'homme et l'écrivain est d'abord un homme qui <i>vit</i> DANS une société

b) Constructions liées aux analogies avec des structures de la langue cible

Constructions ayant trait à l'emploi superflu des prépositions

Forme exclue	Forme attestée (attendue)
148. En Suisse, ce pays qui n'a pas une histoire, la littérature <i>cherche à</i> l'identité	En Suisse, ce pays qui n'a pas d'histoire, la littérature <i>cherche</i> Ø l'identité.
149. le texte négro africain <i>cherchait à</i> l'égalité entre Noirs et Blancs	Le texte négro africain <i>cherchait</i> Ø l'égalité entre Noirs et Blancs.
150. Il y a plusieurs facteurs qui entrent en jeu comme le facteur géographique qui <i>concerne à</i> l'appartenance à une région (milieu rural ou urbain)	Il y a plusieurs facteurs qui entrent en jeu comme le facteur géographique qui <i>concerne</i> Ø l'appartenance à une région (milieu rural ou urbain).

151. les facteurs de changement <i>concernent</i> <u>aux</u> personnes parce que ce sont eux qui suscitent la diversification linguistique	les facteurs de changement <i>concernent</i> Ø personnes parce que ce sont eux qui suscitent la diversification linguistique
152. Martinet définit la langue comme un outil de communication. Elle <i>contient</i> <u>de</u> deux niveaux : monèmes et phonèmes.	Martinet définit la langue comme un outil de communication. Elle <i>contient</i> Ø deux niveaux : monèmes et phonèmes.
153. La France n'a pas <i>entendu</i> <u>aux</u> appels des Algériens	La France n'a pas <i>entendu</i> Ø les appels des Algériens.
154. L'analyse du discours est un système de signes qui <i>facilite</i> <u>à</u> la compréhension des textes de manière détaillée.	L'analyse du discours est un système de signes qui <i>facilite</i> Ø la compréhension des textes de manière détaillée.
155. Par exemple : il se met dans un coin et il <i>laisse</i> les ouvriers <u>de</u> parler d'une manière spontanée	Par exemple : il se met dans un coin et il <i>laisse</i> les ouvriers Ø parler d'une manière spontanée
156. En Egypte, la langue française est une langue de prestige, il faut donc <i>obliger</i> <u>aux</u> gens riches à l'apprendre	En Egypte, la langue française est une langue de prestige, il faut donc <i>obliger</i> Ø les gens riches à l'apprendre.
157. On sait très bien que la langue française est utilisée dans les pays francophones. Ce phénomène linguistique <i>reflète</i> <u>à</u> plusieurs choses	On sait très bien que la langue française est utilisée dans les pays francophones. Ce phénomène linguistique <i>reflète</i> Ø plusieurs choses
158. La langue est une forme ; elle ne <i>reflète</i> pas <u>à</u> la réalité, mais c'est la pensée qui <i>reflète</i> <u>à</u> la réalité.	La langue est une forme ; elle ne <i>reflète</i> pas Ø la réalité, mais c'est la pensée qui <i>reflète</i> Ø la réalité.
159. Les philosophes ont pensé que chaque mot <i>reflète</i> <u>à</u> une seule réalité et qu'il y a une seule langue idéale que tout le monde connaît.	Les philosophes ont pensé que chaque mot <i>reflète</i> Ø une seule réalité et qu'il y a une seule langue idéale que tout le monde connaît.
160. Selon les essentialistes, les mots sont des structures sonores qui <i>reflètent</i> <u>à</u> la réalité du monde	Selon les essentialistes, les mots sont des structures sonores qui <i>reflètent</i> Ø la réalité du monde

161. Les noms qui <i>reflètent à</i> la réalité des choses sont arbitraires et conventionnels	Les noms qui <i>reflètent</i> la réalité des choses sont arbitraires et conventionnels
162. La phase compétence c'est quand David a <i>surmonté sur</i> tous les obstacles en escaladant des pics, il traversa des déserts et étouffa des boas	La phase compétence c'est quand David a <i>surmonté</i> tous les obstacles en escaladant des pics, il traversa des déserts et étouffa des boas

Constructions ayant trait à l'omission des prépositions

Forme exclue	Forme attestée (attendue)
163. La pédagogie pédocentrique est indispensable pour <i>aboutir</i> les objectifs institutionnels	La pédagogie pédocentrique est indispensable pour <i>aboutir</i> AUX objectifs institutionnels
164. La didactique est la meilleure façon pour <i>aboutir</i> le but de l'enseignement	La didactique est la meilleure façon pour <i>aboutir</i> AU but de l'enseignement
165. Enfin, cet appareil <i>incite</i> la violence. Il contient des films européens et américains qui sont très dangereux.	Enfin, cet appareil <i>incite</i> A la violence. Il contient des films européens et américains qui sont très dangereux.
166. Le signe <i>s'intéresse</i> plutôt les phénomènes naturels	Le signe <i>s'intéresse</i> plutôt AUX phénomènes naturels
167. Dans les grammaires traditionnelles, on <i>s'intéresse</i> beaucoup plus l'écrit que l'oral	Dans les grammaires traditionnelles, on <i>s'intéresse</i> beaucoup plus A l'écrit qu'A l'oral.
168. La grammaire du port royal est générale parce ce qu'elle <i>s'occupe</i> le langage de manière générale	La grammaire du port royal est générale parce ce qu'elle <i>s'occupe</i> DU langage de manière générale.
169. La langue de spécialité est un outil de communication qui <i>permet</i> transmettre des informations dans un domaine particulier	La langue de spécialité est un outil de communication qui <i>permet</i> DE transmettre des informations dans un domaine particulier.
170. Donc, il y a des signes dénotatifs où chaque signe <i>renvoie</i> un seul sens	Donc, il y a des signes dénotatifs où chaque signe <i>renvoie</i> A [dénote] un seul sens

Constructions ayant trait à la confusion entre prépositions

Forme exclue	Forme attestée (attendue)
171. Plusieurs écrivains <i>ont aidé</i> cette littérature <u>de</u> se développer	Plusieurs écrivains <i>ont aidé</i> cette littérature A se développer
172. Il faut <i>aider</i> l'apprenant <u>de</u> trouver les informations nécessaires	faut <i>aider</i> l'apprenant A trouver les informations nécessaires
173. Les essentialistes estiment que les mots <i>aident</i> <u>de</u> connaître la nature des choses	Les essentialistes estiment que les mots <i>aident</i> A connaître la nature des choses.
174. la double articulation est une propriété des langues naturelles. Elle nous <i>aide</i> <u>de</u> bien communiquer	la double articulation est une propriété des langues naturelles. Elle nous <i>aide</i> A bien communiquer
175. Freud dit que l'oubli nous <i>aide</i> <u>de</u> construire notre personnalité et notre histoire personnelle	Freud dit que l'oubli nous <i>aide</i> A construire notre personnalité et notre histoire personnelle
176. Le débat philosophique entre les linguistes est très vaste. <i>Ils ont cherché</i> <u>de</u> comprendre la relation entre les mots et les objets	Le débat philosophique entre les linguistes est très vaste. <i>Ils ont cherché</i> A comprendre la relation entre les mots et les objets
177. L'emprunt veut dire qu'on <i>emprunte</i> un mot <u>d'</u> une langue et le mettre dans une autre langue	L'emprunt veut dire qu'on <i>emprunte</i> un mot A une langue et le mettre dans une autre langue
178. L'indice <i>s'intéresse</i> <u>des</u> faits naturels. Par exemple, les hirondelles qui disent qu'il y a la mort	L'indice <i>s'intéresse</i> AUX faits naturels. Par exemple, les hirondelles qui disent qu'il y a la mort
179. jeunesse aujourd'hui <i>s'intéresse</i> <u>de</u> la musique et <u>du</u> football	La jeunesse aujourd'hui <i>s'intéresse</i> A la musique et AU football
180. La langue vulgaire, c'est la langue qui ne respecte pas les règles grammaticales ou lexicales et aussi ne <i>s'intéresse</i> pas <u>de</u> la phonétique	La langue vulgaire, c'est la langue qui ne respecte pas les règles grammaticales ou lexicales et aussi ne <i>s'intéresse</i> pas A la phonétique
181. On observe que les trois signes sont des formes visuelles. Ils <i>s'intéressent</i> beaucoup <u>de</u> l'image	On observe que les trois signes sont des formes visuelles. Ils <i>s'intéressent</i> beaucoup A l'image
182. ils veulent <i>multiplier</i> leur langue <u>aux</u> plusieurs pays. Comment et pourquoi ?	ils veulent <i>multiplier</i> [imposer] leur langue DANS plusieurs pays. Comment et pourquoi ?

183. Barthes <i>s'est penché</i> <u>vers</u> la signification profonde et néglige la forme superficielle.	Barthes <i>s'est penché</i> <u>SUR</u> la signification profonde et néglige la forme superficielle.
--	--

c) Cas de constructions inexplicables

184. *Il y a plusieurs facteurs qui *ont aidé***pour** l'apparition de cette littérature francophone
 Il y a plusieurs facteurs qui *ont aidé* A l'apparition de cette littérature francophone
185. *[...] c'est l'homme qui *accorde* **sur** les noms des choses
 [...] c'est l'homme qui *accorde* DES noms AUX choses
186. *En définitive, je conseille aux jeunes **pour** ne pas rester longtemps devant la TV [...]
 En définitive, je conseille aux jeunes DE ne pas rester longtemps devant la TV [...]
187. *Fishman a défini la communauté linguistique sans *tenir compte* **au** nombre des langues
 Fishman a défini la communauté linguistique sans *tenir compte* DU nombre des langues
188. *Les Algériens *ont utilisé* **de** la langue française pour combattre la France
 Les Algériens *ont utilisé* la langue française pour combattre la France

Conclusion

Comme nous venons de le voir, Ce chapitre a donné une vue globale sur la manière dont nous avons procédé en vue de mettre en relief le phénomène des emplois prépositionnels erronés chez nos apprenants. Il aura permis également au lecteur de bien comprendre les raisons de nos choix méthodologiques. Ces derniers sont, rappelons-le, un paramètre central pour ce qui est de l'interprétation des résultats par la suite. Connaitre la méthodologie permettra d'autre part, de bien situer l'étude de façon à ce que la lecture des résultats soit la plus objective possible.

DEUXIEME CHAPITRE

ANALYSE DES DONNEES

Introduction

Avant d'entamer l'analyse, nous devons mentionner que pour ce qui est de la présentation des erreurs à analyser, et pour plus de clarté et d'intelligibilité, nous avons employé le signe (*) pour désigner la construction exclue ; juste en dessous²⁰², nous avons mis la traduction littérale en arabe (mot à mot)²⁰³ et, tout en bas, la construction correspondante attestée en français.

Maintenant, voici dans l'ordre, les différentes catégories d'erreurs que nous avons pu établir :

I. Erreurs en relation avec la langue maternelle (LM)

Il s'agit là d'erreurs que nous avons qualifiées d'interlinguales (voir G. fève 1985²⁰⁴) étant donné qu'elles proviennent d'une langue autre que la langue d'apprentissage LC (FLE) ; il s'agit dans notre cas de la langue arabe standard et l'arabe dialectal algérien. Cette catégorie comprendra aussi bien les calques caractérisés que d'autres formes plus nuancées d'interférence des structures de LM.

Pour ce qui est de ces erreurs-là, nous avons veillé à ce qu'il y ait une traduction littérale (du mot à mot) juste en dessous de la construction exclue (erronée) afin que les lecteurs non arabophones puissent suivre, et du fait, repérer l'endroit où l'erreur se produit.

Maintenant, voici dans l'ordre les différents exemples relevés dans cette catégorie d'erreurs. Nous les avons ordonnées de manière à ce que l'on puisse les commenter cas par cas :

1. Emploi superflu de la préposition

Dans cette catégorie, nous avons relevé vingt-et-un constructions erronées. Des erreurs qui sont généralement dues à un mauvais usage du verbe. Cet usage erroné du verbe, lui-même est, comme nous allons le voir, dû à différents facteurs.

Dans ces cas d'emplois superflus de prépositions, l'erreur est généralement liée au verbe. Souvent, les apprenants octroient au verbe français les propriétés syntaxiques ou sémantiques du verbe qu'ils jugent équivalent en langue arabe.

²⁰² Cela concerne les erreurs d'interférence de LM

²⁰³ Pour ce qui est de la traduction littérale (mot à mot) et afin de faciliter la compréhension au lecteur non arabophone, nous avons veillé à ce qu'il y ait une symétrie parfaite entre les mots français et leurs correspondants en arabe. Dans le cas où il y a une différence dans l'ordre des mots (comme pour l'inversion *Nom+ Adj*) nous le mentionnons entre parenthèses en italique. Dans le cas où on aura besoin de rajouter certains items pour les besoins de la compréhension, nous les mettons entre crochets [].

²⁰⁴ FEVE Guy (1985). *Le français scolaire en Algérie*, Alger, O.P.U.

- 1) * [...] David réalise son rêve et atteint son but

[...] David youhakkiku hulma#hu_(poss) wa *yassilou* ila hadafi#hi_(poss)

[...] David réalise son rêve et atteint Ø son but.

Dans ce premier exemple, l'apprenant s'appuie sur sa langue maternelle et il confère au verbe *atteindre* les propriétés syntaxiques du verbe lui correspondant en arabe ; à savoir le verbe *yassilu*. Il ne prend pas en compte cependant que, contrairement à *yassilu* en arabe, le verbe *atteindre* n'a pas besoin d'une préposition pour introduire son complément. Et comme la préposition *ila* est souvent rendue par *à* en français, il lui substitue cette dernière. Ce genre d'erreurs va revenir très régulièrement avec d'autres exemples.

- 2) *Les humains sont tous capables de *contacter* avec les autres

El-bachar kuluhum kaadroun âla el-tawaassul_(Vn) *maâ* el-aakharine

Les humains sont tous capables de *contacter* Ø les autres

En (2), l'apprenant fait deux erreurs à la fois. D'abord, une erreur lexicale où il confond deux verbes du français qui sont apparentés sémantiquement qui sont le verbe *contacter* et *communiquer*. Ensuite, il calque sur le verbe correspondant à *communiquer* qui est, en arabe, le verbe *yatawaassalu*. Un verbe qui ne peut pas avoir un complément d'objet direct et se construit obligatoirement avec la préposition *maâ* essentiellement rendue en français par *avec*. Nous devons toutefois rappeler qu'ici l'apprenant emploie un *Vn* qui assure en arabe le même rôle qu'un verbe à l'infinitif (voir Chapitre différences entre les deux systèmes).

- 3) *Le questionnaire *contient* sur des dizaines de questions

El-istijwaab *yahtaoui* âla âcharaat min el-as'ila_(art.déf.)

Le questionnaire *contient*Ø des dizaines de questions

En (3) comme pour les cas précédents, l'apprenant confère au verbe *contenir* les propriétés combinatoires du verbe lui correspondant en arabe ; à savoir *yahtaoui*. Ce dernier ne peut pas avoir de complément d'objet direct et se trouve contraint de se construire obligatoirement avec la préposition *âla*, souvent rendue en français par *sur*. Cela explique largement l'erreur que l'apprenant vient de faire.

- 4) *Les écrivains ont utilisé cette langue pour défendre sur leur identité
 El-kuttaab istaâmalu haatihi l-lugha_(art.déf) li el-difaaâ_(Vn)âla hawiyati#him_(poss)
 Les écrivains ont utilisé cette langue pour défendre Ø leur identité
- 5) *Les philosophes Grecs défendent sur cette thèse
 El-falaassifa el-ighriik yudaafioun âla haatihi el-faradhya_(art.déf)
 Les philosophes Grecs défendent Ø cette thèse
- 6) *Ils défendent sur cette thèse parce qu'elle est logique
 Yudaafiouna âla haatihi el-faradhya_(art.déf) li'ana#haa_(3^opers.sing.fém) mantikya
 Ils défendent cette thèse parce qu'elle est logique

Pour les exemples (04, 05 et 06), il s'agit d'un calque sur le verbe *yudaafiû* qui correspond sémantiquement à *défendre*. En fait, l'apprenant confère à ce dernier les propriétés syntaxiques du premier. Cela l'induit automatiquement en erreur étant donné que le verbe arabe en question ne peut avoir un complément d'objet direct, et du fait, il a besoin de la préposition *âla* pour introduire son complément. La préposition française qui lui correspond le mieux c'est *sur*. Le calque ici est flagrant tout comme dans les exemples précédents.

- 7) *Napoléon a demandé de l'utilisation du français dans l'enseignement
 Napoléon taalaba an tustaâmala el-faransya_(art.déf) fi el-taâliim
 Napoléon a demandé d'utiliser le français dans l'enseignement

Dans l'exemple (07), l'erreur porte plutôt sur la nature grammaticale du complément de la préposition que sur le choix de la préposition elle-même. En fait, c'est la nominalisation du verbe *utiliser* qui a rendu l'usage de la préposition *de* impropre. Sous l'influence de LM, l'apprenant avait transformé le verbe *utiliser* en *Vn* au lieu de le laisser à l'infinitif. Nous devons rappeler qu'en arabe un nom *Vn* (*ism el-fi'el*) joue souvent le même rôle que l'infinitif en français (voir Ch Différences entre les deux systèmes). Nous pouvons dire que pour ce cas-ci, l'interférence de LM est partielle, car elle a favorisé une erreur sans pour cela qu'il ne s'agisse d'un calque caractérisé.

8) *Un manteau de fourrure désigne **sur** la classe bourgeoise

Miâtaf min el-farw yadoul âla el-tabaka el-bourjwaazya
Un manteau de fourrure désigne la classe bourgeoise

9) *Les monèmes désignent **sur** le premier niveau de la langue

El- joudhour tadul âla el-mustawa el-awal^(inv.)min el-lugha
Les monèmes désignent Ø le premier niveau de la langue

Pour les exemples (08 et 09), il arrive que le verbe arabe *yadulu* sur lequel s'appuie l'apprenant - et qui est l'un des verbes correspondants à *désigner*- se trouve être transitif indirect et se construit obligatoirement avec la préposition *âla* très souvent rendue en français par *sur*. Donc, là aussi il y a confusion des propriétés syntaxiques de deux verbes sémantiquement proches dans les deux langues.

- 10) *Pour Labov, la communauté linguistique *désigne à* un groupe social
 Bi el-nisba li Labov, el-mujtamaâ el-lughawya *tuchiiru ila* mujtamaâ mussaghar (*trad.*)
 Pour Labov, la communauté linguistique désigne Ø un groupe social
- 11) *Le dessin d'un enfant qui *désigne à* une école veut dire : limiter la vitesse
 Rasmu tiftl [el-ladhi] *yuchiiru ila* madrassa yaâni: takhfiidh (*Vn*) el-surâ
 Le dessin d'un enfant qui *désigne* Ø une école veut dire : limiter la vitesse
- 12) *De nouveaux mots apparaissent pour *désigner à* de nouvelles réalités
 Kalimaat jadiida (*inv*) tadhehar li *tuchiira ila* hakaa'ik jadiida (*inv*)
 De nouveaux mots apparaissent pour *désigner* Ø de nouvelles réalités
- 13) *Les termes des différentes langues *désignent à* plusieurs objets
 kalimaatu mukhtalaf el-lughaat (*art.déf*) *tuchiiru ila* iddat achyaa'
 Les termes des différentes langues *désignent* Ø plusieurs objets
- 14) *la linguistique *désigne à* la science qui étudie les langues
 el-lissaanyaat *tuchiiru ila* el-ilm el-ladhi yadruss el-lughaat
 La linguistique *désigne* Ø la science qui étudie les langues
- 15) *Tous les signent *désignent à* la même réalité « porte, door, bab »
 Koul el-ichaaraat *tuchiru ila* nafs el-hakiika (*art.déf*) « porte, door, bab »
 Tous les signent *désignent* Ø la même réalité « porte, door, bab »
- 16) *La suite [afm] n'est pas un signifiant parce qu'elle ne *désigne à* rien
 El-jumla [afm] layssat daal li anna#ha (*3pers.sing*) laa *tuchiiru ila* chay'
 La suite sonore [afm] n'est pas un signifiant parce qu'elle ne *désigne* Ø rien

Dans les exemples (10) à (16) également l'apprenant confond les propriétés syntaxiques de deux verbes sémantiquement proches dans les deux langues : le verbe *désigner* et un des verbes arabes pouvant lui correspondre, à savoir, *yuchiiru*. Ce dernier, qui ne peut jamais avoir de complément d'objet direct – contrairement à *désigner* – se construit obligatoirement

avec la préposition *ila* pour introduire son complément. Cette dernière, comme nous l'avons vu, est très souvent rendue en français par *à*.

17) *Les phonèmes nous permettent de différencier entre les mots de la langue

El-aswaat tumakkin#na(1per.plu) an numayiza bayna kalimaati el-lugha
 Les phonèmes nous permettent de différencierØ les mots de la langue

Dans cet exemple (17), l'apprenant confère au verbe *distinguer* les mêmes propriétés syntactico-sémantiques du verbe lui correspondant en arabe, à savoir : *yumayizu*. Ce dernier est transitif indirect alors que *distinguer* ne peut être que transitif direct. A cela, nous pouvons rajouter l'hypothèse d'une confusion avec un autre verbe du français qui lui est très proche sémantiquement, à savoir le verbe *différencier*.

18) *Il ne faut pas dominer sur le groupe

Laa(nég.)yajibu el-haymana(V-n) âla el-majmouâ
 Il ne faut pas dominerØ le groupe

En (18), l'apprenant calque intégralement sur la structure correspondante en arabe. Toutefois, nous devons mentionner le fait qu'il ait pu trouver que ce qui correspond au *Vn* arabe *el-haymana* (\approx la domination) c'est bien un verbe à l'infinitif et non pas un autre *Vn*. Cela est dû au fait qu'en arabe, le *Vn* en position de COD joue le même rôle qu'une proposition infinitive en français. L'erreur qu'il vient de faire est le fait d'introduire cette proposition infinitive par une préposition étant donné qu'en arabe le *Vn* en question se construit obligatoirement avec la préposition *âla* principalement rendue en français par *sur*.

19) *Les jeunes d' aujourd'hui écoutent à la musique

Chabaabu elyawm yastamiûna ila el-mussiika
 Les jeunes d'aujourd'hui écoutent Øla musique

En (19) également, l'apprenant fait de même. En fait, il calque sur le verbe correspondant en arabe, à savoir *yastamiû*. Ce dernier se construit obligatoirement avec la préposition *ila* principalement rendue en français par *à*.

20) *le prince a gagné et épousa **avec** la belle princesse.

El-amiir rabiha wa tazawaja maâ el-amiira el-djamiila(*inv.*)
Le prince a gagné et épousa∅la belle princesse.

21) Le prince David épousa **avec** la femme qu' il aimait

El-amiir David tazawaja maâ el-mar'a el-lati yu(*1per.s.*)#hibu#haa(*3per.s.*)
Le prince David épousa∅la femme qu'il aimait

Pour ce qui est des deux cas ci-dessus (20 et 21), l'apprenant avait confondu les propriétés syntaxiques du verbe *épouser* avec celles du verbe qui lui correspond en arabe, à savoir *yatazaouajou*. Ce dernier se combine nécessairement (et obligatoirement en arabe dialectal algérien) avec une préposition pour introduire son complément ; le plus souvent c'est la préposition *maâ* rendue par *avec*, ou encore avec la préposition *bi* rendue en français par la préposition *par*.

22) *Par exemple : la fourchette et la cuillère *indiquent* **sur** un restaurant.

Mathalan : el-chawka wa el-milâaka tadul#aan(*2per.sing*) âla matâam
Par exemple : la fourchette et la cuillère *indiquent* ∅un restaurant.

En (22), étant donné que le verbe *indiquer* ainsi que son synonyme le verbe *désigner* - que nous avons vu dans les exemples (8 et 9) - tous les deux, sont rendus en arabe par le verbe *Yadullu*. Les considérant ainsi, l'apprenant leur joint la préposition *sur* en partant du fait qu'elle correspond à *âla* en arabe. Cette dernière introduit obligatoirement le complément du verbe *yadullu*. Cela dit, nous pouvons toutefois rajouter qu'il y a eu une certaine confusion entre deux verbes français sémantiquement apparentés *indiquer* et *désigner* car le dernier est, à nos yeux, le mieux approprié à la situation.

23) *H. Taine disait que l'histoire a *influencé* **sur** les auteurs

H. Taine kaana yakoulu ana el-taariikh *athara* *âla* el-kutt#aab (*plur*)
H. Taine disait que l'histoire a *influencé* Ø les auteurs

24) *H. Taine déclarait que l'histoire a *influencé* **sur** les gens

H. Taine kaana yssarihu ana el-taariikh *athara* *âla* el-ness
H. Taine déclarait que l'histoire a *influencé* Ø les gens

25) *Tout le monde sait que la société *influence* **sur** l'œuvre

Koul el-âalam yaâlam ana el-mujtamaâ *yu'athiru* *âla* el-âmal el-riwaa'i (*trad*)
Tout le monde sait que la société *influence* Ø l'œuvre

26) *Il y a une relation entre l'auteur et le texte : chacun *influence* **sur** l'autre

Youjad âlaaka bayna el-kaatib wa el-nass : koulun *yu'athiru* *âla* el-aakhar
Il y a une relation entre l'auteur et le texte : chacun *influence* Ø l'autre

27) *les règles de la société vont *influencer* **sur** les apprenants

kawaaïd el-mujtamaâ sa *tu'athir* *âla* el-mutaâlimiine
Les règles de la société vont *influencer* Ø les apprenants

Dans les exemples (23 à 27), l'apprenant attribue au verbe *influencer* les mêmes propriétés syntaxiques que son équivalent en arabe, à savoir : *yu'athiru* qui se comporte de la même manière que *yadu'lu* (≈ *désigner, indiquer*) et a besoin lui aussi de la préposition *âla* pour introduire son complément. Comme cette dernière est souvent rendue par **sur** en français, l'apprenant a été automatiquement et logiquement induit en erreur. Cela dit, il est toutefois nécessaire de mentionner qu'une autre variante de ce même verbe *yu'athiru* correspond également en français au verbe *influencer* qui est très apparenté lexicalement de *influencer*. Toutefois, pour son deuxième sens, il se construit avec la préposition *fi* rendue en français par *dans*.

28) *Le signal est un stimulus qui *nécessite* à une réponse immédiate

El-indhaar howa tahfiiz yahtaaj *ila* ijaaba fawrya
Le signal est un stimulus qui *nécessite* une réponse Øimmédiate

En (28) tout comme pour les exemples (10 à 16), l'apprenant calque sur un verbe arabe qui se construit obligatoirement avec la préposition *ila* pour introduire son complément. Il s'agit là du verbe *yahtaaju* pouvant être rendu par *nécessiter* (ou *avoir besoin*) en français. L'erreur qu'il fait c'est qu'il construit ce dernier avec une préposition (*à*) rendu en arabe par *ila*. Ainsi, il attribue au verbe français les propriétés syntaxiques du verbe arabe correspondant.

29) *Chaque peuple *parle* par une langue différente

Koul chaâb *yatakalam bi* lugha mukhtalifa
Chaque peuple *parle* Øune langue différente

30) *Les Algériens *parlent* par plusieurs langues

El-djazaa'iryoun *yatakalamouna bi* iddat lughaat²⁰⁵
Les Algériens *parlent* Øplusieurs langues

En (29 et 30), l'apprenant calque sur le verbe arabe *yatakallamu* qui se construit très souvent avec *bi*, particulièrement quand il s'agit d'exprimer le complément de moyen. Etant donné que ce verbe est l'équivalent parfait du verbe *parler*, l'apprenant colle à ce dernier la préposition *par* celle qui rend très souvent la préposition arabe *bi*.

²⁰⁵ Nous devons mentionner que pour l'exemple en arabe il y a également possibilité d'omettre la préposition *bi* sont pour cela que la phrase change de sens. **La phrase reste tout de même grammaticale et très attesté.**

31) *[...] un groupe d' individus qui *peuvent* **de** communiquer entre eux

[...] majmouâtu achekhaass *tastatiîâ(3per.sing) an* tatawaassal bayna#haa(3per.sing)
[...] un groupe d'individus qui *peuvent*Øcommuniquer entre eux

32) *Les êtres humains qui ne *peuvent* pas **de** parler [...]

El-achekhaas(trad) el-ladhina laa(nég.)yastatiîuna an yatakallamu [...]
Les êtres humains qui ne *peuvent* pas Øparler [...]

En (31 et 32), l'apprenant calque sur le verbe *yastatiîû* qui correspond à *pouvoir* en français. Il ne se rend pas compte que *pouvoir*, et contrairement à son vis-à-vis en arabe, ne nécessite pas une préposition pour introduire la proposition infinitive complément d'objet direct. Cela l'amène à opter pour la préposition *de* qu'il prend pour correspondante à *an* en arabe.

33) *[...] il *permet* **de** la poursuite de la vie

[...] *yu#(1per.sing)mmakin min* mutaabaât el-hayaat
[...] il *permet*Øla poursuite de la vie [*de poursuivre la vie*]

34) *L'observation *permet* **d'** une compréhension des phénomènes

El-mulaahadha *tu#(1per.sing)makkin min* fahmi el-dhawaahir(art.déf.)
L'observation *permet*Øune compréhension des phénomènes

En (33 et 34), l'apprenant accorde au verbe *pouvoir* les mêmes propriétés syntaxiques du verbe *yumakkinu* qui lui correspond en arabe. Ainsi, il le construit avec la préposition *de* qui est souvent la vis-à-vis de la préposition *min* en arabe.

Nous voyons qu'ici que le problème est plutôt dans la nature grammaticale du complément qu'il a employé que dans le choix de la préposition elle-même. En fait, l'apprenant vient de faire l'erreur d'employer un *Vn + Complément du nom* au lieu d'une proposition infinitive qui sera introduite tout naturellement par *de*. Tout cela sous l'influence de sa LM qui favorise ce genre de structures.

35) *Les femmes *préfèrent* de dire « r » au lieu de « R »

El-nissa'u *tu(2per.fém.plur)#fadhilu an* takoula « r » badala « R »

Les femmes *préfèrent* Ødire « r » au lieu de « R »

Dans l'exemple (35), le problème de l'introduction de la proposition infinitive COD revient encore. Le problème c'est que en arabe, il y a deux formes qui peuvent correspondre à l'infinitif en français; ou bien un *Vn* (déverbal), et dans ce cas le recours à une préposition pour introduire le complément du verbe n'est pas obligatoire; ou bien encore un verbe conjugué, comme c'est le cas ici avec le verbe *yakoulu*. Dans ce deuxième cas l'emploi d'une préposition est obligatoire. L'apprenant ici avait calqué intégralement sur la structure correspondante en arabe où le recours à la préposition *an* est inévitable. Cette dernière est essentiellement rendue en français par *de* que l'apprenant emploie malencontreusement ici.

36) *Le mot littérature francophone *rassemble* entre toutes les littératures écrites en français

Kalimat adab faransi *tajmaâ bayna koul el-aadaab el-maktouba bi el-faransya*

Le mot « littérature francophone » rassemble Øtoutes les littératures écrites en français

Dans cet exemple (36), en plus de ne pas choisir le verbe approprié (*rassembler* au lieu de *comprendre*), l'apprenant calque sur le verbe arabe qu'il croit correspondant à *rassembler*; il s'agit du verbe *yajmaû*. Pour introduire son complément – dans ce cas précis et pas toujours –, ce dernier se construit avec la préposition *bayna* qui est très souvent rendue en français par *entre*.

37) *Le signe *met en relation* entre le Signifiant et le Signifié

El-ramz *yajmaâ bayna el-daal wa el-madloul*

Le signe *met en relation* Øle Signifiant et le Signifié

En (37), c'est le même phénomène qui se produit sauf que là l'apprenant emploie un verbe support (*mettre en relation*) au lieu du verbe distributionnel *rassembler*. Dans les deux cas (36 et 37) il calque sur le verbe *yajmaû*.

- 38) *Le prince *arencontré* **avec** l'homme et l'aida à ramener la fleur
 El-amiir *iltakaa maâ* el-rajul wa saaâda#hu li yajliba el-zahra
 Le prince a *rencontré*Øl'homme et l'aida à obtenir la fleur

En (38), l'apprenant calque intégralement sur la structure correspondante en arabe. Ainsi, il attribue au verbe *rencontrer* les propriétés syntaxiques du verbe correspondant en arabe, à savoir, *yaltakii*. Ce dernier se construit très souvent avec la préposition *maâ* rendu principalement en français par *avec*.

- 39) *Selon Peirce, Le symbole est quelque chose qui *signifie* **à** une idée
 Hasba Peirce, el-ramz howa chay' *yarmuzu ila* fikra
 Selon Peirce, Le symbole est quelque chose qui *signifie* Øune idée

- 40) *Par exemple, la balance qui *signifie* **à** la justice
 Mathalan, el-miizaan el-ladhi *yarmuzu ila* el-âdaala
 Par exemple, la balance qui *signifie* Øla justice

- 41) *[...] on utilise un signe concret pour *signifier* **à** un objet
 [...] nastaâmil ramz malmouss li *narmuza ila* chay'
 [...] on utilise un signe concret pour [*désigner*]²⁰⁶Øun objet

Les exemples (39 à 41) nous renvoient aux tout premiers avec le verbe *désigner* (les exemples 10 à 16). En fait, le verbe *signifier* qui est apparenté sémantiquement à *désigner* a subi lui aussi le même traitement que ce dernier. Du coup, l'apprenant lui confère les propriétés syntaxiques du verbe arabe *yarmuzu* qui est synonyme de *yuchiiru* et qui se construit habituellement avec *ila* pour introduire son complément. La préposition *ila* –comme nous l'avons déjà vu- est très souvent rendue par **à** en français.

²⁰⁶ Ici, la correction de la phrase était inévitable pour qu'elle puisse être considérée comme attestée

42) *Avec le temps, la langue a subi à des changements [...]

Maâ el-wakt, el-lugha taâradhat ila taghyiir#aat(plur) [...]

Avec le temps, la langue a subiØdes changements [...]

43) *Selon Aristote, les langues ontsubi à des transformations avec le temps

Hasba Aristote, el-lugh#aat(plur)taâradh#at ila taghyiir#aat maâ el-wakt

Selon Aristote, les langues ont subiØdes transformations avec le temps

44) *Les langues ont subi à différents changements [...]

El-lugh#aat(plur)taâradhat ila iddat taghyiir#aat [...]

Les langues ont subiØdifférents changements [...]

Dans les exemples (42 à 44), l'apprenant calque également sur le verbe arabe *yataâradhu* qui correspond à *subir* (c'est le sens qu'il a dans cette phrase en plus d'avoir le sens de *s'exposer*). Le verbe *yataâradhu*, et quel que soit le sens qu'il peut véhiculer, est toujours suivi de la préposition *ila* rendue essentiellement en français par la préposition *à*. Cela explique largement les erreurs susmentionnées.

2. Erreurs d'omission de la préposition :

45) *[...] j' ai besoin Ø cette langue

[...] Ana ahtaaju Ø haatihi el-lugha(art.déf)

[...] j'ai besoin de cette langue

En (45), l'apprenant calque sur le verbe arabe *yahtaaju*. Pour introduire son complément, ce dernier accepte les deux cas de figures. Il peut introduire son complément avec la préposition *ila*, rendue principalement par *à* en français. Le cas échéant, il ne prend pas de préposition (c'est très courant en arabe dialectal algérien également).

En considérant que le verbe support *avoir besoin* est le verbe correspondant à *yahtaaju*, l'apprenant lui confère les mêmes propriétés syntaxique que ce dernier. Cela l'induit en erreur syntaxique due à cette interférence.

- 46) *[...] il *change* Ø la forme et Ø le sens avec le temps
 [...] howa *yughayir* Ø el-chakl wa Ø el-maâna maâ el-wakt
 [...] il *change* de forme et de sens avec le temps

En (46), Tout comme pour l'exemple ci-dessus, le verbe *yughayiru* (≈ *changer*) se comporte également de manière similaire. Là aussi, nous avons deux cas de figures possibles ; ou bien il se construit avec une préposition (*min* ≈ *de*) ou bien il ne prend pas de préposition pour introduire son complément. Le choix de l'apprenant s'est porté sur le deuxième cas. Naturellement, et étant donné qu'il n'a pas une maîtrise optimale de la syntaxe du français, cela l'a induit en erreur.

- 47) ?[...] je *conseille* Ø les jeunes de ne pas regarder la TV [...]
 [...] *ansahu* Ø el-chabaab an laa (*nég*) yatafarrajou (*v.conj*) el-tilfaaz [...]
 [...] je *conseille* AUX jeunes de ne pas regarder la TV [...]

En (47), l'apprenant calque sur le verbe arabe *yansahu* (≈ *conseiller*). Ce verbe se comporte syntaxiquement de la même manière que le verbe *yuchbihu* (≈ *ressembler*). Il ne peut être en arabe que transitif direct²⁰⁷ et du fait, il n'a pas le besoin d'une préposition.

En attribuant au verbe *conseiller* les mêmes propriétés syntaxiques que son équivalent en arabe, l'apprenant fait une erreur d'interférence dont on ne peut soupçonner les motifs.

- 48) *[...] il y a ceux qui ne *croient* pas Ø sa force et Ø son talent
 [...] youjadu oulaa'ika el-ladhiina laa *yussaddikouna* kuwat#ah (*poss*) wa mahibat#ah
 [...] il y a ceux qui ne *croient* pas A sa force et A son talent

En (48), l'erreur est un peu plus compliquée. En fait, elle peut être expliquée comme suit : d'abord, l'apprenant confond entre deux verbes arabes sémantiquement apparentés : *yussadiku* et *you'minu* ; tous les deux rendus en français par *croire*. Ensuite, il attribue au verbe *croire* (correspondant en français) les mêmes propriétés syntaxiques que *yussadiku* (verbe sur lequel il a calqué). Comme ce dernier est souvent transitif direct (sauf dans certains cas très limités tels que certaines expressions coraniques : « mussadikan *li* maa bayna

²⁰⁷ Il faut souligner toutefois que les deux verbes en question peuvent dans certains cas introduire leur complément par une préposition, mais seulement en arabe dialectal algérien. Exemples : « el-tfol ychabah *l* baba#ah (l'enfant ressemble à son père) » ; ou encore : « el-imaam yansah *fi* el-ness bach yssalou (l'imam conseille les gens de faire la prière) ».

yadayk »), il fait pareil avec le verbe *croire*, ce qui l'induit en erreur d'interférence insoupçonnable.

49) *[...] L'emprunt c'est tous les mots qui sont entrés \emptyset une langue

[...] El-nakl howa koul el-kalimaat(*fém*) el-latii dakhalat loughatan

[...] L'emprunt c'est tous les mots qui sont *entrés* **DANS** une langue

En (49), nous pouvons dire que l'erreur d'interférence est accentuée, voire même favorisée par cette flexibilité syntaxique du verbe arabe *yadkhulu* (\approx *entrer*). Ce dernier a la particularité de pouvoir introduire son complément avec ou sans la préposition (souvent *ila* et *fi*). Dans notre cas, l'apprenant avait opté pour la première possibilité ; par conséquent, il attribua au verbe correspondant en français (\approx *entrer*) les mêmes propriétés combinatoires que son vis-à-vis en arabe. Par conséquent, Cela rend la proposition grammaticalement inacceptable en français.

50) *La fonction du manteau est DE protéger contre la pluie. [...]

Dawru el-miâtaf(*art.déf*) howa el-himaaya(*Vn*) dhid el-matar [...]

La fonction du manteau est **DE** protéger contre la pluie. [...]

51) *[...] Sa fonction est DE transmettre un message

[...] dawru#hu(*poss*) howa irssaalu(*Vn*) rissaala

[...] Sa fonction est **DE** transmettre un message

En (50 et 51), l'apprenant est confronté à l'une des particularités les plus typiques des langues européennes : l'auxiliaire être (et ou avoir). Étant donné que ce dernier n'existe pas sous sa forme connue en français, l'amalgame qui en résulte ne peut que compliquer la tâche à un apprenant arabophone se basant essentiellement sur la traduction littérale à partir de sa LM. En fait, le verbe *être*, dans de tels cas, est souvent rendu en arabe par *howa* ou *hya*²⁰⁸. Ces derniers items sont à la base des pronoms personnels, mais, étant donné qu'ils renferment en eux le sémantisme de l'existence et de l'être, ils peuvent remplir un rôle similaire à celui d'*être* en français.

²⁰⁸ *Howa* et *hya* sont à la base des pronoms personnels qui renvoient à la troisième personne du singulier, respectivement, le masculin et le féminin

Toutefois, il se trouve que dans le cas ici présent (attribut du sujet), ces items-là ne prennent pas de préposition. C'est vraisemblablement cela qui avait créé l'amalgame et la confusion chez notre apprenant.

52) *La sémiologie de la communication s'oppose \emptyset la sémiologie de la signification
 Semiologia (*indét*) el-ittissaal tuâaridh semiologia el-maânaa
 La sémiologie de la communication s'oppose A la sémiologie de la signification

En (52), nous avons un calque flagrant sur le verbe arabe *yuâaridhu*. Etant donné que ce dernier ne peut être que transitif direct en arabe, l'apprenant, par transfert, attribue au verbe français correspondant (\approx *s'opposer*) les mêmes propriétés syntaxiques ce qui l'amène à omettre la préposition *à* qui devait être automatiquement sélectionnée dans ce cas.

53) *Les Algériens ont utilisé le français pour parler \emptyset les Européens [...]
 El-djaza'iryouna istaâmalou el-faranssya li mukhaatabat (*vn*) el-europyinne [...]
 Les Algériens ont utilisé le français pour parler AUX Européens [...]

54) *Le langage permet \emptyset les hommes de communiquer
 El-lissane yummakin el-bachar min el-tawaassul (*vn*)
 Le langage permet AUX hommes de communiquer

De même, en (53 et 54), l'apprenant calque respectivement sur les verbes arabes correspondant à *parler*²⁰⁹ et *permettre* ; à savoir : *yukhaatibu* et *ymmakinu*, tous les deux introduisant leur complément directement sans avoir recours à la préposition.

Pour revenir à (53), nous pouvons dire que nous nous attendions plutôt à ce qu'il y ait une erreur d'interférence portant sur un emploi impropre de la préposition *avec* car c'est la préposition attendue qui rendrait très naturellement la préposition *maâ* introduisant le complément du verbe arabe *yatakalamu* (\approx *parler*). Or, ce que nous constatons c'est plutôt

²⁰⁹ Dans ce cas, le verbe *Parler* est employé beaucoup plus avec le sémantisme de « adresser la parole à quelqu'un ».

une omission de la préposition. Cela nous amène à chercher une explication ailleurs. En fait, nous constatons que l'apprenant avait d'abord confondu deux verbes arabes sémantiquement apparentés (synonymes) qui sont *yatakalamu* (\approx *parler*) et *yukhaatibu* (\approx *adresser la parole*). Toutefois, il se trouve que ce sont deux verbes qui ne se comportent pas syntaxiquement de la même manière ; si le premier introduit son complément avec la préposition *maâ* (rendue en français par *avec*), le second est toujours transitif direct et, du fait, il n'a pas recours à une préposition pour introduire son complément. Etant donné que l'apprenant - en manque de lexique du français - n'avait pas trouvé le verbe correspondant à *yukhaatibu* (\approx *adresser la parole*), il avait opté pour celui qu'il connaît, à savoir *parler*. Sans doute, c'est cette confusion-là qui l'avait induit en erreur.

55) *Le symbole ne ressemble pas \emptyset l'objet naturel [...]

El-ramz laa(nég)yuchbih el-chay' el-tabiâi(art.déf)[...]
Le symbole ne ressemble pas A l'objet naturel [...]

56) *[...] la structure des phrases ressemble \emptyset la réalité

[...] bunyat#u el-jomal(art.déf)tuchbih el-waakiâ
[...] la structure des phrases ressemble A la réalité

En (55 et 56), l'apprenant fait de même et calque sur le verbe arabe *yuchbihi* qui correspond à *ressembler* en français. Il ne prend toutefois pas en considération que les deux verbes en question ont un comportement syntaxique tout à fait différent. Si le verbe arabe introduisait son complément sans avoir recours à une préposition, celui du français, au contraire, ne pourrait s'en passer.

57) *[...] on ne se souvient que \emptyset les choses agréables

[...] laa(nég)n#atadhakkar(1pers.plur) illa el-achyaa' el-djamiila(art.déf)
[...] on ne se souvient que DES choses agréables (on ne se rappelle que des choses agréables)

Ce que l'apprenant avait appliqué dans les deux précédents exemples, il le refait en (57). C'est seulement le verbe qui change. Cette fois-ci, il calque sur le verbe arabe *yatadhakkaru* qui correspond à *se rappeler* / et ou *se souvenir* en français.

3. Erreurs de confusion entre prépositions

58) *Dans son roman « Babouala », René Marron s'adresse pour des Africains
 Fi riwaayat#ih « Baboula », René Marron *yuwajih* [kalaamahu] *li* afaarika
 Dans son roman « Babouala », René Marron s'adresse A des Africains

59) *Il s'adresse aussi pour des étrangers
Yuwaj#ih (3pers.sing) [kalaamahu] kadhalik *li* ajaanib
 Il s'adresse aussi A des étrangers

Dans les exemples (58 et 59), l'erreur d'interférence est quelque peu compliquée étant donné qu'elle ne se révèle pas tout de suite. En fait, l'apprenant calque sur une structure arabe où le verbe qui rendrait *s'adresser* (qui renferme intrinsèquement le sémantisme de communiquer) se trouve être un verbe composé : *yuwajih khitaaban*. Ce dernier ayant en arabe la structure *V+ COD* nécessite obligatoirement un complément prépositionnel (datif) avec ou bien la préposition *li* ou bien la préposition *ila*. Le choix de notre apprenant s'est fait sur la préposition *li* qui est principalement rendue par *pour* en français. Nous devons toutefois mentionner que si l'apprenant avait choisi, lors de la traduction littérale, la préposition *ila* (principalement rendue par *à* en français), l'erreur ne se fera pas sentir car le transfert qu'il aurait fait serait considéré comme positif. À notre avis, le choix de *li* serait surtout dû à l'influence de l'arabe dialectal algérien où cette dernière se trouve être la seule option possible.

60) *L'expérience aide le chercheur pour vérifier les résultats
El-tajruba tu#saaïd (3pers.fém) el-baahith *likay* yuraakiba (V.Conj) el-nataa'ij
 L'expérience aide le chercheur A vérifier les résultats

61) *La langue de spécialité aide pour éviter l'ambiguïté
Lughatu el-takhassos (art.déf) tu#saaïd (3pers.fém) *likay* natafaada (V.Conj) el-ghomoudh
 La langue de spécialité aide A éviter l'ambiguïté

62) *[...] les choses qui ne l'aident pas pour réussir

[...] el-achyaa' el-latti laa_(nég)tussaïdu#hu likay yanjah_(V.Conj)
 [...] les choses qui ne l'aident pas A réussir

Dans les trois cas ci-dessus, l'apprenant claque sur une structure de l'arabe où le verbe *yussaaïdu* (\approx *aider*) se construit très souvent avec la préposition *âla* pour introduire son complément. La question que se pose tout naturellement c'est pourquoi il n'avait pas employé *sur* qui rend très souvent *âla*. L'explication que nous trouvons pour ce cas c'est que c'est l'autre variante de la préposition *li* qui entre en jeu. Il s'agit en fait de la préposition *likay*. En fait, l'apprenant avait calqué sur la structure correspondante en arabe où on a tendance à employer dans ce cas la préposition *likay* qui, elle, exprime principalement et essentiellement le but et la finalité et peut également être rendue par *pour* en français. En arabe, quand *li* exprime le but ou la finalité, elle peut commuter parfaitement avec *likay*. Exemple :

a) Omar dhahaba ila el-madiina li jalbi_(Vn) el-akl
 a') Omar dhahaba ila el-madiina likay yajlib_(V.Conj) el-akl
 Trad. Omar est allé en ville pour ramener de la nourriture

63) *[...] comme ça j'aurai une chance d' aller à la France

[...] hakadha yakounu ly forsa li el-dhahaab_(Vn) ila Faransaa
 [...] comme ça j'aurai une chance d'aller EN France (j'aurai une chance de partir en France)

En (63), l'apprenant calque littéralement sur la structure correspondante en arabe. Toutefois, même si l'erreur est indiscutable, nous voyons néanmoins que l'apprenant avait plutôt éprouvé des difficultés à trouver la préposition équivalente à *en* que de ne pas pouvoir employer la préposition *à*. Nous considérons que c'est le mot *France* qui lui a posé problème. Car si nous avions par exemple *Brésil* au lieu de *France*, le problème ne se poserait pas. L'erreur n'aurait même pas été repérée étant donné qu'il s'agirait dans ce cas-là d'un transfert positif qui ne la laisserait pas transparente. Donc, nous en déduisons que c'est plutôt la non disponibilité en arabe d'une préposition correspondant à *en* en français qui lui a posé problème.

64) *[...] qui appartient **pour** un même milieu social

[...] el-ladhiina *yantam#ouna li* nafs el-wassat el-ijtimaai(art.déf)
[...] qui appartient A un même milieu social

En (64), l'apprenant calque intégralement sur le verbe *yantami* en arabe. Ce dernier qui correspond à *appartenir*, est obligatoirement suivi d'un complément introduit par ou bien la préposition *li* ou bien la préposition *ila*. Toutefois, et bien que la préposition *ila* soit la plus attendue dans ce contexte, l'apprenant finit par opter pour l'autre alternative, à savoir *li*, une préposition très souvent rendue par *pour* en français.

Nous ne pouvons expliquer ce choix que par le fait qu'en arabe dialectal algérien la préposition *li* assume le rôle des deux prépositions à la fois. Autrement dit, la préposition *ila* de l'arabe standard n'existe pas en arabe dialectal algérien, elle est remplacée par *li* de façon à ce que cette dernière assume les deux rôles à la fois.

65) [...] si on applique la justice **sur** les Noirs [...]

[...] law nu#ttabbik(1pers.pl) el-âdaala *âla* el-soud [...]
[...] si on applique la justice AUX Noirs [...]

En (65), le calque est également flagrant. L'apprenant transpose intégralement la structure correspondante en arabe. Du fait, il attribue au verbe *appliquer* les mêmes propriétés combinatoires que son vis-à-vis en arabe, à savoir le verbe *yuttabiku*. Le complément prépositionnel de ce dernier se construit obligatoirement avec la préposition *âla* qui est principalement rendue chez les apprenants par *sur* en français.

66) *[...] l'apprenant n'est pas arrivé **pour** la satisfaction de ses désirs

[...] el-mutaâlim lam(nég)yassil *ila* tahkiiki(V.Conj) raghabaat#ih(poss)
[...] l'apprenant n'est pas arrivé A la satisfaction [satisfaire] de ses désirs

En (66), l'apprenant reprend l'erreur de construire tout complément exprimant l'idée du but et de la finalité avec la préposition *pour*. Il en fait un usage impropre en considérant qu'elle rendrait en français toujours les prépositions *ila* et *li* qui toutes les deux expriment le but et la finalité dans de tels contextes.

67) *On utilise une chaise pour assister **dans** le cours [...]
 Arb.Dial. N#astaâmlu_(1pers.pl) kursii baach n#assitu_(1pers.pl) fī el-cour
 On utilise une chaise pour assister AU cours [...]

En (67), l'apprenant calque intégralement sur la structure correspondante en arabe dialectal algérien où on a tendance à construire le verbe *yassisti* (qui est une variante algérianisée du verbe français *assister*) avec la préposition *fī*. Cela dit, et étant donné que la préposition arabe *fī* est principalement rendue en français par *dans*, il serait tout à fait compréhensible pourquoi l'apprenant fait un usage impropre de cette dernière. L'autre raison qui maintient cette thèse de l'interférence est qu'en arabe standard également, le verbe *yuchaariku* qui correspond à *assister*, se construit lui aussi avec la préposition *fī*, ce qui nous conduira aux mêmes conclusions.

68) *[...] une femme qui s'assoit **dans** un canapé [...]
 Arb.Dial. [...] mara gaâda fī canapé [...]
 [...] une femme qui s'assoit SUR un canapé [...]

En (68), l'apprenant calque cette fois-ci sur l'arabe dialectal algérien et non pas sur l'arabe standard, or, s'il avait adopté la structure correspondante en arabe standard, l'erreur aurait pu ne pas se faire sentir étant donné qu'on aurait assisté à un transfert positif. En fait, il emploie improprement la préposition *dans* (au lieu de *sur*) étant donné que c'est la préposition principale qui correspond à *fī*.

69) *[...] le signe s'attache **avec** l'histoire
 [...] el-ramz yartabit maâ el-taarikh
 [...] le signe s'attache A l'histoire (le signe est lié A l'histoire)

En (69), en plus de l'emploi inapproprié du verbe *s'attacher*, nous avons un calque flagrant sur la structure correspondante en arabe dialectal algérien. Un calque qui induit inéluctablement en erreur d'emploi prépositionnel étant donné que la préposition arabe employée avec *yartabitu* (\approx *s'attacher*, *se lier*) est *maâ* qui est rendue principalement par *avec* en français. Le résultat en est un emploi exclu de la préposition *avec* au lieu de la préposition la mieux appropriée *à*.

70) *[...] on a besoin **à** l'observation en situation [...]
 [...] n#ahtaaju_(1pers.pl) ila el-mulaahadha fi el-wadhâya(art.déf) [...]
 [...] on a besoin DE l'observation en situation [...]

71) *[...] le chercheur *aura besoin à* des techniques de recherche

[...] el-baahith *y#ahtaaju ila* teknyaati baheth

[...] le chercheur *aura besoin DE* techniques de recherche

72) *[...] chaque dimension *aura besoin à* des indicateurs

[...] kul boâd *y#ahtaaju ila* mu'achiraat

[...] chaque dimension *aura besoin D'*indicateurs

Dans les exemples (70, 71 et 72), les apprenants font la même erreur d'interférence. Il s'agit en fait de calquer sur la structure de départ en langue arabe standard où le verbe *yahtaaju* (\approx *avoir besoin*) se construit obligatoirement avec *ila* pour introduire son complément. Cette dernière est rendue, comme nous l'avons constaté à maintes reprises, principalement par *à* en français. L'apprenant omet de ce fait d'employer la préposition *de* qui doit être sélectionnée obligatoirement par le verbe *avoir besoin*.

73) *[...] Eco *a classé à* les signes deux catégories [...]

[...] Eco *sannafa* el-romouz *ila* fi'ata#yn(pl.doubl) [...]

[...] Eco *a classé* les signes EN deux catégories [...] (Eco *a classifié* les signes EN deux catégories)

Dans l'exemple (73), l'erreur trouve son origine dans le fait que le verbe *yussanifu* (\approx *classer*) - à l'image de beaucoup d'autres verbes arabes tels que *yukkassimu* (\approx *diviser*), etc.- se construit essentiellement avec la préposition *ila*, vis-à-vis principal de *à* chez la majorité de nos apprenants. Là aussi le calque est flagrant.

74) * W. Jones *a comparé* cette langue **par** les autres langues [...]

W. Jones *kaarana* haatihi el-lugha(art.déf) *bi* el-lughaat el-okhra(inv.) [...]

W. Jones *a comparé* cette langue AUX/ AVEC[les] autres langues [...]

En (74) également, l'influence de l'arabe dialectal algérien est insoupçonnable. L'apprenant se basait sur la structure correspondante en arabe dialectal algérien et non pas celle de l'arabe standard car si tel était le cas, il aurait opté pour *avec* qui correspond très bien à la préposition *maâ* devant accompagner le verbe *yukaarinu* (\approx *comparer*). Or, dans cet exemple, l'apprenant

avait opté pour la préposition la plus attendue en A.D.A.²¹⁰ qui est *bi* et que les apprenants rendent très souvent par la préposition *par* en français.

75) *L'homme *communique* **par** les autres par la parole [...]

El-inssaan *yattassil* *bi* el-aakharine bi el-kalaam [...]

L'homme *communique* AVEC les autres par la parole [...]

L'erreur en (75) est d'autant très compliquée qu'il serait difficile de s'en rendre compte à première vue. En fait, nous avons deux niveaux : d'abord, dans un premier temps, l'apprenant confond deux verbes arabes ayant une racine lexicale commune en plus d'avoir une parenté sémantique très étroite. Il s'agit des verbes *yattassilu* (\approx *contacter*) et *yatawaassalu* (\approx *communiquer*) qui n'ont pas les mêmes propriétés syntaxiques. Ensuite, il se base sur le verbe *yattassilu* qu'il considère comme correspondant à *communiquer* en français. Ainsi, il attribue à ce dernier les mêmes propriétés combinatoires et le construit avec *par* étant donné que c'est la préposition la plus employée pour rendre *bi* en arabe.

76) *[...] D'autre part, elle *conduit* **pour** la paresse

[...] min jiha okhra, hya *tu'adi* *li* el-kassal

[...] D'autre part, elle *conduit* A la paresse (avec un emploi peu attesté du verbe *conduire*)

L'exemple (76) vient confirmer encore une fois les propos que nous avons tenus concernant les précédents exemples d'emplois exclus de la préposition *pour* tels que (de 58 à 62 ou encore 66). Pour ce qui est de notre cas, cette équivalence entre *li* en arabe et *pour* en français revient à une fréquence impressionnante. C'est le cas de l'exemple ci-dessus où l'apprenant calque sur le verbe *yu'adi* (\approx *conduire, mener*) qui est obligatoirement suivi de *li* /et ou *ila* exprimant toutes les deux la fin et l'aboutissement, l'idée que l'apprenant arabophone non expérimenté exprime très souvent par *pour*.

²¹⁰Dorénavant nous emploierons cette abréviation qui désigne : Arabe Dialectal Algérien.

77) *[...] ça *dépendra* à plusieurs facteurs

[...] hadha *yarjiâ ila* îdat âwaamil
[...] ça *dépendra* DE plusieurs facteurs

78) *[...] La différence de signification *dépend* aux différences culturelles

[...] ikhtilaafu el-dalaala *yarliâ ila* el-ikhtilaafaat el-thakaafya(art.déf)
[...] La signification *dépend* DES différences culturelles

En (77 et 78), l'erreur trouve son explication dans la structure de départ sur laquelle l'apprenant procède par un calque caractérisé. Le verbe *yarjiû/ila* qui correspond en français à *dépendre[de]*, se construit obligatoirement avec la préposition *ila*. C'est la raison pour laquelle, lors de la translation, l'apprenant emploie avec *dépendre* la préposition *à* qu'il considère comme correspondante à *ila*.

79) *Nous allons *discuter* sur la diversité linguistique [...]

Sawfa *na#tahadathu*(1pers.pl) *âla* el-tanawouî el-lughawi(art.déf)[...]
Nous allons *discuter* DE la diversité linguistique [...]

L'exemple (79) illustre peut être l'erreur d'interférence la plus typique et la plus systématique existant dans le corpus. Il s'agit en fait de l'emploi impropre de la préposition *sur* avec tout verbe comportant le sémantisme de *parler*, *converser*, *discuter* ou tout simplement *proférerdes propos* et ce quel que soit le contexte. D'ailleurs c'est ce qui va se confirmer davantage dans les exemples avec *parler* et *répondre* plus haut.

En fait, en arabe, les verbes ayant le même sémantisme ou exprimant des idées similaires tels que *yatakalamu* (\approx *parler*), *yatahadathu* (\approx *discuter*), *yujîbu* (\approx *répondre*), etc. se construisent très souvent, pour ne pas dire toujours, avec la préposition *âla*, la préposition qui vient en premier lieu lorsqu'il s'agit de rendre *sur* en français. A notre humble avis, cela expliquerait amplement ce genre d'erreurs.

80) *[...] le signe se *divise* à deux parties [...]

[...] el-ramz *yankassim ila* kisma#yn(pl.doubt)[...]
[...] le signe se *divise* ENdeux parties [...] (nous faisons abstraction de l'usage impropre du verbe se diviser)

81) *Cette opération *divise* à deux parties [...]

Haatihi el-âmalya(*art.déf*)*tankassim* *ila* kisma#yn(*pl.doubl*) [...]

Cette opération se *divise* EN deux parties [...]

82) *on peut *diviser* le mot à une forme et une substance

Na#statiû(1pers.pl) *takssim*(*Vn*) el-kalima *ila* chakl wa maada

On peut le *diviser* le mot EN une forme et une substance

83) *Le mot méthodologie se *divise* à deux parties [...]

Kalimat méthodologie *tankassim* *ila* kisma#yn(*pl.doubl*) [...]

Le mot méthodologie se *divise* EN deux parties [...]

Dans les exemples (80, 81, 82 et 83), l'apprenant transfère littéralement les propriétés syntaxiques du verbe arabe *yankassimu* au verbe *se diviser* qui lui correspond en français. C'est pourquoi il construit ce dernier avec la préposition *à* qui, pour l'apprenant, est censée rendre la préposition arabe *ila* accompagnant obligatoirement le verbe *yankassimu*.

84) *[...] un homme *donne* une fleur rouge pour sa femme [...]

[...] rajul *yuâti* zahra hamraa' *li* zawjat#ih(*poss*) [...]

[...] un homme *donne* une fleur rouge A sa femme [...]

85) *[...] elle *donne* de nouveaux mots pour les objets réels

[...] hya *tuâtii* asmaa' jadiida(*inv.*) *li* el-achyaa' el-wakiâya(*art.déf*)

[...] elle *donne* de nouveaux mots AUX objets réels

86) *Le rôle de l'enseignant c'est [de] *donner* des informations pour les élèves

Dawru el-oustaadh howa *iâtaa'*(*Vn*) maâloum#aat(*pl*) *li* el-talaamiidh

Le rôle de l'enseignant c'est [de]*donner* des informations AUX élèves

87) *[...] on peut *donner* plusieurs appellations pour la même chose

[...] n#astatiû(1pers.pl)*iâtaa'*(*Vn*) îdat tasmyaat *li* nafs el-chay'(*art.déf*)

[...] on peut *donner* plusieurs appellations A la même chose

Dans les exemples (84, 85, 86 et 87), l'apprenant se base encore une fois sur la correspondance de la paire de prépositions *li* vs *pour*. Il attribue au verbe *donner* intrinsèquement la préposition *pour* étant donné qu'il la considère comme correspondante immuable à la préposition *li* dans sa LM. Ainsi, il confère au verbe français les mêmes propriétés syntaxiques du verbe *yuâtiî* lui correspondant en arabe et qui, pour introduire son complément, se construit obligatoirement avec la préposition *li*.

88) *Dieu a *doté* les humains **par** cette faculté extraordinaire

Allah *zawada* el-bachar(*sing*) *bi* haatihi el-miiza el-khaarika(*art.déf*)

Dieu a *doté* les humains DE cette faculté extraordinaire

En (88) également, le calque sur le verbe arabe est flagrant. En fait, l'apprenant se base sur le verbe arabe *yuzzawidu* et par transfert, il attribue au verbe français correspondant *doter* les mêmes propriétés syntaxiques que le premier. Or, comme le verbe arabe se construit obligatoirement avec *bi*, il opte pour *par* qu'il considère comme sa correspondante intrinsèque en français, devant ainsi, accompagner le verbe *doter*. Cela, bien évidemment, donne un emploi exclu en français.

89) *Il faut *écrire* **par** cette langue [...]

Yajbu *el-kitaaba*(*Vn*) *bi* haatihi el-lugha(*art.déf*) [...]

Il faut *écrire*DANS cette langue [...]

90) *[...] les écrivains sont obligés *d' écrire* **par** une langue étrangère

[...] El-kuttaab mujbaroun âla el-kitaaba(*Vn*) *bi* lugha ajnabya

[...] les écrivains sont obligés *d'écrire* DANS une langue étrangère

91) *[...] les écrivains ne peuvent pas *écrire* **par** trois langues différentes

[...] El-kuttaab laa(*nég*)yastatiûuna el kitaaba(*Vn*) *bi* thalaath lughaat mukhtalifa

[...] les écrivains ne peuvent pas *écrire* DANS trois langues différentes.

92) *[...] le texte Africain *est écrit* **par** la langue française [...]

[...] el-nass el-ifriiki *maktoub bi* el-lugha el-faranssya [...]
[...] le texte Africain *est écrit* EN langue française [...]

93) *[...] des écrivains qui *écrivent* par la langue française [...]

[...] kutaab *yaktub#oun(3pers.pl) bi* el-lugha el-faranssya(art.déf) [...]
[...] des écrivains qui *écrivent* EN langue française [...]

Dans les exemples (89, 90, 91,92 et 93), c'est une autre erreur systématique et régulière qui revient. Il s'agit en fait de la préposition introduisant le verbe *écrire* ou certains autres verbes synonymes (tels que *rédiger*). Les apprenant ont tendance à faire suivre le verbe *écrire* toujours par la préposition *par*. Cela est dû au fait que son correspondant en langue arabe, le verbe *yaktubu*, pour introduire son complément, est toujours et obligatoirement construit avec la préposition *bi*. Et étant donné que cette dernière a souvent été considérée comme correspondante intrinsèque de *par* en français, il était tout à fait compréhensible, voire attendu, qu'une telle erreur se produise.

94) *Les écrivains qui *ont émigré* à la France [...]

El-kutaab el-ladhiina haajar#ou(3pers.pl) *ila* Faransa [...]
Les écrivains qui *ont émigré* EN France [...]

En (94), c'est une erreur d'interférence typique qui revient. Tout comme pour beaucoup d'exemples précédents, l'apprenant exprime la destination toujours par la préposition à. Cela est bien évidemment étayé par ses croyances rigides en l'existence de correspondances immuables entre les prépositions du français et celles de l'arabe. Dans notre cas ici, c'est la paire *ila* vs *à* qui est à la base de son erreur.

95) *Il faut *employer* la langue maternelle dans le service de l'enseignement [...]

Yajibu *istiâmaal(Vn)* el-lugha el-um *fi* khidmat*i* el-taâliim[...]
Il faut *employer* la langue maternelle AU service de l'enseignement [...]

En (95), l'apprenant calque intégralement sur la structure correspondante en arabe. Il s'agit en fait d'une expression idiomatique où l'emploi de *fi* est inévitable. Une préposition que les apprenants rendent foncièrement en français par *dans*.

96) *[...] une langue qui *emprunte* des mots **sur** une autre langue

[...] lugha tetssalaf kalim#aat(pl) *âla* lugha okhra (inv)

[...] une langue qui *emprunte* des mots A une autre langue

En (96), c'est encore la langue ADA qui revient. Cette fois-ci l'apprenant se base sur le verbe *yetssalaf* (\approx *emprunter*) qui est toujours construit avec la préposition *âla*. Une préposition que les apprenants ont souvent tendance à rendre par *sur* en français.

97) *[...] selon les cas qui *s'imposent* **sur** lui

[...] hasba el-haal#aat(pl) el-latti *tufradh* *âla#yh(3pers.s)*

[...] selon les cas qui *s'imposent* A lui (bien que cette phrase ait peu de chance d'être attestée)

En (97), l'interférence sémantique se traduit par une erreur syntaxique typique. Cela trouve son explication dans le verbe arabe de départ sur lequel l'apprenant avait calqué ; à savoir : le verbe *yafriidhu*[*nafssahu, chay', etc.*] (\approx *s'imposer*). En arabe, ce dernier comprend intrinsèquement le sémantisme d'*en haut*. C'est-à-dire quelque chose de supérieur qui domine autre chose qualifiée d'inférieur ou passive. C'est la raison pour laquelle l'emploi de la préposition *âla* s'avère être le mieux approprié dans ce genre de situations. Par transposition, l'apprenant applique cela au verbe *s'imposer*, oubliant de la sorte qu'il a un comportement syntaxique qui lui est propre et qui, en plus, appartient à un système linguistique tout à fait différent.

98) *Ces cinq facteurs *influents* **dans** la manière de parler

Haatihi el-khams âwaam#il(pl) *tu#'athiru(fem.s)* *fi* *tariikat* el-kalaam(Vn)

Ces cinq facteurs *influents* SUR la manière de parler

En (98), le calque sur la structure correspondante en langue arabe n'est pas très difficile à constater. Comme le montre bien l'exemple, l'apprenant transpose intégralement la structure arabe en substituant à ses éléments les mots qu'il considère comme correspondants en français. Dans la foulée, il emploie *dans* à la place de *fi* étant donné que c'est une paire très productive en termes de transfert positif (voir deuxième partie.).

99) *L'enseignement *s'intéresse* **par** les trois pôles [...]

El-taâliim *yahtammu bi* el-aktaab el-thalaatha (*inv.*) [...]

L'enseignement *s'intéresse* AUX trois pôles [...]

100) *La critique moderne *s'intéresse* **par** la vie de l'auteur

El-naked el-hadiith *yahtammu bi* hayaati el-kaatib

La critique moderne *s'estintéressée* A la vie de l'auteur

101) *[...] l'auteur *joue* **par** les mots [...]

[...] el-kaatib *yalaâbu bi* el-kalim#aat(*pl*) [...]

[...] l'auteur *joue* AVEC les mots [...]

Dans les exemples (99, 100 et 101), l'apprenant calque respectivement sur les verbes arabes *yahtammu* et *yalaâbu* qui correspondent dans l'ordre à *s'intéresser* et à *jouer* en français. Ces deux derniers, et contrairement à leurs correspondants en arabe, se construisent respectivement avec *à* et *avec* (voire *de* dans certains cas). En arabe, les verbes en question se construisent toujours avec la préposition *bi*. Et étant donné que cette dernière est foncièrement rendue chez les apprenants par la préposition *par*, l'erreur était inévitable.

102) *[...] il faut donc *obliger* les gens riches **pour** l'apprendre

[...] laazem donc *n#obligou(1pers.pl)* el-naas el-aghnyaa' *baach* yetâalmou#ha

[...] il faut donc *obliger* les gens riches A/ DE l'apprendre

Dans l'exemple (102), l'influence de l'ADA surgit encore une fois avec le verbe *obliger*. La piste de l'arabe standard est complètement à écarter étant donné que si tel était le cas, nous aurions plutôt eu l'emploi de la préposition *sur* (considérée par beaucoup d'apprenants comme correspondante intrinsèque de *à la*). En fait, cela ne pourrait être expliqué que par le fait de la correspondance que les apprenants font entre *pour* et la préposition *baach* de l'ADA. *Baach* est une préposition qui se substitue très souvent à *li* de l'arabe standard. Et comme il

n'est plus maintenant un secret que la paire de prépositions *pour* vs *li* est très productive en termes de transfert positif, il nous ait paru tout à fait compréhensible que l'apprenant ait opté pour la préposition *pour* dans cet exemple.

- 103) *Cette femme *parle* sur la modernité et sur la mode
 Haatihi el-mar'a *t#atakalam(tém) âla* el-hadaatha wa *âla* el-modha
 Cette femme *parle* DE la modernité et DE la mode
- 104) *[...] on peut dire qu'il *parle* sur une fleur
 [...] *n#astatiû(1pers.pl) el-kawl(Vn) ana#hu(3pers.s) yatakalam âla* warda
 [...] on peut dire qu'il *parle* D'une fleur
- 105) *R. Barthes *parle* sur signes-objets [...]
 R. Barthes *yatakalam âla* romouz-achyaa' [...]
 R. Barthes *parle* DE/DES signes-objets [...]
- 106) *En sémiologie, on *parle* sur le signe non linguistique
 Fi el-semiologya, *n#atakalam(1pers.pl) âla* el-ramz el-ghayr lughawi.
 En sémiologie, on *parle* DU signe non linguistique
- 107) *Plusieurs auteurs *parlent* sur leur vie
 idât *kutt#aab(pl) yatakalamou#na(3pers.pl) âla* hayaati#him(poss)
 Plusieurs auteurs *parlent* DE leur vie
- 108) *[...] on peut dire qu'il *parle* sur une plante [...]
 [...] *n#astatiû(1pers.pl) el-kawl(Vn) ann#hu(3pers.s)yatakalam âla* nebta [...]
 [...] on peut dire qu'il *parle* D'une plante [...]
- 109) *[...] Ils *parlent* toujours sur le football et sur la musique
 [...] *yatakalamou#na(3pers.pl) daa'iman âla* el-kora wa *âla* el-mussiika
 [...] Ils *parlent* toujours DU football et DE la musique

- 110) *Il *parle* **sur** les pays développés
Y#atakalam âla el-douwal el-mutakkadima
 Il parle DES pays développés
- 111) *[...] Bloomfield *parle* **sur** le côté linguistique uniquement
 [...] Bloomfield *yatakalam âla el-jaanib el-lughawi fakat*
 [...] Bloomfield *parle* DU côté linguistique uniquement
- 112) *De Saussure *parle* **sur** plusieurs choses [...]
 De Saussure *yatakalam âla iddat achy#aa'(pl) [...]*
 De Saussure *parle* DE plusieurs choses [...]
- 113) *Barthes définit le signe sans *parler* **sur** les objets de la réalité
 Barthes *yuârrif el-ramz douna el-kalaam(vn) âla el-achyaa'(pl) el-waakiâya(adj)*
 Barthes définit le signe sans *parler* DES objets de la réalité
- 114) *Quand on *parle* **sur** l'Afrique [...]
 Lamma *n#atakalam(1pers.pl) âla Ifriikya [...]*
 Quand on *parle* DE l'Afrique [...]
- 115) *[...] Des livres de psychologie qui *parlent* **sur** les troubles du langage
 [...] *kut#ub(pl) saycologya el-latti tatahadadh âla ikhtilaalaati el-notek(trad)*
 [...] Des livres de psychologie qui *parlent* DES troubles du langage
- 116) *on *parle* ici **sur** deux techniques de recherche [...]
N#atahaddath(1pers.pl) huna âla tiknyata#y(pl.doubl) baheth [...]
 on *parle* ici DE deux techniques de recherche [...]
- 117) *La langue de spécialité permet de *parler* **sur** les phénomènes [...]
Lughatu el-ikhtissaas tummakin min el-hadiith(vn) âla el-dhawaah#ir(pl)[...]
 La langue de spécialité permet de *parler* DES phénomènes [...]

118) *[...] Par exemple ; en médecine, on *parle* **sur** l'allergie[...]
[...] mathalan, fi el-tib, *n#atahadath(1pers.pl) âla* el-hassaassya [...]
[...] Par exemple ; en médecine, on *parle* DE l'allergie [...]

119) *Si on *parle* **sur** l'Egypte [...]

Law *n#atakalam(1pers.pl) âla* Misr [...]

Si on *parle* DE l'Egypte [...]

120) *Quand on *parle* **sur** la littérature francophone
Lamma *n#atakalam(1pers.pl) âla* el-adab el-faransy (*masc*)
Quand on *parle* DE la littérature francophone

- 121) *on *parlera* obligatoirement sur la littérature maghrébine
n#takalam(1pers.pl) hatman *âla* el-adab el-maghaaribi(*masc*)
 On *parlera* obligatoirement DE la littérature maghrébine
- 122) *lorsque nous *parlons* sur l'héritage linguistique [...]
lamma n#takalam(1pers.pl) *âla* el-mawrouth el-lughawi[...]
 lorsque nous *parlons* DE l'héritage linguistique [...]
- 123) *Les philosophes *parlent* sur toutes les questions sociales
El-flaassif#a(pl) *yatakalamou#na(3pers.pl)* *âla* koul el-massa#a'il(*pl*) el-ijtimaaiy#a(*pl*)
 Les philosophes *parlent* DE toutes les questions sociales
- 124) *Certains spécialistes *parlent* sur les structures sociales [...]
Baâdh el-mukhttassiin yatakalamou#na(3pers.pl) *âla* el-bun#aa(*pl*) el-ijtimaaiya
 [...]
 Certains spécialistes *parlent* DE/DES structures sociales [...]
- 125) *Les Algériens ont utilisé la langue française pour *parler* sur leurs problèmes
El-djazaa'ry#oun(pl) istaâmal#ou el-lugha el-faransya li *el-takalum(Vn)* *âla* machaakilih#im(*poss*)
 Les Algériens ont utilisé la langue française pour *parler* DE leurs problèmes
- 126) *Quand on *parle* sur la langue française [...]
Lamma n#takalam(1pers.pl) *âla* el-lugha el-faransya [...]
 Quand on *parle* DE la langue de française [...]
- 127) *Il faut *parler* aussi sur le signifiant [...]
Yajibu el-takalum(Vn) kadhhalika *âla* el-daal [...]
 Il faut *parler* aussi DU signifiant [...]
- 128) *[...] les écrivains écrivent en français pour *parler* sur la liberté
 [...] el-kuttaab *yaktubou#na(3pers.pl)* bi el-faranssya li *el-hadiith(Vn)* *âla* el-hurrya
 [...] les écrivains écrivent en français pour *parler* DE liberté

- 129) *[...] il faut d'abord *parler* **sur** la méthodologie
 [...] yajibū awalān el-tahaduth(*Vn*) *āla* el-manhaajya
 [...] il faut d'abord *parler* DE la méthodologie

Avec les exemples (de 103 à 129), soit vingt-six exemples, nous arrivons à l'erreur d'interférence la plus récurrente dans tout notre corpus. Il s'agit en fait, d'employer improprement la préposition *sur* avec tous les verbes ayant le sémantisme de *proférer des propos* tels que le verbe *parler, répondre, discuter*, etc. Cela est dû sans conteste au fait qu'en langue arabe, on emploie *āla* avec tous les verbes ayant un sens similaire. Et étant donné que cette dernière est le plus souvent rendue par *sur* en français et que la paire *sur* vs *āla* est très productive en matière de transfert positif (surtout pour la localisation spatiale), il était très facile que les apprenants soient pris dans le piège de l'interférence.

- 130) *Je veux apprendre la langue française pour la *passer* **pour** mes enfants
 Uriid#u taālum(*Vn*) el-lughā el-faransya li tamriiri#ha(*pron.fem.s*) *li* awlaad#i(*poss*)
 Je veux apprendre la langue française pour la *passer* A mes enfants

Dans l'exemple (130) où nous avons encore une fois un complément qui exprime l'idée de la fin et de la destination, l'apprenant a eu cette fois encore à se référer à sa LM où cette relation est principalement exprimée par la préposition *li* rendue principalement par *pour* chez les apprenants. Le choix de *li* est également imposé par le verbe arabe *yummariru*, correspondant de *passer* en français.

- 131) *[...] Ce qui leur *permet* **pour** imposer leur domination linguistique
 [...] Mimma yumakinu#hum(*3pers.pl*) *baach* yaferdh#ou(*3pers.pl*) haymanata#hum el-lughawya
 [...] Ce qui leur *permet* D'imposer leur domination linguistique

- 132) *[...] qui *permettent* à un groupe donné **pour** communiquer
 [...] el-lati tumakin majmouā muāyana *baach* ycommunic#ou(*3pers.pl*)
 [...] qui *permettent* à un groupe donné DE communiquer

- 133) *[...] le langage *permet* aux hommes **pour** communiquer
 [...] el-lissan yumakin el-ness(*trad*) *baach* ycommunic#ou(*3pers.pl*)
 [...] le langage *permet* aux hommes DE communiquer

- 134) * la linguistique nous *permet* **pour** bien communiquer

El-linguistique tsaâd#naa_(1pers.pl) *baach* n#comunic#ou_(1pers.pl) mliih *(Inv)*
 C'est la linguistique qui nous *permet* DE bien communiquer

Dans les exemples (131, 132, 133 et 134), c'est l'interférence de l'arabe dialectal algérien qui revient. En fait, l'apprenant calque ici sur l'expression correspondante en ADA et où les verbes *yssaâd/yasmah* correspondant à *permettre*, se construisent obligatoirement avec la préposition *baach* qui n'est autre qu'une variante dialectale de la préposition *li* et qui elle aussi est souvent rendue par *pour* en français.

135) *[...] avant de les poser sur le public
 [...] kabl tarhih#im_(3pers.pl) *âla* el-jumhour
 [...] avant de les poser AU public

En (135), tout comme pour les exemples avec le verbe *parler*, l'emploi erroné de *sur* s'explique d'une part par le fait qu'il s'agit d'un verbe apparenté à *parler* (il s'agit ici de *poser des questions*) et d'autre part, par le fait que le verbe pouvant le rendre en arabe se construit obligatoirement – tout comme ses synonymes- avec la préposition *âla* que les apprenants rendent très souvent en français par *sur*.

136) *Il faut lui laisser le temps pour *réfléchir* dans la question
 Yajibu iâtaa'a#hu_(3pers.s) el-waket li el-tafkiir_(vn) *fi* el-sou'aal
 Il faut lui laisser le temps pour *réfléchir* A la question

Dans cet exemple (136), il ne s'agit de rien d'autre que du calque intégral sur la structure correspondante en arabe et où le verbe *yuffakiru*, correspondant à *réfléchir*, se construit obligatoirement avec la préposition *fi*. Et étant donné que cette dernière est très souvent rendue en français par *dans*, l'apprenant finit par en faire un emploi impropre en français. Cette erreur peut également être expliquée par le fait que la correspondance que les apprenants font entre la préposition *fi* et *dans* soit très productive en termes de transfert positif de l'arabe en français surtout en matière de localisation.

137) *Pour *répondre* **sur** cette question
Li *el-ijaaba(vn) âla hadha(masc) el-sou'aal*
Pour *répondre* A cette question

138) *L'observation aide le chercheur à *répondre* **sur** les questions
El-mulaahadha tussaaïd el-baahith li *el-ijaaba(vn) âla el-as'ila(pl)*
L'observation aide le chercheur à *répondre* AUX questions

En (137et 138) également, de même qu'en (135), l'erreur s'explique d'une part par cette parenté sémantique entre le verbe *répondre* et le verbe *parler*, et d'autre part, par le fait que le verbe arabe *yujiibu* correspondant à *répondre*, se construit obligatoirement avec la préposition *âla*, très souvent rendue en français par *sur*.

139) *[...] cette prononciation *ressemble* **avec** les autres
[...] *haadha el-notek yatachaabah maâ el-aakharine*
[...] cette prononciation *ressemble* AUX autres

Une fois encore en (139), le calque intégral sur les structures de l'arabe se fait constater. En effet, l'apprenant ne fait rien d'autre que de transposer la structure de la construction arabe en y substituant des mots français, se basant bien évidemment sur les correspondances lexicales qu'il avait établi entre les deux langues. Le fait qu'il avait opté pour *avec* s'explique par le fait qu'en arabe, le verbe *yatachaabahu* (*≈ressembler*) se construit obligatoirement avec la préposition *maâ* que les apprenants rendent très souvent par *avec* en français.

140) *[...] des maisons qui *témoignent* **sur** la présence coloniale
[...] *manaazil(pl) tachehad âla el-hodhour el-istiâmaari(art.déf)*
[...] des maisons qui *témoignent* DE la présence coloniale

141) *[...] la ville en ruine *témoignant* **sur** le passé historique [...]
[...] *el-madiina el-mudamara(trad) [el-latti] tachehad âla el-maadhi el-taarikhi(déf) [...]*
[...] la ville en ruine *témoignant* DU passé historique [...]

De même qu'en (135, 137 et 138), l'erreur d'interférence dans les exemples (140 et 141) s'explique toujours par cette parenté sémantique entre le verbe *témoigner* et le verbe *parler* que les apprenants ont tendance à construire improprement avec la préposition *sur*. Mais aussi

parce que le verbe *yachehadu* correspondant à *témoigner*, se construit obligatoirement avec la préposition *âla*, le plus souvent rendue en français par *sur*.

- 142) *l'Internet a transformé le monde à un petit village
 El-internet *hawala#t(tém)* el-âalam *ila* karya saghiira (*inv*)
 l'Internet a transformé le monde EN un petit village
- 143) *[...] on peut transformer l'objet affreux à un objet aimable
 [...] Na#statiû *tahwiil(vn)* el-chay' el-fadhiiiâ(*trad*) *ila* chay' djamiil(*trad*)
 [...] on peut transformer l'objet affreux EN un objet aimable
- 144) *[...] Ils ne peuvent pas transformer leur pensée à la parole
 [...] hum laa(*neg*)yastatiîou#na(*3pers.pl*) *tahwiil(vn)* tafkiiri#him(*poss*) *ila* kalaam
 [...] Ils ne peuvent pas transformer leur pensée EN parole
- 145) *Les êtres humains ont transformé les idées à une parole
 El-bachar(*trad*) *hawal#ou* el-afkaar *ila* kalaam
 Les êtres humains ont transformé les idées EN paroles
- 146) *[...] comment transforme r le savoir-faire à un savoir enseigné ?
 [...] kayfa nuhawil(*V.conj*) le savoir-faire *ila* un savoir enseigné ?
 [...] comment transformer le savoir-faire EN un savoir enseigné ?

Dans les exemples (142, 143, 144, 145 et 146) qui portent tous sur le même verbe : *transformer*, l'erreur d'interférence s'explique également par le fait que le verbe correspondant en arabe : *yuhawilu*, pour introduire son complément indirect, se construit toujours et obligatoirement avec la préposition *ila* ; une préposition qui est très souvent et principalement rendue en français par *à*. Cela expliquerait largement l'attitude de l'apprenant.

- 147) *[...] l'écrivain est d'abord un homme qui vit **avec** une société
 [...] el-kaatib howa awalan rajul *yaïich mâa* mujtamaâ/ ness
 [...] l'écrivain est d'abord un homme qui vit DANS une société

En (147), et vu que les prépositions en arabe sont plus sémantisées par rapport au français - comme nous l'avons déjà vu plus haut (voir ch. étude contrastive) -, elles ne sont pas toujours sélectionnées et imposées par le verbe. Il arrive souvent qu'elles s'imposent d'elles-mêmes en usant de la charge sémantique qui leur est propre. En effet, c'est le cas pour l'exemple ci-dessus où l'apprenant calque sur l'expression correspondante en ADA et où la préposition

maâ (*≈avec*) s'est imposée pour exprimer cette réciprocité dans l'influence entre le sujet *rajul* (*≈un homme*) et le complément du verbe *mujtamaâ* (*≈une société*). Toutefois, nous devrions noter qu'il y avait une autre possibilité avec *fi* (*≈dans*), mais l'apprenant avait vraisemblablement beaucoup plus en tête cette idée d'interaction mutuelle entre le sujet et son complément qu'il avait fini par opter pour *maâ* (*≈ avec*).

II. Erreurs en relation avec la langue cible LC (erreurs d'analogies avec des structures de LC)

L'analyse des constructions erronées nous a révélé qu'en plus des erreurs d'interférence de LM, il y avait d'autres erreurs qu'il serait injuste d'attribuer au seul fait de l'influence des structures de la langue maternelle de l'apprenant. En effet, un nombre non moins important de déviations par rapport à la norme syntaxique du français, serait dû à des analogies avec d'autres structures syntaxiques du français lui-même. Il s'agit, en fait, de généralisations que l'apprenant opère en partant de structures analogues en LC, d'où l'appellation *d'analogies*. Généralement, ces analogies surviennent lorsque deux verbes français – ou plus - sont synonymes (ou plutôt quand ils ont un sens apparenté²¹¹) omettant de vue qu'ils peuvent avoir un comportement syntaxique différent comme dans l'exemple²¹² suivant que nous citerons à titre illustratif:

- a) Le nucléaire *sert à* fabriquer des armes puissantes
- a') *Le nucléaire *permet à* produire de l'énergie électrique
- a'') Le nucléaire *permet DE* produire de l'énergie électrique

Cela dit, nous procédons maintenant à la présentation et l'analyse des constructions que nous avons qualifiées d'exclues en français et où nous avons constaté des emplois impropres des prépositions du français dues à des généralisations de ce genre.

²¹¹ Ne pas oublier que la préoccupation majeure de l'apprenant est de transmettre du sens à son interlocuteur.

²¹² Exemple qui ne fait pas partie du corpus de l'étude.

1. Erreurs d'emploi superflu de la préposition

Il se trouve que les taux de cette forme d'erreur sont proportionnellement importants par rapport à ce que nous l'attendions. Les exemples que nous allons présenter illustrent parfaitement cela.

148) *[...] la littérature *cherche* à l'identité
[...] la littérature *cherche* l'identité (abstraction faite du fait que la phrase soit très peu attestée)

149) *le texte négro africain *cherchait* à l'égalité entre Noirs et Blancs
le texte négro africain *cherchait* l'égalité entre Noirs et Blancs

Pour les cas ci-dessus (148 et 149), qui restent tout de même délicats à expliquer, voire inattendues, nous voyons qu'il s'agit plutôt d'une analogie avec des constructions où le verbe *chercher* aurait des compléments de nature grammaticale différente telles qu'une proposition infinitive, exemple : « l'état *cherche à diversifier les exportations* », ou encore, des expressions du français telles que *aspirer à, tendre à, etc.* que d'une quelconque interférence de LM. C'est en se basant sur les similarités sémantiques entre les structures susmentionnées que nous avons conclu cela. La thèse de l'interférence est à écarter étant donné que les signes qui la soutiennent sont inexistantes. Si tel était le cas, on aurait plutôt eu un emploi impropre de la préposition *sur* qui rendrait dans ce cas la préposition *à* accompagnant le verbe *yabhathu* (\approx *chercher*) en arabe et que les apprenants auraient sans doute pris comme structure de départ.

150) *[...] qui *concerne* à l'appartenance à une région [...]
[...] qui *concerne* l'appartenance à une région [...]

151) *[...] les facteurs de changement *concernent* aux personnes [...]
[...] les facteurs de changement *concernent* les personnes [...]

Les cas (150 et 151) sont également très difficiles à expliquer, mais nous soutenons tout de même qu'il y aurait une analogie avec des structures du français telles que : « ceci *a trait à cela* », etc.

- 152) *[...] elle *contient* **de** deux niveaux [...]
 [...] elle *contient* deux niveaux [...]

En (152), il s'agit d'abord d'une erreur de confusion sémantique entre deux verbes du français : le verbe *se composer* et le verbe *contenir*. Cette confusion se traduit au plan syntaxique par une erreur d'emploi prépositionnel étant donné que les deux verbes en question, et contrairement à ce que croyait l'apprenant, ont une syntaxe tout à fait différente. Si le premier introduisait son complément avec la préposition *de*, le second se construit directement avec son complément. Le recours à l'emploi d'une préposition est ici considéré comme exclu dans l'usage.

- 153) *La France n'a pas *entendu* **aux** appels des Algériens
 La France n'a pas *entendu* les appels des Algériens

En (153), Nous voyons qu'il s'agit d'une confusion entre les propriétés syntaxiques de deux verbes français très apparentés sémantiquement : le verbe *entendre* et le verbe *écouter*. Il est très clair que la parenté sémantique entre les deux verbes avait induit en erreur l'apprenant arabophone qui, de plus, dans sa langue maternelle, les deux verbes sont rendus par un même item.

- 154) *[...] qui *facilite* **à** la compréhension des textes [...]
 [...] qui *facilite* la compréhension des textes [...]

En (154), nous voyons également une analogie avec des structures du français telles *que aider à la compréhension/ la réalisation, etc.* D'autant plus qu'il y a là aussi cette parenté sémantique entre les verbes *faciliter* et *aider*.

- 155) *[...] il *laisse* les ouvriers **de** parler d'une manière spontanée
 [...] il *laisse* les ouvriers parler d'une manière spontanée

En (155), nous voyons l'analogie entre le verbe *laisser* et le verbe *permettre* qui lui est sémantiquement apparenté mais qui se construit syntaxiquement d'une manière très différente. En fait, *permettre* introduit son complément avec la préposition *de* tandis que le verbe *laisser*, dans ce cas, régit un complément direct c'est-à-dire : non-prépositionnel et du coup, il n'a pas besoin de préposition contrairement à ce qu'a fait notre apprenant.

- 156) *[...] il faut donc *obliger* **aux** gens riches à l'apprendre
 [...] il faut donc *obliger* les gens riches à l'apprendre

Même remarque que nous pouvons faire avec les verbes *obliger* vs *imposer* dans l'exemple (156). La parenté sémantique entre les deux verbes avait vraisemblablement induit en erreur notre apprenant qui omit le fait qu'ils puissent avoir un comportement syntaxique différent. En effet, le verbe *imposer* a besoin de la préposition *à* pour introduire son complément indirect tandis que le verbe *obliger* ici régit un complément direct donc forcément non-prépositionnel.

- 157) *[...] Ce phénomène linguistique *reflète* **à** plusieurs choses
 [...] Ce phénomène linguistique *reflète* plusieurs choses

- 158) *[...] elle ne *reflète* pas **à** la réalité [...]
 [...] elle ne *reflète* pas la réalité [...]

- 159) *[...] chaque mot *reflète* **à** une seule réalité [...]
 [...] chaque mot *reflète* une seule réalité [...]

- 160) *[...] qui *reflètent* **à** la réalité du monde
 [...] qui *reflètent* la réalité du monde

- 161) *Les noms qui *reflètent* **à** la réalité [...]
 Les noms qui *reflètent* la réalité [...]

Dans les exemples (157, 158, 159, 160 et 161), nous voyons qu'il s'agit plutôt d'une analogie avec des structures du français telles que *renvoyer à* ou encore *être dû à* que d'une interférence de la langue maternelle. La piste de l'interférence de LM est complètement à écarter car si tel était le cas, le transfert positif que l'apprenant aurait opéré l'aurait conduit à la construction attestée plutôt qu'à une erreur d'emploi prépositionnel.

- 162) *[...] David a *surmonté* **sur** tous les obstacles [...]
[...] David a *surmonté* tous les obstacles [...]

En (162) également, nous voyons qu'il s'agit d'une confusion entre les propriétés syntaxiques de deux verbes du français en apparence semblables, mais très différents au niveau syntaxique et sémantique, à savoir *surmonter* et *monter*. En effet, l'apprenant emploie improprement la préposition *sur* pour introduire le complément *obstacles* étant donné que cette préposition est très souvent employée avec *monter* dans des emplois locatifs similaires.

Toutefois, la parenté lexicale entre les deux items n'empêche pas que les deux verbes en question soient très différents aussi bien au plan syntaxique qu'au plan sémantique.

2. Erreurs d'omission de la préposition

Tout comme pour les erreurs d'interférence, les erreurs d'analogies peuvent elles aussi conduire à des erreurs d'omission de la préposition appropriée. Cela se traduit généralement par une généralisation des propriétés syntaxiques d'un verbe donné à un autre verbe d'une même langue, mais dont le comportement syntaxique puisse être différent. Ainsi, la nature même du complément du verbe se trouve être modifiée. Par conséquent, des compléments de verbe prépositionnels (indirects) sont transformés en compléments verbaux non prépositionnels (directs). Voici maintenant dans l'ordre alphabétique des verbes les différents exemples que nous avons retenus :

- 163) *[...] est indispensable pour *aboutir*∅ les objectifs institutionnels
[...] est indispensable pour *aboutir* AUX objectifs institutionnels
- 164) La didactique est la meilleure façon pour *aboutir* ∅ le but de l'enseignement
La didactique est la meilleure façon pour *aboutir* AU but de l'enseignement

Dans les exemples (163 et 164), nous voyons une analogie et une confusion avec des structures telles que : (*atteindre* + *réaliser*) *les objectifs*.

- 165) *[...] cet appareil *incite*∅ la violence [...]
 [...] cet appareil *incite* A la violence [...]
- 166) *Le signe *s'intéresse* plutôt ∅ les phénomènes naturels
 Le signe *concerne* plutôt les phénomènes naturels
 Le signe *s'intéresse* plutôt AUX phénomènes naturels
- 167) *[...] on *s'intéresse* beaucoup plus ∅ l'écrit que ∅ l'oral
 [...] cela *concerne* beaucoup plus l'écrit que l'oral
 [...] on *s'intéresse* beaucoup plus A l'écrit que A l'oral

Dans les exemples (166 et 167), nous constatons deux choses à la fois. D'abord, une confusion lexicale entre *intéresser* et *s'intéresser* qui s'est traduite par une impropriété syntaxique. Et d'autre part, une confusion sémantique entre *s'intéresser* et *concerner*. Ces deux derniers verbes très apparentés sémantiquement ont, bien évidemment, un comportement syntaxique bien différent.

- 168) [...] elle *s'occupe* ∅ le langage de manière générale
 [...] elle *s'occupe* DU langage de manière générale

En (168), L'apprenant confond vraisemblablement entre *s'occuper* et *occuper* avec une mauvaise conception même de la sémantique même du verbe *occuper* que l'apprenant aurait confondu avec le verbe *yachmalu* en arabe (≈ *avoir trait à/ comprendre*).

- 169) *[...] qui *permet*∅ transmettre (*inf.*) des informations [...]
 [...] qui *permet* ∅ la transmission (*Vn*) des informations [...]
 [...] qui *permet* DE transmettre des informations [...]

Pour cet exemple (169), nous voyons qu'il s'agit plutôt d'un apprentissage imparfait des règles du français voire même, d'une certaine analogie avec des structures de nominalisation telles que *permet* (*la transmission + la diffusion, etc.*). Il s'agit vraisemblablement d'une confusion entre *infinitif* et *Vn* étant donné que l'apprenant arabophone ne fait pas vraiment de distinction entre *infinitif* et *Vn*. Cela peut être également étayé par le fait qu'en arabe cette notion d'*infinitif* n'existe pas et que ce rôle est essentiellement assumé par des *V-n* (voir partie théorique étude contrastive CH VI).

170) *[...] chaque signe *renvoie*Ø un seul sens

[...] chaque signe (*reflète* + *contient*) un seul sens (abstraction du fait que la phrase soit très peu attestée en français)

[...] chaque signe *renvoie* A un seul sens (chaque signe *dénote* un seul sens)

Dans l'exemple (170) également, nous voyons qu'il s'agit d'une analogie et d'une confusion avec des structures du français telles que *refléter quelque chose/ contenir quelque chose*, etc. Cela aurait vraisemblablement des motifs sémantiques en relation avec la langue arabe où les verbes *yaddulu* ou encore *yarmuzu* pouvant rendre le verbe *renvoyer* puissent comprendre le sens de *refléter* et de *contenir* en français.

3. Erreurs de confusion entre prépositions

Tout comme les autres types d'erreurs, les erreurs de confusion entre les prépositions du français même sont très présentes. A vrai dire, il se trouve que souvent, les similitudes sémantiques ou lexicales entre les verbes du français entraînent dans la confusion des apprenants non encore confirmés. Dans notre corpus, nous en avons trouvés treize exemples que nous présenterons dans l'ordre alphabétique comme suit :

- 171) *Plusieurs écrivains *ont aidé* cette littérature **de** se développer
 Plusieurs écrivains *ont permis à* cette littérature *de* se développer
 Plusieurs écrivains *aident* cette littérature A se développer
- 172) *Il faut *aider* l'apprenant **de** trouver les informations nécessaires
 Il faut *permettre à* l'apprenant *de* trouver les informations nécessaires
 Il faut *aider* l'apprenant A trouver les informations nécessaires
- 173) *[...] les mots *aident* **de** connaître la nature des choses
 [...] les mots *permettent de* connaître la nature des choses
 [...] les mots *aident* A connaître la nature des choses
- 174) *[...] elle nous *aide* **de** bien communiquer
 [...] elle nous *permet de* bien communiquer
 [...] elle nous *aide* A bien communiquer
- 175) *[...] l'oubli nous *aide* **de** construire notre personnalité [...]
 [...] l'oubli nous *permet de* construire notre personnalité [...]
 [...] l'oubli nous *aide* A construire notre personnalité [...]

Dans les exemples (171, 172, 173, 174 et 175), nous voyons plutôt une analogie avec la structure du français *permettre de faire ceci ou cela*. Vu cette parenté sémantique entre les deux verbes *aider* et *permettre*, l'apprenant finit par attribuer au premier les propriétés syntaxiques du second omettant de la sorte les différences qu'il peut y avoir en dehors des analogies sémantiques entre les deux items.

- 176) *[...] Ils *ont cherché de* comprendre la relation entre les mots et les objets
 [...] Ils *ont essayé de* comprendre la relation entre les mots et les objets
 [...] Ils *ont cherché* A comprendre la relation entre les mots et les objets

Dans l'exemple (176), l'analogie avec la structure du français *essayer [de]* est très facilement repérable. Les similarités sémantiques qu'on peut faire entre les deux verbes *essayer [de]* et *chercher [à]* ne peuvent que consolider cette thèse. À un autre égard, la thèse de l'interférence de LM est à écarter ici étant donné que la préposition que l'apprenant aurait employée serait plutôt *sur* qui rendrait *àla* accompagnant obligatoirement le verbe *yabhathu* en arabe (\approx *chercher [à]*).

- 177) *[...] on emprunte un mot **d'**une langue [...]
 [...] on emprunte un mot A une langue [...]

Ici en (177), c'est plutôt une analogie avec des expressions telles que *transposer qqch d'un lieu vers un autre*. L'apprenant avait pris l'habitude d'introduire le lieu source (même dans le cas de la localisation métaphorique comme c'est le cas ici) avec la préposition *de*.

- 178) *[...] L'indice *s'intéresse* **des** faits naturels [...]
 [...] L'indice *s'occupe* **des** faits naturels [...]
 [...] L'indice *s'intéresse* AUX faits naturels [...]
- 179) *La jeunesse aujourd'hui *s'intéresse* **de** la musique et **du** football
 La jeunesse aujourd'hui *s'occupe* **de** la musique et **du** football
 La jeunesse aujourd'hui *s'intéresse* A la musique et AU football
- 180) *[...] ne s'intéresse pas **de** la phonétique
 [...] ne *s'occupe* pas **de** la phonétique
 [...] ne s'intéresse pas A la phonétique
- 181) *[...] Ils *s'intéressent* beaucoup **de** l'image
 [...] Ils *s'occupent* beaucoup **de** l'image
 [...] Ils *s'intéressent* beaucoup A l'image

Dans les exemples (178, 179, 180 et 181), la thèse la plus plausible c'est bien l'existence d'analogie avec la forme syntaxique de la structure du français *s'occuper [de]* qui est d'ailleurs sémantiquement la mieux adapté à la situation. Là aussi l'hypothèse de l'interférence est à écarter étant donné que si tel était le cas, nous aurions eu un emploi erroné autre qu'avec la préposition *de*. Il serait question plutôt de l'emploi impropre de la préposition *par* qui rendrait *bi* en arabe et qui accompagne obligatoirement le verbe arabe *yahtamu* (\approx *s'intéresser*).

- 182) *ils veulent *multiplier* leur langue **aux** plusieurs pays [...]
 Ils veulent *multiplier* leur langue DANS plusieurs pays [...] (ils veulent *imposer* leur langue dans plusieurs pays)

En (182), l'erreur ne peut être expliquée que par le fait d'une analogie avec des structures du français telles que *transmettre leur (culture + langue) à plusieurs peuples/nations, etc.* cela dit, nous devons tout de même noter que la construction elle-même reste très peu attestée en français.

- 183) *Barthes s'est penché **vers** la signification profonde [...]
Barthes s'est penché SUR la signification profonde [...]

La seule explication que nous pouvons trouver pour cet exemple (183) c'est l'existence d'une analogie avec des structures du français telles que *s'orienter vers*, etc.». La piste de l'interférence de LM reste pour ce cas très difficile à affirmer.

III. Cas restés inexplicables

A côté des deux grandes catégories d'erreurs que nous avons qualifiées *d'erreurs d'interférence de LM* et *d'erreurs d'analogies avec des structures de LC*, nous avons pu toutefois constater que certaines autres erreurs ne peuvent être classées ni dans l'une ni dans l'autre des deux catégories citées. En fait, ce sont des erreurs dont il nous a été très difficile, voire impossible, d'en déterminer la nature. Etant donné cela, nous les avons qualifiées d'erreurs aléatoires qui seraient dues beaucoup plus au hasard qu'à une quelconque stratégie de la part des apprenants. Bien que leur proportion reste tout de même très réduite, nous avons eu l'obligation morale et scientifique de les citer et peut être même d'y revenir dans une étude ultérieure. Voici dans l'ordre les différents exemples concernés :

- 184) *Il y a plusieurs facteurs qui *ont aidé **pour*** l'apparition de cette littérature francophone
Il y a plusieurs facteurs qui *ont aidé A* l'apparition de cette littérature francophone
- 185) *[...] c'est l'homme qui *accorde **sur*** les noms des choses
[...] c'est l'homme qui *accorde DES* noms AUX choses
- 186) *En définitive, je conseille aux jeunes ***pour*** ne pas rester longtemps devant la TV [...]
En définitive, je conseille aux jeunes *DE* ne pas rester longtemps devant la TV [...]
- 187) *Fishman a défini la communauté linguistique sans *tenir compte **au*** nombre des langues
Fishman a défini la communauté linguistique sans *tenir compte DU* nombre des langues
- 188) *Les Algériens *ont utilisé **de*** la langue française pour combattre la France
Les Algériens *ont utilisé* la langue française pour combattre la France

Conclusion

Comme conclusion pour ce chapitre pratique où nous avons eu à analyser et à expliquer l'ensemble des constructions erronées que nous avons retenus pour l'étude, il s'avère très clairement que les erreurs ayant trait à l'influence de la langue maternelle LM représentent de loin les proportions les plus importantes (147 sur 188 constructions exclues) avec un taux de 78.19 % de l'ensemble des erreurs constatées. 29.93% étaient des erreurs d'emploi superflus de prépositions (44 sur 147) du français ; 08.84% sont des erreurs d'omission de préposition (13 sur 147) et enfin le taux le plus élevé était réservé aux erreurs de confusion entre prépositions (90 sur 147) soit un taux de 61.22%.

Les erreurs d'analogie quant à elles représentent un taux de 19.14% soit (36 erreurs sur 188). Il y avait entre autres, (15 erreurs sur 36) d'erreurs d'emplois superflus de prépositions, soit un taux de 41.66% ; 25% d'erreurs d'omission de prépositions (09 erreurs sur 36) et pour finir 33.33% d'erreurs de confusion entre prépositions du français soit (12 erreurs sur 36). Des taux qui restent tout de même non moins importants. Cela nous donnera une certaine idée sur la stratégie que nos apprenants adoptent lors de leurs productions en langue française. Les cas qui étaient restés inexplicables sont de proportion très infime et en représentent que 02.65% soit (05 erreurs sur 188)

Cela dit, et vu les taux que nous venons de citer, nous pouvons doré et déjà dire que les résultats viennent consolider encore une fois l'hypothèse que nous avons avancée au début et qui faisait que la langue maternelle soit un facteur essentiel dans l'explication des erreurs d'emplois prépositionnelles de nos apprenants.

TROISIEME CHAPITRE

Discussion et interpretation des resultats

Introduction

Dans le présent chapitre, qui sera le dernier, nous allons tenter de mettre le focus sur les résultats que nous venons d'obtenir. En vérité, il s'agira d'une lecture approfondie des conclusions ayant été faites lors de la phase de l'analyse (voir Chapitre V). Cela nous permettra de faire une interprétation appropriée des résultats obtenus. Une interprétation qui tiendra bien évidemment compte des données théoriques que nous avons présentées dans les chapitres théoriques.

Une fois cela fait, et après avoir eu une vue détaillée de toutes les données, nous pourrons ensuite, dans un premier temps, vérifier dans quelles mesures les hypothèses que nous avons avancées sont-elles fiables. Et dans un deuxième temps, nous verrons s'il n'y avait pas d'autres paramètres dont nous n'avions pas tenu compte et qui seraient peut-être en mesure de constituer d'autres hypothèses méritant, elles aussi à leur tour, d'être sérieusement investies ne serait-ce que dans une étude ultérieure.

Maintenant, et avant d'entrer dans les détails, nous présentons de manière sommaire les différentes catégories dans lesquelles les erreurs ont été répertoriées en précisant pour chacune le taux et les paramètres qui entrent en jeu.

I. Erreurs d'interférences ou d'analogie ?

Sur l'ensemble des constructions erronées que nous avons eu à analyser, il s'est avéré très clairement que les erreurs ayant trait à l'influence de la langue maternelle LM représentaient de loin les proportions les plus importantes avec 147 exemples sur 188. Leur taux est de l'ordre de 78.19 % de l'ensemble des erreurs constatées. 29.93% des erreurs d'interférence étaient des erreurs d'emploi superflu de prépositions du français, soit 44 sur 147; 08.84% sont des erreurs d'omission de préposition 13 sur 147, et enfin le taux le plus élevé était réservé aux erreurs de confusion entre prépositions avec 90 sur 147, soit un taux de 61.22%.

Les erreurs d'analogie, quant à elles, représentent un taux de 19.14% de l'ensemble des erreurs retenues, soit 36 erreurs sur 188. Il y avait entre autres, 15 erreurs d'erreurs d'emplois superflus de prépositions, soit un taux de 41.66% ; 09 erreurs d'omission de prépositions avec un taux de 25%, et pour finir 12 erreurs de confusion entre prépositions du français, soit un taux de 33.33% des erreurs d'analogie. Des taux qui restent tout de même non moins importants par rapport à ce que nous l'attendions. Cela nous donnera d'ores et déjà une certaine idée sur les stratégies que nos apprenants adoptent lors de leurs productions en langue française.

Enfin, les cas qui étaient restés inexplicables – ne serait-ce que pour le moment – sont de proportion très infime et n'en représentent que 02.65% soit 05 erreurs sur l'ensemble des 188 constructions retenues pour l'analyse. D'ailleurs, étant donné leur faible représentativité, nous les avons considérées comme non systématiques, et du fait, ne peuvent être considérées comme des données fiables qui peuvent avoir leur pesant dans la présente étude. Ils feraient peut être l'objet d'études ultérieures que nous pouvons leur consacrer ad hoc.

Les figures (fig.1, 2, 3 et 4) qui vont suivre vont nous donner une vue d'ensemble sur les différentes proportions que nous venons d'avancer. Mais d'abord, répartissons les erreurs selon leur nature et là, par nature, nous entendons l'origine de l'erreur elle-même : s'agit-il d'une erreur d'interférence ? D'une erreur d'analogie ? Ou plutôt d'un cas flou, voire inexplicable ?

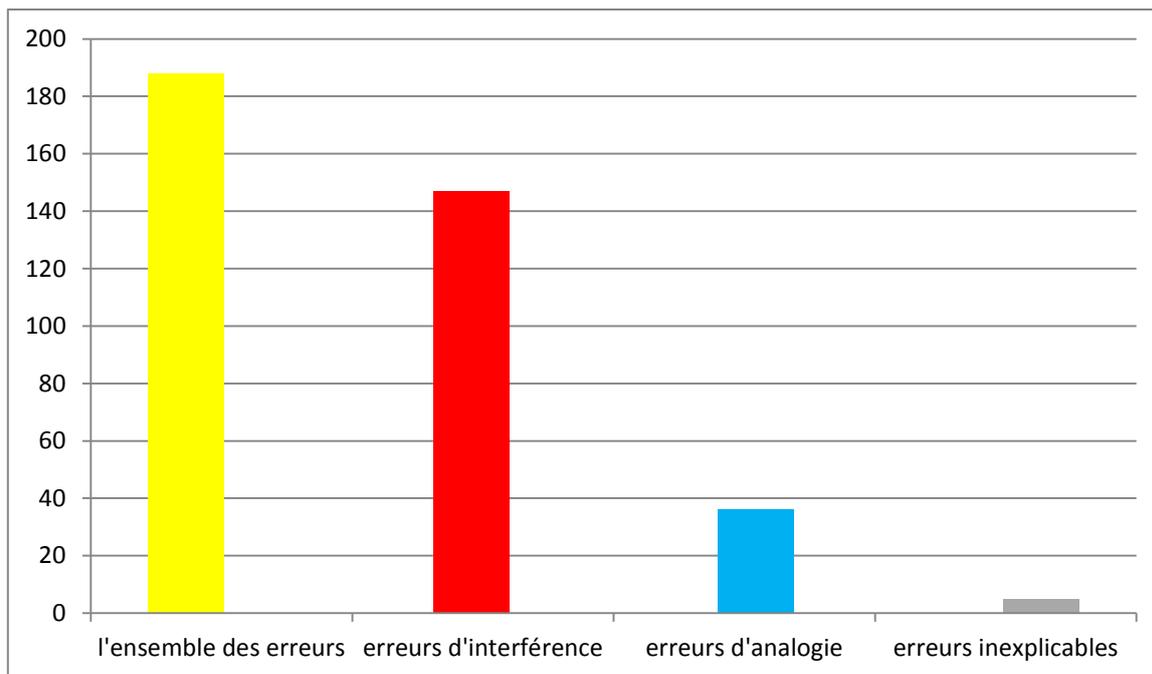


Fig1.
Les taux des erreurs selon leur nature

II. Erreurs d’emplois prépositionnels locatifs ou abstraits ?

La première question que nous nous sommes naturellement posée c’était par rapport aux proportions que vont prendre les deux types d’emplois prépositionnels locatif et abstraits. Les attentes que nous avons par rapport à cela ont été largement dépassées par la réalité du terrain. Les données que nous allons exposer en sont la meilleure illustration.

En fait, nous avons trouvé que les emplois locatifs authentiques (contrairement aux emplois locatifs métaphoriques) erronés ne représentent en fait que 02.72 % de l’intégralité des erreurs d’interférence; soit 04 exemples sur 147 de l’ensemble des erreurs d’interférences. Les 97.28 % restants sont des erreurs qui portent sur des emplois prépositionnels abstraits. Pour ce qui est des erreurs d’analogie, nous n’avons constaté aucun exemple qui aurait trait à un emploi locatif de la préposition. Cela nous amène à la conclusion qui fait que ce ne sont pas les emplois prépositionnels locatifs qui posent le plus de problèmes à nos apprenants, mais c’est beaucoup plus les emplois dits abstraits qui représentent presque la totalité des erreurs avec un taux de 97,87 %.

Ce constat vient corroborer les descriptions et les suppositions que nous avons faites dans la partie théorique (voir chapitres étude contrastive) et où nous avons constaté que les

correspondances entre prépositions locatives (*loc*) dans les deux langues étaient très productives en matière de transfert positif. Cela pourrait être mis à profit dans le domaine de l'enseignement de la syntaxe du français aux apprenants arabophones. A contrario, on doit faire très attention à ce que ces transferts positifs ne se propagent pas aux emplois abstraits où ces correspondances entre prépositions ne feront que compliquer davantage la tâche aux apprenant étant donné la transparence des prépositions du français en dehors des emplois locatifs. Il faut également prévoir que le risque d'erreur sera beaucoup plus important quand il s'agira des prépositions dites vides ou incolores dont le rôle purement syntaxique ne laisse transparaître aucune charge sémantique. Ce qui ne pourrait que désorienter un apprenant qui se réfère essentiellement aux structures syntaxiques de sa langue maternelle LM.

Les résultats de la comparaison sont donc sans appel et ils témoignent nettement de cette disparité entre les deux types d'emplois prépositionnels. Ci-dessous, une illustration (*fig.4*) qui met en valeur cette prédominance des erreurs d'emplois prépositionnels abstraits par rapports aux emplois locatifs.



Fig.4

III. Classification des erreurs selon leur forme syntaxique

Dans un deuxième temps – comme déjà mentionné avant – et après avoir réparti les erreurs des apprenants selon leur nature, nous avons procédé ensuite au classement selon la forme syntaxique que prend l'erreur. Cela nous évitera bien des problèmes lors des conclusions que nous devrions en tirer plus tard. De par le mot forme syntaxique ici, nous entendons, la description syntaxique de l'erreur : s'agit-il d'une erreur d'emploi superflu d'une préposition ? D'une erreur d'omission de la préposition ? Ou plutôt d'une erreur de confusion entre prépositions ? Ce que l'on peut appeler également des erreurs de choix de préposition, mais pour des raisons objectives nous avons préféré la première appellation en partant du fait que les erreurs d'emplois superflus et les erreurs d'omission sont également des choix erronés de prépositions.

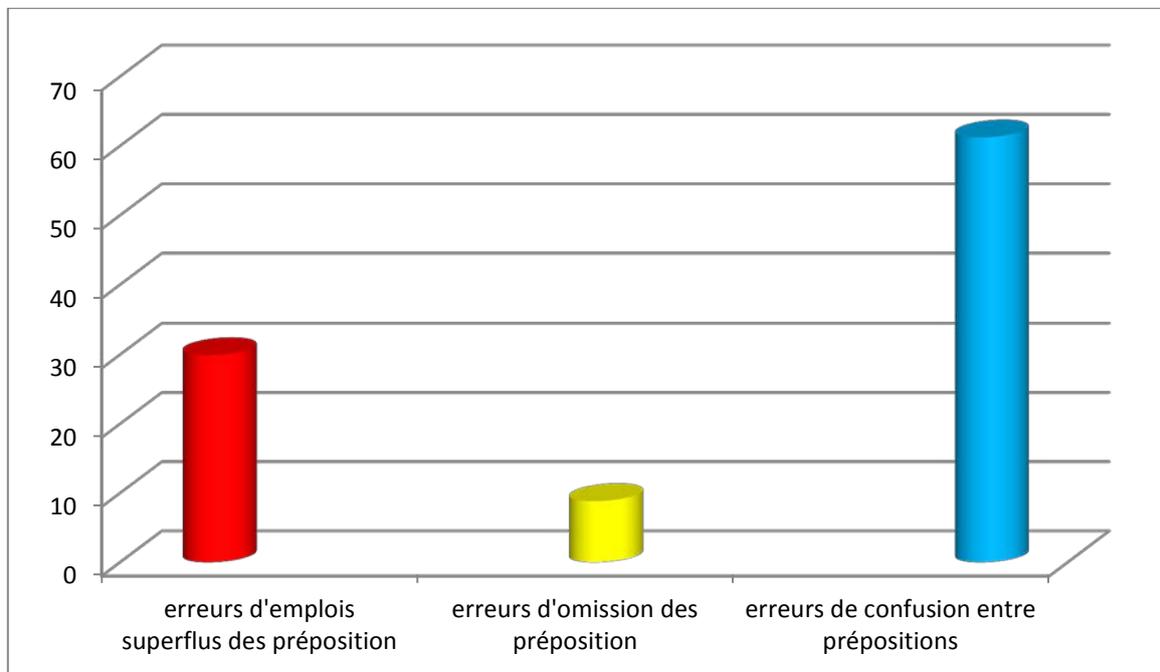


Fig2.

Les taux des erreurs d'interférence selon leur forme syntaxique

En se reportant au diagramme ci-dessus, nous constatons aussitôt la prédominance des erreurs de confusion entre prépositions. Si cela en dit quelque chose c'est que dans leur stratégie communicative (d'écriture), les apprenants se réfèrent principalement aux structures syntaxiques de leur langue maternelle, et étant donné que la quasi majorité des emplois prépositionnels erronés étaient des emplois abstraits (voir plus bas), le risque des erreurs de

confusion était potentiellement très élevé d'où le taux très important des erreurs de confusion entre prépositions du français qui est due à son tour – dans un premier temps - à la confusion entre les structures du français et celles de l'arabe (61.22%)

Nous avons dû constater également que les apprenants se préoccupent prioritairement du fait d'opérer un choix prépositionnel appropriée au verbe pour introduire son complément que de vérifier quelle préposition le verbe doit-il sélectionner ou si ce dernier en avait-il vraiment besoin pour introduire son complément. Nous considérons que les apprenants ont hâte de faire un choix prépositionnel sans trop se préoccuper de la conformité syntaxique de leurs constructions en français. D'ailleurs, les erreurs d'emplois superflus également qui ne sont pas non plus moins importants avec un taux de près de 30%, viennent conforter davantage cette explication.

Les erreurs d'omission des prépositions représentent, quant à elles, un taux qui ne peut en aucun cas rivaliser avec les deux autres. Cela nous conduit à supposer que la plupart des apprenants tiennent compte du fait que le verbe français a plus besoin de préposition que du verbe arabe et qu'il serait absurde, selon eux, de ne pas en mettre, d'où peut-être un taux presque quatre fois plus élevé d'erreurs d'emplois prépositionnels superflus .

Maintenant, si nous nous tournons aux erreurs d'analogie, nous trouverons qu'elles ont été plus ou moins équilibrées par rapport aux erreurs d'interférence. Le diagramme en dessous (Fig.3) illustre très clairement cela. Il dénote de proportions plus ou moins rapprochées et cela nous interpelle et à plus d'un plan.

Les emplois superflus et ceux des omissions révèlent déjà combien il serait difficile pour un apprenant non confirmé de distinguer entre les emplois prépositionnels et ceux non prépositionnels des verbes français. Cette difficulté viendrait du fait qu'en français, un même verbe pourrait entrer dans différentes structures syntaxiques à la fois et cela même si on faisait abstraction de la polysémie²¹³. D'autre part, des verbes censés être synonymes, n'ont pas forcément les mêmes structures syntaxiques définitoires. Cela reste difficile à être bien

²¹³ C'est ce que M. Gross appelle des *verbes homonymes*. En d'autres termes, du moment où un même verbe pourrait avoir des entrées différentes dans les tables du LADL, syntaxiquement, il sera questions de plusieurs verbes et non pas d'un seul. Certes ce sont des verbes dont la transcription est la même mais qui ont des comportements syntaxiques différents.

assimilé par un apprenant arabophone qui n'a pas encore une maîtrise optimale de la syntaxe du français.

Quant aux erreurs de confusion entre prépositions due aux analogies, elles sont nettement inférieures à celle dues à l'interférence. Si cela en dit quelque chose, c'est qu'en se reportant aux structures du français, les apprenants ont moins de difficultés à opérer des choix contrairement à s'ils se référaient à leur langue maternelle où le risque de confusion est deux fois plus élevé.

Cela dit, nous devons tout de même avoir l'honnêteté de dire que les constatations préliminaires que nous venons de faire, et quelque rationnelles et objectives qu'elles soient, ne représentent en fin de compte que des constatations qui nécessitent d'être et nuancées davantage afin qu'elles puissent être confirmées.

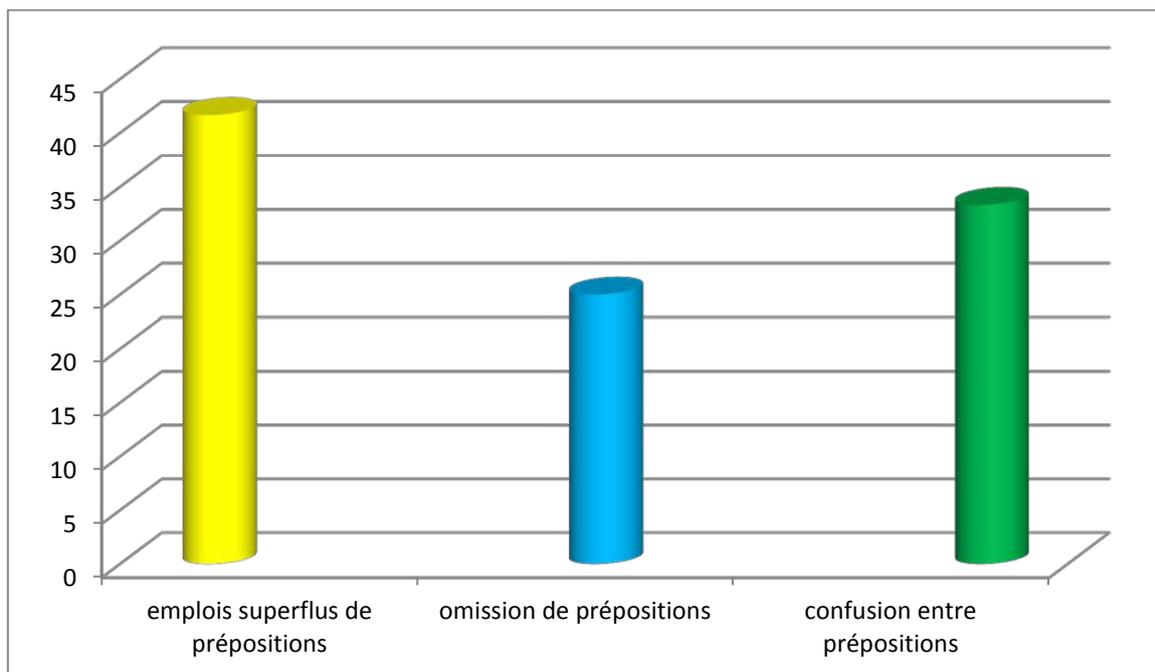


Fig3.
Les taux des erreurs d'analogies selon leur forme syntaxique

1. Erreurs d'emplois superflus de prépositions

Sur l'ensemble des erreurs retenues pour l'analyse, celle ayant trait aux emplois prépositionnels superflus représentent un taux de 32,24 %, soit (44+15 sur 183) ; 74,57 % de ces erreurs sont dues à l'interférence des structures syntaxiques de l'arabe sous ses deux

formes standard et dialectal algérien. Il s'est avéré que dans tous ces cas d'emplois superflus de prépositions, les structures syntaxiques sur lesquelles les apprenants auraient calqué comprenaient des verbes arabes transitifs indirects, nécessitant de la sorte, l'emploi d'une préposition.

1.1. Emplois superflus favorisés par les similitudes sémantiques entre verbes arabes et verbes français

Dans beaucoup de cas d'interférences, l'erreur vient du fait que l'apprenant fait une substitution du verbe arabe par le verbe qu'il considère comme correspondant en français et ce en se basant uniquement sur les liens sémantiques que ces derniers peuvent avoir, par exemple : les verbes *yahtawi* et *contenir* dans l'exemple (03). Par la suite, tout naturellement, il attribue au verbe français les mêmes propriétés syntaxiques du verbe lui correspondant en arabe. Si cela pourrait passer inaperçu dans certains cas, il se trouve néanmoins que, très souvent, cette stratégie contribue à des erreurs d'interférences avérées. Avec un taux de 75%, cette catégorie est de loin la plus dominante sur l'ensemble des erreurs d'emplois superflus dues à l'interférence de LM. Les erreurs qu'elle comprend peuvent être qualifiées de pures erreurs d'interférences.

1.2. Emplois superflus accentués par les similitudes lexico-sémantiques entre les verbes

Dans certains autres cas, les similitudes sémantiques n'expliquent pas à elles seules les raisons de l'erreur. La pauvreté du répertoire lexical de l'apprenant en français vient souvent lui compliquer davantage la tâche comme cela était le cas pour l'exemple (02) où l'apprenant confond entre deux verbes français plus ou moins synonymes, à savoir ; le verbe *contacter* et le verbe *communiquer*. Nous avons bien vu pour cet exemple que c'est bien le fait d'avoir opté pour le premier verbe qui a rendu l'emploi de la préposition *avec* impropre, autrement dit, si le verbe *communiquer* - approprié à la situation avait été employé, l'erreur n'aurait pas lieu d'être et ce même si l'apprenant avait calqué sur les structures de sa langue maternelle. Cela est également le cas pour l'exemple (01) avec les verbes *atteindre* et *arriver*.

Il arrive parfois aussi que la confusion se fait d'abord entre des verbes liés sémantiquement, lexicalement ou encore phonétiquement comme cela était le cas pour les exemples (23, 24, 25, 26 et 27) où l'apprenant confond *influencer* et *influer* et cela en plus du fait que les deux sont rendus en arabe par un seul item *yu'athiru* et qui se construit principalement avec *âla* (\approx *sur*).

Dans certains autres cas, la confusion se fait d'abord entre des verbes arabes et ce n'est que lors de la translation que l'erreur prend forme. Cela est cas de l'exemple (07) où l'apprenant confond d'abord deux verbes arabes lexicalement apparentés qui sont *yatlubu* et *yutaalibu*, tous les deux rendus en français par le verbe *demander*. Or, si l'apprenant avait calqué sur le premier verbe, l'erreur ne se fera même pas sentir étant donné qu'il s'agira dans ce cas d'un transfert positif de l'arabe en français.

Ce phénomène-là est très clairement perceptible également dans certains exemples ayant trait aux erreurs d'analogies. Et là nous citons les exemples d'*écouter* vs *entendre* en (153), de *faciliter* vs *aider* en (154), de *obliger* vs *imposer* en (155), ou encore de *surmonter* vs *monter* en (162).

1.3. Emplois superflus accentués par la confusion entre *V-n* et *Infinitif*

L'exemple (07) est également une bonne illustration d'un autre paramètre qui entre en jeu et qui vient étayer les facteurs favorisant l'erreur, il s'agit de la confusion entre le *V-n* (traditionnellement nom d'action) et la forme infinitive du verbe. Ici on voit bien qu'il s'agit d'une erreur de nominalisation sous l'influence de LM. A savoir qu'en arabe le *V-n* assume également le rôle joué par l'infinitif en français. Donc, la confusion est également entre *V-n* (utilisation) et la forme infinitive du verbe *utiliser*.

Cela est de même pour les exemples (33 et 34) où la confusion entre les *V-n* (*poursuite* et *compréhension*) et les formes infinitives (*poursuivre* et *comprendre*) viennent s'ajouter au calque effectué par l'apprenant et qui portait sur le choix même de la préposition.

1.4. Emplois superflus accentués par la confusion entre *verbe distributionnel* et *verbe support*

L'exemple (17) en est la parfaite illustration. En fait, en plus de l'influence de la structure de la langue maternelle, nous pouvons ajouter les similitudes que l'apprenant pourrait faire entre le verbe *différencier* et le verbe support *faire la différence*. Deux verbes qui sont sémantiquement et lexicalement très apparentés mais ayant une syntaxe différente. Tandis que le premier introduit son complément directement sans avoir recours à une préposition, le deuxième, comme pour le verbe arabe correspondant, se construit obligatoirement avec la préposition *entre*.

Cela est également le cas pour les exemples (23, 24, 25, 26 et 27) où l'amalgame peut se faire entre le verbe *influencer* d'une part et le verbe support *avoir de l'influence* d'autre part. Si le premier ne peut être que transitif direct, le second au contraire - comme cela est également le cas pour le verbe arabe correspondant *yu'athiru* - se construit obligatoirement dans ce cas avec la préposition *sur*.

2. Erreurs d'omission de prépositions

Sur l'ensemble des erreurs retenues pour l'analyse, celles ayant trait à l'omission des prépositions représentent un taux de 12,02 %, soit (13+9 sur 183). Dans 56,52% des cas, l'apprenant avait calqué sur les structures syntaxiques de la langue arabe sous ses deux formes standard et dialectal algérien.

2.1. Erreurs d'omission dues aux similitudes sémantiques entre verbe arabe et verbe français

Comme dans la plupart des cas d'interférences, l'erreur vient de ce que l'apprenant fasse, dans un premier temps, un rapprochement sémantiques entre les items du français et celles de l'arabe. Les cas d'omission ne font pas l'exception. En effet, l'apprenant fait le rapprochement sémantique entre le verbe arabe et le verbe français pouvant le rendre, ensuite, il attribue à ce dernier les propriétés syntaxiques du premier. Cela était le cas dans huit exemples dénotant des erreurs d'omission de préposition dues à l'interférence des structures de LM.

2.2. Erreurs d'omission dues à la flexibilité syntaxique de certains verbes (*transitif direct/indirect vs intransitif*)

Certains cas d'omissions, et même s'ils sont dues à un calque avéré sur les structures de LM, il reste que d'autres paramètres extérieurs peuvent venir s'ajouter pour créer davantage de confusion chez l'apprenant. La flexibilité syntaxique de certains verbes en matière de transitivité en est une. Par exemple, les verbes *changer* et *croire* peuvent avoir la possibilité d'être transitif direct dans certains cas et indirect dans d'autres : [il a *changé* la forme de la pâte / il a *changé de* forme], [il *croit* (ce qu'il dit + cela) / il *croit en* (Dieu+ lui)]. Cela peut créer la confusion chez un apprenant de français non encore confirmé. Nous considérons que cela a été le cas pour les exemples (46), (48) et (170) qui est un cas d'analogie.

2.3. Erreurs d'omission accentuées par la confusion entre *Vn* et *Infinitif*

Le problème de confusion entre *Vn* et verbe à la forme *infinitive* revient également dans ces cas d'omission. Pour éclaircir cela, nous citons cet exemple avec le verbe *transmettre* et *VN=* : *transmission* dans les constructions : [le but c'est *de transmettre* un message / le but c'est *la transmission* d'un message].

Que ce soit pour les cas d'interférences ou d'analogie, cette confusion peut entraîner davantage de floue dans l'esprit de l'apprenant. Nous considérons que cela était le cas pour les exemples (50), (51) et (169) qui est un cas d'analogie.

3. Erreurs de confusion entre prépositions

Sur l'ensemble des erreurs retenues pour l'analyse, celles ayant trait aux confusions entre prépositions du français sont de l'ordre de 55,73 %, soit (90+12 sur 183). 88,23 de ces constructions exclues ont été expliquées comme étant dues à l'interférence des structures de la langue maternelle de l'apprenant. Toutefois, comme nous l'avons déjà vu avec les erreurs d'emplois superflus des prépositions et celles de l'omission, l'interférence ou l'analogie n'expliquent pas, à elles seules, entièrement et de manière exhaustive toutes les causes qui favorisent une erreur. Parfois, certains autres paramètres peuvent entrer en jeu et il serait malhonnête scientifiquement de ne pas en tenir compte.

3.1. Erreurs de confusion de prépositions dues aux similitudes sémantiques entre le verbe arabe et le verbe français

Tous comme les deux précédentes formes syntaxiques des erreurs, celles ayant trait aux confusions entre prépositions ne font pas l'exception non plus. L'erreur commence par prendre forme au moment où l'apprenant essaye de faire correspondre au verbe arabe de la structure de départ un autre verbe français qui lui serait sémantiquement proche, voire même identique parfois. Cela l'amènera bien évidemment à attribuer à ce dernier les propriétés syntaxiques du verbe arabe. La structure même de la phrase est souvent arabisée d'où le taux très important de ce genre de déviations. En fait, sur l'ensemble des erreurs de cette catégorie, étaient des erreurs de calques avérés sur la structure syntaxique de la phrase arabe (standard ou dialectal algérien).

3.2. Erreurs de confusion accentuées par les similitudes morphologiques et lexico-sémantiques entre verbes du français

Dans certains autres cas d'interférences, en plus de l'influence des structures syntaxiques de la langue maternelle de l'apprenant, certaines caractéristiques propres aux verbes français viennent en rajouter davantage d'amalgame.

Le passif est également un cas que l'on peut rajouter aux deux premiers car, d'une part, il change la morphologie du verbe et, d'autre part, il exige un emploi prépositionnel approprié,

exemple : [*s'intéresser*à l'informatique] vs [*être intéressé par* l'informatique (*passif*)]. Cela était le cas pour l'exemple (99).

Dans les exemples d'analogie (178, 179, 180, 181), l'amalgame se fait entre *s'intéresser à* quelque chose et *s'occuper de* quelque chose. Deux verbes sémantiquement très apparentés qui ont créé l'amalgame. Cela est également le cas en (183) entre *se pencher* et *s'orienter*.

Cela est le cas quand deux verbes français sont rendus par un même verbe en arabe tels que *s'occuper* vs *s'intéresser*. Cet amalgame est encore plus important si les deux verbes français ont des racines lexicales communes tels que les verbes *influer* vs *influencer* dans les structures: [N_0 *influencer* N_1] vs [N_0 *influer sur* N_1]. L'exemple (98) illustre bien ce cas.

3.3. Erreurs de confusion accentuées par l'amalgame entre *verbe distributionnel* et *verbe support*

Dans certains autres cas de choix inappropriés de prépositions comme cela était le cas en (139), l'amalgame qui peut se faire entre verbe distributionnel et verbe support peut lui aussi provoquer un certain flou dans l'esprit de l'apprenant – si on admettait bien évidemment que l'apprenant avait connaissance des deux variantes verbales – pour se rendre compte de cela nous citons l'exemple des verbes *ressembler* à quelqu'un et *avoir une ressemblance* avec quelqu'un. Cet amalgame peut amener l'apprenant à construire le verbe *ressembler* avec la préposition Prép= : *avec* : [**ressembler* avecquelqu'un].

3.4. Erreurs de confusion de prépositions accentuées par la largeur du paradigme des prépositions pour un même verbe français

Tous les verbes du français n'ont pas forcément les mêmes caractéristiques combinatoires. Certains verbes sont très exigeants quant à la préposition qui introduit leurs compléments tels que le verbe *aider* qui se construit toujours avec la préposition *à*. Pour d'autres verbes tels que le verbe *vivre*, le paradigme des prépositions pouvant les accompagner est un peu plus ouvert. Ce sont généralement des verbes intransitifs se construisant avec un complément prépositionnel ; exemple : [*vivre* avec la famille / *vivre* dans la famille / *vivre* en famille / *vivre* parmi les siens / *vivre* pour (la famille + manger), etc.]. Cela été le cas pour l'exemple (147). L'exemple (65) avec le verbe *appliquer* en est également une autre illustration : [il *applique* la méthode à ce problème / il *applique* du vernis sur le bois].

Pour certains autres verbes, la nature du complément qu'ils introduisent exige un changement de préposition. C'est un changement que nous considérons comme dicté par des contraintes beaucoup plus euphoniques que syntaxiques; exemple : [aller en France vs aller au Brésil] ou encore : [émigrer en France vs émigrer au Maroc]. Cela peut créer une confusion supplémentaire dans l'esprit de l'apprenant comme cela était le cas dans les exemples (63) et (94).

IV. Classification des erreurs suivant les structures syntaxiques verbales des tables du LADL

Après avoir exposé sommairement les différentes erreurs du point de vue de leur nature ainsi que de leur type et de leur forme syntaxique, vient maintenant l'étape la plus

cruciale à nos yeux où nous aurons à voir et à distinguer quelles étaient les structures syntaxiques qui étaient le plus touchées par les erreurs de nos apprenants ? Quelles tables du LADL ont le plus été affectées ? Quelles prépositions y étaient le plus impliquées ? Avec quels verbes et de quelles manières ?

Autant de questions que nous nous sommes posées afin de sonder en profondeur le problème des emplois prépositionnels en français chez nos apprenants. De par ces questions que nous avons voulu les plus pertinentes possibles, nous avons voulu endiguer la question sous toutes ses facettes. Nous n'avons voulu écarter aucun paramètre qui pourrait nous être utile à la compréhension des emplois prépositionnels à commencer par les structures syntaxiques définitives des verbes en français (les tables du LADL) et à en arriver aux taux d'implications des prépositions dans les erreurs.

Dans un premier temps, nous allons représenter les différentes proportions des erreurs selon les groupes de tables auxquelles elles ont trait. Une illustration globale de tout cela est donnée dans les figures (Fig.4, Fig.5 et Fig.6) ci-dessous :

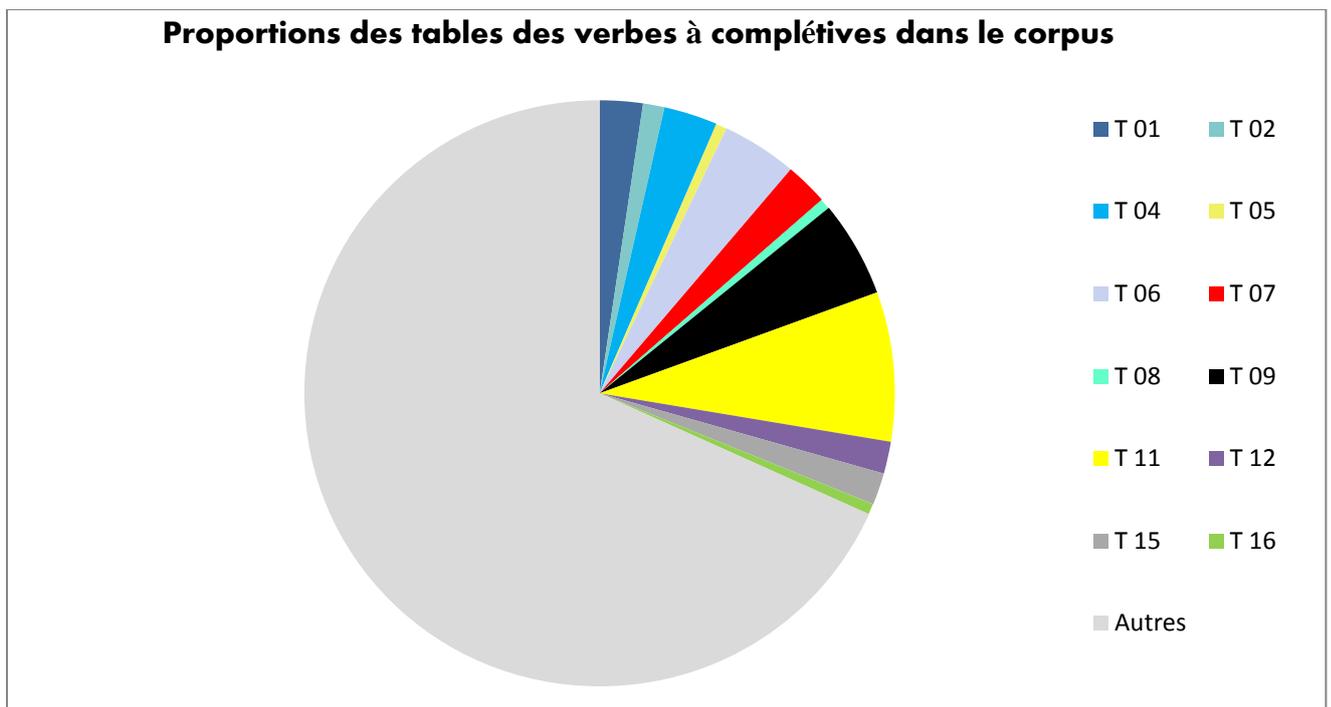


fig.4

NB : Toutes les tables de 01 à 16 sont des tables de verbes à complétives.

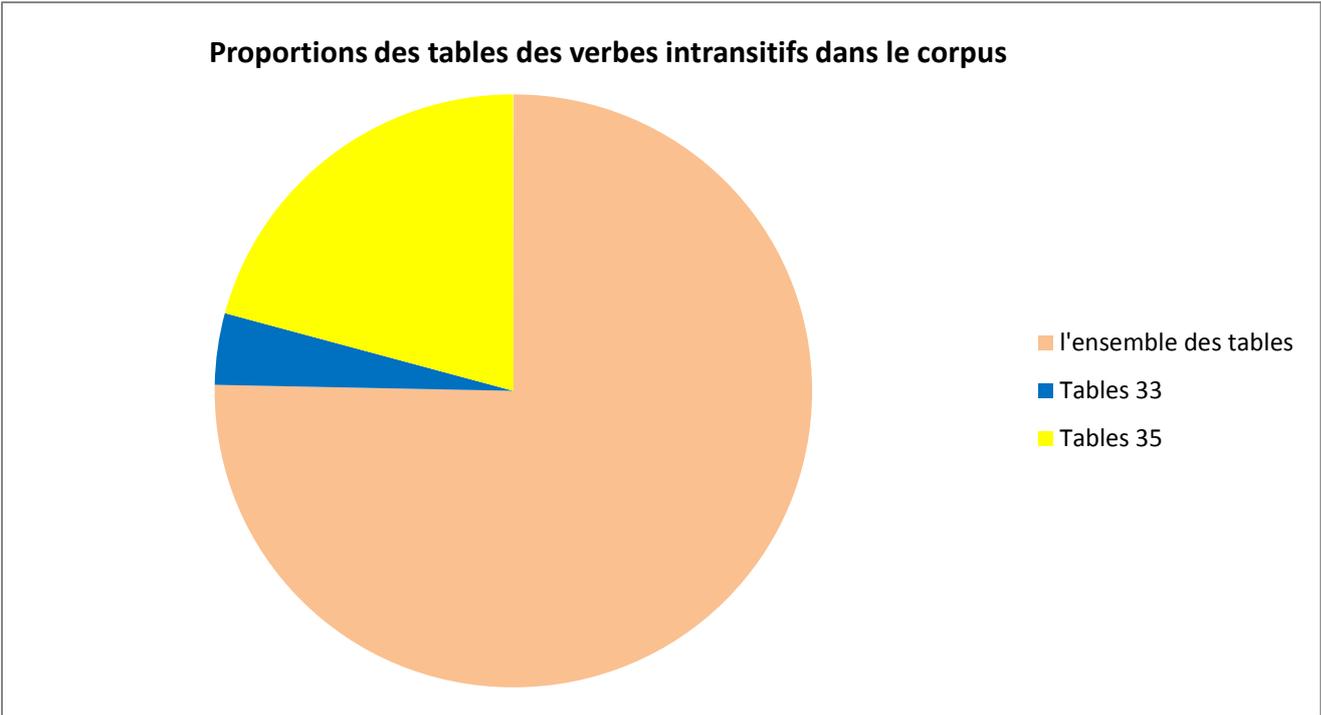


Fig.5

NB : Les tables des verbes intransitifs du LADL sont les tables : 31, 33, 34 et 35 avec les dérivations qui en découlent.

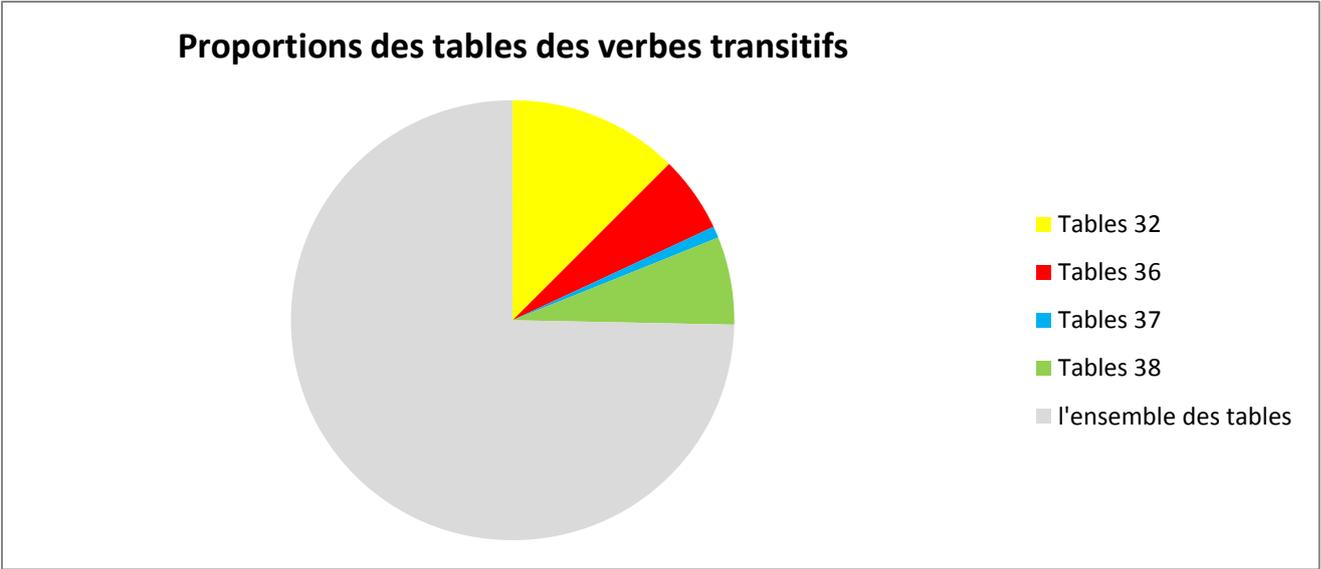


Fig.6

NB : Les tables des verbes transitifs du LADL sont les tables : 32, 36, 37 et 38 avec les dérivations qui en découlent.

1. Constructions ayant trait aux tables des verbes à complément phrastique

Dans le cadre du lexique grammairal du LADL, les tables de 01 à 16 sont décrites comme étant des tables à complétives. Elles sont différentes des autres en ce qu'elles répertorient des verbes ayant des compléments phrastiques sous formes de propositions complétives *Qu P, ce Qu P, à ce Qu P, de ce Qu P, etc.* ou encore sous forme de propositions infinitives *V-inf W*. (pour une description détaillée des tables des verbes français, voir Annexe PP.)

Pour les erreurs ayant trait à ces tables, nous avons répertorié 54 exemples ce qui représente 30.68 % du nombre total des emplois erronés. 18 exemples (33.33%) sont des erreurs d'emplois superflus des prépositions dont 11 exemples d'emplois superflus dus à l'interférence et 07 dues aux analogies avec des structures de LC ; soit des taux respectifs de 61.11% et de 38.88 %.

Les erreurs d'omission des prépositions, quant à elles, totalisent pour ces tables un taux de 16.66% (09 exemples), 66.66% étaient des erreurs dues à l'interférence et 33.33% dues aux analogies.

Enfin, pour ce qui est des erreurs de confusion des prépositions ayant affecté ces tables, nous avons totalisé un nombre de 25 exemples sur les 54 répertoriés, soit un taux de 46.29%. Dans 76% des cas c'était des erreurs d'interférence et 24 % étaient liés aux analogies avec des structures syntaxiques de LC.

L'ensemble des erreurs liées à ces tables représente un peu moins du tiers du nombre total des erreurs des apprenants. Toutefois, les tables 11 et 09 attirent une attention particulière du fait qu'elles représentent à elles seules (23 exemples) 42.59% de l'ensemble des erreurs concernant ces tables à complément phrastique. L'autre fait frappant c'est que les deux tables en question ont la même structure syntaxique définitoire (elles ne diffèrent que par les propriétés sémantiques que peuvent avoir certains arguments du verbe) et que toutes les erreurs qu'elles contenaient portaient sur une seule préposition du français : la préposition *à*.

Nous devons mentionner également que la préposition *à* est encore impliquée dans 11 emplois erronés concernant ces tables. Cela augmente le nombre à 34 exemples ; donc dans 62.96% des cas il était question d'un emploi erroné de la préposition *à*.

Autre fait marquant, c'est la table **06** qui, bien qu'elle ne contienne que 07 exemples erronés, elle se singularise par le fait que toutes ces erreurs-là sont dues aux analogies avec des structures de LC.

Nous considérons que de telles constatations ne peuvent pas passer inaperçues aux yeux de spécialistes intéressés par l'enseignement de la syntaxe du français à des apprenants arabophones.

Ci-après, un diagramme (Fig.07) récapitulatif par les proportions des erreurs liées à cette classe de tables :

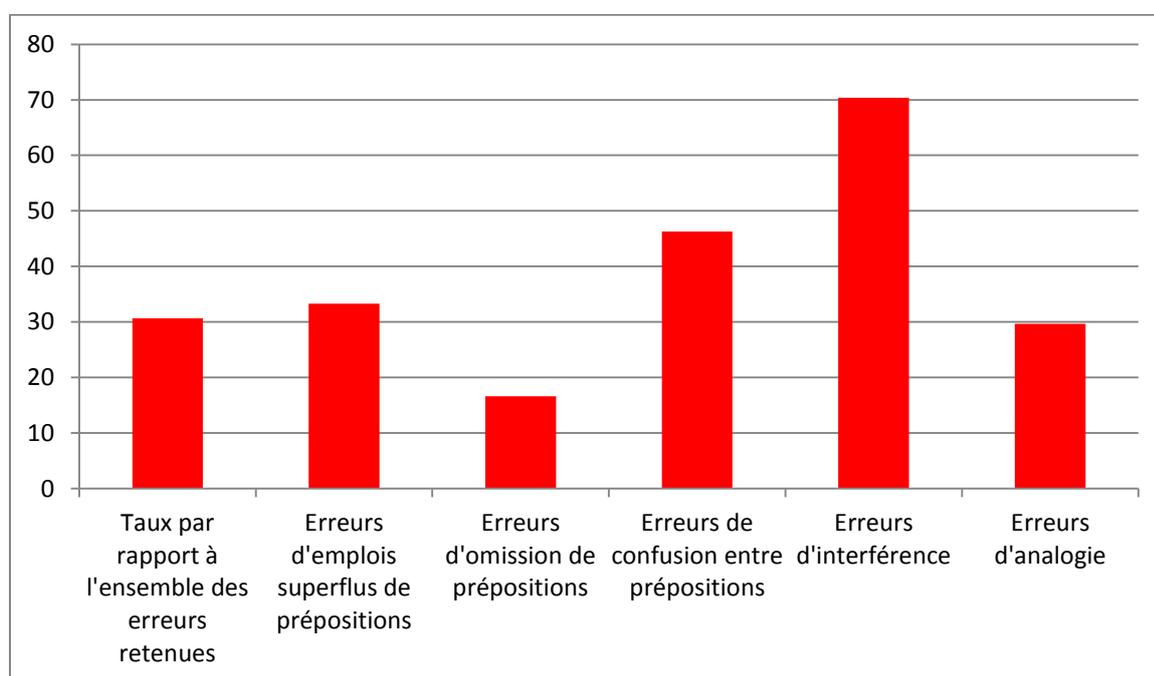


Fig.07

Proportions des erreurs liées aux tables des verbes à complément phrastique

2. Constructions ayant trait aux tables des verbes transitifs

Selon M. Gross et Ch. Leclère²¹⁴, sont considérés comme transitifs tous les verbes acceptant un **objet direct**. Cette définition formelle entraîne que seront décrits comme transitifs des verbes à sujets factitifs tels que *tourner* dans:

Paul tourne la roue

²¹⁴ Gross M. Et Leclère Ch. (2001). *Grolec.doc*, (5 nov. 1995 + 15 nov. 1998 + 10 mars 2001).

(Équivalent à *Paul fait tourner la roue*). Intuitivement, l'emploi intransitif:

La roue tourne

peut paraître "premier", ou plus fondamental pour le verbe. Mais, étant donné que ce genre d'intuition est souvent difficile à formaliser, ils avaient préféré, pour un classement systématique, un critère plus fiable (et reproductible).

Les tables **32**, en principe, sont caractérisées à partir de la description de l'objet direct seul. La table **32H**, par exemple, regroupe des verbes à complément direct exclusivement humain comme:

Paul courtise Marie

Les tables **36** à **39** présentent, en plus de l'objet direct, des compléments prépositionnels définitionnels. C'est le cas, par exemple, de la table **38LH**: l'objet direct est, comme en **32H**, exclusivement humain, mais en compte en plus un complément locatif:

On a exproprié Paul de sa villa

Cela ne leur a pas empêché d'indiquer, dans les tables **32**, la possibilité de construire le verbe avec un complément prépositionnel, quand celui-ci mérite d'être retenu. Ainsi, dans la table **32A**, définie sémantiquement par le fait que l'objet direct "apparaît" au cours du procès:

Paul construit une maison

Ils ont noté la possibilité d'un complément locatif de type "destination" :

Paul construit une maison sur la colline

Les verbes concernés sont alors très proches de ceux de la table **38LD**. Ils estiment que quoi qu'il en soit, une étude complète des verbes locatifs devra en tenir compte. On trouvera de même des compléments *de N* en **32RA** ou des compléments *en N* en **32CV**.

Cela dit, cette présentation sommaire des verbes transitifs ne constitue en aucun cas une description détaillée des tables des verbes transitifs. Pour une description intégrale et détaillée, se référer aux annexes (PP.)

Les constructions erronées liées à ces tables représentent 34.65% (61 exemples) de l'ensemble des erreurs retenues pour l'analyse. 30+ 6 étaient des emplois superflus de prépositions, soit un taux de 59.01 % de l'ensemble des erreurs liées à cette classe de tables. 23+2 étaient des erreurs de confusions entre prépositions avec un taux de 40.98% de l'ensemble des erreurs liées à ces tables. Les erreurs dues aux interférences des structures de LM de l'apprenant représentent quant à elles 86.88% et les 13.11% restants étaient des erreurs dues aux analogies avec des structures de LC.

Ci-après un diagramme récapitulatif (Fig.08) par les proportions des erreurs liées à cette classe de tables :

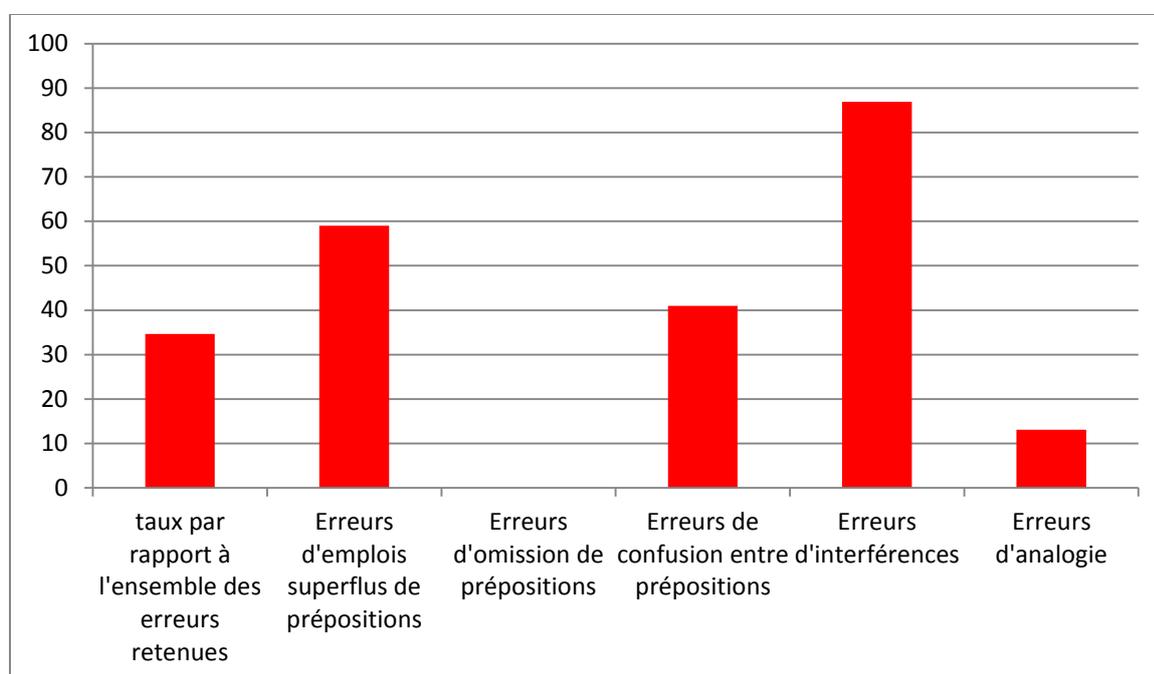


Fig.08
Proportions des erreurs liées aux tables des verbes transitifs

2.1 Erreurs liées aux tables 32

Sur l'ensemble des constructions syntaxiques erronées, il y a eu 29 qui avaient trait aux tables 32 du LADL. Soit 16, 76% des cas. Il s'agit de tables regroupant des verbes transitifs caractérisées à partir de la description de l'objet direct seul et ayant la structure définitoire commune de base: $N_0V N_1$. Les ramifications qui en découlent sont déterminées par la nature de l'argument N_1 objet direct du verbe.

Les verbes de ces tables ont été impliqués dans 29 exemples erronés, 28 étaient des erreurs d'emplois superflus de la préposition et une seulement avait trait aux erreurs de confusion entre prépositions. Cela fait que, pour les tables 32, dans 96,55% des cas, l'erreur portait sur un emploi superflu de la préposition, et dans 82,75% des cas, il était question d'interférences des structures de la langue maternelle des apprenants. La figure ci-dessous (Fig. 7) illustre bien cela :

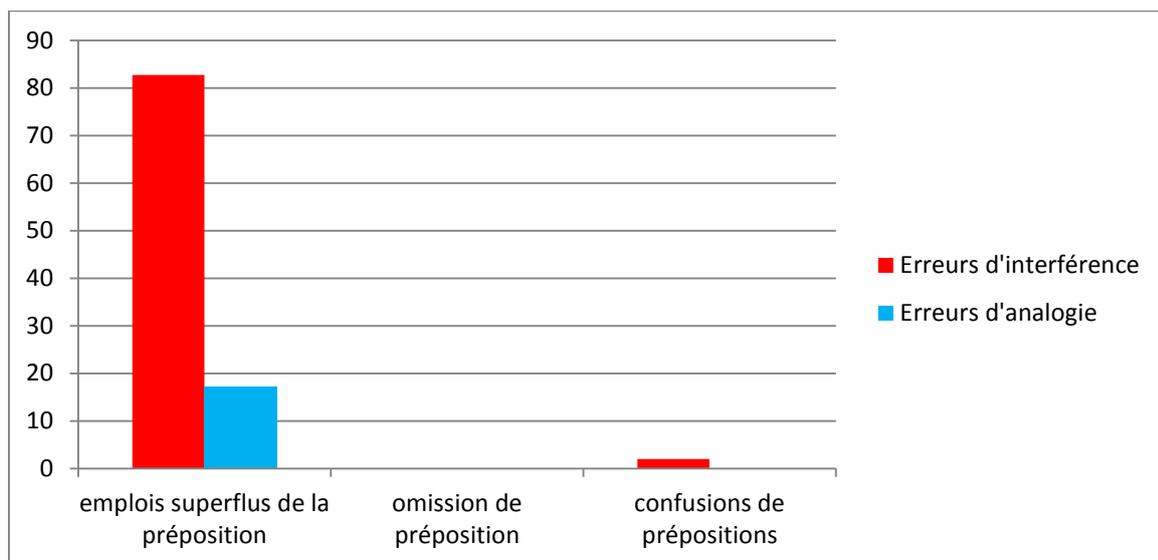


Fig.09
Proportions des erreurs ayant trait aux tables 32

Nous devons également mentionner que toutes les tables 32 ont la même construction définitoire de base $N_0 V N_1$, la différence porte uniquement sur la nature sémantique de l'argument N_1 .

Les taux d'emplois superflus pour ces tables sont nettement dominants par rapport aux autres formes syntaxiques erronées et représentent 96.55% de l'ensemble des erreurs liées à ces

tables. Si cela pourrait dire quelque chose, c'est que les apprenants ont du mal à maîtriser la syntaxe des verbes transitifs, et ceux des tables **32** de manière particulière.

L'autre fait marquant que nous avons constaté pour ce groupe de tables c'est le fait que dans 19 cas, soit 65.51%, les erreurs portaient sur des emplois impropres de la seule préposition **à**.

2.1.1 La table 32A

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base : $N_0V N_1$ avec $N_1 =$ "apparition" (l'objet direct dénote un objet qui apparaît au cours du procès).

Les erreurs d'emplois prépositionnels liées à cette table représentent 31,03 % du nombre total des erreurs ayant trait aux tables **32**.

Il s'est avéré également que toutes les erreurs liées à cette table sont des erreurs d'emplois superflus de prépositions (31.14% du taux global des erreurs liées aux tables **32**. Elles sont toutes dues à l'interférence des structures syntaxiques de LM avec un taux de 37.50% des interférences connues pour ces tables.

L'autre constatation non moins importante que nous pouvons faire au sujet de cette table c'est que dans 07 cas sur 09 (77.77%), l'erreur consistait en un emploi superflu de la préposition **à**. Les deux autres avaient trait à la préposition **sur**.

2.1.2 La table 32H

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base : $N_0 V N_1$, avec $N_1 = : N_{hum}$. Cette structure est la même que celle de la table précédente ; elle n'en diffère que par la nature de N_1 qui est obligatoirement « humain ».

Tout comme la table précédente, l'ensemble des erreurs liées à cette table étaient des erreurs d'emplois superflus de prépositions. Elles sont au nombre de cinq et représentent 17.24% de l'ensemble des erreurs liées aux tables **32**. Elles représentent également 17.85 % des emplois superflus liés aux tables **32**. Toutes ces erreurs sont dues aux interférences des structures de LM de l'apprenant avec un taux de 20.83% de l'ensemble des erreurs d'interférence liées aux tables **32**.

Les erreurs de cette table portaient principalement sur l'emploi de la préposition *avec* (03 fois), avec en plus, deux emplois superflus des prépositions *sur* et *à*.

2.1.3 La table 32PL

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base : $N_0 V N_I$, avec $N_I = : N$ *pluriel*.

Cette table compte seulement deux constructions erronées (un emploi superflu et une erreur de confusion de prépositions), soit 06.89% du nombre total des erreurs liées aux tables **32** (03.57% des erreurs d'emplois superflus et 100% des erreurs de confusions). Dans les deux cas, il s'agissait d'erreurs d'interférence, soit un taux de 08.33% du taux global des erreurs d'interférences liées à ces tables.

L'emploi superflu portait sur la préposition *entre* et l'erreur de confusion concernait la préposition *à*.

Cela dit, nous devons toutefois rappeler que la structure définitoire de cette table ne diffère des deux premières que par la nature de N_I qui doit être ici obligatoirement « pluriel ».

2.1.4 La table 32NM

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base : $N_0 V N_I$, avec $N_I = : N$ *numérique* et *passif interdit*.

Elle ne compte qu'un seul exemple d'emploi superflu dû à l'interférence des structures de LM de l'apprenant. Cela ne représente d'ailleurs que 03.44% de l'ensemble des erreurs liées à ces tables, 03.57% de l'ensemble des erreurs d'emplois superflus et 04.16% de l'ensemble des erreurs d'interférence liées aux tables **32**.

L'erreur de cette table consistait en un emploi superflu de la préposition *de*.

2.1.5 La table 32R2

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base : $N_0 V N_I$

Cette table comprend 09 emplois prépositionnels erronés, soit un taux de 31.03 % du taux global des erreurs liées aux tables **32**. Tous les exemples ayant trait à cette table s'avèrent être

des emplois superflus de prépositions, ce qui représente 32.14 % de l'ensemble des erreurs d'emplois superflus liés aux tables **32**. 44.44% en sont des erreurs d'interférences et 55.55% des erreurs d'analogies. Elle présente avec la table **32A** des proportions identiques et ce en plus d'avoir en commun la structure syntaxique définitoire de base. La seule différence c'est dans la nature des erreurs.

Il est à mentionner que les quatre erreurs d'interférence consistaient en un emploi superflus de la préposition **à**, et dans les cinq erreurs d'analogies également, c'est la préposition **à** qui était improprement employée. Donc tous les exemples de cette table dénotaient un emploi erroné de la préposition **à**.

2.1.6 La table 32R3

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base : $N_0 V N_1$, avec $N_1 = : N$ *contraint*.

La table comprend 03 emplois erronés, tous des emplois superflus des prépositions, soit des taux respectifs de 10.34 % de l'ensemble des erreurs liées aux tables **32** et de 10.71% de l'ensemble des emplois superflus liés à ces mêmes tables.

Il est à noter également que tous les emplois prépositionnels erronés de cette table sont liés à l'interférence des structures de la langue maternelle des apprenants avec un taux de 12.50%.

Il est à noter également qu'il y a deux erreurs portant sur l'emploi de la préposition *par* et une autre sur l'emploi de la préposition **à**.

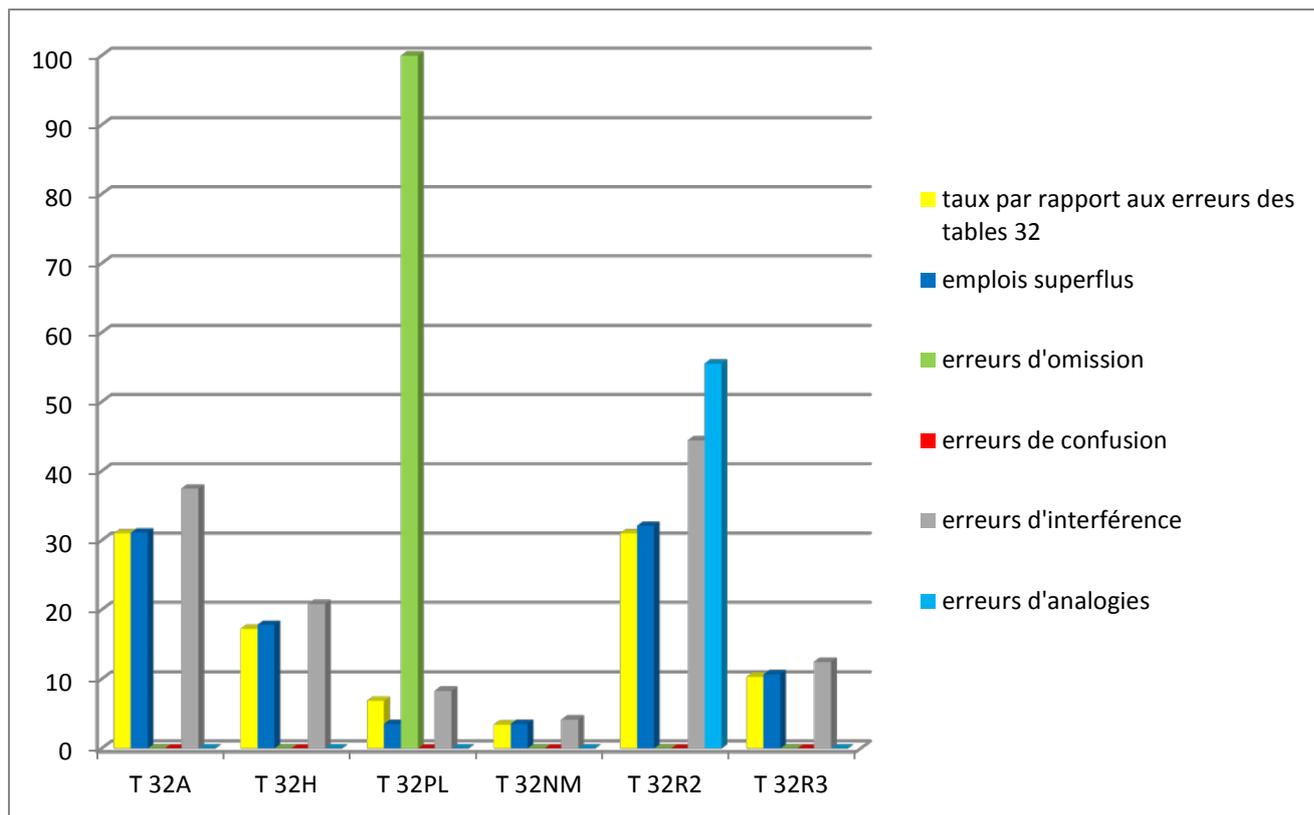


Fig.10

Proportions des erreurs pour chacune des tables 32

2.2 Erreurs liées aux tables 36

Dans le cadre du LADL, et selon Gross M. et Leclère Ch.²¹⁵ les tables 36 regroupaient en principe, les constructions transitives à complément prépositionnel en *à*, comme:

- donner un objet à Paul (36DT)*
- comparer Paul à un extra-terrestre (36S)*
- agrafer le bon de commande à la facture (36SL)*
- exposer la plaque aux rayons (36R)*

Cependant, ces classes ont été complétées par d'autres entrées verbales syntaxiquement et sémantiquement liées (en particulier des symétriques) qui font appel à d'autres prépositions tels que comme *avec* ou *LOC*. Le numéro 36 n'a donc été gardé qu'à titre indicatif.

²¹⁵ Gross M. Et Leclère Ch. (2001). *Grolec.doc*, (5 nov. 1995 + 15 nov. 1998 + 10 mars 2001).

Les constructions erronées liées à cette classe de tables représentent 08,00% de l'ensemble des erreurs et 23.33 % des erreurs liées aux verbes transitifs.

(12) des exemples dénotaient des erreurs de confusions entre prépositions, soit un taux de 85.71%. Elles représentent également 52.17% de l'ensemble des erreurs de confusions liées aux tables transitives. Parmi ces erreurs de confusion, 83.33% étaient des confusions dues aux interférences des structures de la langue maternelle des apprenants (les 17.66% restants aux analogies).

Deux constructions avaient trait à des emplois superflus des prépositions du français, une due à l'interférence des structures de LM (07.14%) et une autre due aux analogies avec des structures de LC (07.14%). 78.75% des erreurs liées aux tables **36** étaient des erreurs dues aux interférences des structures de la langue maternelle des apprenants et 21.24% des erreurs dues aux analogies avec des structures de LC.

Enfin, comme constat omniprésent dans les erreurs liées à ces tables **36**, nous devons mentionner le fait que 13 cas sur 14, soit 92.85%, l'erreur portait sur l'emploi de la préposition *à*.

Ci-dessous (Fig.11), un tableau récapitulatif des proportions des erreurs ayant traits aux tables **36**.

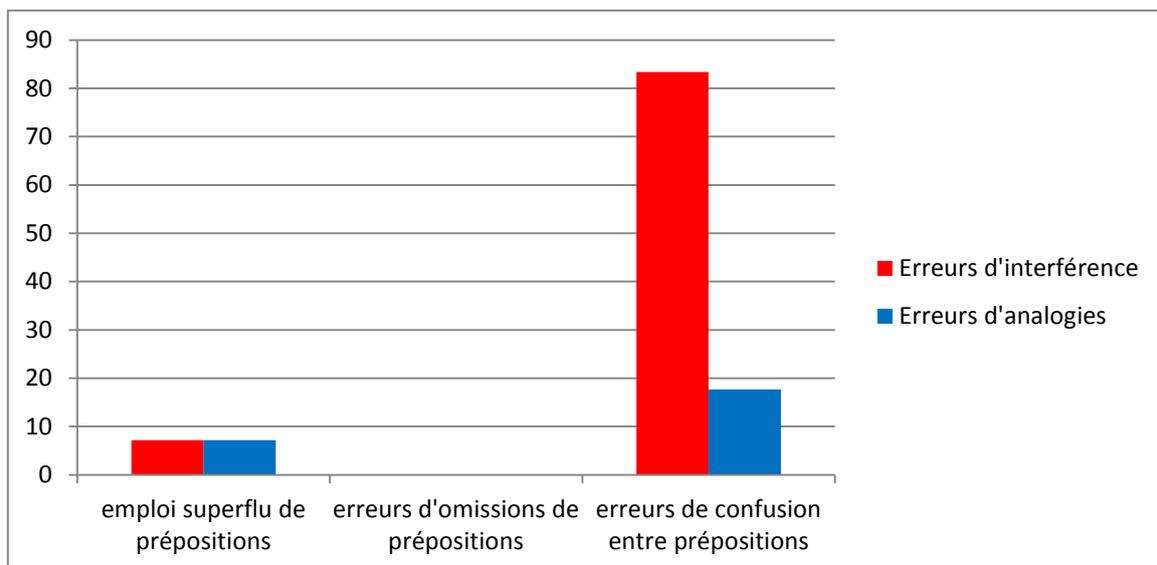


Fig.11

Proportions des erreurs ayant trait aux tables 36

2.2.1 Erreurs liées à la table 36DT (*datif*)

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base : $N_0 V N_1 \text{ à } N_2$, avec $N_2 = : N$ *hum*, pronominalisable en *lui*.

Selon les auteurs, le complément datif à N_2 connaît une grande extension. Seuls figurent dans cette table les verbes que ce complément caractérise (*datif "lexical"*), par exemple:

Paul (attribue + vole) un stylo à Luc

Ne seront pas classés dans cette table les verbes qui acceptent un complément datif en plus de leur construction de base (*datif "étendu"*) :

Paul a fabriqué un stylo à Luc

Paul a cassé son stylo à Luc

Sachant que les verbes datifs ont pour trait sémantique commun l'idée d'un échange obligatoire entre N_0 et N_2 . Deux grandes classes sont distinguées, selon que cet échange se fait de N_0 vers N_2 , (datifs *bénéfactifs*), ou de N_2 vers N_0 (datifs *privatifs*).

Certains autres verbes sémantiquement similaires, mais se construisant avec la préposition *de*, ont été ajoutés, exemple:

Paul a hérité cette pendule de son oncle

Les constructions verbales de cette table ayant été affectées par les erreurs des apprenants s'élèvent à 11 exemples, ce qui représente 78.75% de l'ensemble des erreurs ayant affecté les tables 36. Dans un cas, il était question d'erreurs d'emplois superflus de prépositions (50% de l'ensemble des emplois superflus des tables 36) et dans les dix cas restants (66.66% de l'ensemble des erreurs de confusion liées aux tables 36), c'étaient des erreurs de confusions entre prépositions dont 80% étaient dues aux interférences de la langue maternelle des apprenants. Cette même interférence a été identifiée dans 72.72% des cas pour cette table. Dans 27.27% des autres cas, les erreurs avaient trait aux analogies avec des structures de LC.

Il est à noter également que pour ce qui est des prépositions qui y étaient impliquées, la préposition *à* y était pour 11 fois, soit dans 100 % des cas.

2.2.2 Erreurs liées à la table 36S (symétrique)

Les verbes de cette table ont une construction définitoire de base double :

(1) $N_0 V N_1$ (avec + à) N_2 , ou : $N_0 V N_1$ (d'avec + de) N_2

(2) $N_0 V N_1$ et N_2

en relation de paraphrase.

Selon Gross M. et Leclère Ch²¹⁶, cette table regroupe les verbes symétriques dont les compléments (direct et prépositionnel), lorsqu'ils appartiennent à la même classe sémantique, peuvent être coordonnés en position objet direct sans qu'il y ait un changement fondamental de sens:

Le maire a marié Paul (avec + à) Marie

Le maire a marié Paul et Marie

Paul a comparé sa solution (avec + à) celle de Luc

Paul a comparé sa solution et celle de Luc

Il se peut également qu'un N_1 pluriel peut exprimer à lui seul les deux compléments (ou davantage):

Le maire a marié ces gens

Paul a comparé les solutions

C'est la notion fondamentale de **due**, – qui est à la base sémantique de cette classe de verbes –qui la distingue de la classe **32PL**.

Nous devons également noter que la préposition peut être *d'avec* ou *de*:

On a dissocié Paul (d'avec + de) Luc

Les constructions erronées ayant trait à cette table sont au nombre de deux et représentent 14.28% de l'ensemble des erreurs liées aux tables **36**. Une erreur d'emploi superflu de préposition et une erreur de confusion entre prépositions avec des taux respectifs de 50% et 08.33% de l'ensemble des erreurs des tables **36**. Toutes les constructions erronées de cette table dénotent une interférence des structures de la langue maternelle des apprenants

²¹⁶ Gross M. Et Leclère Ch. (2001). *Grolec.doc*, (5 nov. 1995 + 15 nov. 1998 + 10 mars 2001).

représentant ainsi que 18.18% de l'ensemble des erreurs d'interférences liées à cette classe de verbes.

Dans le premier cas, l'erreur consistait en un emploi prépositionnel superflu, et dans le second, l'erreur portait sur l'emploi de la préposition *à/avec*.

2.2.3 Erreurs liées à la table 36R (*Résiduel*)

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base : $N_0 V N_1 \text{ à } N_2$

Les auteurs (Gross et Leclère) précisent que les compléments *à N* retenus ici sont "résiduels" en ce sens qu'ils ne correspondent pas à ceux qui permettent de définir de grandes classes d'emplois (comme les *à N* datifs, symétriques ou locatifs).

Il s'agira donc de différents types de compléments qui ne caractérisent pas de classes d'emplois syntaxiquement et/ou sémantiquement homogènes :

Paul boit à la réussite de ce projet
Paul expose la plaque aux rayonnements
Ce revêtement étanchéifie la cloison à l'eau
Paul souscrit un abonnement à cette revue

Pour cette table, nous n'avons constaté qu'un seul exemple. Cela représente 07.14% de l'ensemble des erreurs liées à cette classe de tables ainsi que 09.09% de l'ensemble des erreurs d'interférence que les tables 36 comprennent. Il s'agit d'une erreur de confusion entre prépositions qui est due à l'interférence des structures de la langue maternelle de l'apprenant. Elle portait également, tout comme dans les deux tables précédentes, sur l'emploi de la préposition *à*.

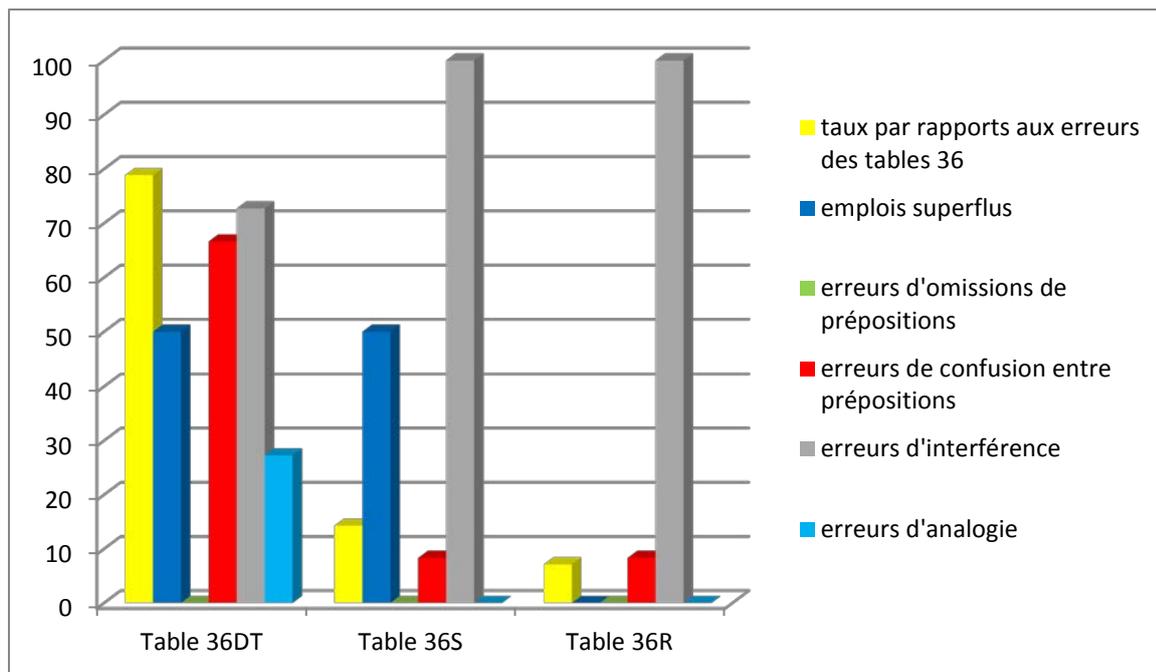


Fig.12
Proportions des erreurs pour chacune des tables 36

2.3 Erreurs liées aux tables 37

Selon Gross M. et Leclère Ch.²¹⁷ les tables 37 ont toutes pour construction de base :

$N_0 V N_1 de N_2$ (avec $de N_2$ différent d'un génitif).

Selon les auteurs, les rôles thématiques des compléments sont du même type que dans les constructions locatives **38**, mais il y a inversion des positions syntaxiques (d'où l'appellation de constructions **croisées**): le lieu est en position objet direct (donc pas introduit par une préposition de lieu), et c'est le corrélat qui est en position prépositionnelle. Cette inversion apparaît clairement dans le cas des verbes qui ont les deux possibilités de construction (**37** et **38**), comme *débarrasser*:

Type **38** : *Paul débarrasse les caisses du grenier* (*du grenier* = Loc source)

Type **37** : *Paul débarrasse le grenier des caisses*

Ci-après un diagramme illustrant les proportions des erreurs ayant trait aux tables **37**.

²¹⁷ Gross M. Et Leclère Ch. (2001). *Grolec.doc*, (5 nov. 1995 + 15 nov. 1998 + 10 mars 2001).

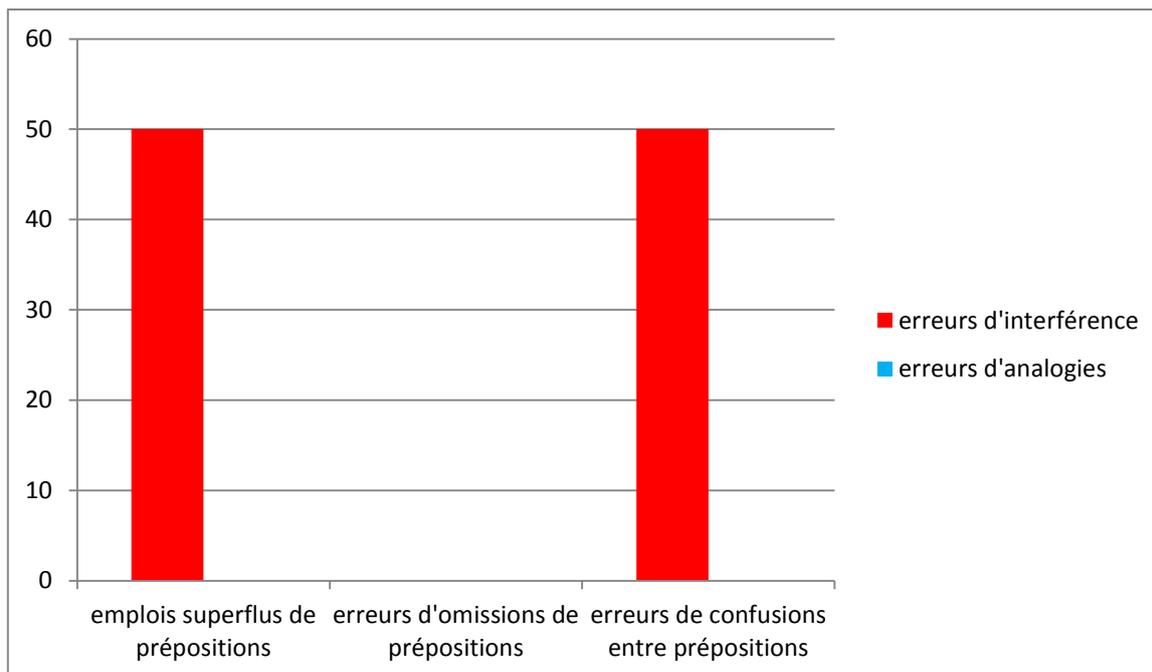


Fig.13
Proportions des erreurs ayant trait aux tables 37

2.3.1 Erreurs liées à la table 37M1 (*Mettre1*)

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base : $N_0 V N_1 de N_2$ (résiduelle).

Selon Gross et le LADL, et contrairement aux autres tables **37 M**, la table **37M1** concerne des verbes impliquant un procès dans lequel la relation locative entre N_1 et N_2 n'est pas toujours claire. On peut y trouver:

- des verbes dont la construction croisée met en jeu un corrélat *humain*. La relation entre N_1 et N_2 est alors le plus souvent de type *avoir* et le procès plutôt de type "*donner*" que "*mettre*":

Paul a armé Marie d'un fusil (Marie a un fusil)

- des verbes dont la sémantique "*mettre*" est floue car le procès est abstrait:

Paul a majoré le prix de 10 francs

- des verbes pour lesquels le corrélat est de type "apparence de":

Ce traitement a nacré la surface de reflets chatoyants

Pour cette table, nous n'avons relevé qu'une seule erreur (50% des erreurs liées aux tables 37) qui consistait en une confusion entre prépositions (100% des erreurs de confusion liées aux tables 37). L'erreur est due à l'interférence des structures de la langue maternelle de l'apprenant et elle portait sur la préposition *de*.

2.3.2 Erreurs liées à la table 37 M2(Mettre2)

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base: $N_0 V N_1 de N_2$

Selon le LADL, le corrélat N_2 du lieu N_1 est un substantif indiquant des 'traces' ou des 'marques', exemples:

Paul a paginé ses feuilles de numéros fantaisistes
Paul a zébré le mur d'entailles profondes

Pour cette table également, nous n'avons relevé qu'une seule erreur (50% des erreurs liées aux tables 37) qui consistait en un emploi prépositionnel superflu (100% des emplois superflus liés aux tables 37) dû à l'interférence de la langue maternelle de l'apprenant.

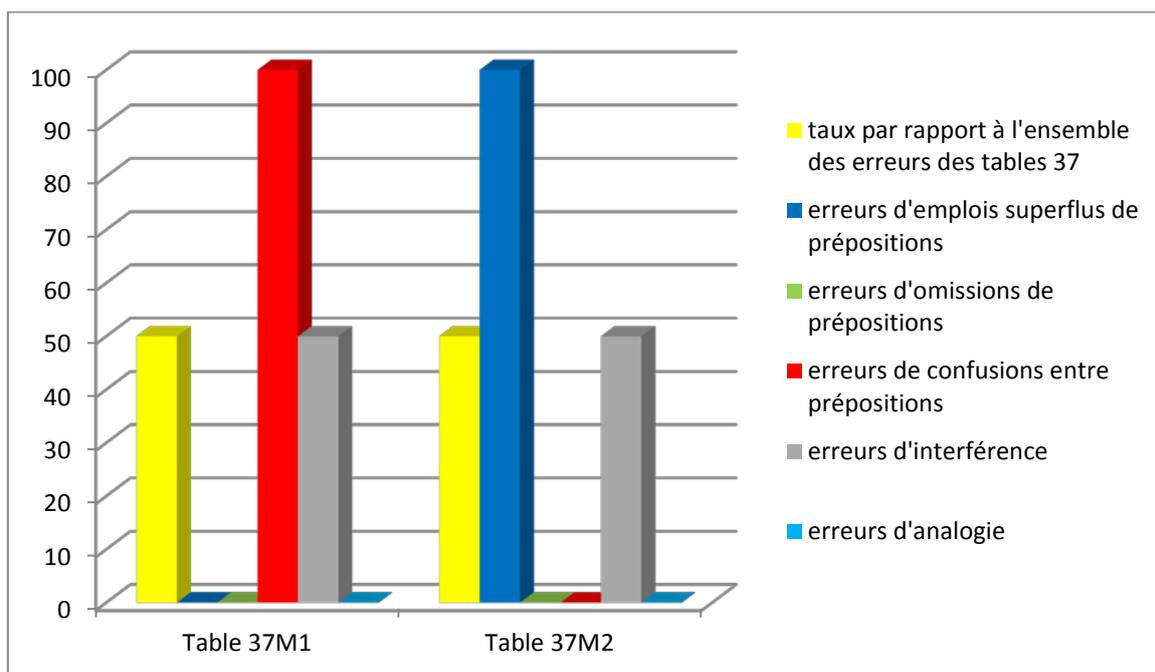


Fig.14
Proportions des erreurs pour chacune des tables 37

2.4. Erreurs liées aux tables 38

Selon la description du LADL, les constructions de ces tables mettent en jeu un *lieu* et son *corrélat* (ce qui est situé par rapport à ce lieu). La relation de localisation entre ce lieu et son corrélat est modifiée au cours du procès décrit. Elle peut être exprimée, à un instant donné de ce procès, par une phrase :

(1) *N corrélat est Loc Nlieu*

Dans le cas "standard", le lieu est en position prépositionnelle et le corrélat en position d'objet direct. C'est le cas des tables **38LS**, **38LD**, **38L**, **38LH** et **38LR**. La construction de base est alors $N_0 V N_1 Loc N_2$. Lorsque l'instant où la relation (1) est vraie et se situe au début du procès, on parle de locatif *source*:

Le sac est dans le coffre (avant)
Paul sort le sac du coffre (**38LS**)

Lorsqu'au contraire, il correspond à la fin du procès, il s'agit d'un locatif *destination*:

Paul met le sac dans le coffre (**38LD**)
Le sac est dans le coffre (après)

Les locatifs *doubles* (ou *source/destination*) mettent en jeu ces deux types de lieux:

Les sacs sont sur le steamer (avant)
Paul transborde les sacs du steamer sur la goélette (**38L**)
Les sacs sont sur la goélette (après)

On peut parler de lieu *médian* dans le cas où la relation est vraie à la fois avant et après (mais il y a variation du rapport de localisation au cours du procès):

Paul traîne le sac sur le sol (38L)

Le sac est sur le sol (avant, pendant et après, mais pas au même endroit)

Tous ces cas sont bien sûr à distinguer de ceux des locatifs circonstanciels, comme :

Paul a écrit sa thèse dans sa cuisine

Où ce n'est pas le N_1 qui est situé par rapport au lieu, mais le procès tout entier.

Quant aux prépositions de ces constructions locatives, elles sont variables: *dans, sur, contre, à, autour de, etc.* pour les destinations, *de* en général, pour les sources (bien qu'on puisse avoir des sources en *dans* ou *sur*, tels que : *prendre quelque chose dans le tiroir, sur l'étagère, etc.*).

Il faudrait également mentionner que les tables **38L0** et **38L1** se distinguent par le fait que le *lieu* n'est pas dans sa position standard (complément prépositionnel) bien que les relations locatives soient du même type. En **38L0**, le *lieu* est sujet (et le *corrélat* objet direct):

Paul avale sa soupe (N_0 destination)

Le volcan vomit de la lave (N_0 source)

Pour ce qui est de la table **38L1**, au contraire, le *lieu* est objet direct et le *corrélat* sujet:

Paul atteint le sommet (N_1 destination)

Paul quitte la pièce (N_1 source)

Même si la relation locative n'est pas toujours aussi claire que dans les exemples ci-dessus. Les auteurs ont retenu, cependant, toutes les constructions où cette relation leur a semblé caractériser un emploi de verbe.

Cette classe de tables compte 16 constructions erronées. Onze erreurs de confusions entre prépositions, toutes dues aux interférences des structures de LM de l'apprenant, et cinq erreurs d'emplois superflus, toutes dues aux analogies avec des structures de LC.

A mentionner également que dans dix cas, soit 62.50% de l'ensemble des erreurs liées à ces tables, l'erreur consistait en un emploi prépositionnel non attesté de la préposition *à*.

Avant de détailler la description des résultats pour chacune des tables **38**, nous donnons ci-après (Fig.15), un diagramme qui illustre de manière globale les proportions des erreurs ayant trait à cette classe de tables :

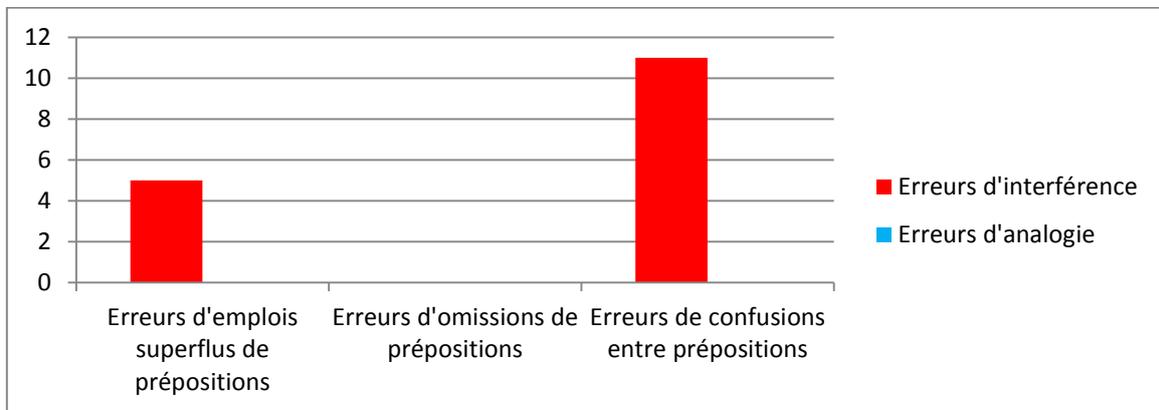


Fig.15
Proportions des erreurs ayant trait aux tables 38

2.4.1 Erreurs liées à la table 38LR (*Locatifs Résiduels*)

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base : $N_0 V N_1 Loc N_2$, avec un type de procès locatif différent de ceux répertoriés dans les autres tables locatives.

Selon le LADL, les verbes de cette table impliquent, comme les autres verbes des tables **38**, une relation locative entre N_1 (corrélat) et N_2 (lieu). Mais, la modification de cette relation au cours du procès est beaucoup moins claire que dans le cas des autres verbes définis comme locatifs **source** ou **destination**. En particulier, la relation $N_1 est Loc N_2$ qui demande à être affinée. Ainsi, on trouve toute une classe de verbes pour lesquels il n'y a pas seulement changement de la relation locative, mais modification de l'objet (corrélat) lui-même. Par exemple:

Paul écrase la tomate sur la table

La phrase qui décrira l'état final serait plutôt : *la tomate est écrasée sur la table* que *la tomate est sur la table*.

Les exemples ayant trait à cette table sont au nombre de 03, soit 18.75 % de l'ensemble des erreurs liées aux tables **38**. Toutes ces erreurs consistent en des emplois superflus de

prépositions qui sont dues à l'interférence des structures de la langue maternelle des apprenants (100%) représentant ainsi, 60.00% de l'ensemble des emplois superflus liées aux tables **38**.

A mentionner également que les erreurs consistaient toutes en un emploi impropre de la préposition *à*. Les trois exemples avaient trait à l'emploi du verbe *signifier*. **3x**à

Pour cette table précisément, nous avons une remarque très importante à mentionner. En fait, bien que le verbe *signifier* ait été classé par le LADL dans cette table **38LR**, nous n'avons pas été tout à fait convaincus de cela étant donné que ce dernier est loin d'avoir un quelconque sémantisme locatif. Et même si nous considérons qu'il s'agit là d'une localisation métaphorique, les choses ne sont pas non plus évidentes. Donc, c'est avec beaucoup de réserves que nous acceptons cette classification.

2.4.2 Erreurs liées à la table 38L0 (Locatif en position N_0)

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base: $N_0VN_1(Loc N_2)$, avec $N_0 = N$ lieu.

Selon le LADL, cette table réunit les verbes impliquant une localisation du N_1 par rapport à un lieu qui n'est pas en position prépositionnelle, mais en position sujet, exemples:

Max expire de l'air (Max est le lieu *source*)
Max inspire de l'air (Max est le lieu *destination*)

Les locatifs *source* et *destination* ne sont pas séparés dans cette table (sauf par les colonnes $N_0 = :$ *source* et $N_0 = :$ *destination*).

Toutefois, la localisation peut être précisée par un complément prépositionnel qui doit être une *partie de* N_0 (le plus souvent une partie du corps d'un sujet humain)

Pierre inspire de l'air dans ses poumons
Pierre expire de l'air de ses poumons

Par contre, un complément *Loc N_2* noncorrélé est possible, qui a un statut opposé à celui du sujet:

Paul crache le noyau sur le sol (Paul est la source et le sol la destination)

Paul boit le lait dans un bol (Paul est la destination et le bol la source)

Dans cette table, on trouve surtout des verbes d'ingestion d'une part (*manger, boire, avaler, etc.*) pour lesquels on a N_0 **destination**, et les verbes de déjection (*cracher, pisser, vomir, etc.*), avec N_0 **source**.

Le procès n'implique cependant pas obligatoirement un sujet humain:

La torche diffuse la lumière

Cette éponge absorbe l'eau

En revenant à notre corpus, nous allons trouver que les exemples ayant trait à cette table représentent 06.25% de l'ensemble des tables **38**. Il s'agissait d'erreur d'emploi superflu (20% de l'ensemble des emplois superflus liés aux tables **38**.) de préposition qui est due aux interférences (100%) des structures de LM de l'apprenant.

2.4.3 Erreurs liées à la table 38L1

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base: $N_0 V N_1$, avec $N_1 = N$ lieu et $N_0 =$ corrélat de ce lieu.

Selon le LADL, la table **38L1** regroupe les constructions locatives où le lieu est objet direct et le corrélat sujet. Ce lieu peut être de type **source** ou **destination**, **exemples**:

Les rats ont envahi Paris

Paul quitte la salle

Mais, aussi lieu du procès:

Paul sillonne la campagne

Les exemples en relation avec cette table ne représentent eux aussi que 06.25% de l'ensemble des tables **38**. Il s'agit d'une erreur d'emploi superflu (20% de l'ensemble des emplois superflus liés aux tables **38**.) dues aux interférences des structures de la langue maternelle de l'apprenant (100%).

L'erreur consistait en un emploi impropre de la préposition *à* avec le verbe *atteindre*. **1x**à

2.4.4 Erreurs liées à la table 38R (*Résiduel*)

Les verbes appartenant à cette table ont la construction définitoire de base: $N_0 V N_1 Prép N_2$.

Selon le LADL, le complément prépositionnel qui y figure n'appartient pas à l'une des grandes sous-classes décrites dans les autres tables (locatifs, symétriques, etc.). Cette table ne constitue donc pas un ensemble homogène. On y trouve des emplois variés comme:

Luc compense sa laideur par l'humour
Paul considère Léa comme une allumeuse

Le fait marquant pour cette table, c'est que le nombre des constructions erronées qui y sont liées est, de loin, le plus conséquent parmi toutes les erreurs ayant trait aux tables **38**. Au nombre de onze, elles représentent à elles seules 68.75% de l'ensemble des erreurs des tables **38**.

Toutes ces constructions non attestées en français prenaient la forme d'erreurs de confusions entre les prépositions (100% de l'ensemble des erreurs de confusion liés aux tables **38**), toutes dues aux interférences des structures de LM de l'apprenant (100%).

Enfin, nous devons également mentionner que pour cette table, dans 54.54% des cas, l'erreur portait sur l'emploi de la préposition *à* et dans 45.45% des cas restants sur l'emploi de la préposition *par*.

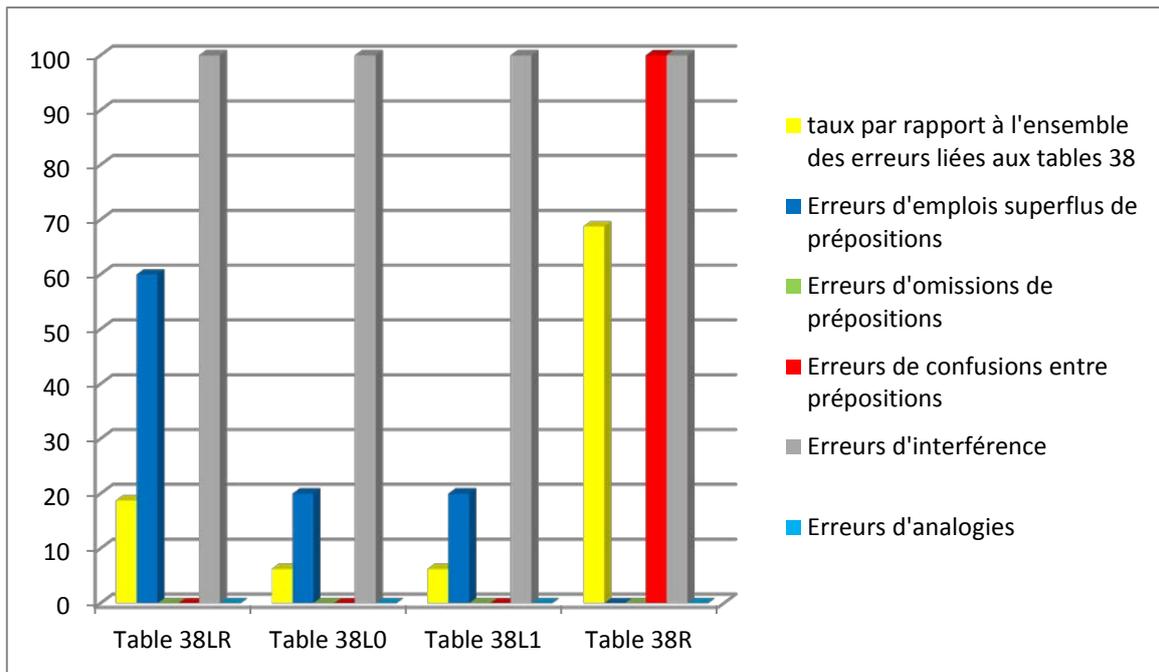


Fig.16
Proportions des erreurs pour chacune des tables 38

3. Constructions ayant trait aux tables des verbes intransitifs

L'appellation de *verbes intransitifs* a été donnée par Gross M. Et Leclère Ch²¹⁸ aux verbes dont l'emploi n'est pas défini par une construction à objet direct. Mais, Il peut, toutefois, s'agir de constructions à complément prépositionnel tels que:

Paul obéit à son chef
Paul opte pour la brandade de morue

Ou de verbes sans complément définitionnel:

Le blé pousse
Paul roupille

²¹⁸Idem.

La notion de "transitif indirect", largement utilisée dans les grammaires, n'a pas été retenue ici. Ils jugent qu'elle était difficile à définir formellement, elle leur est apparue trop peu opératoire.

Nombre d'emplois verbaux intransitifs sont liés à des constructions transitives par des relations connues. C'est le cas par exemple des emplois pronominaux ou des emplois "neutres" (l'objet direct de l'emploi transitif peut être sujet d'un emploi intransitif) :

L'explosion désintègre la roche
La roche se désintègre

Paul tourne la roue
La roue tourne

Ces emplois intransitifs sont considérés comme des sous-structures de transitifs (et notés comme tels dans les tables de transitifs). Ils ne figurent pas dans les tables d'intransitifs, sauf si le sous-emploi intransitif peut être considéré comme "autonome", c'est-à-dire qu'il présente des particularités syntaxiques et sémantiques qui en font un verbe singulier, qu'on ne peut lier à son homonyme transitif. Ainsi:

Le parquet glisse (31R)
Luc a glissé de sa chaise (35L)

seront considérées comme les constructions définitionnelles de deux verbes *glisser* intransitifs, indépendantes du *glisser* transitif de:

Paul a glissé la lettre dans la boîte (38LD)

Lequel, a lui-même, une construction intransitive (*La lettre a glissé dans la boîte*) qui ne fait pas l'objet d'une entrée propre mais est codée en colonne dans la table transitive **38LD**.

Les constructions intransitives sont minutieusement décrites dans *Boons-Guillet-Leclère* (1976a)²¹⁹.

Sur l'ensemble des erreurs retenues pour l'analyse, nous comptons 48 constructions liées aux tables des verbes intransitifs, soit un taux de 27.27%. Les erreurs d'omissions de prépositions y représentent 18.96 % et les 77.58 % restant étaient des erreurs de confusions de prépositions. Dans 82.75% des cas, les erreurs avaient trait aux interférences des structures de LM de l'apprenant et dans 17.24% des cas, aux analogies avec des structures de LC.

Pour ce qui est des prépositions les plus sollicités pour cette classe de verbes, nous avons constaté que dans 51.72% des cas (30 fois), l'erreur mettait en jeu l'emploi prépositionnel de la préposition *à* et dans 53.44% des cas (31 fois) également l'erreur avait trait à l'emploi de la préposition *de*.

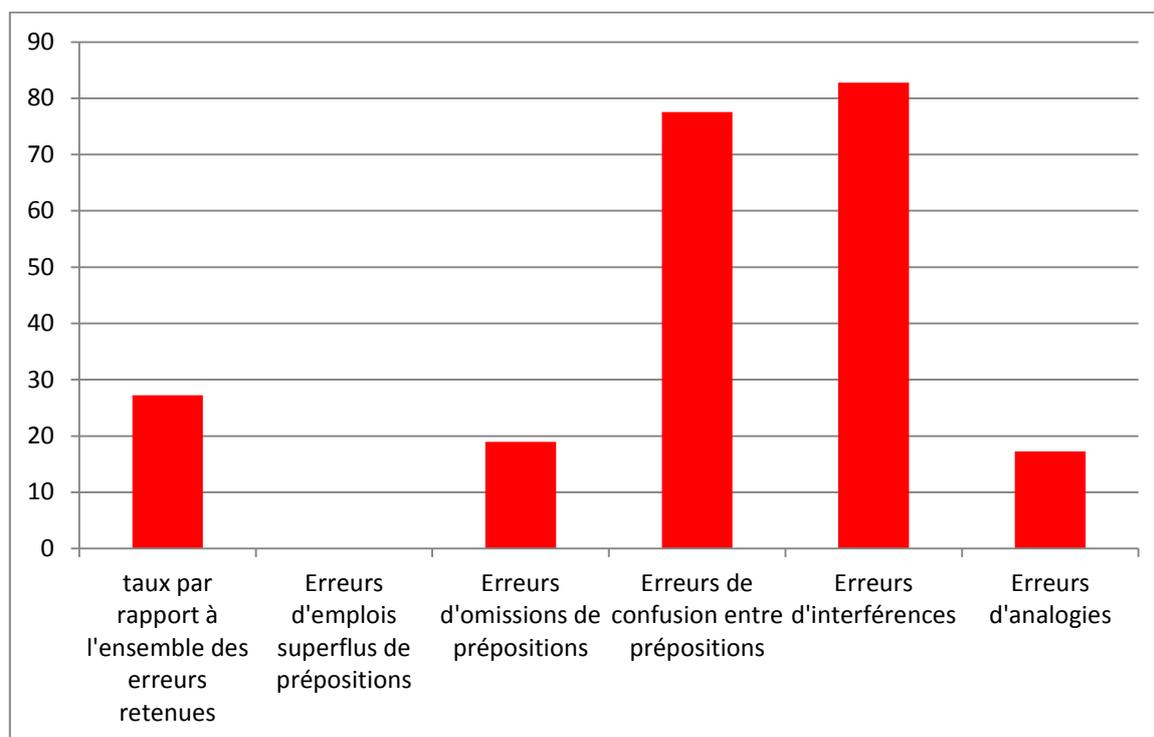


Fig.17

Proportions des erreurs liées aux tables des verbes intransitifs

²¹⁹BOONS Jean-Paul, GUILLET Alain, LECLERE Christian (1976a). La Structure des phrases simples en français. I : Constructions intransitives. Droz, Genève.

3.1 Constructions ayant trait aux tables 33

La Construction définitoire de base pour cette table est: $N_0 V \grave{a} N_1$, avec $N_1 =$: *non locatif*. Les verbes de cette table sont caractérisés par un complément à N non locatif.

Les constructions erronées ayant trait à cette table sont au nombre de 09. Toutes sont dues aux interférences des structures de la langue maternelle de l'apprenant. 22.22% des erreurs sont des erreurs d'omissions de prépositions et 77.77%, des erreurs de confusions entre prépositions.

Nous devons tout de même noter que dans 88.88% des cas pour cette table, l'erreur portait sur un emploi impropre de la préposition *à*.

3.2 Constructions ayant trait aux tables 35

Selon le LADL, les verbes des tables 35 ont une construction de base en $N_0 V (Prép + Loc) N_1$.

La différence entre les différentes ramifications qui en découlent est plutôt liée à la nature des arguments que le verbe régit ainsi qu'aux types de prépositions que les verbes peuvent sélectionner.

Les verbes de cette classe de tables ont été impliqués dans 58 cas sur l'ensemble des constructions erronées retenues pour l'analyse, soit un taux de 32.95%. Elles représentent également 82.75% de l'ensemble des erreurs des tables à verbes intransitifs. Dans 79.16% des cas, les erreurs avaient trait à des confusions entre prépositions. Dans les 20.83% restants, c'étaient des erreurs d'omissions de prépositions. Les erreurs dues à l'interférence représentent quant à elles 79.16% des erreurs liées à ces tables ; les erreurs d'analogies 20.83%.

A noter également que pour ces tables, l'erreur portaient dans 15.15 % des cas sur (09 fois) l'emploi de la préposition *à* et dans 53.44% des cas (31 fois) sur l'emploi de la préposition *de*.

Ci-après (Fig.18), une illustration par les proportions des erreurs liées à cette classe de tables :

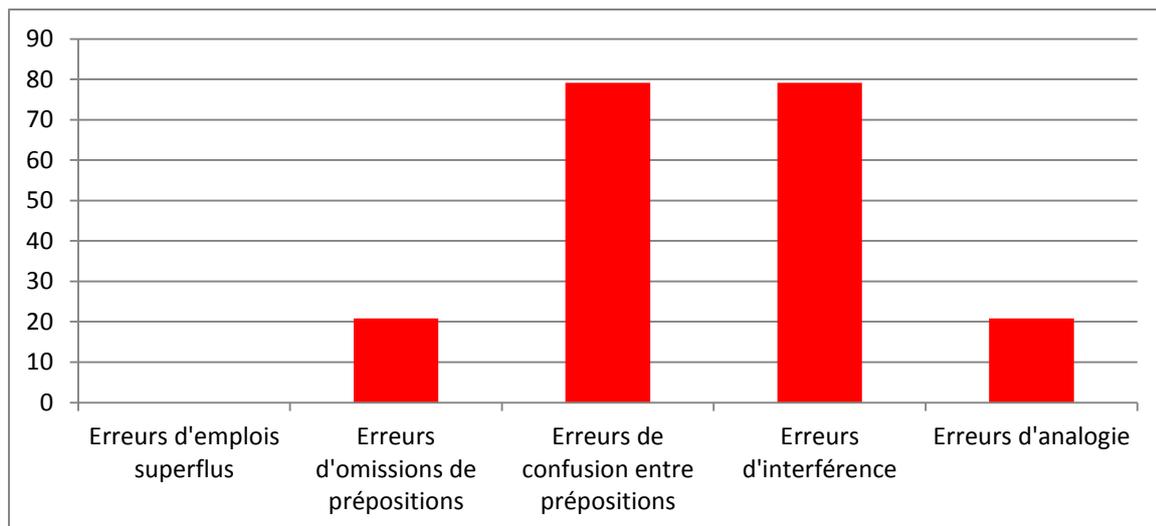


Fig.18
Proportions des erreurs liées aux tables 35

3.2.1 Constructions ayant trait aux tables 35L

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base: $N_0V Loc N_1$.

Selon le LADL, les verbes de cette table mettent en jeu une relation de localisation où le N_1 est un *lieu* (répondant à la question *où?*) différent du lieu *scénique* que l'on trouve par exemple dans les exemples:

Paul réfléchit dans le train
Paul joue dans la cour

Qui est un circonstanciel (ou adverbial) ne caractérisant pas une classe de verbe.

Au contraire, dans l'exemple :

Paul aboutit à Dijon
Le fuel gicle du bidon

Le procès décrit implique, dans son déroulement, une variation du rapport locatif entre le *lieu* N_1 et son *corrélat* N_0 .

Les constructions erronées que nous avons relevées pour cette table s'élèvent à 03, soit 06.25% de l'ensemble des erreurs ayant trait aux tables 35. Dans les trois cas, il s'agissait d'une erreur d'omission de la préposition, soit 30% de l'ensemble des erreurs d'omissions

liées à cette classe de tables. Dans 33.33% des cas, c'étaient des erreurs d'interférence et dans 66.66% des cas, c'étaient des erreurs d'analogie.

Il faut noter également que dans 66.66% des cas, l'erreur portait sur l'emploi de la préposition *à*.

3.2.2 Constructions ayant trait aux tables 35S

Les verbes de cette table ont une construction définitoire de base double:

(1) $N_0V(\textit{avec} + \textit{d'avec})N_1$

(2) $N_0\textit{et}N_1V$

(En relation de paraphrase).

Il s'agit d'une relation qui définit une classe de verbes intransitifs symétriques lorsque $N_0\textit{et}N_1$ appartiennent à la même classe sémantique:

Pierre divorce d'avec Marie

Pierre et Marie divorcent

Ce bleu jure avec ce rouge

Ce bleu et ce rouge jurent

Les constructions erronées ayant trait à cette table représentent seulement 02.08 % de l'ensemble des erreurs retenues pour les tables 35.elles représentent également 02.63 % des erreurs de confusions liés à cette classe de tables. L'interférence des structures de LM de l'apprenant est le seul facteur pouvant justifier l'erreur liée à cette table.

3.2.3 Constructions ayant trait aux tables 35R (*Résiduel*)

Les verbes de cette table ont la construction définitoire de base : $N_0V\textit{Prép}N_1$, avec *Prép* =/=à, *Loc*, *avec* (symétrique), *de* (croisé de 34L0).

D'après le LADL, les verbes de cette table ne constituent pas une classe homogène. Les compléments prépositionnels qui ont été retenus pour les caractériser sont variés. Exemples:

Paul en appelle de ce jugement
Paul cavale après Marie
Paul compte avec le retard du train
Paul compte sans la présence de Marie
Le repas consiste en cinq plats exotiques
Paul ne crache pas sur l'alcool

D'après les résultats, les constructions erronées ayant trait à cette table s'élèvent au nombre de 44 et représentent 91.66% de l'ensemble des erreurs liées aux tables 35. 84.09% consistaient en des erreurs de confusions entre prépositions et 15.90% c'étaient des erreurs d'omissions de prépositions. Le facteur de l'interférence des structures de LM de l'apprenant représente pour cette table 81.81% ; et pour les 19.20% restants, il était question d'erreurs d'analogie.

A noter également que dans 09 exemples (20.45%), l'erreur d'emploi prépositionnel portait sur la préposition *à*, et dans 31 exemples (70.45%), l'erreur portait sur la préposition *de*.

Nous présentons ci-dessous, un diagramme (Fig.19) récapitulatif illustrant les proportions des erreurs pour chacune des tables de la classe 35.

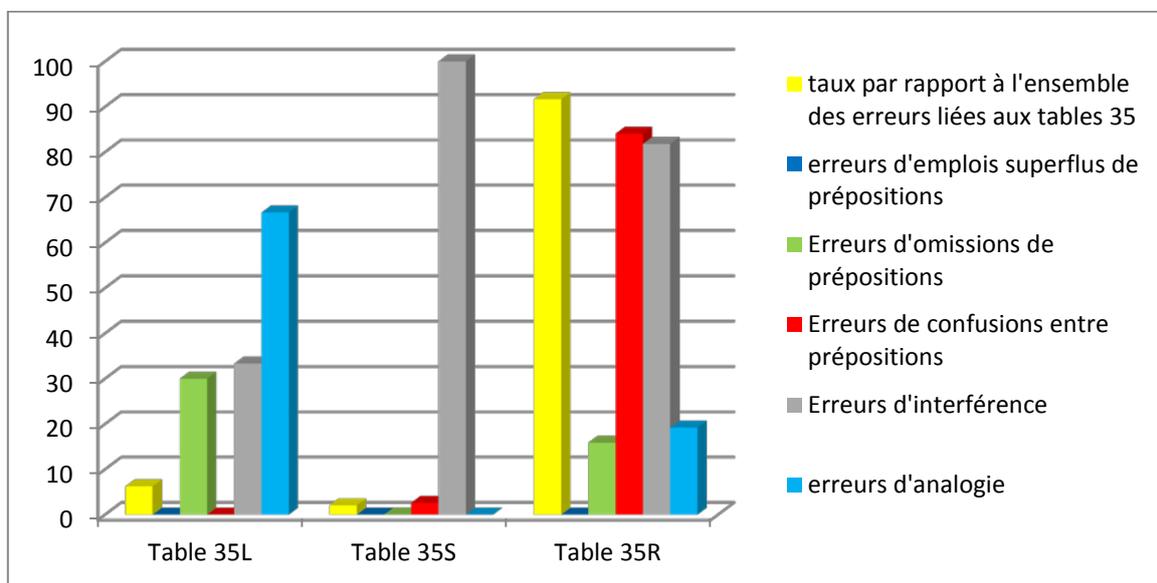


Fig19.
Proportions des erreurs pour chacune des tables 35

Pour terminer avec les structures syntaxiques affectées par les erreurs des apprenants, nous présentons ci-dessous un tableau récapitulatif (Fig.20) par toutes les erreurs d'emplois prépositionnels que nous avons retenues dans le cadre de l'étude. Ils ont été répartis selon les tables qu'ils mettent en jeu, la nature de l'erreur qu'ils comprennent ainsi que la forme syntaxique que prennent les erreurs.

Table N°	Structure définitoire	Nombre total	Interférence			Analogie		
			Emploi superflu	Omission	Confusion	Emploi superflu	Omission	Confusion
Table 01	$N_0 V \text{Prép } V^0 W$	04	02	02	-	-	-	-
Table 02	$N_0 V V^0\text{-inf } W$	02	-	-	02	-	-	-
Table 04	$N_0 V N_1$	05	05	-	-	-	-	-
Table 05	$N_0 V \text{Prép } N_1$ avec $N_1 = : \text{Qu } P + N$	01	-	-	01	-	-	-
Table 06	$N_0 V \text{Prép } N_1$ avec $N_1 = : \text{Qu } P + \text{ si } P$ ou $: \text{si } P + N$	07	-	-	-	06	01	-
Table 07	$N_0 V \text{ à } N_1$ avec $N_1 = : \text{ce } \text{Qu } P$	04	-	01	02	-	-	01
Table 08	$N_0 V \text{ de } N_1$ avec $N_1 = : \text{ce } \text{Qu } P$	01	-	01	-	-	-	-
Table 09	$N_0 V N_1 \text{ à } N_2$ avec $N_1 = : \text{Qu } P + N$	09	02	02	04	-	01	-
Table 11	$N_0 V N_1 \text{ à } N_2$ avec $N_2 = : \text{ce } \text{Qu } P + N$	14	-	-	07	01	01	05
Table 12	$N_0 V N_1 \text{ de } N_2$ avec $N_2 = : V^1 W$	03	03	-	-	-	-	-
Table 15	$N_0 V \text{ de } N_1 \text{Prép } N_2$ avec $N_1 = : \text{ce } \text{Qu } P + N$	03	-	-	03	-	-	-
Table 16	$N_0 V \text{Prép1 } N_1 \text{Prép2 } N_2$ avec $N_1 = : (\text{ce}) \text{Qu } P + N$ avec $N_2 = : (\text{ce}) \text{Qu } P + N$ avec $\text{Prép} = : E$	01	01	-	-	-	-	-
Table 33	$N_0 V \text{ à } N_1$ avec $N_1 = : \text{non locatif}$	10	-	03	07	-	-	-
35L	$N_0 V \text{Loc } N_1$	03	-	01	-	-	02	-
35S	$N_0 V (\text{avec} + \text{d'avec}) N_1$ $N_0 \text{ et } N_1 V$	01	-	-	01	-	-	-
35R	$N_0 V \text{Prép } N_1$ avec $\text{Prép} \neq : \text{à, Loc, avec}$ (symétrique), de (croisé de	44	-	04	32(27 parler)	-	03	05

	34L)							
32 A	$N_0 V N_1$ avec $N_1 =$: « apparition »	09	09	-	-	-	-	-
32H	$N_0 V N_1$ avec $N_1 =$: <i>N hum</i>	05	05	-	-	-	-	-
32PL	$N_0 V N_1$ avec $N_1 =$: <i>N pluriel</i>	02	01	-	01	-	-	-
32NM	$N_0 V N_1$ avec passif interdit	01	01	-	-	-	-	-
32R2	$N_0 V N_1$	09	04	-	-	05	-	-
32R3	$N_0 V N_1$ avec $N_1 =$: <i>N contraint</i>	03	03	-	-	-	-	-
36DT	$N_0 V N_1 \dot{a} N_2$ avec $N_2 =$: <i>N hum</i> pronominalisable en lui.	11	-	-	08	01	-	02
36S	(1) $N_0 V N_1$ (avec + à) N_2 Ou $N_0 V N_1$ (d'avec + de) N_2 (2) $N_0 V N_1$ et N_2	02	01	-	01	-	-	-
36R	$N_0 V N_1 \dot{a} N_2$	01	-	-	01	-	-	-
37M1	$N_0 V N_1$ de N_2 (Mettre1)	01	-	-	01	-	-	-
37M2	$N_0 V N_1$ de N_2 (Mettre2)	01	01	-	-	-	-	-
38LR	$N_0 V N_1$ Loc N_2	03	03	-	-	-	-	-
38L0	$N_0 V N_1$ (loc N_2) Avec $N_0 =$: <i>N lieu</i>	01	01					
38 L1	$N_0 V N_1$ Avec $N_1 =$: <i>N lieu</i> et $N_0 =$: corrélât de ce lieu	01	01	-	-	-	-	-
38R	$N_0 V N_1$ Prép N_2	11	-	-	11	-	-	-
Total		173	43	14	82	13	08	13

Fig.20
Tableau récapitulatif de toutes les erreurs retenues

Interférence= 80.34% des cas

Analogies = 19.66% des cas

V. Constructions erronées et *verbe support*

Parmi la multitude des exemples de constructions non attestées retenues pour l'étude, nous avons constaté, entre autres, qu'il y avait quelques-unes qui comportaient dans leur structure syntaxique un *verbe support* (ou parfois *composé*). Étant donné cela, nous n'avons pas pu les classer selon les tables de LADL qui ont été conçues principalement pour classer des verbes distributionnels.

(37) *Le signe *met en relation* **entre** le Signifiant et le Signifié (*Mettre en relation*)

(45) *j'ai *besoin* **Ø** cette langue (*avoir besoin*)

(70) *on *abesoin* **à** l'observation (*avoir besoin*)

(71) *le chercheur *aura besoin* **à** des techniques de recherche (*avoir besoin*)

(72) *chaque dimension *aura besoin* **à** des indicateurs (*avoir besoin*)

Ces constructions erronées sont au nombre de cinq ; une erreur d'emplois superflu de préposition ; une erreur d'omission de préposition et trois erreurs de confusion entre prépositions. Elles représentent 02.65% de l'ensemble des constructions erronées retenues pour l'étude. Bien que leur représentativité ne paraisse pas très importante, nous voyons qu'il est toutefois nécessaire de s'y pencher dans une étude ultérieure étant donné qu'elles sont toutes dues aux interférences des structures de la langue maternelle des apprenants. Cela leur confère un caractère systématique qu'il serait très important de vérifier plus tard.

VI. Proportions des erreurs selon les prépositions mises en jeu

Après avoir décrit les erreurs selon leurs différentes facettes, nous arrivons à l'analyse du taux d'implications des prépositions du français dans les différentes constructions erronées que nous avons retenues pour l'étude.

Afin de faciliter la tâche au lecteur, nous avons opté pour des illustrations sous forme de tableaux récapitulatifs qui synthétisent de la manière la plus efficace possible les informations que nous venons de recueillir en la matière. Les figures 21 et 22 en contiennent l'essentiel.

Préposition	Interférence		Analogie		L'ensemble	
	Nombre	Taux	Nombre	taux	Nombre	Taux
à	124	81.04 %	32	84.21%	156	81.67 %
de	48	31.37 %	16	42.10 %	64	33.50 %
en	16	10.45 %	-	-	16	08.37 %
sur	52	33.98 %	02	05.26 %	54	28.27 %
dans	10	06.53 %	01	02.63 %	11	05.75 %
avec	09	05.88 %	-	-	09	04.71 %
par	13	08.89 %	-	-	13	06.80 %
entre	03	01.96 %	-	-	03	01.57 %
vers	-	-	01	02.63 %	01	00.52 %
Total	275		52		327	

Fig.21
Degré d'implication des prépositions dans les erreurs

Préposition	Interférence		Analogie		L'ensemble	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
à	34	27.41 %	19	59.37 %	53	33.97 %
de	47	37.90 %	02	06.25 %	49	76.56 %
en	16	12.90 %	-	-	16	100 %
sur	02	01.61 %	01	03.12 %	03	05.55 %
dans	05	04.03 %	01	03.12 %	06	54.54 %
avec	02	01.61 %	-	-	02	22.22 %
par	-	-	-	-	-	-
entre	-	-	-	-	-	-
vers	-	-	-	-	-	-

Fig.22
Erreur où la préposition devait être présente

Un regard ne serait-ce que rapide aux tableaux ci-dessus, nous rend à l'évidence que sur l'ensemble des prépositions concernées par les erreurs, les prépositions *à*, *de* et *en*, dites vides ou incolores, sont de loin les plus présentes. Nous nous sommes certes attendus à cela, mais les proportions auxquelles nous nous sommes trouvés confrontés, dépassent toutes nos attentes. En fait, dans 72.17% des cas, l'emploi prépositionnel erroné impliquait l'une ou l'autre des trois prépositions en question.

Il faut dire que nous avons été sidérés par les taux impressionnants de l'implication de ces trois prépositions dans les erreurs des apprenants. Que ce soit pour les erreurs d'interférence

ou pour celles d'analogies, les prépositions vides – *à* et *de* plus spécialement – dépassent les attentes des esprits les plus subjectifs car, à elles seules, elles étaient impliquées dans 67.27% de l'ensemble des emplois prépositionnels erronés retenus pour l'étude.

Si cela veut dire une chose, c'est qu'une attention particulière doit être accordée à ces prépositions dans le cadre de l'enseignement de la syntaxe du français. La préposition *à*, à elle seule, se trouve impliquée dans les quatre cinquièmes des erreurs (81.67 %) avec un taux aussi important en interférence qu'en analogies, respectivement : 81.04 % et 84.21 %.

L'autre constat que les figures ci-dessus nous illustrent, c'est le fait que l'emploi impropre de la préposition *à* est beaucoup plus important du taux d'erreur touchant au choix de cette dernière. Les prépositions *de* et *en* font l'exception avec un taux de 76.56 % et de 100 % pour la seconde. Cela démontre bien que parmi les trois prépositions vides, la préposition *à* est employée à outrance par les apprenants. Et que les deux autres sont très peu employées (jamais pour la préposition *en*). La préposition *à* a beaucoup été employé improprement pour se substituer aux prépositions *prép= : E* dans trente et un cas (31), à la préposition *en* dans douze 12 cas, et à la préposition *de* dans cinq 05 cas.

Un autre fait marquant, c'est que sur les 54 emplois erronés où la préposition *sur* se trouve impliquée, seulement 05.55 % portaient sur le choix de cette dernière, dans les 94.45 % des cas restants, cette préposition a été mal-employée (improprement) pour se substituer aux prépositions attestées ou attendues selon le cas. Dans la majorité écrasante des cas, elle se substituait à la préposition *de* avec 31 cas, soit 57.40 % (les exemples avec le verbe *parler*), ou le cas échéant, la préposition *à* dans 06 cas, soit 11.11 %.

Conclusion

Les taux que nous venons d'avoir montrent très clairement la prédominance des erreurs d'interférences des structures syntaxiques de la langue maternelle des apprenants dans leurs constructions avec un taux global de 80.34% de l'ensemble des erreurs d'emplois prépositionnels retenus. Cette interférence, et même si elle se manifeste souvent sous forme de calques avérés, il en reste que, parfois, elle n'est que la résultante d'autres types d'interférences, lexico-sémantiques principalement, où la confusion entre deux verbes arabes synonymes ou lexicalement apparentés, induit une confusion entre des structures syntaxiques différentes. Nous disons cela car, dans certains cas, l'interférence n'est pas toujours un phénomène négatif étant donné que des transferts syntaxiques positifs peuvent bel et bien se faire entre l'arabe et le français sans que cela ne puisse se faire sentir dans la construction finale.

Outre cela, nous avons vu également que l'interférence peut, dans certains cas, être accentuée par des facteurs inhérents à la langue française LC elle-même où des confusions entre verbes français peuvent créer davantage d'amalgames dans l'esprit de l'apprenant : *confusion entre verbes synonymes [écouter vs entendre], confusion entre verbe distributionnel et verbe support [relier vs mettre en relation], confusion entre verbes lexicalement apparentés [monter vs surmonter], confusion entre infinitif et Vn [utiliser vs utilisation], etc.*

Les erreurs d'analogies avec des structures syntaxiques du français LC ne sont pas non plus moins importantes avec presque le cinquième des proportions des constructions erronées. Les facteurs favorisant ce genre d'erreurs sont presque les mêmes qui accentuent les cas des interférences et où les confusions entre les propriétés syntaxiques des unités lexicales du français en sont la principale cause.

Enfin, l'autre fait marquant que nous devons retenir ici, c'est le taux d'implication des prépositions dites vides ou incolores dans les constructions erronées des apprenants. À elles seules, les prépositions à, de et en affectent 72.17% de l'ensemble des emplois prépositionnels erronés. Si on prend le cas de la préposition à, séparément, nous allons trouver qu'elle est impliquée dans 81.67 % des cas (81.04 % d'interférence et 84.21 % d'analogie).

Des taux qui ne peuvent nous laisser indifférents et nous poussent à se poser de sérieuses questions sur la manière dont les apprenants conçoivent les structures syntaxiques des verbes

français ; sur les prépositions du français et la manière dont ils les emploient et dont ils doivent employer en particulier en ce qui concerne les prépositions vides. Doit-on concevoir des méthodes d'enseignement de syntaxe qui se baseraient sur les descriptions syntaxiques du Laboratoire d'Automatique Documentaire et de Linguistique LADL ?

Autant de question sur lesquelles, il importe de s'y pencher dans une tentative sérieuse d'esquisser des réformes devant affecter l'enseignement/apprentissage de la syntaxe du français.

Conclusion générale

La lecture des résultats que nous venons d'avoir, nous permet de constater, il n'y a plus de doutes, que parmi les causes principales des erreurs d'emplois prépositionnels, c'est que l'apprenant se réfère d'abord à la sémantique dans sa stratégie d'écriture. C'est-à-dire : il se fixe comme tâche principale de véhiculer le sens de la phrase et ce que ce soit dans les cas d'interférences ou pour certains (voire beaucoup) cas d'analogies. Or, souvent la confusion sémantique entre les verbes se traduit par une erreur au plan syntaxique. Cette préoccupation prioritaire du sens, au détriment de la syntaxe, avait conduit à des taux inexorables d'erreurs d'interférence des structures syntaxiques de la langue maternelle de l'apprenant (80.34%).

Ce que l'on peut dire ici, c'est que l'enseignement de la syntaxe en général et de la syntaxe des verbes en particulier doit se faire dorénavant indépendamment de la sémantique. C'est-à-dire que la question du sens ne doit être abordée qu'en deuxième position. Car en réalité on ne peut avoir du sens qu'une fois la phrase est conforme aux normes syntaxiques attestées par l'usage en français.

L'autre chose non moins importante que nous avons constaté c'est que même pour les erreurs qualifiées traditionnellement comme erreurs *d'interférence*, il y a parfois des paramètres autres que les structures syntaxiques de LM qui entrent en jeu et qui compliquent davantage la tâche à l'apprenant comme cela était le cas pour les exemples (01 et 02) où il serait injuste de dire qu'il s'agit d'une pure erreur d'interférence étant donné que la confusion entre deux verbes français (*contacter* vs *communiquer*) y est aussi pour quelque chose dans l'erreur. Ces paramètres fonctionnent comme catalyseur étayant l'interférence comme facteur favorisant l'erreur (Pauvreté du répertoire lexical des apprenants, confusion entre verbes ayant des similitudes sémantiques, lexicales ou autres, confusion entre *Vn* et *Infinitif*, confusion entre verbe distributionnel et verbe support, etc.). Dans les cas *d'analogie* également, ces paramètres peuvent entrer en jeu et créer davantage de confusion dans l'esprit de l'apprenant.

Si on vient aux statistiques, les structures syntaxiques les plus touchées par les erreurs d'emplois prépositionnels sont celles des tables ayant trait aux verbes transitifs avec 35.26% ; viennent ensuite, les structures liées aux tables des verbes intransitifs avec 33.52 %, et enfin, les structures des tables des verbes à complément phrastique avec 31.21 %. On y trouve également que les structures syntaxiques qui ont devancé toutes les autres sont celles liées aux

tables T35 et T32 qui totalisent à elles seules 44.50% de l'ensemble des constructions erronées retenues pour l'étude.

Outre cela, nous avons également constaté que certaines structures syntaxiques erronées semblent être plus systématiques que d'autres. Pour certains verbes tels que le verbe *parler* ou *écrire*, les résultats étaient sans appel : 100% des erreurs portant sur ces verbes (05 avec *écrire* de 89 à 93, et 27 de 103 à 129 avec *parler*) ont toutes la même structure: « *N₀Parler Sur N₁* » et « *N₀ écrire Par N₁* ». Il s'agit en fait, d'erreurs systématiques qui ne changent jamais de forme. Elles sont vraisemblablement dues à la structuration cognitive des verbes et des prépositions devant les accompagner pour introduire leur complément. Une structuration qui prend sa forme en langue maternelle LM et qui est tellement rigide – et partagée entre la majorité des apprenants – qu'elle est devenue presque d'usage dans leur interlangue .

L'autre chose à laquelle nous nous attendions et que les résultats viennent confirmer, c'est les proportions conséquentes des erreurs affectant des emplois prépositionnels abstraits par rapport aux emplois prépositionnels locatifs. Si cela veut dire une chose, c'est que cela signifie qu'en emploi locatif, et contrairement aux emplois abstraits, les apprenants éprouvent moins de difficultés en matière de syntaxe du syntagme prépositionnel. Ce constat vient d'ailleurs corroborer les descriptions et les suppositions que nous avons faites dans la partie théorique (voir chapitres de la deuxième partie) et où nous avons constaté que les correspondances entre prépositions locatives (*loc*) étaient très productives en matière de transfert positif.

Quoi qu'il en soit, la chose dont nous pouvons être certains, c'est le fait que les apprenants font des correspondances rigides et immuables entre les prépositions du français d'une part et celles de l'arabe d'autre part. Bien évidemment, cela pourrait amplement être mis à profit dans l'enseignement/apprentissage de la syntaxe du français pour les apprenants arabophones tout en faisant en sorte que ces transferts positifs ne se propagent pas aux emplois abstraits. Les résultats de la comparaison sont sans appel et ils témoignent nettement de cette disparité entre les deux types d'emplois prépositionnels : 97.28 % pour les emplois prépositionnels abstraits contre 02.72 % pour les emplois prépositionnels locatifs.

A un autre égard, concernant les prépositions les plus affectées par les emplois prépositionnels erronées, Il faut dire que nous avons été sidérés par les taux impressionnants de l'implication des prépositions vides – dites incolores – dans les erreurs des apprenants. . A

elles seules, les prépositions *à*, *de* et *en* affectent 72.17% de l'ensemble des emplois prépositionnels erronés. Rien que les deux prépositions *à* et *de*, étaient impliquées dans 67.27% des emplois prépositionnels erronés. Si on prend le cas de la préposition *à*, séparément, nous allons trouver qu'à elle seule, elle est impliquée dans 81.67 % des emplois prépositionnels erronés (81.04 % d'interférence et 84.21 % d'analogie).

Il y a lieu de noter également que - comme nous venons de le voir - les divergences entre les deux systèmes prépositionnels français et arabe sont très importantes. Cela représente d'ores et déjà un obstacle de taille pour les apprenants arabophones en FLE. Le recours aux structures de LM chez ces derniers s'avère être inévitable dans les situations discursives avec tout ce que cela entraîne comme erreurs d'interférences comme en témoignent d'ailleurs la plupart des études en la matière.

En guise d'explication à cela, nous dirons que c'est beaucoup plus la manière d'enseigner la grammaire dans la langue maternelle (arabe) qui a influé négativement sur les performances syntaxiques des apprenants en FLE. Cette manière d'enseigner n'est pas à dissocier également des représentations des grammairiens arabes qu'ils se font eux-mêmes de leur propre langue. En fait, c'est le fait d'accorder la priorité au sens au détriment de la syntaxe qui engendre ce genre de problèmes. La tradition grammaticale arabe qui a tendance à coller un sens à chaque unité linguistique de son système se trouve heurtée à la réalité syntaxique où la combinatoire d'un lexème (disons un verbe ou une préposition) néglige le sens au profit de la conformité syntaxique qui est la résultante naturelle de l'usage et non pas de la pensée.

Ce qui fait qu'une construction donnée (une phrase) soit attestée ou non ce n'est pas autant le sens que peuvent avoir les unités qui la composent que sa conformité syntaxique vis-à-vis de l'usage dont en fait une communauté linguistique donnée (c'est l'esprit même du lexique-grammaire de M.Gross).

Un apprenant n'acquiert d'ailleurs pas sa langue maternelle en apprenant le sens des mots mais c'est plutôt l'usage qui lui apprend cela de manière plutôt inconsciente sans peut être même qu'il ne s'en rende compte.

Nous voyons que les grammaires traditionnelles arabes étant très attachées aux questions sémantiques et morphologiques représentent un premier obstacle pour les apprenants arabophones en vue d'apprendre la grammaire d'une langue étrangère.

Pour pallier aux éventuelles erreurs d'interférences syntaxiques, nous proposons que l'enseignement même de la syntaxe pour des apprenants arabophones en FLE doit être revu et mis en conformité avec les nouvelles théories linguistiques en matière de description des langues. Le modèle descriptif de M. Gross et du LADL en général, nous semble être le plus approprié pour ce qui est de la description de la syntaxe de la langue française (mais aussi de toutes les langues naturelles). Les descriptions syntaxiques et les tables que feront les chercheurs au sein du LADL, nous montrent de la manière des plus claires que la combinatoire des items linguistiques ne peut jamais être enfermée dans un exemple ou deux. L'usage dont font les locuteurs natifs est complètement imprévisible et ce n'est qu'en multipliant les exemples et en les diversifiant qu'on arrive plus ou moins à prévoir les différentes occurrences qu'un item donné puisse avoir dans la langue.

Il y a lieu de noter également que :

- Nous ne sommes pas attendus (dans les hypothèses) à ce qu'il y ait une implication importante des tables des verbes à complément phrastique (de 01 à 19). Alors que les résultats font état d'un certain nombre d'erreurs d'emplois prépositionnels liées à cette classe de tables.
- Le modèle linguistique *lexique-grammaire* de M. Gross, est le seul à notre sens, à pouvoir expliquer de manière exhaustive tous les emplois qu'une préposition donnée puisse avoir. Avoir sous la main une syntaxe exhaustive du français permet, non seulement aux apprenants d'apprendre sur des bases scientifiques irréprochables, mais également aux chercheurs de bien comprendre le fonctionnement de la langue et ce à tous les niveaux.
- un modèle descriptif de l'envergure du lexique-grammaire devrait être adopté dans les études syntaxiques qui se veulent sérieuses et concluantes. Ainsi, les systèmes syntaxiques des autres langues qui n'ont pas encore entrepris une description intégrale, formelle et minutieuse de leurs structures syntaxiques, se trouvent dans l'obligation de s'y conformer au péril de continuer à patauger dans les descriptions sommaires, typiques et inductives bien établies dans les milieux linguistiques.
- A l'heure actuelle des choses, et parallèlement au perfectionnement qui continue à se faire au sein du LADL pour ce qui est du français, beaucoup d'autres chantiers sont

lancés pour la description syntaxique d'autres langues (l'anglais, certaines langues slaves, etc.).

La syntaxe de l'arabe, qui est beaucoup plus basée sur la sémantique et la logique, se trouve elle aussi, à l'instar des autres langues, dans la nécessité de se lancer dans cette voie et de faire ce périple, certes laborieux, mais combien même judicieux et ce à tous les niveaux aussi bien linguistique que didactique.

Cela dit, nous devons souligner que de telles constatations ne doivent en aucun cas passer inaperçues aux yeux de spécialistes, en particuliers, ceux qui sont intéressés par l'enseignement de la syntaxe du français à des apprenants arabophones. Pour y remédier, nous voyons qu'il faudrait adopter un modèle linguistique descriptif de la syntaxe du français qui tiendrait compte de tous ces paramètres que nous venons de mentionner, et qui paraît être à nos yeux, une nécessité de premier ordre. Pour cela, le modèle linguistique du lexique-grammaire du LADL semble être la réponse la mieux appropriée à ces préoccupations.

ANNEXES

- I) Tableau par les signes employés pour rendre les caractères et les phonèmes arabes en français
- II) Signes et abréviations employées
- III) Signes et abréviation du LADL
- IV) Signes ayant trait à la présentation du travail

l) Tableau par les signes employés pour rendre les caractères et les phonèmes arabes en français²²⁰

Caractère arabe	Signes employés	commentaire
أ	a, u, o, i, ‘	C’est une voyelle qui change selon le signe diacritique qui lui est associé : <i>el-nasb</i> [a], <i>el-rafeâ</i> [u, o], <i>el-djar</i> [i] ou <i>el-soukoun</i> (qui signifie l’absence de voyelle). Ces signes diacritiques sont applicables à tous les autres caractères.
إي, أو, آ	Aa, ou, ii	Une voyelle allongée
ب	b	Comme dans brebis
ت	t	Comme dans traire
ث	Th [ø]	Comme dans three en anglais
ج	J, dj	Comme jardin et Djamila
ح	h	Un phonème qui n’existe pas dans les langues indo-européennes.
خ	kh	Comme dans croissant
د	d	Comme dans dormir
ذ	Th [ø]	comme dans the table en anglais
ر	r [roulé]	Comme dans guitara en espagnol
ز	z	Comme dans zèbre
س	s	Comme dans stylo
ش	ch	Comme dans cheval
ص	S accentué	Comme dans satisfaction
ض	dh	Comme dans that is right en anglais
ط	t	Un phonème qui n’existe pas dans les langues indo-européennes
ظ	dh	Comme dans that is right en anglais

²²⁰ Par souci de clarté, et étant donné que notre objet n’est pas de mettre en relief les phonèmes arabes mais plutôt la syntaxe de la phrase arabe, nous avons évité de recourir à l’API afin de ne pas trop encombrer le lecteur par une panoplie de signes difficiles à apprendre qui risquent de mettre en jeu la compréhension même des constructions arabes.

ع	â	Un phonème qui n'existe pas dans les langues indo-européennes
غ	gh	Comme dans refaire
ف	f	Comme dans fourgon
ق	k	Un phonème qui n'existe pas en dans les langues indo-européennes
ك	k	Comme dans cahier, klaxon , etc.
ل	l	Comme dans lampe, leurre , etc.
م	m	Comme dans maman
ن	n	Comme dans nez, Newton , etc.
هـ	h	Comme dans hablar en espagnol
و	w	Comme dans week-end
ي	y	Comme dans yesterday en anglais

III) Signes et abréviations employées²²¹

(*pron.fem.s*) :

Art. Déf. : Article défini.

Arb.Dial : abréviation qui signifie *arabe dialectal algérien*.

Dédoublement de voyelle : on emploie lors de la translation en arabe le dédoublement de voyelles pour mentionner leur allongement ; exemple [aa]. C'est la manière la plus simple que nous avons trouvée pour exprimer cet allongement de voyelles qui n'existe pas en français.

C. Adj : complément d'adjectif.

CN : complément du nom.

Déf. : Pour dire que le mot est défini par la présence d'article défini : *le, les, la*, etc.

Dét_{ind} : pour désigner l'article indéfini : *un, une, des*.

Inf. : infinitif.

Inv. : *inversion*. Lors de la traduction, l'ordre des actants de certains syntagmes tel que (*nom + adjectif*) se trouve inversé.

²²¹ Nous n'allons citer que des signes communément partagés, très clairs, et qui ne suscitent aucune ambiguïté tels que « 3^{ème} pers. sing. »

Lit. : Littéralement. Pour mentionner qu'il s'agit d'une transcription littérale d'une langue à une autre. Selon le cas, de l'arabe en français (le plus souvent) mais aussi dans certains autres cas du français à l'arabe. Nous employons ce signe uniquement quand la traduction littérale donne une construction inacceptable (erronée) dans la langue cible.

Nég : négation

Pl. doubl : pour désigner le *pluriel double* en arabe qui n'existe d'ailleurs pas en français.

Poss : possessif

Trad. : lors de la traduction littérale, certains termes ou syntagmes ne peuvent pas être décortiqués ou décomposés, nous avons alors traduit leur sens tout en mentionnant cela entre parenthèses par ce signe.

V. Conj. : lors de la traduction littérale vers l'arabe, certains verbes français à l'infinitif sont rendus en arabe par des verbes conjugués. Afin d'éviter tout amalgame, nous utilisons cette abréviation pour le mentionner.

1, 2 ou 3^{ème} pers. pl. : pour désigner la marque du pluriel en arabe.

1, 2 ou 3^{ème} pers. s : pour désigner la marque du singulier en arabe

[] : Lors de la traduction/ translation d'une langue à l'autre, nous employons les crochets pour insérer des termes ou des morphèmes qui n'existent pas dans la construction de la langue d'origine.

/ : On emploie ce signe quand il y a, lors de la traduction, quand il y a plusieurs possibilités de rendre un même item lexical, c'est-à-dire : plus d'un mot qui peuvent commuter.

{ } : Dans le cas contraire, Lors de la traduction/ translation d'une langue à l'autre, nous employons ce signe pour signaler que le morphème en question existe dans la construction de la langue d'origine alors qu'il ne le doit pas figurer dans la construction destination de la traduction.

: Nous employons le signe « dièse » pour mettre en relief les morphèmes grammaticaux intégrés dans les lexèmes des constructions en arabe (possessif, déterminant, désinence, etc.).

() : Dans les exemples, on emploie les parenthèses pour préciser la nature grammaticale de certains morphèmes en arabe.

* : ce signe est employé pour désigner les constructions inacceptables par rapport à la norme en français standard.

? : Ce signe est employé pour désigner des constructions dont l'acceptabilité n'est pas attestée, voire douteuse, mais qui peut être toutefois discutée à un certain égard.

* ? : Ce signe est employé pour désigner des constructions erronées mais qui peuvent être discutées, voire même tolérées, avec une autre acception sémantique autre que celle de départ.

IV) Signes et abréviation du LADL

(*item1 + item2 + ...etc.*) : Des éléments entre parenthèses reliés par le signe +. Cela veut dire que la commutation de tous les éléments en question est possible. En d'autres termes ils ont une même distribution dans la construction concernée.

LADL : *laboratoire d'automatique documentaire et linguistique* fondé par Gross Maurice vers la fin des années soixante en vue de décrire l'intégralité des structures syntaxiques possibles en français.

Loc: préposition locative.

P.pv: pronom preverbal.

Prép= : *E* : selon la terminologie propre au LADL, ce signe veut dire qu'il n'y a pas de préposition à l'emplacement.

N₀, N₁, N₂, etc. : syntagmes nominaux ou leurs équivalents pouvant occuper différentes fonctions dans la phrase.

N pc : nom désignant une partie du corps (*la main, la tête, le visage etc.*)

N hum : nom désignant un humain (*Pierre, le directeur, etc.*)

N nr : nom non restreint (*sans précision aucune*)

V-n : nom lié morphologiquement à un verbe. C'est-à-dire un nom dont l'origine est un verbe, exemple : *la destruction* pour le verbe *détruire*.

V) Signes ayant trait à la présentation du travail

- Dans les exemples, et lors de la traduction d'une langue à une autre, l'exemple correct (attesté) est toujours en dernière position en bas. Dans le cas où il y a une traduction littérale d'une langue à une autre, l'exemple correspondant sera marqué du signe *Lit.* et sera placé en deuxième position juste en dessous.
- Quand la traduction littérale d'une langue à une autre s'avère être fructueuse (transfert positif d'une structure), nous nous contenterons de celle-ci car suffisante pour rendre la construction de départ dans l'autre langue.

- Pour éviter tout amalgame ou confusion dans la lecture des exemples, nous avons choisi le caractère de police [Andalus] pour les constructions en arabe et [Arial] pour les constructions en français.
- Dans les phrases attendues en français, quand nous considérons qu'un item employé par l'apprenant est impropre à l'usage, nous le soulignons et nous apportons en suite les correctifs nécessaires entre parenthèses.

Bibliographie

Ouvrages théoriques :

- ABBASS Hassen (1975). *El-nahow el-waafi* (syntaxe exhaustive), 4 tomes, Daar el-maâarif, Egypte.
- BESSE H. & PORQUIER R (1984, 2006). *Grammaire et didactique des langues*, Editions Hatier.
- BLACHERE R. et GAUDEFROY-DEMOMBINES M. (1952) : *Grammaire de l'Arabe Classique*, Edition Maisonneuve, Paris.
- BLANC N & BROUILLET D (2005). *Comprendre un texte : L'évaluation des processus cognitifs*, Paris, Press Editions.
- BORILLO A. (1998). *L'espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.
- BOONS Jean-Paul, GUILLET Alain, LECLERE Christian (1976a). *La Structure des phrases simples en français. I : Constructions intransitives*. Droz, Genève.
- BOONS Jean-Paul, GUILLET Alain, LECLERE Christian (1976b). *La Structure des phrases simples en français. II : classe des constructions transitives, rapport de recherches du LADL*. Université Paris 7, Paris.
- DENIS D. & A. SANCIER-CHATEAU (1994). *Grammaire du français*, Paris, Le livre de poche.
- DE SAUSSURE F. (1972, 2002). *Cours de linguistique générale*, Béjaïa, Editions Talantikit.
- DUBOIS, J. ET DUBOIS-CHARLIER, F. (1997). *Les verbes français*. Larousse, Paris, France.
- FAYADH S. (1995). *Al nahou al âsri : Grammaire moderne de l'arabe*, Le Caire, Al Ahram.
- FEVE Guy (1985). *Le français scolaire en Algérie*, Alger, O.P.U.

- GHALYANI M. (1993). *Djamiâ AL Dourous : Recueil de leçons d'arabe*, Beyrouth, Al Maktaba Al Âsrya.
- GARDES-TAMINE J. (1990). *La grammaire, 2/ Syntaxe*, Paris, Armand Colin.
- GIRY-SCHNEIDER, J.(1987). *Etudes de prédicats nominaux en français. Les constructions faire N*. Genève, Droz, 399 p.
- GREVISSE, M. ET A. GOOSE (1991). *Le bon usage*, 1762 p., Paris, Louvain-la-Neuve : Duculot, 13e éd.
- GREVISSE M. (1996, 2003). *Quelle préposition ?*, Belgique, De boek.Duculot.
- GROSS, M. (1968). *Grammaire transformationnelle du français*, Vol.1, Syntaxe du verbe. Paris, Larousse, 183 p.
- GROSS, M. (1975). *Méthodes en syntaxe*. Paris, Hermann, 412 p.
- GROSS, M. (1986a). *Grammaire transformationnelle du français : Syntaxe de l'adverbe*, volume 3. ASSTRIL, Paris, France.
- GROSS, M. (1986b). *Grammaire transformationnelle du français : Syntaxe du verbe*, volume 1. Cantilène, Paris, France.
- GROSS, M. (1987). *Grammaire transformationnelle du français*, Vol.3, Syntaxe de l'adverbe. Paris, Asstril, 670 p.
- GROSS M. et LECLERE Ch. (1992). *La définition des tables syntaxiques du lexique-grammaire*, (INT1.DOC 891001/920509).
- GROSS M. et LECLERE Ch. (2001). *Grolec.doc* (5 nov. 1995 + 15 nov.19 98 + 10 mars 2001).
- GUILLET A. et LECLERE Ch. (1990). *La structure des phrases simples en français. III Verbes à complément direct et complément locatif*, Genève. Droz.
- GUILLET A. et LECLERE Ch. (1992). *La structure des phrases simples en français : Les constructions transitives locatives*. Droz, Genève, Suisse.

LE GOFFIC P. (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.

MELIS L. (2003). *La préposition en français*, Paris. Ophrys, 2003.

RIEGEL M. et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

RUWET N. (1972). *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Seuil, Paris, France.

SANTACROCE M. (1999). *Grammaire, linguistique et didactique du français langue étrangère : propositions pour une grammaire transitionnelle*, Université Paris III.

TOMASSONE R (1996). *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave Pédagogie.

SAGOT, B. ET TOLONE, E. (2009a). Exploitation des tables du Lexique-Grammaire pour l'analyse syntaxique automatique. *Arena Romanistica, Journal of Romance Studies*, 4:302-312. ISSN 1473-3536.

TALONE E. (2011). *Analyse syntaxique à l'aide des tables du Lexique-Grammaire du français*. Thèse de doctorat, université Paris-Est.

VANDELOISE Cl. (1986). *L'espace en français*, Paris, le seuil.

Articles scientifiques:

ALBANE L. & St LOUIS J.M (1996). « *Concurrence dans l'emploi de certaines prépositions en français* ».

<http://www.er.uqam.ca/nobel/scilang/cesla02/Albanemj.doc>

BORILLO A. (1997). « Aide à l'identification des prépositions composées de temps et de lieu ». In *Faits de langue*, 1997,10.

BORILLO A. (2001). « Il y a préposition et préposition », *TL* 42-43, pp. 141-155.

- CORTIER Cl. (2001). « Les syntagmes prépositionnels prédictifs dans les grammaires universitaires : un observatoire de la place accordée aux prépositions », *TL* 42-43, pp. 121-140.
- CADIOT P. (2002). « Schémas et motifs en sémantique prépositionnelle : vers une description renouvelée des prépositions dites *spatiales* », *TL* 44, pp. 9-24.
- CLAIRE G, BRUNO G., INGRID F., GUY P. (2005). Le lexique-grammaire de M. Gross et le traitement automatique des langues. <inria-00000458>
- DESNOYERS A. (1996). « Le *à-de-par* de la préposition », *Correspondance*, volume2, Numéro1.
- DUGAS A. (2001). « Une analyse des constructions transitives indirectes en français », *TL* 42-43, pp. 111-120.
- GARDES-TAMINE J. (1987). Les verbes opérateurs, *in l'Information Grammaticale*, 1987, N° 32, PP. 40-42.
- GAATONE, D. (1976). « Locutions prépositives et groupes prépositionnels », *in Linguistics* n° 167 : 15-33, The Hague, Paris : Mouton.
- Gaatone, D. (1996).« Syntaxe, lexique et sémantique : quelques réflexions sur les problèmes de construction de subordonnées prépositionnelles », *in LINX* n° 34 / 35 : 233-240, Paris : Université de Paris 10.
- GROSS, G. ET R. VIVES (1986). *Syntaxe du nom*, Langue française n° 69, Paris : Larousse.
- GROSS, G. (1991). « Syntaxe du complément de nom », *in Lingvisticae Investigationes*, Vol. XV, 2 : 255-284, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- GROSS, G. (1993,b). « Trois applications de la notion de verbe support », *in Le lexique-*

- grammaire, L'information grammaticale n° 59 : 16-23, Paris : Société pour l'Information grammaticale.
- GROSS M. (1969). Remarques sur la notion d'objet direct en français. *In: Langue française*, n°1, 1969. La syntaxe. pp. 63-73;
doi : 10.3406/lfr.1969.5400
- GROSS, M. (1990). La caractérisation des adverbes dans un lexique-grammaire. *In: Langue Française*, n°86, 1990. Sur les compléments circonstanciels. pp. 90-102; doi : 10.3406/lfr.1990.5796
- GROSS, M. (1998). La fonction sémantique des verbes supports. *Travaux de linguistique : Revue Internationale de Linguistique Française*, De Boeck Université, 1998, 37 (1), pp.25-46. <hal-00621387>
- GUILLET, A. ET NUNZIO LA FAUCI (1984). *Lexique-grammaire des langues romanes, Actes du 1er Colloque Européen sur la Grammaire et le Lexique comparés des Langues Romanes*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- GUILLET, A. (1993). « Le lexique du verbe français : description et organisation », in *Le lexique-grammaire, L'information grammaticale n° 59 : 23-35*, Paris : Société pour l'Information grammaticale.
- IBRAHIM HELMY A. (2001). « Une classification des verbes en six classes asymétriques hiérarchisées », *Syntaxe et sémantique*, 1/2001 (N° 2), p. 81-97.
URL : <http://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2001-1-page-81.htm>
DOI : 10.3917/ss.002.0081
- IBRAHIM HELMY A. (2003). Le cadre du lexique-Grammaire. *Linx* [en ligne], 48 | 2003, mise en ligne le 01 octobre 2003. URL : <http://linx.revues.org/219>; DOI: 10.4000/linx.219

- KATZ EVA (2002). « Systématique de la triade spatiale à, en, dans », Travaux de linguistique 2002/1 (N°44), PP. 35-49. DOI 10.3917/tl.044.0035
- LAPORTE, E. (2010). Le Lexique-Grammaire est-il exploitable pour le traitement des langues ? Cahiers du CENTAL, 6:207-218. Mélanges en hommage à Christian Leclère.
- LAUR D. (1993). « La relation entre le verbe et la préposition dans la sémantique du déplacement » In *Langages*, 27ème année, N°110. La couleur des prépositions. (PP 47-67.).
- LECLERE CH. (1990). Organisation du lexique-grammaire des verbes français. In: *Langue française*, n°87, 1990. Dictionnaires électroniques du français. pp. 112-122; doi : 10.3406/lfr.1990.6333
- LEEMAN D. (1997). « Définir une préposition : hypothèses et perplexités ». In *Revue de sémantique et pragmatique*, Numéro 2. (pp. 183- 199.).
- LEEMAN D. (2006). « La préposition française : caractéristiques syntaxiques de la catégorie ». in *Modèles Linguistiques*, N 53.
- LIGIA-STELA F. (1999). « En et dans : syntaxe, interprétation, référence », in *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques* (Amiot D. et al.), Artois Presses Université.
- PERDUE C. (1980). « L'analyse des erreurs : un bilan pratique », *Langages*, Volume 14, Numéro 57, pp.87-94.
- PIOT M. (2003). Le LADL de M. Gross et l'entreprise du 'lexique-grammaire' : la première grammaire lexicale en France et dans le monde. In *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, N°113, 2003, fascicule 2, pp. 151-163.
- PAILLARD D. (2002). « Prépositions et rection verbale », *TL* 44, pp. 51-67.
- RUWET N. (1969). « M. Gross, Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe ». In *Langue française*. N°1, pp. 115-119.

SPANG-HANSEN E. (1993). De la structure des syntagmes à celle de l'espace [Essai sur les progrès réalisés dans l'étude des prépositions depuis une trentaine d'années]. In: *Langages*, 27^e année, n°110, 1993. La couleur des prépositions. pp. 12-26; doi : 10.3406/lgge.1993.1096

TALONE E. (2009). « Les tables du Lexique-Grammaire au format TAL » . *MajecSTIC 2009*, nov 2009, Avignon, France. (8 pp.).

TOLONE, E. (2010). « Constructions définitives des tables du Lexique-Grammaire : Le cas des complétives et des infinitives ». In *Actes de MajecSTIC 2010* (session poster), Bordeaux, France. (4 pp.).

TALONE E. (2012). Maintenance du Lexique-Grammaire ; Formules définitives et arbre de classement. In *TAL, volume 52- N°3/2012, PP. 153-190*.

Sitographie :

<http://www.persee.fr>

<http://linx.revues.org/219;DOI>

<http://www.er.uqam.ca/nobel/scilang/cesla02/Albanemj.doc>

http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1969_num_1_1_5400

http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_86_1_5796

http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1990_num_87_1_6333

http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1993_num_27_110_1096.

<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

Dictionnaires

DUBOIS J. et al. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

OSWALD DUCROT ET TZVETAN TODOROV (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Editions du Seuil, Paris.

TRESOR DE LA LANGUE FRANÇAISE INFORMATISE. Diffusé par l'ATILF (CNRS, Nancy) et Consultable sur le site <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.